

Éducation-Campus

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15019 7 F

JEUDI 13 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Faut-il chasser les baleines ?

PROTÉGÉES depuis dix ans, les baleines sont-elles toujours en voie de disparition ou, au contraire, l'accroissement de leur population menace-t-il les réserves halieutiques de la planète ? C'est dans un climat passionnel que les délégués des Etats membres de la Commission baleinière internationale (CBI) sont réunis à Kyoto (Japon) pour trancher ce débat qui oppose pays protecteurs et pays chasseurs.

Le conflit entre les intérêts économiques et les enjeux écologiques est ancien. Il y a longtemps que les marins basques ont remisé leurs harpons et que les chasseurs à la rame des Açores ou du Massachusetts, immortalisés par Melville et son capitaine Achab, appartiennent à la légende. Une nouvelle chasse est apparue, beaucoup moins épique, avec canons harpons et navires-usines. Tuées et dépecées à cadence industrielle pour leur viande et surtout leur huile, les baleines risquaient de disparaître.

DES scientifiques s'en sont alarmés. Une première convention internationale, signée à Gênes en 1931, commença ainsi à se préoccuper de la protection des mammifères marins. Puis, en 1946, quinze pays créèrent la Commission baleinière internationale, à laquelle participent désormais quarante Etats. Après plusieurs décennies de gestion à la petite semaine du cheptel baleinier, une majorité s'est dégagée en 1982 pour imposer une suspension de dix ans de la chasse commerciale des grands cétacés. Ce moratoire, destiné à permettre la reconstitution des effectifs et leur observation scientifique, a été prorogé d'un an.

Furieuse de se voir interdire plus longtemps une activité ancestrale liée à la pêche, l'Islande s'est alors retirée de la CBI, qu'elle jugeait noyautée par les écologistes. Il est vrai que des organisations non gouvernementales comme Greenpeace et le WWF (Fonds mondial pour la nature), admis aux réunions de la Commission au titre d'observateur, font pression sur les Etats membres. Il est non moins vrai que la CBI voit se renforcer chaque année le camp des pays décidés à arrêter une chasse qui ne se justifie plus. On n'utilise plus l'huile de baleine pour l'éclairage. On a trouvé des substituts de synthèse pour remplacer l'ambre gris ou le spermaceti de cachalot dans l'industrie cosmétique. Seule la viande reste une source de revenu.

LES pays très dépendants de la pêche, comme l'Islande, la Norvège, le Japon, l'ex-URSS et le Pérou, prétendent que la reprise de la chasse permettra de préserver les stocks de poisson menacés par la prolifération des cétacés. A Kyoto, le Japon et la Norvège menacent donc de quitter à leur tour la CBI si la communauté mondiale, poussée par les pays anglo-saxons, maintient l'interdiction de la chasse commerciale. La France a proposé une solution médiane : la création au sud du 40e parallèle d'un « sanctuaire » dans lequel la chasse serait interdite pendant cinquante ans. Mais seulement treize des trente-deux pays représentés à Kyoto se sont déclarés favorables à une telle solution.

Lire page 9 l'article de LAURENT ZECCHINI

M0147 - 0513 0 - 7,00 F



L'impuissance des Occidentaux à mettre fin au conflit

Les divergences sur la Bosnie s'aggravent entre Américains et Européens

Les controverses sur les actions à mener pour mettre un terme au conflit en Bosnie se sont envenimées, mardi 11 mai, entre les Etats-Unis et les pays européens, qui se rejettent mutuellement la responsabilité de leur incapacité à dégager une politique commune. Malgré les pressions accrues des dirigeants de Belgrade, les Serbes de Bosnie ont décidé de maintenir leur référendum du samedi 15 et du dimanche 16 mai sur les propositions du plan de paix Vance-Owen.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Est-ce qu'il est vraiment incapable de conduire les alliés, ou est-ce que ceux-ci sont vraiment décidés à ne pas se laisser diriger ? » La question a été posée cette semaine à propos de la politique de Bill Clinton en Bosnie, en ouverture du journal du soir d'une grande chaîne de télévision américaine. D'une certaine manière, elle résume bien la situation : les efforts des Etats-Unis et de leurs alliés européens pour définir une politique commune face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie sont en passe de dégénérer en une polémique dans laquelle on se renvoie, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, la responsabilité de... l'absence de politique commune.

La querelle est peut-être plus superficielle qu'il n'y paraît. Elle pourrait masquer une manière de consensus accablé des Occidentaux face à une situation sans « bonne » solution. Aux Etats-Unis au moins, elle pourrait n'avoir pour véritable objet que de faire oublier, sur la scène intérieure, l'absence de succès de la mission que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher vient de conduire en Europe. Mais le résultat est le même : vus de Washington, les Etats-Unis et leurs principaux alliés européens paraissent avoir bien des difficultés à « gérer » ensemble le premier conflit du nouveau « désordre mondial », le premier « test » de l'après-guerre froide. Comme si la disparition d'un ennemi commun rendait difficile une approche commune.

En gros, les Américains rendent les Européens responsables de ce que la presse aux Etats-Unis appelle *« l'échec »* de la mission Christopher.

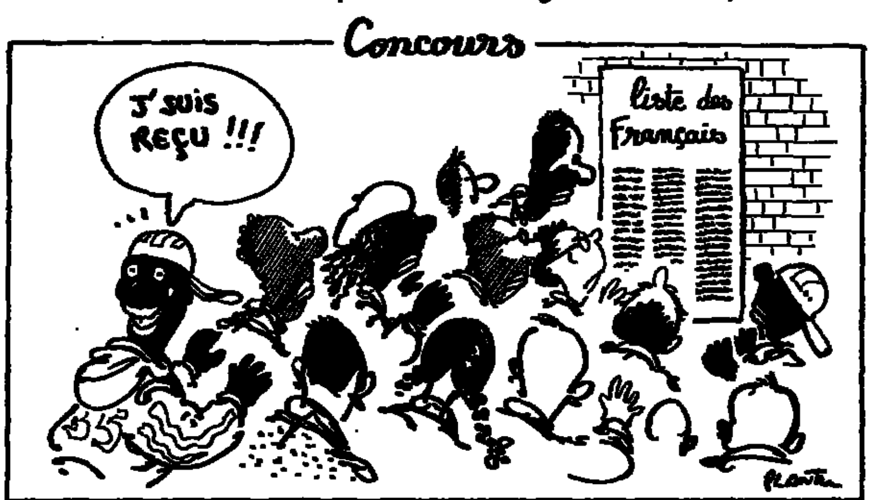
ALAIN FRACHON

Lire la suite page 3

En durcissant le texte adopté par le Sénat

Le gouvernement veut restreindre l'accès à la nationalité française

L'Assemblée nationale devait se prononcer, jeudi 13 mai, sur la réforme du code de la nationalité, qui tend à supprimer l'acquisition automatique de la nationalité française, à l'âge de dix-huit ans, par les enfants nés en France de parents étrangers. Alors que plusieurs députés de la majorité demandent un durcissement du texte, le gouvernement a déposé un amendement qui remet également en cause l'acquisition de la nationalité française, à la naissance, par les enfants nés en France de parents nés en Algérie avant l'indépendance.



Lire page 7 les articles de PHILIPPE BERNARD et de GILLES PARIS

Un entretien avec François Léotard

« L'armée française a besoin d'être respectée, comprise et commandée »

Dans un entretien au « Monde », François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense, se prononce pour une présence militaire accrue de la France à l'ONU et à l'OTAN. Il s'impliquera personnellement dans la promotion des ventes d'armes.

« Selon des calculs de votre ministère, il y aura, au train où vont les choses, un déficit de gestion en 1993 de quelque 6,3 milliards de francs, dû principalement au coût des actions extérieures souvent non comblé par l'ONU ou remboursé avec retard. Face à cette crise de trésorerie, les militaires ont-ils du souci à se faire pour leurs soldes ou, comme par le passé, allez-vous ponctionner le budget d'équipement au risque d'arrêter, suspendre ou réduire des commandes d'armement ?

– Le premier ministre a été très sensible à cet aspect, hélas ! trop fréquent, de la gestion du ministère. Il m'a accordé, par une mesure technique de dégel des reports, la compensation intégrale des annulations nouvelles décidées dans le cadre du « collectif » budgétaire. Ce qui fait que les annulations du titre V du budget – celles qui concernent les équipements – ne sont pas liées aux opérations extérieures. Ce sont uniquement celles qui résultent des mesures prises par l'ancien gouvernement, en février dernier.

» Nous allons maintenant mettre en chantier, avec le ministre du budget, une procédure visant à prévoir, organiser, puis compenser, d'une façon plus transparente et plus efficace, le coût des interventions extérieures, qui pèsent lourdement – c'est vrai – sur les ressources de la défense.

Propos recueillis par JACQUES ISNARD

Lire la suite page 12

Santé : la vis sans fin

Seule une maîtrise des dépenses médicales évitera, en 1994, une nouvelle augmentation de la contribution sociale généralisée...

par Jean-Michel Normand

Comment éviter, dans un an, au pire, ou dans dix-huit mois, au mieux, un second *« programme de redressement économique et social »* ? Malgré leur ampleur, les remèdes prescrits le 10 mai au titre du collectif budgétaire par le premier ministre ne constituent pas une garantie absolue contre une nouvelle hausse des prélèvements obligatoires. La grande originalité du dispositif d'Edouard Balladur n'est à rechercher ni dans l'augmentation de la CSG, ni dans les exonérations de charges accordées aux entreprises ni même dans le dispositif de relance du bâtiment. Elle figure plutôt dans l'annonce d'une modification du calcul des retraites et d'un effort d'économies sans précédent dans le domaine des dépenses de santé.

Or, c'est surtout de la réussite de ce programme particulièrement ambitieux et des réformes profondes qu'il engendrera sur les dépenses de la protection sociale que dépendra la réussite des mesures de financement annoncées lundi. Certes préoccupant, le déficit du budget peut sans doute être « digéré » avec moins de difficultés.

Le calcul est simple. La CSG rapportera 50 milliards de francs en 1994 mais, la même année, le déficit tendanciel de la Sécurité sociale plongera, compte tenu de la situation économique, au niveau de 80 milliards. Il faudra donc trouver 30 milliards de francs d'économies en 1994. A défaut, la situation deviendrait catastrophique. La trésorerie du régime général, dont les rentrées de cotisation ne progressent que de 2,3 % par an (contre 9 % début 1990), n'est pas sortie du rouge depuis le début de l'année, et les emprunts qu'elle ne cesse de contracter auprès du Trésor et de la Caisse des dépôts se traduiront fin 1994 par près de 9 milliards de francs de frais financiers. Rapportés aux 1 000 milliards de francs que dépense chaque année la « Sécu », ces indispensables économies peuvent paraître raisonnables. Or, la réalisation d'un tel objectif, qui ne prend pas en compte le besoin de financement antérieurement cumulé, sera beaucoup plus douloureuse que la ponction de 50 milliards opérée par la CSG. Elle suppose en effet que certaines règles du jeu de la protection sociale soient remises en cause.

C'est sur les dépenses de santé que le gouvernement fera peser les ajustements.

Lire la suite page 21 et nos informations pages 21 et 22

Le 46e Festival international du film à Cannes

Président de l'association Premier siècle du cinéma, Michel Piccoli présentera sur la Croisette à Cannes, du 13 au 24 mai, le programme des festivités qui marqueront, du printemps 1994 à celui de 1996, le premier centenaire d'un art neuf, le cinéma.

Neuf comme ces enfants qui traversent en héros les films des Italiens Pupi Avati, Vittorio et Paolo Taviani, ou du réalisateur haïtien Raoul Peck. Neuf comme le regard que portent sur nos vies quatre cinéastes venues des antipodes : la Néo-Zélandaise Jane Campion, dont *la Leçon de piano* fait déjà figure de favori dans la course à la Palme d'or, et les Australiennes Laurie McInnes, Christina Andreev et Tracey Moffatt. Neuf comme ces Britanniques dont on a pensé un peu trop vite qu'ils avaient quitté le chemin des salles obscures et qui nous reviennent pour un sextuor dans lequel Ken Loach, Stephen Frears et Peter Greenaway donneront le tempo.

Cannes 93 aura ses stars : françaises comme Catherine Deneuve qui donnera le coup d'envoi le 13 mai avec *Ma saison préférée*, le nouveau film d'André Téchiné, et Isabelle Adjani, qui tirera son irrévérence le soir de la clôture avec *Toxic Affair*, de Philomène Esposito ; américaine aussi avec la présence d'Elisabeth Taylor, qui viendra rappeler que le monde des arts se bat contre le sida, pour la vie.

Lire pages 29 à 40 « le Monde Arts et Spectacles ». La sélection hebdomadaire des principaux rendez-vous culturels de la semaine est publiée pages 17 à 20.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 180 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

La réforme du code de la nationalité

Intégration ou suspicion ?

par Patrick Weil

DANS le contexte du milieu des années 80, les travaux et les propositions de la commission de la nationalité présidée par Marceau Long étaient la meilleure contribution possible à l'intégration des étrangers résidant en France dans la nation française.

Depuis 1974, le droit à l'installation durable des immigrés d'origine non européenne, séjournant en France de façon tout à fait régulière, avait été en effet contesté. Entre 1978 et 1980, Valéry Giscard d'Estaing avait cherché à organiser le retour d'abord volontaire puis forcé de la majeure partie des Algériens résidant en France. Il avait échoué grâce à la mobilisation des partis de gauche, des syndicats et des Eglises, mais aussi du RPR et du CDS. Enfin, le Conseil d'Etat avait invoqué la tradition républicaine pour s'opposer très fermement à un projet fondé sur une conception ethnique du droit des étrangers. Le Parlement unanime ratifiait en juin 1984 le droit au séjour durable de tous les étrangers en situation régulière en instituant la carte de résident de dix ans.

Mais l'installation de l'immigration nord-africaine restait indésirable pour une partie des responsables politiques et de la population française. Puisque l'on avait échoué à mettre en cause leur droit au séjour, au moins pouvait-on réussir à les empêcher de devenir français. Pour cela, on invoquait le développement de la fraude à l'intégration dans la nationalité française : la naturalisation qui favorisait un accès « instrumental » à la nationalité française, la double nationalité qui permettait la « double allégeance » ; enfin le droit du sol qui permettait de devenir trop aisément français par la naissance en France. La situation des enfants d'Algériens, souvent français dès leur naissance parce que nés en France de parents nés en Algérie avant 1962 quand celle-ci était encore la France, était l'objet de critiques particulièrement vives : ces enfants à l'identité écartelée bien plus par l'histoire de leurs parents, celle de la guerre d'Algérie, que par leur appartenance religieuse pouvaient, au moment de leur adolescence, contester leur façon d'être français : ils ne se sentaient pas toujours perçus comme tels par nombre de nos compatriotes. Quelle aubaine ! Puisque l'on ne voulait pas qu'ils soient français, on projetait sur eux ce désir : on les soupçonnait publiquement de ne pas vouloir l'être, et l'on mettait en cause la loi qui les avait faits « français contre leur gré ».

La commission de la nationalité a d'abord réaffirmé dans son rapport de 1987 la validité de la tradition française de la nationalité fondée depuis le XVII[e] siècle sur un mixte : la naissance sur le sol de France, la filiation (droit du sang), le mariage ou la durée de résidence ont permis depuis lors d'intégrer dans la nationalité française aussi bien des étrangers nés et résidant sur des territoires rattachés progressivement à la France que les immigrés qui, surtout au cours du dernier siècle, sont venus de plus en plus nombreux travailler et demeurer avec leur famille sur le territoire français et fournir à la France la main-d'œuvre et les enfants dont elle avait besoin.

Le droit républicain, stabilisé depuis plus d'un siècle (exactement en 1889), fonde la nationalité française plus sur l'acquisition des codes de la sociabilité que sur l'expression de la volonté individuelle ou sur l'origine. Il fait de l'enfant éduqué dans la culture française un Français par le droit, soit que né de parents étrangers en France il ait été éduqué dans la société française, soit que né à l'étranger de parents français il ait été élevé dans la langue et la culture françaises. Ces règles différencient la France de la tradition américaine ou allemande. Un enfant né aux Etats-Unis de parents étrangers pourra être américain même s'il n'a pas résidé et donc été éduqué aux Etats-Unis ; un enfant né en Allemagne de parents étrangers éduqué en Allemagne restera le plus souvent étranger tandis qu'un arrière-petit-fils d'Allemand élevé en Europe de l'Est sans lien avec la culture allemande pourra réclamer la nationalité allemande, s'il décide d'habiter en Allemagne. En France, la double nationalité est autorisée car elle a toujours facilité la transition douce mais définitive des enfants d'immigrés de la nationalité de leurs parents dans la nationalité française : en réalité, on ne pratique que la nationalité du pays dans lequel on vit.

Nouvelle procédure

Enfin, pour qu'un étranger sans lien de naissance avec la France puisse devenir français, il faut que se soit créé un lien avec la France, par le mariage ou par une durée suffisante de résidence sur le territoire, et qu'il effectue une démarche volontaire. Si le lien avec la France est le mariage avec un(e) Français(e), l'Etat exerce sur la demande d'acquisition de la nationalité française par « déclaration » un contrôle faible et *a posteriori* ; s'il s'agit de résidence, l'Etat exerce un contrôle discrétionnaire et *a priori*, par la procédure de naturalisation. Celle-ci n'est jamais un droit et des conditions strictes sont exigées (cinq années de séjour en France, connaissance de la langue, ressources stables, résidence en France).

Cette progressivité logique a été confirmée par la commission de la nationalité. Celle-ci n'en a pas moins proposé de nombreuses innovations. Aucune n'impliquait une régression du droit à l'intégration. L'une d'entre elles, la principale, est cependant aujourd'hui fortement contestée.

Jusqu'à présent, l'acquisition de la nationalité française par l'enfant né en France de parents étrangers n'intervenait qu'à sa majorité, à certaines conditions, notamment qu'il ait au moins résidé en France dans les cinq années qui précèdent ses dix-huit ans et qu'au cours de sa dix-huitième année il n'ait pas choisi de rester étranger.

Le mieux devient l'ennemi du bien

La commission proposait d'instaurer une nouvelle procédure qui impliquait une double innovation : de la part de l'Etat une reconnaissance plus solennelle du droit de ces enfants à être français ; de la part de ces enfants une déclaration signée entre seize et vingt et un ans manifestant leur volonté d'exercer ce droit.

La commission ne se contentait donc pas de transformer une accession passive à la nationalité française en démarche active. Elle demandait qu'à l'égard des enfants d'étrangers nés en France *« la possibilité de manifester leur volonté soit suscitée lors des nombreuses démarches qu'ils sont en tout état de cause amenés à accomplir »* (1) à la mairie, à la préfecture ou au commissariat, lorsqu'ils viennent y solliciter une carte de séjour, à l'occasion des opérations de recensement ou s'ils sont amenés à demander une fiche d'état civil et qu'une information complète soit fournie dans les écoles, dans les préfectures et les greffes de tribunaux d'instance.

Elle obligeait donc l'administration à se mettre au service du droit de ces enfants à devenir français, à organiser les meilleures conditions de leur accueil dans la nationalité française.

Tout l'intérêt de la proposition résidait donc dans le contexte de sa réalisation pratique ; dans cette pédagogie interactive qui impliquait pour l'administration agissant au nom des citoyens déjà français un apprentissage du respect du jeune né en France, futur citoyen potentiel, quelle que soit l'origine nationale de ses parents, tandis que celui-ci pouvait entrer dans la nation française aisément mais de façon consciente.

Mais le texte soumis à la discussion du Parlement ne reprend que l'idée de la démarche volontaire du jeune en oubliant sa contrepartie : l'engagement solennel de l'Etat. Et comme le contexte est celui de la mobilisation de l'administration au service du renforcement du *contrôle des étrangers plus que de* leur accueil dans la nation française, disons le tout net : le mieux devient l'ennemi du bien. Une réforme déséquilibrée adoptée dans un contexte de suspicion risque d'être perçue par les jeunes nés en France de parents étrangers comme la volonté de freiner leur entrée dans la nation française et d'exiger d'eux, en raison de leur origine, plus que ce que l'on avait exigé des autres enfants d'immigrés au cours du dernier siècle. Le *statu quo* devient donc préférable.

Car rien d'autre que l'engagement réciproque dans un climat d'accueil ne pouvait justifier que l'on modifie sur ce point le code de la nationalité : ni l'histoire de la nation française ni la place de ces jeunes dans la société française.

L'idée que la nation est constituée de par la volonté et le consentement libre des individus est en effet une invention philosophique à vocation stratégique : elle avait chez Renan en 1882 l'objectif principal de différencier la nation française de la nation allemande pour rendre illégitime le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, malgré les liens culturels et ethniques qui pouvaient l'y attacher. Pour les Alsaciens-Lorrains de l'époque la volonté d'être français pouvait bien être un plébiscite de tous les jours ; mais aujourd'hui 97 % des Français n'ont jamais eu à exprimer leur volonté individuelle d'avoir une nationalité qu'ils se sont vu attribuer comme on attribue la totalité des nationalités du monde : *automatiquement* et sans possibilité de choix.

Culturellement, ces enfants nés en France de parents étrangers sont en outre assimilés (F. Dubet) : ils partagent la même culture que leurs camarades français qu'ils ont côtoyés à l'école publique plus et plus longtemps que leurs prédécesseurs italiens et polonais de l'entre-deux-guerres : ceux-ci avaient souvent fréquenté bien moins longtemps des écoles privées financées et contrôlées par les Etats d'origine. C'est socialement que, comme leurs camarades français d'origine modeste, ils ont souvent des difficultés d'intégration, aggravées par leur origine étrangère, stigmate qu'ils en viennent parfois, en réaction, à revendiquer.

Le maintien de la législation actuelle continuera donc de parachever par le droit la production de la société ; un enfant né en France qui y a vécu entre sa naissance et sa majorité est sociologiquement français. Tout soupçon de « fraude à l'intégration » n'est dès lors que baliverne !

Effets pernicieux

Appliquée complètement et dans un autre esprit, la réforme proposée par la commission de la nationalité aurait surtout provoqué une petite révolution bénéfique pour les rapports entre l'administration et les enfants nés en France de parents étrangers.

Dans le contexte actuel, il est à craindre que l'adoption des dispositions soumises au vote de l'Assemblée nationale ne provoque des effets pernicieux. Imaginons qu'après le vote d'une nouvelle loi la majeure partie des jeunes concernés choisissent de demander la nationalité française. Rien ne garantit que ce sera le signe de leur adhésion affective à la France. Pour certains d'entre eux, ce sera probablement le cas ; mais pour d'autres, ce sera certainement le produit d'un calcul intéressé, effectué sous une nouvelle contrainte perçue comme injuste.

Imaginons maintenant qu'une partie importante des enfants nés en France de parents étrangers, par révolte contre les nouvelles dispositions ou par méconnaissance de la démarche à effectuer, ne demandent pas la nationalité française. L'effet risque alors d'être désastreux. La loi aura fait de Français sociologiques des étrangers par le droit ; ils feront partie toute leur vie du paysage social et politique de la France au même titre que chaque citoyen français ; mais ils seront sans nationalité réelle avec les risques de développement d'une marginalité sociale que leur marginalité juridique favorisera. Alors, vraiment, à quoi bon !

(1) *Etre français aujourd'hui et demain*, rapport de la commission de la nationalité présenté par M. Marceau Long au premier ministre, éd. UGE, collection « 10/18 », 1988, tome II, p. 127.

▶ Patrick Weil est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et auteur de *la France et ses étrangers*, Calmann-Lévy, 1991.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

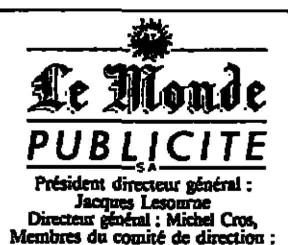
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le murmure des intellectuels

Après une cure de silence, les intellectuels s'intéressent de nouveau à la politique. Certains le font prudemment, *en universitaires soucieux de parler à partir de leur expérience académique*. D'autres se réjouissent de la « table rase » laissée par l'effondrement du socialisme.

Il y a dix ans, *le Monde* publiait une enquête sur « Le silence des intellectuels ». Après le magistère sartrien des années 50, la vague néo-marxiste et anti-autoritaire de mai 68, la poussée structuraliste des années 70, la période qui s'annonçait avec l'arrivée de la gauche au pouvoir semblait marquée par la disparition des « maîtres à penser » et le retrait des intellectuels de la scène publique. L'effondrement des thèmes anticapitalistes, l'échec partout dans le monde des tentatives pour construire une alternative politique au modèle démocratique occidental, avaient sapé les bases de leur engagement.

Avec le retour de la droite et la recomposition du paysage idéologique international, le débat peut-il reprendre ? Même si la plupart des intellectuels avaient depuis longtemps pris leurs distances avec le pouvoir socialiste, c'est encore un sentiment de gêne qui domine. Comme si chacun se sentait un peu comptable de l'échec de ce qui, malgré tout, reste la famille de pensée. Cette réserve ne saurait toutefois être définitive, et l'on peut penser que, avec l'arrivée d'une nouvelle génération moins marquée par les affrontements – et les erreurs – d'antan, les fils du dialogue avec la cité pourraient reprendre, sur des bases nouvelles, moins dogmatiques et plus distanciées.

Moins de pétitions, plus d'analyses

C'est du moins ce que suggèrent les initiateurs de la nouvelle revue *la Pensée politique*, qui, pour être sûrs de ne pas se laisser entraîner dans le tourbillon médiatique de l'actualité, ont choisi de ne publier... qu'un numéro (voire deux) par an. Issus du Centre de recherches politiques Raymond-Aron, les membres de cette équipe, animée par Marcel Gauchet, Pierre Manent et Pierre Rosanvallon, souhaitent s'interroger sur le politique en professionnels de la recherche universitaire. Leur but n'est pas d'intervenir directement, de « pétitionner », mais d'analyser la réalité sociale à partir de leur expérience de sociologues, d'historiens ou de philosophes.

On ne s'étonnera pas que, pour ce premier numéro, ils aient choisi comme thème de réflexion « Situations de la démocratie ». En raison de leur filiation aronienne, mais aussi parce que le succès de ce modèle politique, considéré par tous comme le plus fragile et le plus menacé, est en soi une sorte d'énigme. Alors qu'on n'a cessé, pendant des décennies, de trembler pour ce régime instable, désarmé face à des dictatures inamovibles et des terroristes cyniques, voici qu'on le retrouve pratiquement seul en piste, ayant réussi, par son seul charisme, à faire chuter les tyrans et à éliminer les poseurs de bombes.

Longtemps considérée avec quelque condescendance comme un régime minimal, le SMIC politique des sociétés évoluées, qu'il s'agissait de « dépasser » pour parvenir à une véritable égalité sociale, la démocratie a vu sa cote progresser de façon spectaculaire, du fait de la déroute de ses concurrents et de la fascination qu'elle exerce sur les peuples qui ont tenté d'autres expériences. A quoi tient la réussite de cette construction, expérimentée dans une petite cité grecque au cinquième siècle avant Jésus-Christ, puis bricolée par des émigrés européens perdus en Amérique à la fin du dix-huitième siècle, avant de s'installer précautionneusement dans les vieilles nations de l'Europe de l'Ouest ? Pour John Dunn, les principaux *« bienfaits »* de la démocratie sont d'assurer *« un gouvernement modéré »*, garantissant les citoyens contre l'emprise de l'Etat, et de permettre le développement de l'économie capitaliste moderne. La démocratie est bien le régime le mieux à même d'assurer l'égale liberté de tous ses membres.

Mais ces avantages « techniques » ne garantissent pas pour autant la pérennité du système, qui doit se garder en permanence de dérives mortelles. Sa seule défense face aux menaces externes et internes qui l'assaillent réside dans la confiance que lui accorde chaque citoyen. Or, celle-ci peut s'émousser si des doutes s'installent sur son aptitude à assurer l'égalité entre tous et le progrès matériel du plus grand nombre. La constitution de groupes sociaux définitivement exclus des bienfaits généraux de la démocratie présente autant de menaces : elle ouvre la voie à des prises de pouvoir violentes par ceux qui affirmeront parler au nom des pauvres.

Pour Patrice Rolland, l'un des principaux atouts de la démocratie est sa plasticité, son aptitude à débattre, à écouter la pluralité des voix qui la composent et à inventer des solutions de compromis. Le pouvoir démocratique ne peut jamais prétendre avoir un savoir absolu sur la société, puisque la décision ne peut procéder que de la confrontation d'idées. Mais ce fonctionnement suppose une grande vertu, qui est la tolérance de chacun à l'égard de ses ennemis. Et le premier de ces ennemis est celui *« qui réside dans chaque citoyen »* et qui, toujours prêt à imposer le silence à ses contradicteurs, prend le risque majeur d'abandonner les valeurs qui fondent la démocratie.

C'est pourquoi la démocratie demeure, en dépit de son apparent triomphe, toujours aussi incertaine, toujours à recommencer. Et la tâche de la nouvelle génération d'intellectuels, que sa relative innocence ne met pas à l'abri des responsabilités, est de la protéger de son succès. *« Arrivée à la maturité intellectuelle après le grand désenchantement idéologique et la redécouverte de la démocratie comme motif d'action et de pensée »*, cette génération, écrit la revue dans son avant-propos, *« n'a pas grand mérite de s'être moins trompée que d'autres, puisqu'elle fut nettement moins tentée, mais elle se préparerait à des erreurs non moins funestes si elle croyait que l'ordre règne désormais sous le ciel occidental »*.

« L'avenir commence aujourd'hui !... »

Les échos de la génération précédente, on les retrouve avec un brin de nostalgie dans le numéro que la revue *Panoramiques* consacre drôlement au *« bilan critique des idées sages et folles des décennies 60 et 70 »*. *« Notre ambition*, écrit son directeur Guy Hennebelle, *est que ce numéro parle à la fois à deux générations : celle des quarante, cinquante, soixante ans, qui a vécu cette ébriété créatrice de plain-pied, et celle des vingt ou trente ans, pour qui, il faut le dire, c'est souvent « du chinois » et qui sourit, éberluée, devant la naïveté d'un vocabulaire tellement daté qu'il en est devenu incompréhensible. »* On remarquera que, dans ce très large panorama des idées débattues pendant toute cette période, le terme de « démocratie » apparaît peu. On parlait plus volontiers alors d'« autogestion », d'« anti-impérialisme » ou de « révolution culturelle ».

Entre la nostalgie et l'académisme, n'y a-t-il pas d'autre voie ? *Les intellectuels n'ont-ils d'autre* choix que de se contraindre ou se souvenir ? Tous ne s'y résignent pas, en particulier ceux de la revue *Lignes*, qui, sans craindre de paraître ringards, intitulent bravement leur dernier numéro : « L'action, l'engagement ». Pour Sami Naïr, la défaite de la gauche libère le terrain. Bon débarras ! On va enfin pouvoir reprendre le combat sans mauvaise conscience. *« L'action ?* écrit-il. *Elle pourra renaître, mais pas comme si rien ne s'était passé : il nous faut non seulement un bilan, mais des responsables. Non pour punir. Mais pour savoir à qui il ne faut plus confier nos espoirs. Le social-libéralisme est mort, en même temps que le totalitarisme stalinien. Tant mieux. L'avenir commence aujourd'hui. »*

Après une décennie de silence honteux, les intellectuels reprendraient-ils goût à la parole ?

▶ *La Pensée politique*, n° 1. « Situations de la démocratie ». « Hautes Etudes ». Gallimard-Le Seuil. 150 F.

▶ *Panoramiques*, n° 10, troisième trimestre. Corlet ZI, route de Vire, BP 86. 14110 Condé-sur-Noireau. Diffusion Le Seuil, 76 F.

▶ *Lignes*, n° 19, mai 1993. Hazan, 95 F.

ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

M. Milosevic accroît les pressions sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils approuvent le plan Vance-Owen

Accroissant les pressions qu'il assure exercer sur les Serbes de Bosnie-Herzégovine pour qu'ils approuvent le plan Vance-Owen, le président de Serbie, *Slobodan Milosevic*, a estimé, mardi 11 mai, que toute décision sur l'avenir de ce plan de paix international revenait à l'ensemble des membres des Parlements de Yougoslavie, de Serbie, du Monténégro, de la Krajina (territoire croate sous contrôle serbe) ainsi que de la « République serbe » de Bosnie.

Une hypothèse que les dirigeants serbes bosniaques, qui préparent leur « référendum » des 15 et 16 mai, ont écarté.

BELGRADE

de notre correspondante

Après avoir essayé en vain d'infléchir la position des Serbes de Bosnie en s'engageant personnellement en faveur du «oui», puis en décidant de leur couper toute aide autre qu'humanitaire, Slobodan Milosevic est résolu à leur imposer sa volonté en s'assurant préalablement de l'appui des dirigeants serbes de Croatie. Intraitables, les Serbes de Bosnie semblent déterminés à défier non seulement la communauté internationale mais aussi leur allié indispensable, la Serbie.

Réunis mardi à Belgrade à l'initiative de M. Milosevic, les dirigeants serbes et monténégrins ainsi que ceux des régions croates sous contrôle serbe ont décidé de faire de *la question de la signature du plan* Vance-Owen par leurs alliés de Bosnie une question d'intérêt national, intéressant l'ensemble de la communauté serbe de l'ex-Yougoslavie.

Aussi, ils *« recommandent »* aux Serbes de Bosnie de renoncer à leur référendum et de laisser *« l'ensemble des représentants du peuple serbe »* se prononcer sur le plan Vance-Owen. Une assemblée pan-serbe réunissant les députés des Parlements de Yougoslavie, de Serbie, du Monténégro, de la «République de Krajina» (autoproclamée en Croatie) et de la «République serbe» de Bosnie a donc été convoquée pour vendredi à Belgrade.

Cependant, dans la nuit de mardi à mercredi, la direction du Parti démocratique serbe (SDS, présidé par M. Karadzic), qui occupe près de 95 % des sièges du «Parlement» des Serbes de Bosnie, a rejeté l'offre de Belgrade. Réaffirmant que le plan proposé par Cyrus Vance (pour les Nations unies) et David Owen (pour la Communauté européenne) était à ses yeux *« inacceptable »*, elle a confirmé à l'unanimité que le référendum aurait lieu, comme prévu, les 15 et 16 mai. Le « Parlement » des Serbes de Bosnie ne se rendra donc pas à Belgrade vendredi. Favorables, toutefois, à la tenue d'une Assemblée pan-serbe, les Serbes bosniaques réclament qu'elle soit organisée après le référendum. Radovan Karadzic, lui, a déclaré : *« Nous poursuivons notre politique, quelles que soient les mesures prises par Belgrade. »*

En réunissant les cinq « Parlements » serbes, M. Milosevic s'assurait une victoire facile sur les Serbes de Bosnie. Car, outre les 138 députés du Parlement fédéral yougoslave où sont représentés Serbes et Monténégrins, il exigeait que votent également les 250 députés du Parlement de Serbie et les 125 élus du Monténégro. Le « Parlement » serbe bosniaque ne compte, quant à lui, que 82 sièges, tout comme celui de la Krajina serbe.

FLORENCE HARTMANN

Le gouvernement bosniaque réclame que Mostar soit « zone protégée »

En dépit d'un accord de cessez-le-*feu conclu par les chefs militaires* des deux communautés, de nouveaux affrontements entre Musulmans et Croates de Bosnie-Herzégovine ont eu lieu, mercredi 12 mai avant l'aube, dans la ville bosniaque de Mostar, pour laquelle le gouvernement de Sarajevo a demandé *aux Nations unies le statut de « zone protégée »*. Radio-Sarajevo a précisé que le président Alija Izetbegovic avait adressé mardi soir au Conseil de sécurité une lettre demandant que Mostar bénéficie de la même protection que les enclaves musulmanes assiégées par les Serbes *en Bosnie orientale*. D'après la radio croate, en revanche, la situation est devenue beaucoup plus calme à Mostar, où les combats avaient éclaté dimanche.

Par ailleurs, rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, les chauffeurs des convois humanitaires en Bosnie continuent à faire l'objet d'attaques violentes de la part de miliciens, malgré les multiples protestations exprimées par le Haut-Commissariat de *l'ONU* pour les réfugiés (HCR). C'est ainsi que, lundi, des chauffeurs musulmans ont été jetés hors de leur véhicule et molestés à un barrage croate du centre de la Bosnie, *à Prozor. Selon Ron Redmond*, l'un des porte-parole du HCR, quatre camionneurs gravement blessés se sont trouvés dans l'incapacité de conduire à la suite de cette agression. Grâce à l'intervention d'une unité britannique de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU), le convoi a cependant pu atteindre sa destination.

En outre, le HCR déplore que les mesures d'aggravation de l'embargo à l'encontre de la Serbie aient été adoptées sans que les organisations humanitaires aient été consultées. Quatre-vingt-sept camions-citernes du HCR étant immobilisés du fait de ces sanctions à la frontière hongroise, l'acheminement des secours aux populations civiles risque d'être *bloquée faute de carburant dès le* 16 mai.

Aggravation des divergences entre Européens et Américains

Suite de la première page

Parti, disent les journaux, pour convaincre les Européens de passer à l'action militaire – bombardements aériens et levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie –, le secrétaire d'Etat a essuyé un refus net et précis. Les Européens ne veulent pas, ou pas encore, de cette escalade. Ils disent vouloir attendre le résultat des pressions que la République de Serbie, sous l'effet des sanctions dont elle fait elle-même l'objet, exercerait sur les milices serbes de Bosnie pour les amener à accepter une négociation de paix sur la base du plan Vance-Owen. Autrement dit, *« il faut laisser le temps aux sanctions économiques »*.

Les Européens incriminés

Journaux et télévisions, citant des responsables américains, *dénonçaient ces jours-ci les « réticences des Européens »* devant la perspective du passage à l'action militaire. Invoquant ces *« réticences »*, l'administration a, à son tour, décidé de surseoir, pour le moment, à toute action. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, assurait que les responsables de cet immobilisme étaient les Européens : ils auraient demandé aux Etats-Unis de ne rien faire avant le résultat du référendum que les Serbes de Bosnie organisent ce week-end sur le plan Vance-Owen. Les Européens démentent catégoriquement : ils n'ont jamais accordé de valeur à cette consultation ni considéré qu'elle devait être prise en compte de quelque manière que ce soit.

M. Boucher n'en démordait pas et répétait mardi : *« Le désir de nos alliés d'attendre le résultat du référendum affecte notre capacité à finaliser des décisions. »* Bref, la polémique se poursuivait et prenait même un tour beaucoup plus agressif avec des déclarations violemment anti-européennes faites par le sénateur Joseph Biden (démocrate du Delaware). Devant la commission des affaires étrangères, M. Biden a dénoncé *« l'indifférence, la timidité, les illusions et l'hypocrisie »* des Européens devant la guerre en Bosnie. M. Biden estime que les Européens, en refusant les mesures militaires proposées par les Etats-Unis, veulent faire entériner les conquêtes des milices serbes sur le terrain : *« Ils veulent que nous les aidions à forcer les Musulmans à se soumettre. » Le sénateur, président de la sous-*commission des affaires européennes, considère que ce conflit n'a rien d'une guerre civile. Il est dû *« à l'expansionnisme serbe »*, et relève, selon lui, d'une *« agression de type fasciste »*.

Face à cette agression, *« la politique européenne est fondée sur l'indifférence politique et religieuse, voire sur une manière de racisme »*, a-t-il poursuivi, car *« la situation serait totalement différente si c'étaient les Musulmans qui étaient en train de faire ce que les Serbes font, s'il s'agissait d'une agression musulmane au lieu d'une agression serbe ». « C'est là*, a-t-il ajouté, *une vérité qui n'échappe pas à un monde musulman en proie à une colère croissante, dont nous n'avons toujours pas commencé à saisir la portée, mais dont je prédis que nous aurons à payer le prix, un prix fort. »*

« Hypocrisie » américaine ?

Les Européens répliquent que les Américains ont beau jeu de jouer les va-t-en guerre : ils n'ont pas de troupes sur le terrain, contrairement aux Britanniques, aux Canadiens, aux Français notamment. Les propositions d'escalade militaire que les Etats-Unis formulent, disent-ils encore, sont destinées avant tout à leur éviter d'avoir à envoyer des soldats américains sur place. En privé, certains laissent entendre que l'administration est quelque peu *« hypocrite »* dans cette affaire : elle ne serait, en fait, pas mécontente du refus européen d'une escalade militaire à ce stade. *Elle se serait même retrouvée dans* une situation embarrassante si les Européens avaient dit «oui» à M. Christopher. Car ni le Congrès, ni l'opinion, ni même le Pentagone – qui entretient déjà de mauvaises relations avec la Maison Blanche – ne sont très enthousiastes à l'idée d'un engagement militaire américain en Bosnie. Pour une raison très simple : ils ne voient pas en quoi les intérêts des Etats-Unis sont en jeu dans cette affaire, et le président n'a pas été très prolixe à ce sujet.

Bref, l'heure est à la polémique. Pour reprendre un mot du médiateur David Owen, *« les Américains voient les Européens comme des trouillards, et les Européens voient les Américains comme des cow-boys »*. Les premiers soupçonnent les Européens de se servir de la présence de leurs troupes sur place pour justifier leur refus de toute escalade militaire – qui pourrait mettre les hommes de la FORPRONU en danger. Les Européens demandent aux Etats-Unis, un peu comme un «droit d'entrée», d'envoyer d'abord des hommes sur le terrain pour participer à la défense des cinq «zones de protection» qui doivent assurer un peu de sécurité aux populations musulmanes. *Geste de détente ?* Le président Clinton a indiqué mardi qu'il pourrait envisager d'envoyer, *« dans* le cadre d'une force *multinationale »*, des soldats américains en République de Macédoine. L'objectif serait de dissuader les Serbes d'agresser ce pays à son tour et d'étendre ainsi le conflit.

Quels que soient les vrais motifs des désaccords américano-européens, ils illustrent la difficulté de la gestion des crises de l'après-guerre froide, où il ne s'agit plus de faire face à une menace massive et identifiée, mais de contenir la réémergence de conflits nationaux, religieux voire tribaux. Certains dénoncent un leadership flottant de la part de M. Clinton : il n'aurait pas su s'imposer aux Européens. D'autres avancent qu'il est dans la nature du président de toujours rechercher un consensus, et qu'en l'espèce il peut difficilement agir sur le Vieux Continent sans l'accord des Européens. Au minimum, c'est le mécanisme de prise de décision entre les alliés qui est mis à mal.

ALAIN FRACHON

Les Russes proposent à l'ONU l'envoi d'observateurs à la frontière serbo-bosniaque

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Un projet de résolution russe visant à déployer des observateurs *militaires entre la Serbie et la Bosnie*-Herzégovine a été « froidement » accueilli, mardi 11 mai, par les membres non alignés du Conseil de sécurité. Il s'agirait d'envoyer un petit nombre d'hommes pour s'assurer que M. Milosevic respecte sa promesse de couper toute aide aux milices serbes de Bosnie. Ce projet est soutenu par les Européens. Selon eux, le président serbe aurait déjà accepté d'accueillir ces observateurs, ce qui serait un signe de sa bonne volonté. Mais lorsque, mardi après-midi, le projet de résolution a été distribué parmi les autres membres du Conseil, il a soulevé *« peu d'enthousiasme »* parmi les non-alignés, qui y voient une nouvelle illustration des tergiversations européennes et auraient en tête *« des solutions beaucoup plus radicales »*.

De son côté le ministre bosniaque des affaires étrangères, Harris Silajtzic, a de nouveau demandé mardi le retrait de la FORPRONU de son pays. Dans un communiqué de presse transmis au président du Conseil de sécurité par l'ambassadeur bosniaque à l'ONU, M. Silajtzic déclare : la présidence et le gouvernement de Bosnie-Herzégovine *« demandent officiellement que l'ONU retire aussi vite que possible tout son personnel déployé sur notre territoire »*. Selon lui, l'inquiétude relative à la sécurité des personnels de l'ONU *« constitue maintenant un obstacle significatif à la défense de cette nation souveraine et à la levée de l'embargo international sur les armes »*. Le ministre bosniaque, qui a passé les quinze derniers jours à Washington, devait être à New-York mercredi après-midi. Interrogés sur cette démarche, les *diplomates européens répondaient* mardi qu'*« un communiqué de presse ne constitue pas une demande formelle »*.

La Bosnie devait être le principal sujet de discussions entre le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, et le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à New-York mercredi après-midi. Il devait aussi être question de la réunion ministérielle du Conseil de sécurité proposée pour le 21 mai à New-York. La Russie, qui préside le Conseil pendant ce mois de mai, est à l'origine de cette proposition, une telle réunion devant, selon Moscou, porter sur «l'agenda pour la paix» de M. Boutros-Ghali et le rôle de l'ONU dans le monde. Les Américains semblent avoir quelques hésitations : *« Il est inimaginable que les quinze ministres se réunissent au Conseil de sécurité pour parler de l'agenda de paix tandis que les crises font rage partout dans le monde*, estime un diplomate américain. *Ils seront obligés de parler de la Bosnie et du Cambodge sans pour autant avoir grand-chose de nouveau à dire... »*

AFSANÉ BASSIR-POUR

A la télévision

« Vous pouvez souffler... »

La télévision des Serbes de Bosnie a donné le coup d'envoi de la campagne en vue du référendum des 15 et 16 mai sur le plan Vance-Owen en marquant sa nette préférence pour un « non » franc et massif. Personnalités locales convoquées pour des « tables rondes » ou Serbes anonymes « sondés » dans la rue se sont prononcés à l'unanimité contre le plan de paix international, y voyant *« une catastrophe »* pour le peuple serbe. Parallèlement, la même télévision s'est employée à rassurer ses auditeurs sur l'avenir. *« Si vous aviez eu peur d'une intervention militaire* (occidentale), *vous pouvez souffler. Le président Clinton a décidé de laisser de côté la Bosnie pour s'occuper des questions de politique intérieure car la CEE a refusé l'option militaire »*, a affirmé le présentateur du journal télévisé. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : ministre fédéral des finances

M. Waigel pourrait quitter le gouvernement pour se consacrer à la Bavière

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le ministre fédéral allemand des finances, Theo Waigel, envisage de quitter le gouvernement du chancelier Kohl pour se consacrer à la Bavière, où son parti, l'*Union chrétienne sociale* (CSU), affrontera des élections difficiles l'année prochaine. Une réunion au sommet des principaux dirigeants du parti a eu lieu, mardi *11 mai, pour discuter du* remplacement de l'actuel ministre-président du Land, Max Streibl, dont la gestion est très critiquée. Parti jumeau du Parti chrétien-démocrate (CDU) au pouvoir à Bonn, la CSU connaît, depuis la mort en 1988 de l'ancien ministre-président Franz-Josef Strauss, une baisse de popularité qui menace de lui faire perdre sa majorité absolue.

Le départ de M. Waigel ne serait certainement pas accepté de gaieté de cœur par le chancelier, qui perdrait un des plus sûrs piliers de son gouvernement. La solidité du ministre des finances a été un atout majeur pour les discussions, *aussi bien sur le budget* que sur le pacte de solidarité en faveur de l'Allemagne de l'Est. En outre, président de la CSU, M. Waigel a toujours été au sein de *la coalition* un *partenaire loyal* et autrement plus conciliant que ne l'était autrefois Franz-Josef Strauss, rival de toujours d'Helmut Kohl.

Les déboires de M. Streibl ont cependant amené les dirigeants de la CSU à considérer qu'il était urgent de remettre de l'ordre dans les affaires bavaroises. La CSU, qui a toujours régné avec des *majorités confortables*, est menacée sur sa droite par les républicains, et sur sa gauche par la popularité montante de la sociale-démocrate Renate Schmidt. Mis en cause pour des largesses dont il aurait bénéficié de la part de ses amis industriels, M. Streibl n'a jamais eu l'autorité que l'on attendait de lui pour assurer la succession de M. Strauss à Munich.

HENRI DE BRESSON

□ **TURKMÉNISTAN : l'ex-secrétaire d'État américain Alexander Haig, agent commercial.** – Le président turkmène, Sapurmurad Niazov, s'est assuré les services de l'ancien secrétaire d'État américain Alexander Haig pour attirer, à la tête d'un bureau de conseil, les sociétés américaines dans son pays : M. Niazov *« est déterminé »* à conduire son pays, riche en gaz, vers une économie de marché et a *« accédé à la présidence grâce à un processus électoral »*, a déclaré, mardi 11 mai, M. Haig. M. Niazov a en effet été «élu» il y a un an avec 99,6 % des voix. – *(AFP)*.

هكذا من الأصل

EUROPE

RUSSIE : après la révocation de M. Skokov

M. Eltsine a limogé un autre responsable conservateur

Dans la foulée du limogeage du secrétaire du Conseil de sécurité Iouri Skokov (*le Monde* du 12 mai), *le président Eltsine a signé, mardi* 11 mai, un décret démettant de ses fonctions un autre représentant du «complexe militaro-industriel», le vice-premier ministre en charge de l'industrie, Gueorgui Khija. Si M. Skokov semble s'être écarté lui-même de M. Eltsine à la suite de la tentative de ce dernier de s'octroyer des pouvoirs exceptionnels en mars, *M. Khija semble payer aussi pour* sa gestion de la crise entre Ossètes et Ingouches, ceux-ci l'accusant d'avoir couvert leur déportation par l'armée russe, accompagnée de massacres. Ces limogeages dans l'aile «conservatrice» de l'équipe présidentielle font cependant suite à deux promotions récentes de personnalités du même camp : *MM. Oleg Lobov à l'économie et* Oleg Soskovets à l'industrie et aux transports.

Par ailleurs, le président Eltsine a convoqué une Assemblée constituante pour le 5 juin prochain, formée de deux représentants de chaque République, région ou territoire de la Fédération, ainsi que de représentants du président et des *fractions du Parlement, selon un* communiqué publié, mercredi 12 mai, au lendemain d'une première réunion de responsables locaux à Moscou. Le Parlement prépare un projet de Constitution rival. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : l'afflux de réfugiés

La dernière halte avant l'Allemagne

PLZEN

de notre envoyé spécial

Emir est assis sur un banc dans le parc Kopecky, au centre de Plzen. Il attend depuis la veille et attendra encore jusqu'au week-end : son cousin doit venir le chercher d'Allemagne. *Emir est un Albanais du* Kosovo (Serbie) de vingt-six ans, arrivé en autocar dans la métropole industrielle de Bohême de l'Ouest, comme candidat à l'émigration au pays des miracles, l'Allemagne. Il a *laissé sa femme et son fils au* pays. *«Dès que je pourrai,* dit-il, *je les ferai venir.»*

Son cousin est chauffeur de taxi à Francfort depuis plusieurs années, *«un veinard qui est parti à temps»*. Avec son aide, Emir espère pouvoir obtenir un permis de séjour pour travailler : *«J'étais conducteur de bus, au chômage depuis un an, je pourrais faire la même chose là-bas»,* dit-il en pointant le doigt vers l'ouest. Emir est un des milliers d'Albanais du Kosovo qui, fuyant l'oppression serbe, la misère ou la conscription, se sont retrouvés un petit matin à Plzen. Depuis le début de l'année, c'est un ballet incessant *d'autocars qui déversent leur lot* de «touristes». Pas seulement du Kosovo, mais aussi de Bosnie, via la Croatie.

Tous n'ont pas sa chance : la plupart n'ont personne pour venir les chercher et ils tenteront de passer illégalement la frontière tchéco-allemande. Aussi ont-ils recours à des passeurs, plus ou moins «professionnels», qui les conduiront jusqu'à la ligne magique.

Les passeurs bien organisés – souvent des Yougoslaves installés depuis longtemps en Allemagne, mais aussi des Tchèques, des Allemands ou des Vietnamiens – les lâchent dans la nature quelques kilomètres avant la frontière puis les récupèrent de l'autre côté. Si tout se passe bien. Les gardes-frontières tchèques et allemands appréhendent chaque nuit une bonne centaine d'émigrés clandestins de toute origine (ex-URSS, Roumanie, ex-Yougoslavie, Asie ou Afrique).

Signer un accord

Aussi l'Allemagne, qui a enregistré près de 450 000 demandes d'asile en 1992 et frôle les 50 000 par mois *depuis le début de l'année,* a-t-elle décidé de durcir les procédures d'accueil et de renforcer les contrôles à la frontière. La République tchèque, qui est devenue, avec la Pologne, le principal pays de transit, s'inquiète des conséquences de la nouvelle législation entrant en *vigueur début juillet ; elle n'est* pas du tout prête à accueillir et à prendre en charge le flot de *réfugiés que l'Allemagne renverra.* Bonn, pour sa part, souhaite signer avec Prague un accord sur la réadmission des réfugiés en situation irrégulière en Allemagne ayant auparavant transité par la République tchèque, à l'instar de celui signé avec la Pologne le 7 mai dernier.

Instaurer une véritable frontière

Le ministre tchèque Jan Ruml, qui négocie depuis plusieurs mois avec son homologue allemand Rudolf Seiters, refuse de signer avant d'avoir conclu des accords de réadmission avec ses voisins. Lundi 10 mai, M. Ruml a paraphé à Varsovie un tel accord avec la Pologne, *mais le plus dur reste à faire* : convaincre ses ex-compatriotes slovaques d'instaurer une véritable frontière gardée entre les deux Républiques de l'ancienne Tchécoslovaquie et de signer un accord de réadmission. La plupart des réfugiés en situation irrégulière en Bohême sont tout d'abord au moins passés par la *Slovaquie, voire par la Hongrie* et la Roumanie.

C'est pourquoi Prague avait *proposé aux pays de la* «ligne de front» (Autriche, Hongrie, Pologne, République tchèque, *Slovaquie et Slovénie)* de conclure un accord multilatéral de réadmission, de concerter leurs politiques d'asile et de coordonner le rétablissement de visas pour les ressortissants des principaux pays fournisseurs d'immigrants. Ces propositions avaient été rejetées lors d'une Conférence à Prague *en mars dernier, au grand dam* des Tchèques qui espéraient se présenter unis face aux pays occidentaux, soupçonnés de vouloir *«faire porter le fardeau des émigrés par les nouvelles démocraties centre-européennes»*.

Prague a donc besoin de se mettre d'accord avec Bratislava *pour un contrôle efficace de leur* frontière commune, afin de limiter l'arrivée sur son territoire des futurs candidats à l'exil renvoyés par l'Allemagne. Ce n'est pas seulement une question de moyens financiers nécessaires à la gestion de centres d'hébergement : près de 70 % des Tchèques refusent l'idée d'accueillir *dans leur pays des immigrés.*

MARTIN PLICHTA

□ **GÉORGIE : dix morts dans l'attaque d'un dépôt de munitions russe.** – Dix Géorgiens ont été tués et quatre autres blessés, mardi 11 mai, lors de l'attaque d'un dépôt militaire russe dans l'ouest *de la Géorgie, où le président* Chevarnadzé, qui doit rencontrer vendredi M. Eltsine à Moscou, s'est rendu précipitamment. Un accord non ratifié a été passé entre Moscou et Tbilissi sur le départ, d'ici fin 1995, des quelque 20 000 soldats russes stationnés dans le pays, régulièrement soumis à des attaques de groupes armés. Mais le Parlement géorgien réclame leur *départ inconditionnel* d'Abkhazie, les accusant d'aider les *«séparatistes»* dans ce conflit qui continue a faire des morts presque chaque jour. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : face à une vague d'impopularité

Le gouvernement de M. Major bat en retraite sur la réforme de l'enseignement

Devant la vague d'impopularité qui le menace, et qui est attestée par les résultats des récentes élections locales (*le Monde* du 8 mai), le gouvernement de John Major a manifesté, mardi 11 mai, son souci d'atténuer une partie des critiques dont il est l'objet en accordant d'importantes concessions à propos de la réforme – très *controversée* – de l'éducation.

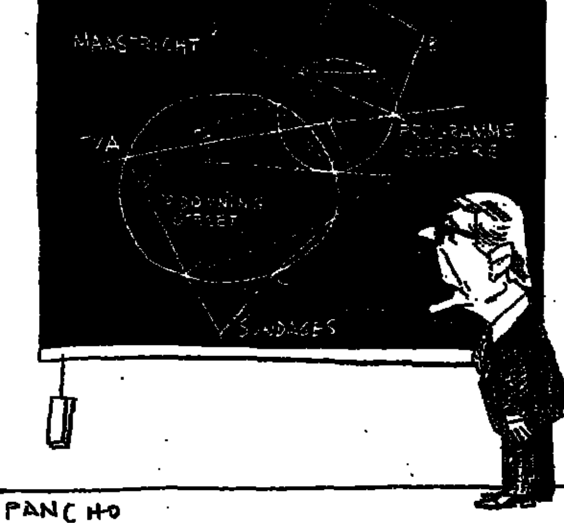
LONDRES

de notre correspondant

La fronde des enseignants britanniques n'est que l'une des expressions d'un malaise politique plus profond, qui mine l'autorité du gouvernement et du premier ministre, et qui – fait nouveau – n'est plus nié : le ministre de l'intérieur, Kenneth Clarke, reconnaît un *«embarras épouvantable»* et celui *du commerce et de l'industrie,* Michael Heseltine, ne se souvient pas d'une *«période plus éprouvante»*.

Les résultats des récentes élections locales, qui représentent la plus grave défaite électorale enre*gistrée par le Parti conservateur* depuis la fin de la seconde guerre mondiale, expliquent cet état d'esprit et le vent de panique qui a soufflé sur Whitehall ces derniers jours.

Se faisant le relais d'une appré*hension exprimée au niveau local,* les parlementaires conservateurs ont multiplié les appels pressants pour obtenir du gouvernement des gestes significatifs destinés à dissiper l'atmosphère de crise qui commençait à s'installer. Soucieux de ne pas apparaître – une fois de plus – comme battant en retraite devant la pression des événements, le premier ministre a résisté aux demandes de remaniement dont l'objet essentiel aurait été de remplacer le chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, devenu le catalyseur *du mécontentement envers le* gouvernement, voire le ministre de l'éducation, John Patten, dont la cote de popularité est tout aussi basse (moins de 19 % d'opinions favorables).



Ce remaniement aura bien lieu, mais plus tard (probablement avant l'été). Dans l'immédiat, le chancelier ne joue pas le rôle de *bouc émissaire. En accordant* mardi des concessions aux enseignants, John Major a donc paré au plus pressé. La révolte déclenchée au sein du système éducatif *(le Monde* du 15 avril) par les propositions de réforme du *«national curriculum»* (le programme scolaire national et obligatoire) était, après les effets de la récession et de la politique économique du gouvernement, l'un des thèmes dominants de la campagne électorale. Elle avait pris une ampleur qu'aucune médiation ne pouvait plus atténuer : les trois principaux syndicats d'enseignants ont fait front commun pour annoncer un boycottage des examens auxquels doivent être soumis, en juin et juillet, les élèves de quatorze ans.

Plus grave pour John Patten, des sondages montrent que les parents approuvent l'opposition du corps enseignant, qui se résume à une triple critique : la systématisation des tests va engendrer une gigantesque bureaucratie ; les enseignants devront faire face à un surcroît de travail administratif au détriment de leur vocation pédagogique ; enfin, le contenu de la réforme n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Des ministres moins «arrogants»

Les concessions annoncées par M. Patten impliquent la reconnaissance *de facto* du bien-fondé de ces critiques puisque, à partir de 1994, les tests obligatoires pour les enfants de sept à quatorze ans seront concentrés sur les trois *matières «fondamentales»* – anglais ou gallois, mathématiques et sciences – les sept autres matières «de base» n'étant plus mentionnées.

Les professeurs pourront, d'autre part, être aidés dans leur tâche par des *examinateurs extérieurs* ; les autres dispositions prévoient un allégement et une simplification des tests, à partir de l'année prochaine. Le gouvernement manifeste ainsi son souci de sauver sa propre «face», ainsi que celle du ministre de l'éducation. Vous avez raison, dit en substance John Patten, mais *à partir de l'année prochaine...* Dans les faits, cela signifie que le boycottage des examens de cette année ne sera probablement pas levé.

Ce compromis paraît donc peu profitable sur le plan politique : il sera difficile à M. Major de convaincre l'opinion qu'il ne s'est pas livré à une nouvelle volte-face, même si celle-ci tient compte (partiellement) des souhaits de toute une profession et du corps électoral. Les services du 10 Downing Street *ont fait savoir que M. Major* a demandé à ses ministres de supprimer dans leurs propos *«toute trace d'arrogance»*, et d'adopter *«un ton plus humble»*, lui-même se déclarant prêt à *«écouter et apprendre»* après la leçon dispensée par l'électorat. *Difficile, apparemment,* d'être plus conciliant. On reconnaît, de source officieuse, que les déclarations péremptoires à propos de la fin *«officielle»* de la récession ont constitué une erreur psychologique et tactique au moment où les électeurs se rendaient aux urnes.

En affirmant, à la veille du scrutin, qu'il *«ne regrette rien»* des rigueurs de sa politique, M. Lamont n'a probablement pas rendu un grand service à son parti. Or, les ennuis de *M. Major* – au premier rang desquels le vote lié à la ratification du traité de Maastricht – sont loin d'être terminés.

La défaite de Newbury a ramené la majorité du premier ministre à la Chambre des communes à dix-neuf voix et, lundi soir, la très impopulaire disposition législative tendant à assujettir la consommation d'énergie domestique (notamment le fioul) à la TVA a été approuvée avec une majorité de dix voix. Ce qui n'est pas très bon signe pour l'avenir. [illegible]

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

En raison de la situation de la minorité russe

Moscou demande au Conseil de l'Europe de surseoir à l'adhésion de l'Estonie

Dans une lettre adressée la semaine dernière à Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, a souhaité que l'organisation diffère l'adhésion de l'Estonie, prévue pour vendredi 14 mai, en raison de la situation de la minorité russe dans cet Etat.

STRASBOURG

de notre correspondant

Il y a un an, M. Kozyrev, présentant la demande d'adhésion de son propre pays au Conseil de l'Europe, avait soulevé la question des droits civiques en Estonie. Aujourd'hui, il affirme dans sa lettre à M[me] Lalumière que *«des centaines de milliers de gens sont toujours privés de citoyenneté»* dans la République balte.

«L'admission de l'Estonie au club des Etats vraiment démocratiques pourrait être interprétée, poursuit-il, *comme une sorte de légitimation internationale de l'oppression de la population non indigène et en particulier de celle d'expression russe.»* Et de conclure : *«Il ne serait pas convenable que les milieux conservateurs chauvins d'Estonie puissent en profiter.»*

La démarche russe est néanmoins peu susceptible d'infléchir la position de l'assemblée parlementaire des «vingt-six» (1). Une large majorité est favorable à une adhésion rapide, bien qu'elle considère la question des minorités comme *«l'un des principaux problèmes»*. Selon le rapport recommandant l'entrée de l'Estonie au Conseil, 38 % de la population sont d'origine «étrangère» (dont 30,3 % de Russes, 3,1 % d'Ukrainiens et 1,8 % de Biélorusses), ces communautés représentant la majorité dans la *capitale estonienne, et jusqu'à* 95 % des habitants dans certaines villes industrielles du nord-est du pays.

L'assemblée semble toutefois se satisfaire de ce que les minorités jouissent du droit de vote pour les élections locales et de la promesse des autorités de Tallin de leur offrir la citoyenneté estonienne dans un délai de trois ans.

Le Conseil de l'Europe devrait donc s'agrandir dès cette semaine de l'Estonie, après la Lituanie et la Slovénie. C'est le résultat de la politique d'élargissement rapide menée après l'implosion du bloc *communiste par l'institution* européenne, soucieuse de s'affirmer comme l'une des pièces maîtresses de la *«nouvelle architecture de l'Europe»*.

Une prudence nouvelle

Aujourd'hui, la crise yougoslave et les déconvenues enregistrées ces derniers mois conduisent cependant les responsables *européens à faire* preuve de plus de prudence. La Tchécoslovaquie, avant de se scinder en deux, avait adhéré à l'organisation de Strasbourg. Maintenant, la candidature de la Slovaquie se heurte à un sérieux obstacle en *raison de la situation de la* minorité hongroise dans ce pays.

Après l'euphorie suscitée par la résistance des pays baltes à l'ex-URSS, les instances européennes ont pris leurs distances à l'égard de la Lettonie, à laquelle il est *reproché son attitude* à l'égard des Russes installés sur son territoire.

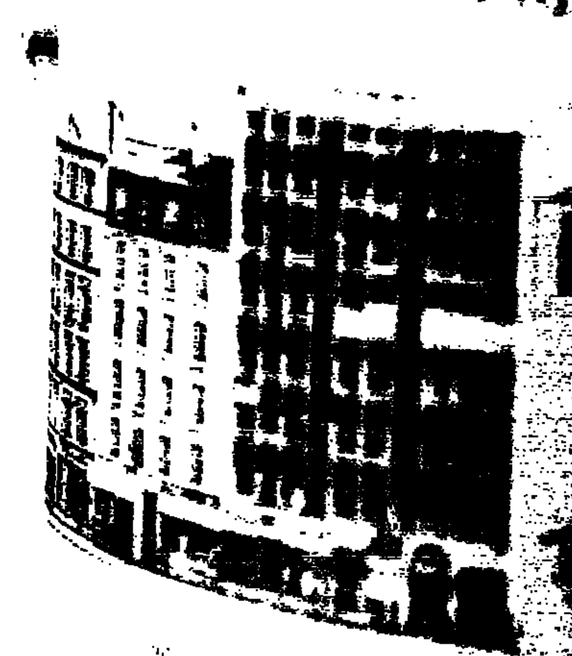
Les demandes d'adhésion de la Russie et de l'Ukraine, accueillies avec enthousiasme, commencent aussi à soulever des réserves non négligeables. On s'efforce à présent de vérifier l'instauration de véritables régimes démocratiques et le sort réservé aux minorités, notamment en Russie (Tchétchènes, Tatars...).

La récente visite de M[me] Lalumière en Biélorussie, qui a fait acte de candidature en avril dernier, est *significative de cette* prudence nouvelle. A Minsk, le secrétaire général a souligné *«l'ampleur de la tâche»* à accomplir par la nouvelle République, *«encore trop hésitante sur les choix»* devant la conduire à la démocratie.

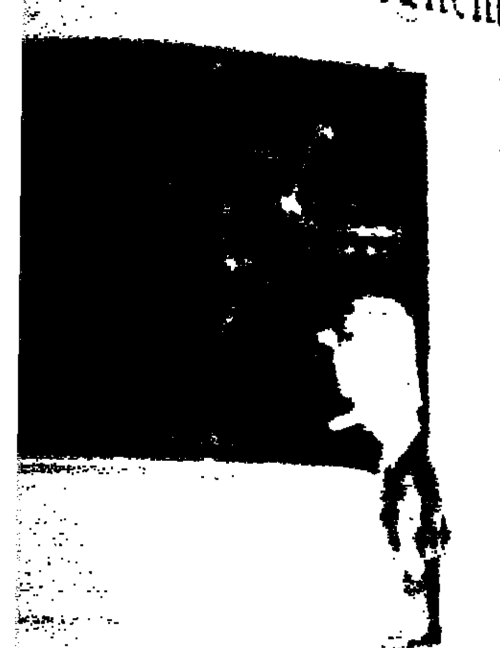
MARCEL SCOTTO

(1) Les pays d'Europe occidentale, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie.

□ **LITUANIE : admission au Conseil de l'Europe.** – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a voté sans surprise à l'unanimité, mardi 11 mai, en faveur de l'admission, comme membre à part entière, de la Lituanie, premier pays issu de l'ex-URSS à entrer dans l'organisation. – *(AFP.)*







AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après le meurtre de Chris Hani

L'extrême droite se préparait à assassiner le président du Parti communiste

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Prés d'un mois après l'assassinat de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), le quotidien *The Star*, publié à Johannesburg, a affirmé, mardi 11 mai, que le président du même parti, Joe Slovo, devait, lui aussi, être la cible de l'extrême droite. Selon *The Star*, M. Slovo, qui est également membre de la plus haute instance exécutive du Congrès national africain (ANC), devait être assassiné par un tueur, armé d'un fusil à lunette, embusqué dans un immeuble voisin de son domicile. Quatre hommes – trois Sud-Africains et un immigré hongrois – seraient impliqués dans les préparatifs du complot qui aurait dû aboutir entre le 15 et le 21 mai.

La police, informée de l'opération la semaine dernière, a confirmé les informations données par le quotidien, indiquant qu'elle recherchait activement plusieurs suspects.

Joe Slovo est sans doute le responsable communiste le plus haï des nostalgiques de l'apartheid. Membre du SACP depuis 1942, adhérent de l'ANC dès les années 50, cet ancien avocat blanc de soixante-sept ans s'était exilé en 1963, alors que la police emprisonnait tous les responsables du mouvement noir interdit. Fondateur et chef d'état-major d'*Umkhonto we Sizwe* (la lance de la nation, branche armée de l'ANC), secrétaire général du SACP, il a été la cible de plusieurs attentats menés dans les années 80 par les services secrets sud-africains. Son épouse, Ruth First, a été tuée en 1982, à Maputo au Mozambique, par l'explosion d'un colis piégé.

M. Slovo, qui vivait en exil à Lusaka, en Zambie, n'est revenu en Afrique du Sud qu'en 1990, quelques mois après la libération de Nelson Mandela. Fin politique, il s'est révélé, contrairement à la réputation de «dur» que lui avaient forgée ses adversaires, l'un des plus ardents partisans d'un règlement négocié avec le pouvoir en place, défendant, notamment, l'idée d'un partage temporaire du pouvoir entre Blancs et Noirs.

Ce rôle de modérateur – auquel plusieurs ministres ont rendu hommage – n'a visiblement pas convaincu l'extrême droite, pour qui le président du Parti communiste reste l'ennemi numéro un. Après le meurtre de Chris Hani, la police avait retrouvé chez son assassin présumé une liste de personnalités où il figurait en seconde position, dernière Nelson Mandela.

Lors d'une conférence de presse tenue mardi, à Johannesburg, M. Slovo s'est dit convaincu que ceux qui en voulaient à sa vie appartenaient au cercle de ceux qui étaient impliqués dans l'assassinat de Chris Hani. *«Alors que les négociations sont en bonne voie, il s'agit de leur part d'une réaction de désespoir»*, a-t-il ajouté.

G. M.

□ **Saisie de munitions destinée au Transkei.** – La police sud-africaine a saisi, la semaine dernière, pour près de 1 million de rands (1,8 million de francs) de munitions namibiennes en route pour le homeland «indépendant» du Transkei. Ces munitions (sept cent mille cartouches), vendues initialement par l'armée namibienne, auraient été achetées dans un magasin de Windhoek par le gouvernement du Transkei, accusé par les autorités sud-africaines d'abriter des «terroristes» noirs. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : trois extrémistes musulmans condamnés à mort par contumace.** – Pour avoir attaqué, le 15 septembre dernier, le Centre de détection et de contrôle de l'armée, à Ouargla, dans le but de s'emparer des armes qui s'y trouvaient, trois intégristes musulmans armés ont été condamnés à mort par contumace dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 mai par un tribunal militaire. Deux autres inculpés, dont un sergent de l'armée, ont été condamnés à la prison à perpétuité. – *(AFP.)*

ANGOLA

Reprise des pourparlers à Abidjan malgré la poursuite des combats

Les combats font rage entre les troupes gouvernementales et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dans la province de Lunda-Norte (nord-est), abritant les champs diamantifères, alors que les pourparlers de paix devaient reprendre, mercredi 12 mai, à Abidjan, après une semaine d'interruption. Les deux parties s'étaient séparées, mercredi dernier, sur un constat de désaccord, l'UNITA refusant de se retirer des villes qu'elle contrôle.

Par ailleurs, un diplomate de carrière brésilien, Sergio Valle de Mello, a été nommé par Boutros Boutros-Ghali pour succéder à Margaret Anstee comme représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Angola, à la fin du mois. M[me] Anstee, âgée de soixante-sept ans, qui préside les pourparlers d'Abidjan, avait été successivement critiquée par le gouvernement et l'UNITA. Jusqu'à présent, M. Boutros-Ghali était resté sourd aux demandes réitérées de M. Savimbi, qui exigeait le remplacement de M[me] Anstee.

Par ailleurs, la capitale angolaise, Luanda, est frappée par la plus grave épidémie de choléra des vingt dernières années. Quelque 1 200 personnes sont hospitalisées chaque semaine. – *(AFP, AP, UPI.)*

OUGANDA

Restauration de la royauté au Bouganda

La puissante ethnie ougandaise des Bagandas retrouvera son trône le 24 juillet, lors du couronnement du prince Ronald Mutebi, dont le père avait été contraint à l'exil en 1966 par l'ancien président Milton Obote. Sir Edward Mutesa II, le père du futur roi, avait dû quitter son pays pour la Grande-Bretagne après une lutte pour le pouvoir entre le gouvernement central et le royaume de Bouganda. Mort en exil à Londres en 1969, son corps avait été rapatrié en Ouganda par le dictateur Idi Amin Dada en 1973.

Au pouvoir depuis 1986, l'actuel président Yoweri Museveni était soumis à de fortes pressions pour autoriser la restauration de la monarchie dans le Bouganda, région la plus peuplée du pays. Les Bagandas, dont le nombre est estimé à 5 millions – sur une population totale d'environ 16 millions d'habitants, – considèrent la monarchie comme un élément fondamental de leur héritage culturel.

Le gouvernement de M. Museveni a également ordonné la restitution de toutes les propriétés de la monarchie nationalisées par le régime du président Obote. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : en dépit d'un net recul

Le Parti socialiste conserverait la majorité absolue à l'Assemblée nationale

Le Parti socialiste (PS) du président Abdou Diouf devrait conserver la majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec 70 députés sur 120, selon les premiers résultats des élections législatives organisées dimanche 9 mai. Le Parti démocratique sénégalais (PDS), principale formation de l'opposition dirigée par M. Abdoulaye Wade, obtiendrait 40 sièges. L'Assemblée nationale sortante était composée de 103 députés PS et 17 PDS.

Les quatre autres formations ou coalitions de partis qui présentaient des candidats se partageraient les dix sièges restant. Le taux de participation serait de 40 %. Il avait été de 51,46 %, lors de l'élection présidentielle, le 21 février.

La Commission nationale de recensement des votes dispose d'un délai de cinq jours, jusqu'au vendredi 14 mai, pour proclamer les résultats provisoires, qui devront être ensuite officialisés par le Conseil constitutionnel. Le faible taux de participation confirme le peu d'intérêt manifesté par les Sénégalais pendant les trois semaines de la campagne électorale. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Yémen : la misère des rapatriés d'Arabie saoudite

Abandonnés à leur sort, ces laissés-pour-compte de la guerre du Golfe voient leur seule chance de salut dans un retour dans le pays voisin

BAJIL

de notre envoyée spéciale

Coincées entre une cimenterie qui crache ses fumées et l'extrémité de la ville poussiéreuse de Bajil, proche de la mer Rouge, des huttes de chaume ou de simples bâches mal arrimées aux arbustes rachitiques abritent dans le dénuement le plus total quelque cinq cents familles yéménites revenues d'Arabie Saoudite. Près de trois ans après le début de la crise du Golfe, le Yémen n'en finit pas de payer les conséquences de son attitude, jugée alors pro-irakienne, et deux cent cinquante mille Yéménites sur les quelque sept cent cinquante mille qui ont dû quitter le royaume saoudien croupissent toujours dans des camps de fortune, oubliés de tous ou presque.

Sous une chaleur écrasante, sans eau ni électricité, ils attendent, Dieu seul sait quoi, sans bien comprendre ce qui leur est arrivé. Abou Bakr a trente-cinq ans – dont vingt-trois à La Mecque, où il était chauffeur à la Banque islamique pour le développement – et il raconte : *«A l'annonce des mesures saoudiennes»* (nécessité d'avoir un «sponsor» saoudien et de posséder un visa d'entrée, formalités dont les Yéménites étaient dispensés jusqu'en septembre 1990), *notre gouvernement nous a dit : venez, on vous donnera de la terre, une maison, de l'argent. Nous sommes venus puisqu'il y allait, disait le gouvernement, de l'honneur de notre pays, mais nous n'avons rien eu et personne ne s'occupe de nous. Au début, nous avons commencé à vendre nos meubles, la télévision, puis tout ce que nous possédions, mais depuis longtemps il ne nous reste plus rien.»*

Des dizaines d'enfants à la tête boursouflée de piqûres de mouches traînent dans ce terrain vague où les ordures s'entassent. Ici, il n'y a rien à faire et c'est au marché du mercredi que les hommes, en s'employant comme portefaix, gagnent les quelques ryals qui leur permettent de survivre. Regrettent-ils ce départ précipité? *«Nous avons été victimes des gouvernements saoudien et yéménite»*, confie Abou Bakr. *«Nous n'avions rien à faire dans cette guerre. Pourquoi nous ont-ils mêlés à ce problème?»* Seraient-il prêts à retourner en Arabie saoudite pour peu que l'autorisation leur en soit donnée? *«Nous devons garder notre dignité*, affirme-t-il, *mais les enfants nous pressent de faire n'importe quoi, y compris de retourner. C'est la honte, mais nous devrons le faire pour eux.»*

«Nous sommes fiers de Saddam»

A Hodeida, c'est sur des kilomètres que s'étale le bidonville des rapatriés qui ont construit, en vendant leurs biens, des masures de tôle ondulée, sur un désert jadis vierge, mais que leur contestent aujourd'hui d'avides propriétaires. La rue principale du quartier a été baptisée «Saddam» et les photos du leader irakien tapissent nombre de murs ou de maisons.

«Nous sommes fiers de Saddam, affirme Ali Ayyache, ancien porteur à Djeddah. *Nous avons baptisé notre quartier de son nom comme pour prendre une revanche sur l'Arabie saoudite, qui a jeté les Yéménites dehors»*. Ici aussi, nul n'a rien vu venir de la part du gouvernement yéménite, et les espoirs de trouver des embauches dans les usines environnantes se sont vite évanouis, dans un pays où le chômage est déjà estimé officiellement à plus de 20 % de la population active.

«On vivait mieux là-bas»

Le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a bien, avec l'aide de la Banque mondiale, un projet de réinstallation d'une partie de ces rapatriés sur des terres agricoles, mais l'affaire traîne pour des problèmes de terrain que des chefs tribaux disputent au gouvernement, peu pressé de trancher en faveur d'une population, en définitive gênante. Ces laissés-pour-compte qui, contrairement à la majorité des rapatriés, n'ont pas réussi à se réinsérer dans leurs villages ou familles, n'intéressent personne, à l'exception toutefois des islamistes qui leur viennent un peu en aide et en faveur desquels ils ont d'ailleurs massivement voté lors des élections législatives du 27 avril.

Leur nombre pourrait, certes, à terme, constituer une bombe à retardement et le gouvernement évoque de temps en temps leur sort; mais, pour un Etat qui n'arrive pas même à payer régulièrement ses fonctionnaires, ils ne sont pas la priorité. *«Nous avons tous versé un jour de salaire en leur faveur*, affirme d'ailleurs, amer, un ingénieur, *mais l'argent ne leur est jamais parvenu.»* Les aides d'urgence de l'ONU, délivrées lors de leur retour massif, ne sont plus qu'un lointain souvenir, et «réfugiés» dans leur propre pays, ils ne bénéficient pas, comme les Somaliens, installés au sud du pays, de la sollicitude du HCR (Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU), ou des organismes humanitaires internationaux.

Alors, malgré l'amertume à l'égard de l'Arabie saoudite, nombre de ces rapatriés continuent de voir dans le royaume voisin leur seule chance de salut. Représentant au minimum plusieurs centaines de dollars, les salaires de Djeddah, Ryad ou La Mecque, sont bien supérieurs à ceux qu'ils pourraient espérer ici. Comme l'avoue discrètement l'un d'eux, *«on vivait mieux là-bas; on avait du travail, de l'argent et, même, on pouvait économiser un peu»*. Pour ces familles, comme pour le Yémen tout entier, c'est du côté saoudien que se trouve la sortie du tunnel; mais à quel prix, c'est là tout le problème.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **IRAN : du pavot dans les jardins du mausolée de l'imam Khomeiny.** – Le journal *Kayhan* a rapporté, mardi 11 mai, que les forces de l'ordre iraniennes avaient dû intervenir pour arracher des pavots, plantés par les services de la municipalité de Téhéran, dans les jardins de l'enceinte du mausolée de l'imam Khomeiny, au sud de la capitale. Selon le journal, la mairie de l'arrondissement de Téhéran avait distribué parmi la population ainsi que dans l'administration des «pots de pavot». Une enquête a été ouverte à ce sujet. – *(AFP.)*

ASIE

Népal : le désenchantement...

Trois ans après l'abolition de la monarchie absolue, la démocratie marque le pas dans le royaume himalayen

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Il a tenu bon, le pesant mât érigé comme d'ordinaire à Bakhtapur, cité historique de la vallée de Katmandou, lors du récent jour de l'an népalais. Se fût-il abattu sur la foule éméchée – cela s'est vu par le passé à l'occasion de *bisket* – que l'on eût pu prévoir, sans recours aux astrologues, une mauvaise année. Quoi qu'il en soit, nombre de Népalais ont accueilli avec un sentiment mêlé cet an 2 050 de l'ère Bikram.

Trois ans plus tôt, le roi Birendra dissolvait l'Assemblée élue selon le système du *panchayat* (sans parti) et acceptait un gouvernement d'unité nationale pour résoudre la plus grave crise qu'eût connu le pays en quarante ans, et sauver, de justesse, sa dynastie. Mais comme le multipartisme semblait beau sous la monarchie absolue ! Consacrée par les élections du *12 mai 1991*, la démocratie n'est certes pas remise en cause – encore qu'un confrère népalais la juge *« un luxe pour un pays largement illettré, et à qui l'on a fait miroiter de trop grandes espérances »*. Mais le désenchantement baigne le nouveau régime, au point que, selon un ex-activiste de la révolution de 1990, *« le roi devient de plus en plus populaire. »* Et Krishna Bhattarai, soixante-neuf ans, président du Congrès, le parti majoritaire, et ex-premier ministre de l'Unité nationale (1990-1991), nous déclare avec sa gouaille ordinaire : *« Quel plaisir ce doit être d'être un monarque constitutionnel ! »*

Sept factions communistes

Quoi d'étonnant, dès lors, si le premier ministre, G. P. Koirala (soixante-huit ans, dont treize passés en prison et dix en exil en Inde) concentre sur lui les critiques – dégradation de l'ordre public et cherté de la vie étant les plus fréquentes. Ses censeurs abondent dans son propre parti. Si M. Bhattarai a, en apparence, fait la paix avec celui qui lui a succédé en mai 1991 (1), il n'en va pas de même de G. M. Sing, le vieux *« chef suprême »* de la formation social-démocrate, déclinant mais toujours influent. Pour lui, M. Koirala a *« trahi »* le Congrès, en ce qu'il ne suit pas la ligne de ses instances dirigeantes, plus à gauche que lui, et en nommant partout des hommes à lui. Il lui reproche, en outre, *« népotisme »* et *« corruption »*.

Le premier ministre, lui, nous assure : *« Le parti est désormais derrière moi. »* De fait, il jouit du soutien de 80 des 110 députés congressistes (2). Considérant la nette victoire aux élections locales de mai 1992 à laquelle M. Koirala a conduit le parti, ses chefs lui ont, bon gré mal gré, accordé leur appui. Ils n'en ont pas moins enjoint à cet anticommuniste farouche de suivre une politique plus conciliante envers son principal adversaire : le parti marxiste-léniniste unifié (PCN-UML), fort de 69 députés.

Madan Bhandari – un brahmane peu expansif de quarante-six ans, qui a surgi à la tête de l'UML *après des lustres de clandestinité* – se veut rassurant : *« Nous avons toujours pratiqué l'opposition constructive envers M. Koirala*, nous assure-t-il. *Si un autre gouvernement survient, nous coopérerons aussi avec lui. »* C'est donner là une image idyllique ! En fait, la plus importante des sept factions communistes du Népal hésite. Lors de son récent congrès, l'UML a choisi la démocratie pluraliste, la monarchie constitutionnelle, une *« économie mixte »* faisant place aux investisseurs privés, étrangers notamment (3). M. Bhandari, dont la formation est puissante à Katmandou, n'entend pas pour autant laisser le Congrès gouverner paisiblement.

Aussi voit-on souvent l'UML se joindre aux nombreux appels à la grève générale lancés par les marxistes les plus durs, se contentant de se dissocier des violences qui, souvent, les émaillent. Mais au Singha Durbar – palais des anciens premiers ministres Rana, où, dans une salle ornée de dragons grimaçants, siège le Parlement, – les fidèles de M. Bhandari jouent le jeu démocratique, bruyamment. *« Ils ont leurs durs*, dit M. Koirala, *mais, en majorité, ils sont devenus libéraux. »* Cette bénignité est, elle aussi, tactique : M. Koirala doit, en effet, résoudre en douceur une affaire pour laquelle les marxistes le harcèlent : les concessions excessives qu'il a faites à l'Inde, fin 1991, à propos du barrage de Tanakpur, dans le sud-ouest du pays.

« Tempête dans une tasse de thé ! », nous dit le chef du gouvernement. Seuls quelques acres de terre népalaise ont, en effet, été cédés, pour aider le pays voisin à compléter une installation sur la Mahakali. Était-ce là le prix à payer pour rassurer l'Inde après la crise qui, en 1989, avait conduit à un blocus du Népal et, dans la foulée, à la révolution ? Dans un pays où, quoi qu'il en soit, le nationalisme, à droite et à gauche, est à fleur de peau, la moindre concession au voisin méridional est jugée intolérable. Or le Congrès, né dans la mouvance de son homonyme indien, est soupçonné de pactiser avec un ennemi historique que nombre de Népalais affectent de ne tolérer que pour des raisons géopolitiques ou économiques.

M. Koirala a d'abord tenté, à sa façon brutale, de passer en force. Il a soutenu qu'il s'agissait non pas d'un *« traité »* appelant ratification par les deux tiers du Parlement, mais d'un *« accord »*. Pourtant, l'agitation de l'UML a trouvé des relais jusqu'au Congrès. La Cour suprême, enfin consultée, a enjoint au gouvernement de soumettre le cas au Parlement – sans préciser à quelle majorité. Et le premier ministre a été prié par son parti de trouver un accommodement.

Aussi, en avril, une commission mixte a-t-elle été instituée sous l'égide du président de la Chambre, D. N. Dhoungana. Elle va tenter d'échafauder une conciliation. M. Koirala, à l'entêtement légendaire, nous a pourtant assuré que l'accord de Tanakpur devrait être entériné à la majorité simple – une opinion que ne partage certes pas M. Bhandari ! Tout au plus le premier ministre se voit-il, ainsi, accorder le temps de renégocier avec l'Inde. Dès lors, la rue pourrait bien redevenir la proie de violences en juillet, à Katmandou, lorsque le Parlement sera saisi. Se jouera alors le destin d'un gouvernement qui avait déjà dû faire tirer, le 6 avril 1992, jour anniversaire de la révolution, sur une foule de communistes qui pillaient un édifice public de la capitale.

La situation pourrait-elle un jour aboutir au retour des *« panchayats »*, comme on désigne ces hommes qui ont naguère servi la *monarchie absolue* et qui se dénomment, aujourd'hui, *« démocrates »*, du nom de leur Parti national démocratique (RPP) ? Un de leurs élus, Pashupati Shumsher Rana – un francophone qui fut ministre des affaires étrangères à la fin de la monarchie – n'exclut rien. Mais, dit-il, *« pas question de revenir en arrière. Si je deviens premier ministre, le pluripartisme sera mon objectif. Tout au plus le palais doit-il demeurer un recours en cas de commotion nationale »*. Comme beaucoup ici, M. Rana voit en M. Koirala *« un démocrate, travailleur, sincère »*, qui a géré le pays *« le moins mal possible dans une situation difficile »*. Il ajoute pourtant que le premier ministre est *« maladroit, manichéen, très mal entouré et sans vision »*.

« Le premier mendiant du pays »

« Un de nos proverbes dit : « Un estomac vide est l'outre du diable ». De fait, la pauvreté est la source de tous nos maux, note M. Koirala. *C'est elle qui agite la rue, qui explique notre démographie exubérante (4). C'est pourquoi, après notre politique d'ouverture et de libéralisation, nous attendions des pays riches un soutien supérieur à ce qu'ils accordaient à la monarchie absolue. »* Ce grand et sec brahmane se montre, ainsi, conforme à une image qu'il accepte en privé, de donner de lui-même : *« Je suis le premier mendiant de ce pays. »*

Dépendant de l'aide étrangère pour les deux tiers de son budget de développement, le Népal – un des pays les plus pauvres du *monde, avec ses 170 dollars* annuels par tête et sa population aux trois quarts rurale – n'a pas les moyens de faire dans la finesse. Avec pour toute ressource en devises un tourisme en légère croissance (335 000 visiteurs en 1992), une industrie du tapis très critiquée pour employer des enfants et pour ses nuisances écologiques, et les envois de fonds de ses millions d'expatriés (3, 5, 8 ? – en Inde pour la plupart), le Népal est à la limite de la viabilité, tenu à bout de bras par le FMI, la Banque mondiale, etc. Ces instances, pourtant, ne lui épargnent pas les erreurs. Capitale d'un pays au potentiel hydroélectrique majeur, Katmandou est ainsi privée de courant plusieurs heures par jour : son prochain barrage, Arun-III, n'a pas été programmé à temps ! Les bailleurs n'en viennent pas moins d'imposer au Népal une hausse des tarifs d'électricité, qui vient aggraver une inflation dépassant déjà 20 %.

Comme si ces maux ne suffisaient pas, le pays voit débarquer, depuis 1991, une masse de réfugiés du Bhoutan, petit royaume qui, à sa façon silencieuse, a entrepris le « nettoyage ethnique » de sa minorité d'origine népalaise. Installés dans le Teraï, les nouveaux venus sont certes pris en charge par les Nations unies ; mais ils exercent en cette région déjà surpeuplée une pression sociale en passe de devenir critique.

« Le Népal va mal, j'ai le cœur gros. Pourtant je n'accepte pas le désenchantement, nous dit K. M. Dixit, directeur du bimestriel *Himal. Déjà, dans le climat libéré d'après l'absolutisme, fleurissent les initiatives : associations de développement, travaux de haut niveau sur la problématique nationale – comme cette détérioration de l'environnement qui fait de Katmandou, naguère remarquable cité historique dans son écrin rural, une horrible ville du tiers-monde.*

» Nous allons au-devant de problèmes pis encore. Le plus grave sans doute est une augmentation des clivages ethniques dans ce pays qui est une mosaïque humaine. Mais cela présage aussi l'arrivée de talents : les communautés qui ont toujours dominé le Népal – les brahmanes, les chetris, [ancienne caste des guerriers et des nobles] *et les Newars* [habitants originels de la vallée de Katmandou] – *vont devoir compter avec ces nouveaux venus que sont les Sherpas, Limbus, Gurungs, Magars, Manangis, et même les Tamangs, à présent si méprisés. Enfin, notre entrée dans le chœur des nations nous offre aussi des opportunités : Katmandou est ainsi devenue le siège du SAARC* [association économique des pays d'Asie du Sud] *et d'instances régionales de l'ONU. En dépit de tout, je garde confiance. »*

JEAN-PIERRE CLERC

(1) M. Bhattarai avait été battu aux législatives, à Katmandou, par M. Bhandari, chef du parti communiste UML.

(2) Sur un total de 205 députés.

(3) Longtemps prochinoise, l'UML annonce aussi, désormais, ne plus jouer la carte de Pékin, consciente que nul ne peut arriver au pouvoir au Népal s'il heurte l'Inde de front.

(4) Le Népal a 18 millions d'habitants. Sa population augmente de 2,7 %, soit *de près de 300 000 personnes, par an.*

En plus des Mirage 2000-5 et des frégates

Taïwan aurait présenté à la France une liste d'achat d'armes de 100 milliards de francs

Selon la lettre hebdomadaire *TTU*, qui diffuse des informations stratégiques souvent puisées à très bonne source, Taïwan a présenté à la France une liste d'achat d'armements évaluée à quelque 100 milliards de francs. Ce total n'inclut ni le marché, déjà conclu l'an dernier, sur l'acquisition de soixante Mirage 2000-5, avec leurs armements, estimé à 30 milliards, ni une éventuelle seconde série de Mirage, dont la commande est envisagée. Outre les Mirage 2000-5, Taïwan a acheté en 1991 en France six frégates de la classe *la Fayette*, qui seront livrées non armées et qui devraient coûter 14 milliards.

TTU (très très urgent, dans le langage militaire) précise que l'armée de terre taïwanaise est intéressée par l'achat, à la Société des matériels spéciaux (SMS) contrôlée par GIAT Industries, d'un millier de véhicules de l'avant blindés (VAB) dans une version améliorée par rapport au modèle en service dans l'armée française, de canons de 105 mm et du système de transmissions automatiques RITA. De son côté, la marine souhaite commander six sous-marins de chasse – de la classe *Agosta* – à propulsion diesel-électrique.

Sous l'autorité du premier ministre, les ministères de la défense et des affaires étrangères vont se concerter pour examiner quelle stratégie le nouveau gouvernement devrait suivre pour les échanges avec Taïpeh dans la perspective d'un dialogue renoué, d'autre part, avec Pékin (*le Monde* daté 9-10 mai). Selon des informations recueillies au ministère de la défense, le principe posé serait que la France honore les contrats déjà signés avec Taïwan et se donne le temps d'examiner d'un œil neuf la perspective ouverte par d'autres commandes. Un haut fonctionnaire a été désigné pour s'enquérir de la position de Pékin, qui avait déjà protesté lors des premiers contrats, sur lesquels le gouvernement français de l'époque s'était montré lui-même fort divisé.

BIBLIOGRAPHIE

Pol Pot, frère ou ennemi numéro un...

POL POT, FRÈRE NUMÉRO UN
de David P. Chandler,
traduit de l'anglais
par Frank Straschitz,
Plon, 348 p., 50 F.

Au moment où les Khmers rouges se lancent à l'assaut du *plan de paix de l'ONU, s'efforçant* de saboter ce qui devait être les premières élections libres au Cambodge, ce livre est le bienvenu. *Aucune biographie – même hagiographique* – n'a vu le jour sur le responsable des années noires qui a tenu, littéralement, entre ses mains la vie des *Cambodgiens*. A la différence de Staline, Kim Il-sung ou Mao Zedong – qui l'a sans doute le plus influencé, – Pol *Pot s'est voulu tellement mystérieux* que, jusqu'à sa chute, rares étaient ceux qui connaissaient son existence, encore moins son vrai *nom de Saloth Sar. Pour ses* camarades du PC khmer, il était « Frère n° 1 ».

L'universitaire américain David Chandler comble ce vide. Décryptant le moindre témoignage disponible, interrogeant ses anciens compagnons ou le plus humble témoin, fouillant dans les « confessions » de la chambre de tortures de *Tuol-Sleng*, il trace le portrait en négatif d'un homme qui ne laisse derrière lui aucun livre, ni *Petit livre rouge* ni *Mein Kampf*.

Si « gentil » et « poli »

Car ce n'est pas le moindre des paradoxes que ce jeune homme timide, fils de paysan riche passé *par la Pagode, dont la cousine* était concubine du roi Monivong, qui a – *mal – étudié* à Paris, dont certains intimes ont été formés *par le PCF en France ou ont suivi* un brillant cursus universitaire, cet enseignant modèle, amateur de Rimbaud et adoré par ses élèves, *charismatique et charmeur, chez* qui aucun de ses interlocuteurs ne dit avoir décelé le monstre, ait voulu éradiquer dans le sang toute *culture dans l'ancien empire* d'Angkor.

David Chandler fait revivre Pol Pot jusqu'en 1991. Il montre – ce livre a été écrit avant la dernière offensive des petits hommes en noir – que sa stratégie n'a guère *changé, bien qu'il soit officielle*ment à la retraite dans un camp proche de la frontière thaïlandaise. Il entend toujours reconquérir le pouvoir, même si, pendant un temps, les méthodes expéditives qu'il affectionne ont été dissimulées sous un emballage plus attrayant.

Idéaliste, nationaliste dévoyé par une paranoïa meurtrière, aveuglé par sa haine des Vietnamiens et sa peur des complots, démiurge qui voulait reconstruire un empire sur les os de ses compatriotes, intellectuel qui croyait pouvoir faire rééduquer les intellectuels *par des paysans ignares*, seul au point de faire tuer ses plus vieux amis et de laisser mourir des membres de sa famille, Pol *Pot constitue une énigme*. Comment cet homme sorti du sérail, si *« gentil »* et *« poli »*, a-t-il pu en arriver là ? A cette question, l'auteur ne fournit que des éléments de réponse, comme un paléontologue qui cherche à reconstituer un *dinosaure* à l'aide de quelques fragments d'os. Mais ils font froid dans le dos.

PATRICE DE BEER

□ **AFGHANISTAN : le Musée de Kaboul incendié lors de combats.** – Des affrontements entre factions afghanes ont fait plusieurs dizaines de morts à Kaboul, mardi 11 mai, provoquant, en outre, un incendie au musée national. Les combats ont à nouveau opposé, selon les observateurs, le clan chiite Wahdat, soutenu par l'Iran, aux sunnites de l'Ittihad, appuyés par l'Arabie saoudite et alliés aux troupes du ministre de la défense Ahmed shah Massoud. L'Ittihad, pourtant, nie avoir participé à ces affrontements. Des officiers du Wahdat ont, par ailleurs, assuré qu'ils avaient pris le ministère de la défense. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU NORD

Le Conseil de sécurité demande à Pyongyang de revenir sur sa décision de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire

Le Conseil de sécurité des Nations unies a formellement demandé, mardi 11 mai, à la Corée du Nord de revenir sans tarder sur sa décision de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et d'autoriser les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le vote a été acquis par treize voix pour et deux abstentions, celles de la *Chine et du Pakistan. Le texte* avait été assoupli pour éviter un veto de Pékin, qui s'oppose à toute mesure coercitive contre son voisin et allié nord-coréen, soupçonné de vouloir se doter de l'arme atomique. Le débat a été le théâtre d'un violent échange d'accusations entre le délégué de Pyongyang et la représentante de Washington. La Corée du Sud s'est félicitée de l'adoption de ce texte, mais le maréchal Kim Il-sung a immédiatement et brutalement réagi : recevant le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, le dirigeant nord-coréen a qualifié la résolution de *« farce » qui « ne sert à rien »*. Toute mesure contre son pays, a-t-il ajouté, entraînerait des *« contre-mesures bien méritées de notre part »*. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Le général Schwarzkopf est hostile à l'intégration des homosexuels dans l'armée

Le général Norman Schwarzkopf, qui commandait les forces alliées pendant la guerre du Golfe, a livré bataille, mardi 11 mai, devant la commission de la défense au Sénat contre l'admission des homosexuels dans l'armée américaine. L'intégration officielle des homosexuels, promise par le candidat Bill Clinton pendant sa campagne électorale, nuirait, selon le général, au moral des troupes et diminuerait la cohésion des forces armées, qui perdraient ainsi de leur efficacité. Le général Schwarzkopf, aujourd'hui à la retraite, s'est refusé à porter un jugement sur les *« gays »*, mais a souligné que la mission principale des militaires n'était pas *« une expérimentation sociale »*. Pour le président Clinton, qui a voulu minimiser ses différends avec l'état-major, *« un homosexuel dans l'armée est avant tout un militaire »* capable, comme les autres, de servir son pays avec dévouement. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ISRAËL

M. Rabin obtient une semaine de sursis pour dénouer la crise gouvernementale

Quelques instants avant l'entrée en vigueur de la démission – présentée dimanche – du ministre de l'intérieur Arié Déri, chef du parti ultra-orthodoxe Shass *(le Monde* du 11 mai), Itzhak Rabin a réussi, mardi 11 mai, à obtenir une semaine supplémentaire de délai *pour sauver son gouvernement*.

M. Déri et le ministre de l'éducation, Shulamit Aloni, chef de file de la formation de gauche Meretz, ont en effet accepté de rester pour le moment au gouvernement sans portefeuille. Le directeur général de la présidence du conseil, Shimon Sheves, a affirmé que, dans la lettre adressée aux quatre ministres du Meretz, M. Rabin s'engage *« à faire un effort pour régler la crise d'ici une semaine »*, et il a précisé que *« si cela s'avérait vain »* le premier ministre *« gouvernerait sans le Shass »* (six députés) – la coalition gouvernementale ne disposerait alors plus de la majorité à la Knesset. D'ici une semaine, a déclaré Mme Aloni, soit M. Rabin *« me propose un poste que je ne puisse pas refuser, soit je deviens ministre de la culture et de la communication, soit le Shass s'en va et je garde le ministère de l'éducation »*. M. Déri pour sa part s'est déclaré sceptique quant à la possibilité de résoudre la crise dans le délai prévu. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

La réforme du code de la nationalité à l'Assemblée nationale

M. Méhaignerie assure que la nouvelle loi donnera « de meilleures chances à l'intégration »

Les députés ont commencé, mardi 11 mai, l'examen en première lecture du projet de loi réformant le code de la nationalité. Après avoir entendu le rapporteur du projet, Pierre Mazeaud (RPR) et le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, les députés ont repoussé par 480 voix contre 90 la motion tendant à opposer la question préalable (qui stipule qu'il n'y a pas lieu de délibérer) défendue par Jean-Pierre Michel (PS). Le PS et le PC ont voté pour, l'UDF et le RPR contre.

Cette première séance a été suspendue alors que les opposants à la réforme se rassemblaient derrière le Palais-Bourbon. Organisée par les partis de gauche et d'extrême gauche et les organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme, cette manifestation n'a rassemblé que cinq cents personnes. Un déploiement disproportionné de forces de l'ordre en rendait l'accès difficile. Les orateurs se sont élevés contre *« une réforme scélérate »* qui *« porte atteinte au droit du sol, ce que seul le gouvernement de Vichy avait osé faire »* et *« renforce l'exclusion des jeunes dont on prétend, par ailleurs, assurer l'intégration »*.

Pierre Mauroy, ancien premier secrétaire du PS, qui tentait de se joindre au rassemblement, a été refoulé par quelques jeunes manifestants qui criaient *« le PS, ça pue »*. Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie, a réussi, lui, à se frayer un chemin pour rejoindre les autres responsables politiques présents comme Jack Ralite, membre du comité central du PCF, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, les députés socialistes Julien Dray et Jean-Pierre Michel, ainsi que les responsables de la Ligue des droits de l'homme, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), de SOS-Racisme, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), et des animateurs de l'appel « Faut pas décoder ».

[redacted]

Il est des édifices juridiques auxquels on ne s'attaque pas sans précautions. Le code de la nationalité est de ceux-là. Instruits par les déboires du gouvernement de Jacques Chirac qui, en 1987, avait reculé devant l'émoi suscité par la remise en cause du principe du droit du sol qu'impliquait la réforme préparée par Albin Chalandon, le rapporteur de la proposition de loi et le garde des sceaux se sont efforcés au cours de la discussion générale de ne pas donner prise à la polémique sans pour autant convaincre leurs contradicteurs.

« Cette réforme n'introduit aucun bouleversement », a assuré à plusieurs reprises M. Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), en s'appuyant sur les conclusions des travaux de la commission présidée par Marceau Long derrière laquelle il a abrité l'essentiel de son argumentation, en particulier à propos du point le plus sensible du texte : la suppression de l'acquisition « automatique » de la nationalité à dix-huit ans pour les jeunes nés en France de parents étrangers, qui devront manifester expressément leur volonté de devenir français.

« Il y a eu, sur ce débat plus polémique que de fond, des débordements qui sont vraiment indécents, a assuré Pierre Mazeaud. *Le texte qui vous est proposé retient mot pour mot la proposition de la commission Marceau Long. »*

« Un texte de consensus et non de division »

« L'appartenance à la nation ne doit pas être subie mais résulter d'un acte volontaire : la nation n'existant que par le consentement de ceux qui la composent, qu'y a-t-il d'infamant à ce que notre droit positif offre à la volonté d'adhésion la possibilité de s'exprimer ? », s'est demandé le rapporteur, qui s'était inquiété auparavant des certains *« obstacles »* provenant d'Etats étrangers *« qui ne facilitent pas toujours l'intégration »*. *« L'islam joue de plus en plus un rôle spécifique*, avait-il ajouté, *l'islam, avec en particulier la menace fondamentaliste, refuse l'adhésion à notre société. »*

L'intervention du garde des sceaux a montré également la difficulté de l'exercice qui consiste pour la majorité à prouver sa bonne volonté à partir d'un texte, quoi qu'on puisse en dire, plus restrictif. *« En 1986*, a indiqué M. Méhaignerie, *j'admets avoir émis quelques doutes sur l'ardente nécessité de réformer le code de la nationalité, mais le consensus dégagé par la commission Marceau Long m'a conduit à reconsidérer ma position. »*

« Mes convictions me conduisent à affirmer que le texte qui vous est soumis est un texte d'intégration et non d'exclusion, un texte de cohésion sociale faisant appel à la liberté et à la responsabilité, enfin un texte de consensus et non de division », a affirmé le ministre. *« Nous donnerons de meilleures chances à l'intégration en organisant un passage volontaire des jeunes entre 16 et 21 ans à la nationalité française. Nous le ferons aussi en luttant efficacement contre les fraudes à l'immigration »*, a indiqué le ministre, annonçant par la même occasion une série d'amendements à ce texte d'origine parlementaire *(voir ci-dessous)*.

Comme M. Mazeaud, M. Méhaignerie a longuement évoqué la nécessité d'une démarche volontaire pour l'acquisition de la nationalité. *« Croit-on vraiment que l'absence de décision, le silence, l'automaticité de l'accès à la nationalité à 18 ans constituent un facteur de sécurité et d'intégration ? La liberté que l'on exerce soi-même n'est-elle pas supérieure à celle qui s'exerce par procuration ? »*, s'est demandé le ministre.

Le plaidoyer n'a pas convaincu M. Michel (PS, Haute-Saône), qui a tenté d'opposer la question préalable à la proposition de loi : *« Cet argument, apparemment de bon sens, est en réalité pétri d'arrière-pensées et présuppose une conception nouvelle de la nation*, a estimé le député. *On fait référence à une conception libérale de la nation qui devient un marché sur lequel on choisit, par contrat, et selon le moment, sa nationalité. La commission Long a elle-même inscrit ses travaux dans ce cadre. »* M. Michel a mis en regard *« cette conception très réductrice »* avec *génie tout particulier de la nationalité au sens républicain et français du terme qui réside dans le fait que la nation est une expression de souveraineté populaire sur un territoire, à partir d'un mélange de la filiation et de la naissance sur un territoire »*.

M. Michel a également contesté le caractère intégrateur de la demande volontaire de la nationalité. *« Exiger une démarche positive apparaîtra comme une marque de défiance, voire une forme supplémentaire de discrimination »* pour les jeunes et *« renforcera encore leur incertitude existentielle en ajoutant à leurs problèmes celui de l'identité nationale »*, a-t-il dit. *« Est-il logique d'exiger de jeunes nés en France une démarche qui n'est pas exigée d'autres jeunes, sauf à considérer que le fait d'être né de tel père ou de telle mère crée un lien plus fort avec le pays que le fait d'y être né, d'y avoir vécu et d'y avoir été scolarisé ? »*, s'est insurgé le porte-parole socialiste avant de s'en prendre aux sanctions pénales ou administratives à l'encontre des jeunes qui peuvent être opposées à la demande de la nationalité.

« Pourquoi exiger que certains jeunes soient plus blancs que d'autres alors qu'ils connaissent les mêmes incertitudes et les mêmes tentations ? a encore demandé le député de la Haute-Saône. *Au-delà de l'exclusion de la nationalité française, c'est l'exclusion du territoire qui se profile car ceux qui n'auront pas la nationalité française deviendront expulsables. » « Ce qui se règle dans le débat*, a conclu l'orateur socialiste à l'attention de la majorité, *c'est votre problème avec l'extrême droite, c'est au Front national que vous voulez donner des gages, c'est ce que l'Histoire retiendra ! »*

L'attaque en règle de M. Michel, relayée par Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis), a cependant été contré par Ernest Chénière (RPR, Oise) et Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise). Forts de leur écrasante majorité, l'UDF et le RPR ont repoussé sans coup férir cette question préalable.

GILLES PARIS

Cinq amendements gouvernementaux modifient la proposition initiale

Plusieurs amendements déposés par le gouvernement, mardi 11 mai, à l'ouverture du débat sur le code de la nationalité, et défendus par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, modifient sensiblement le texte.

Le plus important remet en cause l'application du double *jus soli* pour les enfants nés en France de parents nés en Algérie avant 1962. Actuellement, ces enfants sont français à leur naissance en vertu de l'article 23 du code de la nationalité. Celui-ci dispose qu'*« est français l'enfant (...) né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né »*. L'Algérie ayant été composée de départements français jusqu'à 1962, cette disposition s'applique aux enfants nés en France après l'indépendance algérienne de parents eux-mêmes nés en Algérie avant le 3 juillet 1962, date de l'indépendance officielle. Un amendement du gouvernement dévoilé mardi par M. Méhaignerie propose de limiter, dans ce cas, l'accès à la nationalité pour les enfants d'Algériens aux cas où *« l'un des parents est installé en France depuis au moins cinq ans »* afin de *« présumer l'existence de liens réels de rattachement à la France, et par là même de combattre la fraude »*.

La *« fraude »* qui semble visée concerne des femmes algériennes nées avant l'indépendance et résidant en Algérie, qui viennent accoucher en France afin de donner la nationalité française à leur enfant mais sans l'intention de s'y fixer. Cet amendement rompt avec la « ligne » de la commission Marceau Long qui avait proposé de ne pas toucher au double *jus soli* de l'article 23. Il pourrait, d'autre part, être contesté sur le plan juridique, puisqu'il tend à établir une différence entre le régime applicable aux parents nés en France métropolitaine et celui qui s'applique aux parents nés en Algérie, à l'époque où ce pays était considéré comme partie intégrante du territoire national.

Un autre amendement annoncé par le garde des sceaux propose de maintenir le droit du gouvernement de s'opposer, par décret, à l'acquisition de la nationalité par le mariage *« pour indignité ou défaut d'assimilation »*, par exemple en cas de polygamie ou de non-connaissance de la langue française. Cette possibilité, ouverte pendant un an aujourd'hui, était remplacée dans la proposition de loi par la possibilité donnée aux parquets de demander à un tribunal de s'opposer à l'acquisition de la nationalité après mariage. Un troisième amendement, déposé par le gouvernement mais non cité par M. Méhaignerie, suggère de soumettre toutes les formes d'acquisition de la nationalité à la condition d'un séjour régulier. Ainsi les étrangers en situation irrégulière ne pourraient-ils plus acquérir la nationalité française par mariage. Dans un sens libéral, un autre amendement gouvernemental prévoit qu'en cas de refus d'enregistrement de leur demande de nationalité par les jeunes étrangers, ces derniers pourront, dès l'âge de seize ans, *« agir en justice sans être représentés par leurs parents »*.

Pour le garde des sceaux, l'exigence d'une manifestation de volonté introduite par la réforme ne doit pas conduire à priver les jeunes concernés de leur droit à la nationalité française, ni par le jeu de l'inertie administrative, ni pas les effets de l'ignorance. Un dernier amendement institue une *« obligation d'information »* dans ce but.

PHILIPPE BERNARD

Plusieurs députés RPR et UDF sont partisans d'un durcissement du texte

La réforme du code de la nationalité n'a pas été évoquée, mardi 11 mai, au cours de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Toutefois, une inquiétude est perceptible parmi les députés, dont certains s'interrogent sur des dispositions qui, selon eux, manquent d'audace.

Relayant le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré, qui souhaite voir *« passer rapidement et en l'état »* la réforme du code *« sans durcissement »*, M. Pons a indiqué que son groupe ne fera *« pas de surenchère »* à l'Assemblée. Connaissant bien l'état d'esprit d'une partie de ses troupes, M. Pons avait déjà eu l'occasion de prendre les devants pour éviter tout excès.

Sur la question de la suspension des prestations familiales aux parents d'enfants délinquants suggérée, notamment, par Pierre Cardo (UDF-PR, Yvelines), le président du groupe RPR avait, très rapidement, pris le contre-pied avant même toute discussion. De même, sur la question de la hausse de la CSG, il s'était prononcé, en privé, pour une augmentation plus forte. Cette technique maximale permet d'amortir le coup.

Des voix discordantes

Afin de ne pas entraver l'action du gouvernement, Pierre Lellouche (RPR, Val d'Oise) a ainsi renoncé à déposer deux amendements sur la réforme du code. M. Lellouche voulait que la loi mette un terme à la possibilité d'attribution de la nationalité française aux enfants de parents étrangers en situation irrégulière et il souhaitait que des mesures soient prises, dans le domaine du regroupement familial, pour stopper le phénomène de la polygamie, contraire au droit français. Bien qu'il réaffirme son attachement au droit du sol, M. Lellouche ne peut méconnaître que le premier de ses deux « amendements » le remet en cause. Il a fait savoir par lettre, notamment au président de son groupe, qu'il les déposera lors de la prochaine discussion du projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers.

A l'UDF également, des voix discordantes se font entendre. Ainsi *le Figaro* du mercredi 12 mai publie dans sa page « Opinions » un texte intitulé « Contresens et malentendu » signé par dix-neuf députés UDF-PR qui jugent insuffisante la réforme du code de la nationalité. Réclamant le recours au référendum, ces députés estiment que l'acquisition de la nationalité pourra se faire *« par simple récépissé, sans aucune vérification de l'assimilation ni geste solennel »*, et soutiennent que les Français pensent – à tort, selon eux – que *« la réforme en cours semble opportune et qu'elle exige probablement davantage d'efforts d'intégration de la part des postulants »*. Ce texte est signé par Philippe de Villiers (Vendée), Alain Griotteray (Val-de-Marne), Francis Delattre (Val-d'Oise), Arthur Paecht (Var), François d'Aubert (Mayenne), Roland Blum (Bouches-du-Rhône), Jean-Louis Beaumont (Val-de-Marne), Daniel Colin (Var), Pierre Micaux (Aube), Alain Mayoud (Rhône), Yann Piat (Var), Claude Gatignol (Manche), Joël Sarlot (Vendée), Hubert Falco (Var), Jean-Luc Preel (Vendée), Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes), Michel Godard (Morbihan) et Jean Roatta (Bouches-du-Rhône), qui a été récemment nommé secrétaire national du PR, chargé de l'immigration.

□ **Dominique Baudis (UDF) : « Cohésion sociale ».** – Dominique Baudis, député (UDF) de Haute-Garonne, président exécutif du CDS, a déclaré, mardi 11 mai sur France-Inter, que la réforme du code de la nationalité *« assure la cohésion sociale »*. *« Il y a un choix qui s'exercera »*, a-t-il dit, grâce à ce projet de loi qui *« respecte la dignité de la personne »*. M. Baudis a affirmé qu'il ne faut *« surtout pas venir mêler des affaires ethniques, raciales ou confessionnelles à ce problème d'appartenance à une communauté nationale qui est pluri-ethnique et pluriculturelle, mais qui doit, néanmoins, conserver sa cohésion »*.

□ **Michel Rocard (PS) : « Extraordinairement dangereuse ».** – Michel Rocard a déclaré, mardi 11 mai, sur France 2, que la réforme du code de la nationalité peut être *« extraordinairement dangereuse »* si elle touche aux fondements de la nationalité. S'inquiétant des réactions des députés de droite, le président de la direction nationale du PS a expliqué qu' *« il y a une majorité, dans cette Assemblée, qui a un centre de gravité beaucoup plus à droite que celui du gouvernement »* et qui, *« en fait, agite ici un symbole »*. Michel Rocard a expliqué qu'il n'est pas hostile au fait de demander aux maires de remettre la Constitution à une personne qui acquiert la nationalité française, *« pour donner à cela un peu de solennité et de chaleur »*, mais que *« s'il s'agit de mettre en cause l'automaticité avec laquelle les enfants nés en France peuvent avoir la nationalité de notre pays, c'est trois cent ans d'histoire effacés, c'est la mise en insécurité, dans le doute, de toutes nos communautés étrangères »*.

□ **Gérard Fuchs (PS) : « Une absurdité qui doit être combattue. »** – Gérard Fuchs, membre du bureau exécutif du PS, ancien président de l'Office national d'immigration, a déclaré, mardi 11 mai, que *« la remise en cause du droit du sol, tel qu'il existe aujourd'hui, est une absurdité qui doit être combattue »*. *« Interdire aux enfants nés en France l'accès à la nationalité avant seize ans ne fera que rendre plus difficile leur intégration, alors qu'il est évident qu'ils ne quitteront jamais notre pays »*, a-t-il affirmé.

□ **Jean-Christophe Cambadélis (PS) : « Les thèmes du Front national ».** – Jean-Christophe Cambadélis, membre de la direction nationale du Parti socialiste, a affirmé, mardi 11 mai, qu' *« après avoir ouvert les portes de Matignon à Jean-Marie Le Pen, M. Balladur entrouvre la porte du code de la nationalité aux thèmes du Front national »*. *« C'est Jean-Yves Le Gallou* [membre du bureau politique du parti d'extrême droite] *qui a formulé ce slogan, en janvier 1987, lors de la présentation du projet Chalandon : « Etre français, ça se mérite »*, a rappelé l'ancien député de Paris.

□ **Le Front national juge la réforme « insuffisante », « nocive » et « scandaleuse ».** – La proposition de loi sur le code de la nationalité nous paraît *« insuffisante et, par certains de ses aspects, nocive et scandaleuse »*, a déclaré, mardi 11 mai, Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front national et président de son groupe au conseil régional d'Ile-de-France. M. Le Gallou a regretté que le texte en discussion n'exclue de la nationalité que les personnes condamnées à plus de six mois de prison pour certains crimes et délits. *« On traite de la même façon l'enfant d'étranger qui respecte les lois et celui qui les méprise »*, a estimé le dirigeant d'extrême droite, pour qui *« ces dispositions reviennent à brader la nationalité et sont indignes de la France et des Français »*.

□ **Djida Tazdaït (Verts) : « Des conséquences gravissimes ».** – Djida Tazdaït, député au Parlement européen, a déclaré, mardi 11 mai, que *« les projets de loi en cours vont, s'ils sont votés, avoir des conséquences gravissimes dans des quartiers déjà précarisés »*. *« Je n'accepterai jamais*, a-t-elle ajouté, *que la discrimination, s'instituant en loi, régisse nos vies et que le gouvernement, en mal de crédibilité, donne en gage à la meute une population déjà en difficulté. »*

Devant les députés socialistes européens à Aix-en-Provence

Michel Rocard et Jacques Delors plaident pour une relance de la construction communautaire

Devant le groupe socialiste du Parlement européen, réuni à Aix-en-Provence, Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, et Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, ont plaidé pour une relance de la construction communautaire. Selon M. Rocard, les socialistes doivent se donner pour objectif la création d'*« une véritable puissance publique européenne »*.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Est-ce l'approche des élections européennes de juin 1994 ? Ou la redécouverte par les socialistes français des vertus de l'opposition critique ? Les députés du groupe du Parti des socialistes européens au Parlement de Strasbourg, réunis depuis le 10 mai à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) pour dresser l'état des lieux de la social-démocratie sur le Vieux Continent, ont en tout cas été « servis ». Eux qui voulaient se donner des raisons d'espérer, face à la crise qui affecte peu ou prou leurs partis respectifs, ils ont entendu, mardi, des discours roboratifs de la part de Michel Rocard et de Jacques Delors. Du diagnostic inquiet à l'appel au sursaut, le message était quasi identique, tout comme était similaire la réaffirmation des valeurs de gauche pour tenter de dénouer la crise actuelle.

Afin de ne pas risquer d'embarrasser les partisans du « oui » au Danemark, quelques jours avant le nouveau référendum sur le traité de Maastricht, M. Delors s'est adressé aux cent quatre-vingts députés à huis clos. Il avait encore en mémoire les accusations d'ingérence qui lui avaient été lancées à la veille du premier référendum danois, en juin 1992.

Le risque du « déclin »

Selon les participants à la réunion, le président de la Commission de Bruxelles a expliqué que si les socialistes et les sociaux-démocrates européens avaient accepté de bâtir l'Europe du marché, il ne s'agissait que d'une première étape, qu'il convient maintenant de dépasser pour s'acheminer vers l'Europe sociale et l'Europe politique.

Il est impératif, a affirmé en substance M. Delors, de ne pas s'en tenir à l'actuelle orientation néolibérale de l'Europe et de s'atteler plus franchement aux problèmes posés par le dumping social et l'enlisement de la charte sociale.

Déterminé à lutter contre cette *« Europe molle »*, le président de la Commission a regretté, à ce sujet, que la Confédération européenne des syndicats ne joue pas suffisamment son rôle. Face aux difficultés que traverse aujourd'hui l'Europe, illustrées notamment par la perte de son influence sur la scène internationale, l'accélération des flux migratoires ou l'érosion de son niveau de vie, M. Delors a assuré que seule une relance de la construction communautaire permettrait d'éviter le *« déclin »*.

Dans un discours plus politique, M. Rocard a repris l'idée d'un dépassement nécessaire de l'Europe libérale. *« L'Europe des socialistes*, a-t-il souligné, *n'est pas l'Europe des libéraux. » « A la différence des conservateurs et des libéraux, notre objectif pour l'Europe n'est pas la dérégulation, mais, au contraire, l'organisation »*, a ajouté le président de la direction du PS, qui a qualifié de *« nécessaire »*, mais non *« suffisant »*, le traité de Maastricht. Selon lui, l'ambition des socialistes doit être de construire *« une véritable puissance publique européenne »*, qui *« perfectionne la démocratie »* en reconnaissant *« les droits des travailleurs dans les grands groupes multinationaux européens »*, définisse *« les limites du jeu du marché »* et instaure *« une véritable régulation européenne »*, pratiquant un *« keynésianisme à nouveau efficace »*.

Cette nouvelle puissance publique européenne, a indiqué M. Rocard, devra s'accompagner d'*« un renforcement substantiel des actuelles institutions communautaires »*, car il n'est pas acceptable, selon lui, que *« l'Europe sociale échappe au législatif communautaire »*. *« Les libéraux, qui refusent toute régulation européenne et mondiale, feraient bien de réfléchir à ce à quoi peut aboutir leur logique »*, a-t-il averti, en évoquant *« la tendance au repli sur soi »* et *« la tentation omniprésente des nationalismes »*. Et l'ancien premier ministre de conclure, sur le ton grave qui fut aussi celui de M. Delors : *« Ou bien, autour de nos valeurs, et dans un cadre résolument européen, nous construisons une société à démocratie étendue, à solidarité interne et externe renforcée,* [ou bien] *je ne vois que décadence. »*

FRÉDÉRIC BOBIN

Le spleen des vaincus

Les députés écartés du Palais-Bourbon aux dernières législatives cherchent du travail. Ce n'est pas toujours facile et l'inactivité se fait parfois pesante

Il y a ceux qui repassent dans les couloirs, font un tour au kiosque ou à la bibliothèque et les autres qui, au contraire, fuient ces murs parce qu'il y étaient trop attachés. Les députés battus ont du mal à dépasser leur spleen et leur manque. Leurs états d'âme sont pourtant souvent de courte durée, pressés qu'il sont par le temps. Un mois d'indemnités pour se retourner, ensuite plus rien. Pas de chômage, plus de sécurité sociale et surtout plus de raison sociale. Payés jusqu'au 30 avril, ils sont chômeurs en fin de droits avant même de réaliser leur infortune. Une situation qui ne touche cependant pas de la même manière tous les anciens élus de la nation. La situation professionnelle et personnelle est fort différente d'un député à l'autre selon que celui-ci est fonctionnaire ou issu du secteur privé ou, mieux encore, retraité.

Commme de nombreux enseignants, Umberto Battist, ancien député du Nord, a été battu après être entré au Palais-Bourbon avec la vague rose de mai 1981. Les barbus de l'éducation nationale avaient alors envahi les travées de l'Assemblée. Entré au PS en 1974 après un passage au PSU, ce rocardien de toujours avait déjà connu les déboires de la défaite électorale en mars 1986 *« à cause de la proportionnelle »*. N'ayant pas repris son poste d'instituteur, il s'était retrouvé dans une situation de grande précarité financière : *« J'ai vécu très léger comme l'oiseau sur la branche, mais s'il m'était arrivé un pépin, je n'avais aucune couverture sociale »*. Quand la possibilité s'est offerte en septembre 1989 de passer à la retraite, il n'a pas hésité, *« pour ne pas connaître les mêmes avatars qu'en 1986 »*. Les instituteurs parlementaires peuvent en effet prendre leur retraite de l'éducation nationale dès l'âge de cinquante ans. Aujourd'hui, avec sa pension de l'éducation nationale et celle de député, ajoutées à ses indemnités de maire de Jeumont (11 000 francsF) et celles de vice-président du conseil régional (16 000 francs), l'ancien instit'n'a pas de problèmes alimentaires.

Investi dans ses fonctions locales, il a un agenda bien rempli : *« J'ai plus de temps à consacrer à mes autres mandats*, dit-il. *Mais j'ai surtout éprouvé un sentiment de libération dans mon exercice local. Avant, comme j'étais maire, député de la majorité et conseiller régional dans une région tenue par la gauche, j'étais responsable de tout : le chômage, la drogue, l'insécurité... D'où un sentiment de fonctionner un peu à vide avec des gens qui ne voulaient plus entendre. Aujourd'hui, c'est plus facile : ce n'est pas moi qui bloque les salaires des fonctionnaires ou qui va augmenter le nombre d'annuités nécessaires au droit à la retraite... Je peux enfin parler de mes projets pour Jeumont. »*

Jean-Pierre Balduyck n'a pas non plus à s'inquiéter de son avenir. Maire de Tourcoing et vice-président de la communauté urbaine de Lille, le député sortant de la dixième circonscription du Nord a de quoi vivre, ses indemnités d'élu local lui assurant quelques 20 000 francs mensuels. Un montant égal à celui qu'il percevait auparavant : son indemnité de député était alors entièrement réinvestie dans ses frais de fonctionnement (journal, local, matériel informatique et secrétariat). Autant d'avantages qu'il a décidé de perdre. Ancien délégué syndical CFDT-Hacuitex, le nordiste fut pendant vingt-cinq ans employé d'une entreprise du textile, la société Tiberghien. Il a gardé de cette période certains principes : *« J'ai toujours fait attention de ne pas avoir un train de vie supérieur à celui que j'avais comme salarié »*, assure-t-il.

Refaire surface en douceur

Sonné par sa défaite et par les événements survenus dans les cités de Wattrelos à la suite de la mort d'un jeune lycéen blessé à la tête par un policier, le maire de Tourcoing s'est plongé dans ses dossiers : *« Etre maire d'une grande ville a l'avantage de vous réinvestir rapidement sur le plan humain*, souligne-t-il. *Les rendez-vous et les interventions repoussés, les dossiers en suspens ne peuvent plus attendre. »* Une manière de refaire surface en douceur.

Très nombreux parmi les parlementaires, les fonctionnaires n'ont pas non plus de soucis à se faire. Ils retrouvent automatiquement leur poste une fois redevenus de simples citoyens. Comme ses quatre-vingt-huit collègues enseignants congédiés le 28 mars, Yves Durand a dû quitter les travées pourpres du Palais-Bourbon pour retrouver les salles de classe. Dès le lendemain de sa défaite, ce professeur d'histoire-géographie a recontacté le rectorat de l'académie de Lille pour se mettre à sa disposition. Depuis, il est administrativement affecté à une brigade de remplacement, mais sans poste réel.

« Je retrouve le même métier et la même passion. Je n'ai pas l'impression d'être dévalorisé parce que je vais me retrouver devant quarante élèves », explique ce « popereniste », l'œil pétillant. En attendant, il a déjà rempli sa fiche de vœux pour la rentrée de septembre et continue à exercer ses fonctions de maire de Lomme : la gestion de cette ville de 27 000 habitants lui laisse largement de quoi s'occuper.

Retour à la case départ

Autres privilégiés, les salariés des entreprises du secteur public. Une fois élus, ils ont la certitude, pendant une période de cinq ans, d'être repris au sein de l'entreprise. C'est le cas de Jean-Pierre Luppi, ancien député de l'Isère, ingénieur à EDF. Battu dès le premier tour, le 22 mars, il a recontacté la direction de son unité : il est depuis le 1er mai réintégré à un poste technique. Un retour qu'il estime difficile à vivre. *« Je me retrouve au même poste avec le même chef de service*, dit-il. *J'ai un peu l'impression d'un recul, même si les gens sont gentils. »* Ce retour à la case départ lui laisse une certaine amertume. Malgré son souhait de se reclasser à un poste de relations extérieures ou de relations avec les collectivités locales, valorisant ainsi son expérience de député, il n'a reçu aucune proposition. *« J'ai une coloration politique trop marquée pour la direction d'EDF*, explique cet ancien député de base. *J'ai l'impression d'être un poids pour la direction, et mes cinq années passées à l'Assemblée ne sont pas du tout prises en compte »*. Ses collègues, eux, le poussent à reprendre du service à la CFDT. Ancien secrétaire de l'union locale, c'est en effet l'action syndicale qui l'avait mené au PSU puis au PS. Mais cela ne le tente guère, il *« préfère continuer la vie politique »*. Ce rocardien convaincu s'est récemment réinvesti dans les instances du PS pour préparer les états généraux de son parti.

Sans aucune garantie de réembauche, les salariés du privé sont moins bien lotis. Ayant quitté leur emploi précédent, ils se retrouvent dans la délicate situation de devoir se recaser après quelques années passées en dehors du système de production. Avec une étiquette politique difficile à valoriser dans un CV. Raymond Douyère en sait quelques chose. Ce spécialiste des finances et des assurances – il fut pendant les trois dernières législatures le rapporteur des principales lois dans ces domaines – n'a depuis deux mois reçu aucune proposition des entreprises d'assurance avec qui il était en contact permanent.

« L'étiquette socialiste n'est pas une référence qui vous ouvre les portes », constate sobrement l'ancien député de la Sarthe. Médécin généraliste, Raymond Douyère avait un cabinet à Bouloire, petite bourg de deux mille habitants dont il est maire. Une fois élu au Palais-Bourbon, il le ferme, considérant que, sur le plan éthique, il n'est pas normal de percevoir deux salaires. Un autre médecin lui a maintenant succédé. *« Ce ne serait pas normal de se réinstaller alors que j'ai toujours expliqué qu'il y avait trop de médecions en France »*, souligne le maire de Bouloire.

Surtout, il a l'impression d'avoir perdu toute capacité professionnelle n'ayant pas exercé depuis douze ans. *« On perd la pratique de la presciption, des examens nouveaux sont apparus. Je me sens moralement peu assuré d'apporter un secours aux malades »*, avoue-t-il humblement. M. Douyère recherche donc un emploi dans ses nouveaux domaines de compétence, mais pas dans son département. *« Etre salarié dans une entreprise locale m'interdirait de parler*, dit-il. *Or je veux continuer à faire de la politique là où je vis »*.

Mettre en avant leurs compétences acquises pendant leur mandat afin d'éviter que cette période n'apparaisse comme une parenthèse dans leur parcours professionnel, semble être le choix de nombreux anciens élus nationaux. Bernard Schreiner a suivi la même tactique en valorisant son rôle de rapporteur des lois sur l'audiovisuel et la presse. Ancien journaliste à *Témoignage chrétien*, le député sortant des Yvelines avait monté, en 1974, un atelier de photocomposition pour les principaux journaux de la gauche. *L'Unité, Tribune socialiste, France nouvelle, le Peuple, Syndicalisme-Hebdo* sont passés par ses presses. Sur sa lancée, il crée en 1978 sa propre maison d'édition pour les bulletins municipaux de l'Ouest parisien. Il la cédera à son imprimeur à la suite de son élection en mai 1981. Sans point de chute, il ne peut compter que sur son carnet d'adresses, mais ne semble pas trop pressé. *« Quand on a vécu douze ans comme parlementaire, on ne peut changer d'habit du jour au lendemain*, affirme-t-il. *Humainement, on a besoin de temps pour reprendre ses marques. »* Une remise à plat pour éviter les effets boomerangs d'une réinsertion trop rapide.

En attendant les municipales

Jean-Pierre Fourré, lui au contraire, veut faire vite. CV en main, il s'est déjà inscrit à l'ANPE et a consulté les petites annonces de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC). Cet ancien radio-électronicien formé dans l'armée de l'air, devenu ingénieur en informatique en suivant les cours du soir du CNAM, a lui aussi mis en avant sa spécialisation acquise en tant que parlementaire : sans occupation professionnelle depuis son élection en 1981, il s'est fait fort de connaître sur le bout des doigts les dossiers des télécommunications et de politique spatiale. *« Les présidents de société me font un accueil sympathique, sont prêts à voir dans leurs structures, mais ils ne m'ont pas attendu »*, constate l'ingénieur autodidacte. Conscient que trouver un poste stable demande du temps, Jean-Pierre Fourré est prêt à accepter des missions ponctuelles de consultant. Tout plutôt que l'inactivité.

Les journées sont longues quand on est licencié du Palais-Bourbon. Après la suractivité du parlementaire, les agendas semblent bien vides. Pour éviter toute déprime – le suicide de Pierre Bérégovoy est encore très présent, – les recalés cherchent à rebondir dans l'action politique locale en préparant les prochaines échéances électorales. Jean-Pierre Luppi, persuadé que la reconquête de sa circonscription est possible, attend les prochaines municipales et cantonales. *« Les résultats du PS sur Saint-Martin d'Hères peuvent être porteurs d'espoir »*, dit-il. En tous cas, il veut y croire. Comme Yves Durand, qui, s'il se réjouit manifestement d'enseigner à nouveau, n'en abandonne pas pour autant tout espoir de retourner au Palais-Bourbon. *« C'est une parenthèse, je ne baisse pas les bras*, assure-t-il. *J'ai déjà réorganisé la reconquête de ma circonscription »*. Plus importante que leur devenir professionnel, c'est la politique qui les fait vivre.

SYLVIA ZAPPI

EN BREF

□ **Mme Veil présentera à l'automne les *« options »* du gouvernement à propos de la dépendance des personnes âgées.** – Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a indiqué, mardi 11 mai, au Sénat, qu'elle présentera aux sénateurs, au cours de la prochaine session d'automne, les *« options retenues par le gouvernement »* pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (*le Monde* du 11 mai). Mme Veil a ajouté, à l'occasion d'une séance de questions sur ce thème, que le *« précédent gouvernement »* a commis *« l'erreur »* de vouloir *« traiter à la hâte »* ce problème qui exige d'être abordé dans la *« sérénité »*.

□ **Nominations au service de presse de l'Elysée.** – Jean-François Mary, qui vient d'être remplacé à la direction du service d'information et de diffusion (SID) par Jean-Claude Hallé (*le Monde* du 8 mai), a été nommé officiellement, par décret publié au *JO* du mercredi 12 mai, chef du service de presse de la présidence de la République. La nomination de M. Mary avait été annoncée officieusement au début de la semaine dernière (*le Monde* du 5 mai). M. Mary sera assisté de quatre chargés de mission : François Brousse, ancien collaborateur de Georgina Dufoix et de Michel Delebarre, Thierry Charmasson, qui vient du cabinet de Pierre Bérégovoy, Edith Chenot, ancienne chargée de mission au SID, et Laurence Lissac, qui travaillait aux côtés de Michel Vauzelle.

□ **M. Couve élu maire de Saint-Tropez.** – Jean-Michel Couve, député RPR du Var, a été élu maire de Saint-Tropez, lundi 10 mai, par 21 voix et un bulletin blanc. Sa liste avait obtenu, dimanche 2 mai, à l'occasion d'une élection partielle, 22 sièges contre 7 à celle que conduisait Alain Spada, maire sortant (*le Monde* du 4 mai). Les conseillers d'opposition ont refusé de participer, lundi, à la réunion du conseil. M. Couve avait été maire de Saint-Tropez de 1983 à 1989.

□ **Précision.** – A la suite de notre compte rendu des manifestations organisées par les monarchistes, le 9 mai, à Paris, pour célébrer la fête de Jeanne d'Arc (*le Monde* du 11 mai), l'Œuvre française, *« mouvement nationaliste de Pierre Sidos »*, nous prie de préciser que c'est elle – et non des skinheads, comme nous l'avions écrit – qui *« a procédé à la crémation des trois drapeaux »* américain, européen et israélien. L'Œuvre française précise qu'elle entendait dénoncer ainsi *« l'impérialisme états-unien, l'Europe cosmopolite des banquiers et de la finance apatride, ainsi que le sionisme international »*.

□ **Rectificatif.** – Lors du premier tour de la cantonale partielle de Beauvais-Nord-Est (Oise), organisé le dimanche 9 mai (*le Monde* du 11 mai), la gauche retrouve en pourcentage ses résultats de 1992 avec une légère progression pour le PC et une faible érosion pour le PS, qui perd 0,44 point et non 10,55 points comme il était écrit.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

L'évaluation du risque et la « politique cynique »

Si les débats sur l'affaire du sang contaminé n'ont véritablement commencé que depuis trois jours, ils se déroulent dans un climat manifestement différent de celui que le tribunal avait connu l'année dernière. Les prévenus s'expriment longuement, précisément, bousculant un dossier apparemment solide mais manifestement incomplet.

Etrange procédure que celle utilisée par les cours d'appel. Les juges, à ce stade, ne disposent pas seulement du dossier d'instruction. Ce n'est pas un procès qui est refait, c'est un procès différent, où la cour utilise aussi les notes d'audience du tribunal correctionnel et surtout le jugement rendu par les premiers magistrats. Et cette pièce, contestée par l'appel, devient pour ceux qui avaient été condamnés une sorte de réquisitoire supplémentaire.

Ainsi, parmi les éléments à charge, le tribunal avait retenu les conditions dans lesquelles le docteur Jacques Ruffié avait été écarté de la présidence du CNTS, lors d'un conseil d'administration tenu le 25 février 1985. Les juges avaient estimé que cette décision était *« révélatrice des tensions provoquées au CNTS par les divergences d'appréciation quant à la politique à suivre face aux risques de transmission du sida »*. Dans le procès-verbal de cette réunion, on trouve beaucoup de propos aigres-doux dont certains auraient d'ailleurs fait l'objet d'une censure pudique. Mais le docteur Garretta est formel : *« Cette réunion n'avait aucun rapport avec les risques de transmission du sida. »* On y parle bien de la qualité des produits, mais sans donner beaucoup de précisions, et le docteur Garretta insiste : *« Les préoccupations du docteur Ruffié n'étaient pas d'ordre technique, mais c'étaient des préoccupations de pouvoir. »*

Le sens des mots

La séropositivité, on n'y pensait pas ou si peu, et le docteur Garretta argumente : *« On ne connaissait pas le risque médical de la séropositivité. »* Une affirmation qui fait sursauter les avocats des victimes. Mais leurs questions, abondantes, ne parviennent pas à ébranler la défense du docteur Garretta, qui s'insurge : *« La perception du risque n'était pas la même qu'aujourd'hui. Tout le monde trouvait satisfaisante la solution des produits chauffés. »* Le docteur Jean-Pierre Allain a la même opinion et il rappelle le contexte de l'époque. *« En août 1986, le professeur Jacques Leibowitch écrivait dans le journal* Elle *que 90 % des séropositifs ne développeraient pas un sida. »*

L'appréciation du risque, même sous-évalué, ne supprime pas ce risque, et le docteur Garretta n'aurait-il pas dû prévenir l'Association française des hémophiles (AFH) ? Une fois de plus, la polémique s'engage sur le sens des mots. Le docteur Garretta affirme : *« Quand je vois le président de l'AFH, le 12 avril 1985, toutes les informations, je les lui ai données. »* Et il ajoute : *« L'association était entourée de médecins spécialistes. Ils étaient informés. Leur revue en parlait. Les notions de contamination étaient partagées par tout le monde. »* En somme, si l'information certaine était détenue, c'était aux médecins spécialistes de l'hémophilie qu'il revenait de la diffuser.

Le docteur Garretta a donc recours à une boutade. *« Il ne faudrait pas penser que tout le monde s'est tu pour laisser Michel Garretta en parler le premier. »* Devant l'insistance des avocats, il lance : *« Vous semblez sous-entendre que je disposais d'un secret et que je l'ai gardé pour moi. »* Dans le silence, Mᵉ Sabine Paugam lui rétorque simplement : *« Bien sûr. »*

Le docteur Garretta admet cependant que sa pensée a évolué après le congrès tenu à Atlanta, du 15 au 18 avril 1985. *« Je me suis rallié à la thèse de substitution des produits non chauffés par des produits chauffés. Nous avons arrêté la production du PPSB le 7 mai, celle du facteur VIII, le 24 mai. Le transfert de technologie se fait avec Immuno, en Autriche, fin mai pour le facteur VIII, et le chauffage en France est prévu fin juillet. »*

« Des petits morceaux »

Le médecin martèle les dates, énumère les chiffres les plus complexes sans la moindre hésitation. Incontestablement, l'audience ne ressemble pas à celle du procès correctionnel. Depuis trois jours, la défense des prévenus avance sur un terrain plus solide, en marquant des points. Mais il reste encore de nombreuses journées de débat, et l'audience en appel correctionnel n'est pas significative comme en cour d'assises. Il ne s'agit pas d'une procédure exclusivement orale, car l'écrit garde ici sa force discrète mais têtue.

Pourtant, les juges devront tenir compte de certains arguments livrés avec plus de précisions devant la cour. Ce fut le cas à plusieurs reprises, et notamment lorsque l'arrêté du 24 juillet 1985 a été évoqué. Il précisait laconiquement que les produits sanguins non chauffés ne seraient pas pris en charge par les organismes d'assurance-maladie lorsqu'ils auraient été prescrits après le 1ᵉʳ octobre 1985. Pourquoi cette date ? Pourquoi si tard ?

C'est le professeur Jacques Roux qui donne la solution, en s'exprimant d'une manière bien plus riche que devant le tribunal : *« Après trois réunions ministérielles qui se sont tenues les 13, 17 et 23 juillet, c'est la direction de la Sécurité sociale qui a choisi cette date. Les raisons sont financières, il ne faut pas chercher ailleurs. Le gouvernement a eu la politique cynique de faire en permanence des économies. A l'époque de l'instruction, on n'a pas convoqué ou entendu les personnes qui ont pris cette décision. »* Le professeur Roux s'interrompt avant d'ajouter, las : *« Cette affaire c'est une question énorme. On n'en examine d'ailleurs que des petits morceaux. C'est très regrettable. »*

MAURICE PEYROT

ENVIRONNEMENT

A l'occasion de la conférence internationale au Japon

Le ton monte entre la Grande-Bretagne et la Norvège à propos de la reprise de la chasse à la baleine

La Commission baleinière internationale est réunie à Kyoto (Japon) jusqu'au 14 mai. La Norvège, qui veut reprendre la chasse au petit rorqual, est la cible de tous les pays protecteurs, et particulièrement de la Grande-Bretagne, qui menace de mettre son veto à son entrée dans la CEE.

LONDRES

de notre correspondant

Les protagonistes et l'enjeu de la bataille qui va les opposer sont connus, mais Kyoto est sans doute la réunion de la dernière chance. D'un côté, les pays baleiniers, comme la Norvège, le Japon et l'Islande qui, pour des raisons commerciales, veulent reprendre la chasse à la baleine, profitant du fait que le moratoire, appliqué à *partir de 1986*, est arrivé à échéance. En face d'eux, les pays protecteurs, mus, pour l'essentiel, par des motifs humanitaires et écologistes, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis. Entre eux, un abîme d'incompréhension, des arguments mille fois ressassés, des « preuves » scientifiques et des « statistiques », en fait des cartes biseautées...

La querelle porte sur la reprise de la chasse commerciale de la plus petite des grandes baleines, la *minky whale* ou petit rorqual. Les autres, les grandes baleines (bleue, franche, à bosse, rorqual commun, grise et cachalot), décimées pendant trop longtemps, sont – en principe – totalement protégées. Les « petites » (dauphins, marsouins, belugas et globicéphales) ne font l'objet d'aucune réglementation, ce qui permet à quelques pays, au Japon surtout, de les chasser sans vergogne. La population mondiale de *minky whales* a plutôt profité des effets du moratoire. Selon les chiffres du comité scientifique de la Commission baleinière internationale (CBI), plus de 760 000 individus vivent dans l'Antarctique et 99 000 environ dans l'Atlantique nord.

Les Norvégiens, leur premier ministre, Mᵐᵉ Gro Harlem Brundtland, en tête, veulent reprendre la chasse, estimant qu'un tribut annuel limité (800 *minky* environ) est parfaitement compatible avec la préservation de l'espèce. Lors de la dernière réunion de la CBI, à Glasgow, en juillet 1992 (*le Monde* du 7 juillet), la rupture avait été évitée de justesse. Fruit d'un fragile compromis, le moratoire avait été prolongé d'une année. Au terme de celle-ci, Oslo ne veut plus rien entendre : si la CBI ne se met pas d'accord sur des règles plus souples permettant des prises limitées, la Norvège la quittera (comme l'Islande l'a fait à Glasgow) et reprendra une chasse unilatérale, probablement imitée par le Japon.

Harpons à explosif

Menace pour menace, la Grande-Bretagne, qui est au premier rang des pays protecteurs, a fait savoir qu'Oslo compromettrait sérieusement son souhait d'adhérer à la CEE en s'affranchissant par avance des règles communautaires. Si la Norvège veut rejoindre la Communauté, a souligné le ministre britannique de l'agriculture, M. John Gummer, *« elle doit obéir aux réglementations européennes, et l'une d'entre elles est une interdiction sur le commerce des produits baleiniers »*. Mᵐᵉ Brundtland, pour sa part, feint d'ignorer cette menace et, soutenue par son opinion publique, est prête à adopter une position intransigeante (d'autant plus que des élections générales doivent avoir lieu en septembre), quitte à remettre en cause sa réputation, bien établie, de défenseur de l'environnement.

Sa conviction est notamment fondée sur la base d'un rapport scientifique norvégien, selon lequel plus de 86 000 *minky* vivent dans la partie nord-est de l'Atlantique, ce qui autorise parfaitement les prélèvements envisagés, d'autant que l'utilisation de harpons à explosif diminue les souffrances de l'animal. La question de la mise à mort des baleines est en effet l'un des sujets les plus controversés. La Grande-Bretagne et les pays protecteurs s'opposent à la reprise de la chasse pour trois raisons : ils ne sont convaincus ni par les méthodes de recensement utilisées ni par celles permettant de vérifier les éventuels quotas de prise, et ils sont soucieux d'éviter la cruauté de la mise à mort de l'animal, une question secondaire pour les pays baleiniers. Or, selon des études indépendantes, le temps d'agonie des *minky* chassées par les navires baleiniers japonais varie de 8 à 23 minutes.

Ces dernières semaines, des milliers de signatures ont été recueillies en Grande-Bretagne, afin de figurer sur une pétition en faveur de la proposition française tendant à conférer à tout l'Antarctique le caractère de « sanctuaire baleinier ». Une telle mesure, si elle était acceptée, irait à l'encontre des souhaits du Japon, qui espère reprendre la chasse commerciale et capturer quelque 2 000 *minky* par an. D'ores et déjà, le prétendu « permis de recherche scientifique » autorise les pays baleiniers à tuer plusieurs centaines d'animaux chaque année (100 pour la Norvège, 300 pour le Japon). Les positions des uns et des autres semblent donc irréconciliables à la veille de la réunion de Kyoto. Si celle-ci se termine par un éclatement de la CBI, le pire sera à craindre : une sorte de « loi de la jungle » qui s'exercera au détriment des baleines.

L. Z.

Producteur de l'émission « L'heure de vérité »

François-Henri de Virieu a été confronté à Pierre Botton

Moins d'une semaine après avoir convoqué, pour la troisième fois, Yves Mourousi, le juge Philippe Courroye avait fixé, mardi 11 mai après-midi, un nouveau rendez-vous médiatique, en confrontant Pierre Botton à François-Henri de Virieu qui fut l'un des plus fidèles amis journalistes de l'homme d'affaire lyonnais.

Producteur et animateur de L'heure de vérité sur France 2, M. de Virieu avait déjà été entendu comme témoin le 29 décembre 1992. Il a probablement dû, de nouveau, s'expliquer sur le financement dont a bénéficié en 1990 la section football de l'US Marly-le-Roi (Yvelines) – qu'il présidait depuis cinq ans – de la part de la SARL 3 B Holding, l'une des sociétés de Pierre Botton.

Une facture de 260 000 francs, du 31 octobre 1990, dont une moitié aurait été effectivement réglée au club (sous la forme de deux chèques de 65 000 francs), pourrait correspondre au parrainage d'une section sportive regroupant 400 joueurs et gérant un budget de 1 million de francs, dont plus de la moitié provient de subventions communales. M. de Virieu, qui conduisait une liste aux élections municipales de 1989, est conseiller municipal à Marly-le-Roi.

Un « salarié fantôme »

La somme versée par 3 B Holding semble avoir été utilisée pour régler le salaire de l'entraîneur du club, Michel Robles, qui, par ailleurs, aurait figuré comme « salarié-fantôme » de la société ENFIN, du 1ᵉʳ janvier au 30 juin 1990, pour un montant de 67 900 francs. François-Henri de Virieu, joint par *le Monde* mercredi matin, a confirmé que cette confrontation avait duré trois heures et, en précisant qu'elle avait été *« extrêmement utile »*, s'est refusé à tout autre commentaire.

ROBERT BELLERET

NOMINATIONS

Au ministère de l'intérieur

Alexandre Jevakhoff directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières

Le conseil des ministres a nommé, lundi 10 mai, Alexandre Jevakhoff, inspecteur des finances, au poste de directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Il remplace Christophe Lannelongue qui occupait ce poste depuis 1988 et dont les conditions de départ sont controversées.

« Il n'y aura pas de chasse aux sorcières », avait garanti Charles Pasqua, quelques jours après sa prise de fonctions. Les mouvements de nominations intervenus jusqu'alors n'avaient pas démenti les propos du ministre d'Etat. En revanche, l'éviction de M. Lannelongue s'apparente à un limogeage. Vendredi 7 mai au soir, ce dernier a été averti, qu'il devait quitter son poste à l'issue du week-end. Si les postes de directeur d'administration centrale sont à la discrétion du gouvernement, il est néanmoins de tradition qu'un « reclassement » honorable soit proposé aux commis de l'Etat qui n'ont *pas démérité*.

Or, alors que sa politique de modernisation des préfectures et des services de police est appréciée notamment par les nouveaux locataires de la place Beauvau, aucune proposition n'a été faite à M. Lannelongue. Après six ans passés aux cabinets du ministre chargé de l'emploi, Jean Le Garrec, puis du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, et plus de quatre ans comme directeur place Beauvau, il redevient l'adjoint de direction de seconde classe à la Banque de France qu'il était en 1982.

Une telle éviction s'explique-t-elle par des arrière-pensées politiques ? Du côté du Parti socialiste, dont M. Lannelongue est un adhérent de longue date, on suggère que serait ainsi sanctionné l'un des hommes-clefs de la modernisation de la police entreprise par Pierre Joxe. Au cabinet de M. Pasqua, on fait valoir qu'il est normal qu'un directeur regagne son corps d'origine et que *« le problème est interne à la Banque de France »*, où tout avancement est gelé pour ceux de ses collaborateurs qui en sont détachés. D'autres directeurs du ministère de l'intérieur devraient être renouvelés dans les prochaines semaines *« sur les bases les plus saines qui soient »*, conclut-on de même source.

E. In.

[Né le 21 août 1952 à Paris, Alexandre Jevakhoff, diplômé de l'Ecole des hautes *études commerciales* et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, a été chef du bureau de la promotion des *exportations du ministère des finances* jusqu'en 1985. Directeur adjoint du cabinet de Maurice Faure au ministère de l'équipement et du logement de 1988 à 1989, *rapporteur général* de la commission pour l'égalité sociale et le développement économique des DOM en 1989, il a été directeur à la direction générale de TF 1 à partir de 1990 avant de regagner l'inspection des finances.]

Le permis pour viatique

Le 30 mars, vers 23 heures, le Père Pierre Vazeille, soixante-treize ans, curé d'Aydat (Puy-de-Dôme), percute, dans le centre de Clermont-Ferrand, un car de police. Présentant un taux d'alcoolémie de 1,4 g, le prêtre voit son permis suspendu pour six mois par la préfecture.

Devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand, mardi 11 mai, il a reconnu les faits et plaidé sa lourde charge de cinq paroisses. Le tribunal l'a condamné à huit mois de suspension de permis, tout en l'autorisant à *« conduire uniquement dans le cadre de l'exercice de son sacerdoce et dans le seul département du Puy-de-Dôme »*.

« C'est la première fois qu'un tribunal reconnaît l'activité sacerdotale comme activité professionnelle », a estimé l'avocat du prêtre, Mᵉ Gilles-Jean Portejoie. Le curé d'Aydat a été également été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis et 800 F d'amende.

EN BREF

□ **Journée nationale d'action du SNES pour les enseignements artistiques.** – Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) devait organiser, *mercredi 12 mai, une journée* nationale d'action pour les enseignements artistiques avec manifestation à Paris devant le ministère de l'éducation nationale et délégations en province auprès des rectorats. Le SNES entend appuyer sa demande de concrétisation d'un engagement pris publiquement le 1ᵉʳ mars par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale et de la culture, d'aligner les horaires des professeurs de disciplines artistiques (20 heures pour les certifiés, 17 heures pour les agrégés) sur celles de leurs collègues (respectivement 18 et 15 heures).

□ **Les héritiers de Prévert déboutés en appel contre le dessinateur Jacques Faizant.** – La cour d'appel de Paris, présidée par Mᵐᵉ Geneviève Hannoun, a infirmé, mardi 11 mai, un jugement du 7 octobre 1992 par lequel le tribunal de Paris avait condamné *le Point* et *Jacques Faizant* pour avoir rendu hommage à Yves Montand, au lendemain de sa mort, en parodiant *les Feuilles mortes*. Le tribunal avait jugé que le dessin de Faizant, dont la légende était une adaptation de la chanson, constituait une appropriation de cette œuvre. Il avait condamné solidairement M. Faizant et *le Point* à 80 000 francs de dommages-intérêts. La cour d'appel a estimé, pour sa part, que l'hommage humoristique de Jacques Faizant écartait tout risque de confusion avec l'œuvre de Prévert.

□ **Amende de 5 millions de francs pour Jacques Médecin.** – La chambre régionale des comptes, statuant provisoirement sur les comptes de l'association Nice-Communication, a condamné Jacques Médecin, l'ancien maire de Nice en exil à Punta d'El Este (Uruguay), à cinq millions de francs d'amende, a-t-on appris, mardi 11 mai. M. Médecin, ex-président de Nice-Communication, et quatre membres de l'association ont été reconnus *« comptables de fait, conjointement et solidairement »*, de quelque 350 millions de francs de subventions accordées par la ville. Ils disposent de deux à trois mois pour rembourser ou justifier des dépenses sans justificatifs d'environ 39 millions de francs, relevées depuis la création de Nice-Communication en 1984. Dissoute en 1990, après la fuite de Jacques Médecin pour l'Amérique du Sud (*le Monde* des 31 janvier et 24 décembre 1991), l'association était chargée d'assurer la promotion et l'animation de la ville. – *(Corresp.)*

□ **Suicide d'un détenu à la prison de Fleury-Mérogis.** – *Un détenu* âgé de quarante ans, Larbi Daghman, s'est donné la mort en fin d'après-midi lundi 10 mai, au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Son décès par pendaison a été découvert en début de *soirée. Selon la gendarmerie*, il s'est pendu dans sa cellule en arrimant un fil électrique à la potence qui supportait un poste de télévision. Placé sous mandat de dépôt depuis juin 1992, il attendait d'être jugé pour une infraction à la législation sur les stupéfiants.

□ **Mgr Guy Deroubaix, nouveau président du secrétariat de l'Eglise catholique pour les relations avec l'islam.** – Evêque de Saint-Denis, Mgr Guy Deroubaix succède, à la tête du secrétariat de l'Eglise catholique pour les relations avec l'islam (SRI), à Mgr Louis Dufaux, *évêque de Grenoble*, qui occupait cette fonction depuis huit ans. Le SRI vient de célébrer ses vingt ans, en recevant, samedi 8 mai, des personnalités musulmanes, dont le recteur Dalil Boubakeur de la Mosquée de Paris, l'imam Seck de Marseille, M. El Bakhouir, président de l'Association des musulmans de Gironde, et M. Abssi, de la mosquée d'Asnières.

□ **Quête annuelle de la Croix-Rouge française dimanche 16 mai.** – En présentant, mardi 11 mai, la nouvelle campagne de la Croix-Rouge française pour la traditionnelle quête annuelle sur la voie publique, dimanche 16 mai, son président, André Delaude, a précisé que, cette année, les efforts de l'association seront concentrés sur *« la solidarité à l'intérieur de l'Hexagone »*. M. Delaude a souhaité pour 1993 *« la multiplication des centres médicaux sociaux »* gratuits, au nombre de douze actuellement, et qui devraient être installés à raison de *« au moins un par département »*, en priorité dans la périphérie des grandes villes. Il a d'autre part insisté sur la nécessaire *« intensification des actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées »*, grâce notamment au relais des 1 200 comités locaux de la Croix-Rouge en France.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Après l'accident nucléaire en Sibérie

Le nuage radioactif dégagé par l'explosion de Tomsk est passé sur l'Europe du Nord

Un mois après l'explosion à Tomsk, en Sibérie, d'une cuve de produits radioactifs qui a répandu une partie de son contenu dans l'environnement, les experts occidentaux commencent à se faire une idée précise du scénario de l'accident. On croyait, par exemple, le nuage radioactif fixé sur la Sibérie. Or, dans la semaine du 12 au 19 avril, il est passé sur la Suède. *« Nous avons pu mesurer des activités de quelques microbecquerels, dues aux retombées de radioéléments*, constate Erich de Geer de l'Institut suédois de recherche de la défense. *C'était minime, inférieur d'au moins un million de fois aux retombées de Tchernobyl. Mais ces traces sont la preuve qu'on ne peut aujourd'hui se livrer à de telles activités nucléaires et cacher un accident en espérant qu'il ne sera pas découvert par les autres. »*

Patiemment, les experts ont recueilli les informations, trié les données, analysé les deux rapports préliminaires rédigés par une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (AIEA), qui s'est rendue sur le site le 14 avril. Puis ils ont reconstruit la séquence des événements qui a conduit, le 6 avril à 12 h 48, à la destruction partielle de cet atelier de retraitement des combustibles pour la production de plutonium de qualité militaire.

Pour l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), qui s'est livré à ce délicat exercice et en a présenté, récemment, les conclusions au Conseil supérieur de sûreté des installations nucléaires, l'accident est vraisemblablement consécutif à des écarts de procédure dans la conduite de ce type d'opération. Pour bien comprendre ce qui s'est, en principe, passé, il faut revenir sur le procédé utilisé pour extraire le plutonium 239 de la « soupe » dans laquelle il est contenu.

Ce procédé, connu sous le nom de Purex, est, à quelques variantes près, analogue à celui qu'utilisent les Américains, les Britanniques ou les Français. *Grosso modo*, on dissout les matières à traiter dans de l'acide nitrique, puis, au cours de plusieurs opérations chimiques, on ajoute à la « sauce » divers ingrédients (diluant, acide organique, etc.) permettant de mieux séparer les produits, comme le plutonium, pour les extraire plus facilement grâce à du tributyl-phosphate (TBP).

L'accident, à en croire l'IPSN, aurait pris sa source au cours d'une opération dite d'« ajustage » consistant à injecter un surplus d'acide nitrique dans une cuve de 35 mètres cubes qui contenait 25 mètres cubes d'un mélange d'uranium (8 773 kg), de plutonium (320 g) et de divers produits de fission (césium 137, niobium 95, ruthénium 103 et 106, strontium 90 et zirconium 95). Las, cette manœuvre délicate ne fut pas conduite dans les règles, ce qui est d'autant plus grave que ce surplus d'acidification déclenche une augmentation de la pression dans la cuve.

La réaction s'est emballée

Habituellement, ce phénomène, normal, est contrôlé. Mais il semble, selon les informations rassemblées par l'IPSN, que l'acide nitrique avait une concentration deux fois trop forte, que son débit était trop élevé et que le système d'agitation destiné à homogénéiser la solution n'aurait pas été mis en marche. Résultat : la réaction s'est emballée et la vanne qui devait évacuer l'excès de pression s'est révélée insuffisante. Du coup, une première explosion a fait éclater la cuve et une seconde, due à un court-circuit, aurait amplifié cet accident qui a conduit au relâchement d'environ 7,5 % du contenu de la cuve, dont 40 grammes de plutonium.

L'essentiel de la radioactivité rejetée dans l'atmosphère semble avoir été de 1,4 curie sur les 22,4 curies d'émetteurs de rayonnement alpha (essentiellement du plutonium) que contenait la cuve et de 40 curies d'émetteurs bêta (produits de fission) sur les 536,9 curies qui étaient présentes au moment de l'explosion. On est loin des 2 millions de curies emportées par les vents, en 1957, lors de l'accident de Tcheliabinsk ou des 50 millions de curies au moins de l'explosion accidentelle de la centrale de Tchernobyl en 1986.

Il n'en reste pas moins que près de 200 kilomètres carrés ont été contaminés dans les environs du complexe militaro-industriel de Tomsk-7, qui abrite quelque 200 000 personnes, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Tomsk (500 000 habitants). Cette zone comprend essentiellement des forêts, une centaine d'hectares de terre agricole, et un village, Georgievka (200 habitants), situé à 16 kilomètres du lieu de l'accident, dont les enfants ont été, semble-t-il, évacués.

Des mesures faites par l'AIEA à des distances comprises entre le point zéro et 20 kilomètres (la « trace » de l'accident s'étend sur 28 km), et des calculs faits par l'IPSN, il ressort qu'*« une décontamination hors du site n'est pas nécessaire, les débits de dose dus aux dépôts résultant essentiellement du niobium 95 et du ruthénium 106* [éléments à vie relativement courte de trente-cinq jours pour le premier et d'un an pour le second]. *Mais les experts de l'AIEA ont toutefois recommandé une surveillance des dépôts de plutonium afin de vérifier l'existence ou non d'une remise en suspension »* de cette matière dangereuse en cas d'inhalation.

« Toutefois, ajoute le rapport de l'IPSN, *les doses dues aux dépôts dans les zones d'habitation ne seraient pas négligeables en l'absence d'intervention. Mais on sait peu de choses sur les mesures effectivement prises »*, pas plus que sur les niveaux d'exposition interne qu'ont subis les travailleurs présents sur le site et les pompiers appelés en renfort au moment de l'accident.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

SPORTS

□ **FOOTBALL : Marseille éliminé de la Coupe de France par Saint-Etienne.** – L'Association sportive de Saint-Etienne s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe de France en battant l'Olympique de Marseille (2-1, après prolongations), mardi 11 mai à Saint-Etienne. Les buts stéphanois ont été marqués par Passi (17e minute) et par Casoni (contre son camp à la 104e minute). Les Marseillais avaient égalisé par Moreau (contre son camp à la 62e minute). Les trois autres quarts de finale seront disputés les 18 et 19 mai.

Pour son premier tir de l'année

Une fusée Ariane a placé sur orbite le satellite de télécommunications Astra-1C

Une fusée européenne Ariane-42L a décollé du centre spatial de Kourou (Guyane française), mercredi 12 mai à 2 h 56 (heure de Paris), pour mettre sur orbite géostationnaire le satellite de télécommunications Astra-1C et un mini-satellite destiné aux radioamateurs, ARSENE. Avec près de quatre mois de retard sur le calendrier initial, c'était le premier tir de l'année.

Si les contretemps ne s'étaient accumulés, le lanceur européen aurait dû, dès janvier, mettre sur orbite le satellite Galaxy-IV. Le tir avait été fixé à la nuit du 2 au 3 février. Mais son constructeur, le géant américain Hughes Space and Communications, décida, une semaine avant le vol, de rapatrier Galaxy-IV dans son usine californienne, après avoir découvert un défaut de fabrication (*le Monde* du 26 janvier). Arianespace dut ainsi revoir son calendrier de tirs et donner la priorité, pour ce 56e vol, au satellite Astra-1C (à l'origine prévu pour le 58e vol).

Après un dernier report dû à une erreur de manipulations (*le Monde* du 23 avril), ce satellite de télécommunications a donc finalement pris le chemin de l'espace. Construit lui aussi par Hughes Space and Communications, Astra-1C est le troisième satellite de télévision directe de la Société européenne de satellites (SES). D'une masse de 2 790 kg au lancement, il sera placé sur orbite géostationnaire par 19,2 degrés de longitude est, où il rejoindra les satellites Astra-1A et Astra-1B (respectivement lancés en décembre 1988 et mars 1992). Pour la première fois, trois satellites de télévision directe seront en même position orbitale pour desservir l'Europe, témoignant de l'importance *du marché* dans cette région du monde.

La raison d'être d'ARSENE (Ariane radioamateur satellite pour l'enseignement de l'espace), le deuxième passager d'Ariane, est différente. Ce premier mini-satellite français, réalisé sous la maîtrise d'œuvre du Centre national d'études spatiales et lancé pour le compte du RACE (Radioamateur Club de l'espace), a bénéficié d'une aide de 10 millions de francs du ministère de la recherche et de l'espace. Construit avec la participation de l'Agence spatiale italienne (ASI), de nombreux industriels français et italiens (Aérospatiale, SEP, Sextant, Matra, Alcatel...) et de plusieurs centaines d'élèves ingénieurs, il est équipé de deux répéteurs, l'un linéaire, l'autre transmettant en « paquet » dans les bandes de fréquences VHF (145 MHz), UHF (435 MHz) et *SHF (2,4 GHz). Si léger soit-il* (154 kg au lancement), ARSENE devrait ainsi, à raison d'une vingtaine d'heures toutes les soixante heures, autoriser aux radioamateurs des liaisons d'une durée exceptionnellement longue.

Arianespace, quant à elle, continue d'engranger les contrats de lancement : six ont été signés depuis le début de l'année, ce qui porte son carnet de commandes à 37 satellites, pour un montant de 16,7 milliards de francs. Pour respecter son calendrier de tirs, la société européenne devra effectuer six lancements d'ici à la fin de l'année – soit pratiquement un par mois. Un objectif qui suppose, désormais, que ne survienne aucun retard supplémentaire.

Ca. V.

COMMUNICATION

Désirant rattraper le « retard français » dans les villes petites et moyennes

Les nouveaux câblo-opérateurs se regroupent

Six sociétés de télévision par câble (1), qui opèrent toutes dans des villes petites ou moyennes, viennent de fonder l'Association des nouveaux opérateurs constructeurs de réseaux câblés (ANOC). Ensemble, ils représentent presque cent réseaux (sur les deux cent cinquante et un autorisés en France), près de cent mille abonnés pour trois cent mille prises construites. Ils se targuent donc de résultats meilleurs (32 % de pénétration contre 19 %), acquis plus vite (leurs réseaux n'ont que vingt-sept mois d'existence contre cinquante-quatre mois) et à moindre coût que la moyenne des réseaux du plan Câble, gérés par les quatre principaux opérateurs français (2). Et ces nouveaux opérateurs rappellent qu'ils sont désormais quasiment les seuls à développer ce média : sur soixante-douze nouveaux réseaux autorisés par le CSA en 1992, seuls sept sont gérés par les quatre grands.

L'ANOC *appelle les autres indépendants* à la rejoindre ; elle va adhérer à l'Alliance internationale de la distribution par câble (AID), organisation professionnelle dont la France était étrangement absente. Elle ambitionne surtout de *« câbler la France oubliée »* des villes petites et moyennes, pour rattraper le *« retard français »* vis-à-vis de nos voisins européens câblés, explique son président Bernard Touraine, directeur général de Videopole. Pour cela, il faut toucher dix millions de foyers, qui sont défavorisés en matière de loisirs et de télévision et pourtant laissés à l'écart tant du plan Câble que des projets des opérateurs actuels, faute de financement.

Pour réaliser cet *« enjeu manifeste d'aménagement du territoire »*, l'ANOC veut construire des réseaux modernes, d'architecture évolutive, de bonne capacité (plus de quarante canaux). Mais cela n'est possible qu'à certaines conditions, qui sont les premières revendications de ce nouveau groupe de pression : égalité, transparence, pacte de croissance. L'association demande que soient harmonisés les coûts d'investissement entre opérateurs, qu'il s'agisse d'utiliser les tranchées d'entreprises publiques, de transporter les chaînes vers les réseaux, ou de louer les décodeurs nécessaires aux chaînes à options. Elle réclame une baisse de la TVA sur l'abonnement. Elle souhaite surtout trouver un accord avec les chaînes thématiques francophones, dont elle juge les tarifs trop élevés. Selon les calculs de l'ANOC, le coût des chaînes et droits d'auteurs en France atteint 34 % d'un abonnement qui est, de ce fait, en moyenne le plus cher d'Europe, avec 1 400 francs. Ce coût ne serait que de 8 % (sur l'équivalent de 900 francs) en Suède et Autriche, de 4 % à 13 % (sur 650 francs environ) en Allemagne, Pays-Bas, Belgique.

L'ANOC demande donc à ces chaînes, pour l'essentiel éditées par les grands câblo-opérateurs et Canal Plus, de passer un *« pacte de croissance »* qui tienne compte des périodes de démarrage et de l'intérêt commun au développement du marché, pour baisser les prix et assouplir les contrats. L'ANOC demande d'ailleurs au CSA de veiller à la transparence de ce marché où l'intégration verticale est importante. Et, pour que soit bien clair son désir de ne pas se laisser dicter ses choix par les éditeurs de chaînes qui font partie de grands groupes, elle agite discrètement la menace d'avoir recours, en cas d'échec, à d'autres chaînes thématiques, comme les versions francisées de chaînes étrangères. Les petits câblo-opérateurs se rebiffent.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Dicsa France, Est-Vidéocommunication, Reflex, Réseaux câblés de france, Télécolombus Eurocâble, Videopole

(2) Générale des eaux, Lyonnaise-Dumez, Communication Développement, France-Télécom.

La crise des journaux

Le Syndicat de la presse parisienne souhaite un « plan de sauvetage »

Le Syndicat de la presse parisienne (SPP), qui rassemble la plupart des quotidiens nationaux, s'est déclaré *« satisfait »* de la création d'un fonds de soutien d'urgence à la presse écrite de 200 millions de francs débloqué par le gouvernement (*le Monde* du 5 mai), mais il a estimé, mardi 11 mai, qu' *« un véritable plan de sauvetage doit être mis en place »* pour la presse, et *« particulièrement pour les quotidiens d'information générale et politique »*. Le SPP préconise, par exemple, *« l'abaissement de la TVA au taux zéro »*, geste *« qui dépend de la volonté politique du gouvernement d'aider les entreprises, toutes formes de presse confondues »*.

Le SPP indique, en outre, que la profession, dans son ensemble, doit être *« associée à la réflexion sur les critères d'attribution »* de ces 200 millions de francs, dont une moitié apporterait *« un ballon d'oxygène aux journaux totalement asphyxiés par la récession économique »*, tandis que l'autre moitié serait *« répartie entre le fonds d'aide aux quotidiens d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires et une aide, au coup par coup, à des titres en difficulté »*. Le SPP demande que la profession soit aussi associée aux *« discussions visant à l'aménagement, à l'assouplissement ou aux compensations financières des textes récents : loi Evin, loi Sapin, nouveau code de procédure pénale »*.

Toutefois, le syndicat présidé par Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, considère que les *« mesures ponctuelles – pour urgentes et indispensables qu'elles soient – ne sont pas de nature à répondre aux causes structurelles des difficultés rencontrées par la profession »*, et il invite les pouvoirs publics *« à prolonger cette action par une réflexion en profondeur sur les conditions de production, de distribution et de commercialisation des journaux d'information générale et politique »*. Le syndicat proposera, dans un futur Livre blanc et noir, *« un certain nombre de pistes tendant à promouvoir des solutions d'amélioration durables pour ces titres »*.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Devant la première chambre civile de Toulouse

Une veuve se voit refuser la restitution d'embryons congelés

TOULOUSE

de notre correspondant

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Toulouse a rejeté, mardi 11 mai, la demande de Mme P., de Mazamet (Tarn), trente-neuf ans, veuve, qui réclamait la *restitution* des embryons congelés qu'elle et son mari avaient confiés au laboratoire de fécondation *in vitro* de l'hôpital Lagrave de Toulouse. Elle souhaitait tenter mener à bien une nouvelle grossesse après un échec précédent.

En novembre 1990 en effet, enceinte après une fécondation *in vitro*, elle voyait ses espoirs s'envoler en raison d'une fausse couche, et elle perdait son mari qui – coup du sort – était tué dans un accident de voiture sur la route de l'hôpital. Déjà, le 7 octobre 1992, le tribunal des référés de Toulouse n'avait pas fait droit à la demande de Mme P., mais avait ordonné la conservation des embryons dans l'attente d'une loi sur la bioéthique.

Le tribunal de grande instance estime, dans ses attendus, que *«l'enfant à naître ne pourrait être légitime»* et que *«la procréation médicale assistée* (...) *ne peut pallier la carence d'une des volontés parentales dans l'acte de procréation»*.

Depuis plus de deux ans, ces embryons attendent leur sort. L'arrêt du tribunal des référés leur avait accordé un sursis. Le jugement rendu par la première chambre civile préserve les chances d'appel, mais Mme P. n'a pas encore fait connaître ses intentions. Quant au professeur Francis Pontinier, président du comité d'éthique de l'hôpital Lagrave, défavorable à l'implantation, il se déclare inquiet, en l'absence d'une législation précise, des risques de multiplication de semblables procès.

GÉRARD VALLÈS

Incohérences

par Jean-Yves Nau

L'AFFAIRE que vient de juger le tribunal de grande instance de Toulouse n'est pas unique en son genre. A Rennes, le 17 mai prochain, le tribunal de grande instance doit trancher une affaire similaire, l'embryon ayant été conçu *in vitro* il y a un an, avant le décès du mari des suites d'un accident de la circulation au mois d'août dernier. A Reims, une veuve réclame le droit de pouvoir disposer des embryons conçus avant que son conjoint ne se suicide.

A Paris, au sein d'un hôpital de l'Assistance publique (Tenon), on a procédé à l'implantation d'un embryon conçu avant la mort du mari, suivie d'une grossesse, puis d'une naissance. La mère a ensuite demandé, et obtenu, que le tribunal de grande instance d'Angers reconnaisse son enfant comme légitime, ce alors même que la naissance s'était produite deux ans après la mort du «père».

Ces affaires sont la conséquence de la multiplication des tentatives de fécondation *in vitro* et de la pratique systématique – ou presque – qui consiste à conserver des embryons par congélation, afin d'augmenter les chances ultérieures de procréation. On ne peut, dès lors, faire l'économie de questions éthiques. Est-on autorisé, et si oui de quel droit et dans quelles conditions, à implanter les embryons nés d'un projet parental, dès lors que l'un des membres du couple ne peut plus manifester sa volonté? Sinon, faut-il procéder à la destruction de ces embryons? Peut-on laisser à la seule institution médicale le pouvoir de décider et de juger? La mort du mari après un accident de la circulation doit-elle conduire à une décision différente de celle prise lorsqu'il y a mort par suicide?

Le parallèle n'est pas possible avec la problématique de l'insémination *postmortem*. Dans ce dernier cas, en effet, l'équipe médicale n'est détentrice que de paillettes de sperme congelé; dans l'autre, le projet parental s'est clairement manifesté, et le processus de procréation se trouve à un stade déjà avancé. A quel titre décider de ne pas le poursuivre? *«On n'avorte pas une femme enceinte au motif que son mari est décédé d'un accident de la circulation»*, observe le professeur Lansac, président de la Fédération nationale des centres d'études et de conservation du sperme humain (CECOS).

«La transgression de la mort»

Au terme d'une réunion de la commission déontologique et éthique de la Fédération des CECOS, *«une petite majorité s'est dégagée pour le non-transfert des embryons dans de telles situations»*, dit le docteur Marie-Odile Alnot (CECOS Necker. Paris), secrétaire générale. Il semble notamment que des psychiatres aient exprimé leur opposition à l'idée de la *«transgression de la mort»* que pourrait constituer un tel geste.

Devant cette situation, le Comité national d'éthique semble se borner à répondre au cas par cas : il ne s'oppose pas à l'implantation des embryons dans l'affaire de Rennes, mais le fait dans le cas de Paris, à la différence du comité d'éthique de l'Assistance publique. Il renvoie à plus tard un avis général sur une question brûlante d'actualité, où sont en jeu, une nouvelle fois, la légitimité de l'avortement et le statut de l'embryon humain. Sur ce dernier point, les membres du Comité national d'éthique sont toujours partagés, hésitant à considérer l'embryon comme une *«personne humaine potentielle»* ou une *«personne potentiellement humaine»*...

Seule une loi pourrait mettre un terme à la multiplication de décisions incohérentes et inégalitaires. Hélas! aucune réponse n'est à attendre à court terme du législateur. Contrairement au président de la République qui veut en faire un dossier prioritaire, le gouvernement vient de renvoyer, au plus tôt à l'automne, l'examen du texte de loi en souffrance sur la bioéthique.

REPÈRES

INTEMPÉRIES

Orages de grêle et inondations sur le vignoble champenois et dans la région de Pau

Le vignoble champenois aurait beaucoup souffert des chutes de grêle qui se sont abattues, le mardi 11 mai, en fin d'après-midi sur les villages d'Engente et d'Arrentières à 5 kilomètres au nord de Bar-sur-Aube (Aube), et dans la soirée sur un secteur situé entre Epernay et Dormans (Marne). Les grêlons ont été si nombreux qu'ils ont coupé la circulation sur plusieurs routes. Dans l'un et l'autre départements, ces orages de grêle ont été accompagnés de pluies abondantes, et même de neige fondue, qui ont engendré des coulées de boue et des inondations de diverse importance dans quatorze communes de la Marne et dans deux villages de l'Aube.

Des intempéries d'une même violence, au même moment, ont provoqué la crue de nombreux cours d'eau et l'inondation de plusieurs localités du Béarn, notamment dans la banlieue de Pau et à Navarrenx. Notre correspondant nous signale qu'il y a même eu, au nord de Pau, à Sauvagnon, des chutes de grêle si abondantes qu'elles ont provoqué la formation de congères sur la route.

RELIGIONS

Le procès de canonisation du pape Paul VI a été ouvert

Le procès de canonisation de Paul VI, pape de 1963 à 1978, a été ouvert, mardi 11 mai à la basilique Saint-Jean-de-Latran à Rome, par le cardinal Camillo Ruini, président de la conférence épiscopale italienne, en présence de douze cardinaux, de nombreux évêques et représentants du clergé et des laïcs italiens, et du tribunal ecclésiastique diocésain qui devra instruire sa cause. Né en 1897, Mgr Giovanni Battista Montini fit presque toute sa carrière à la secrétairerie d'Etat, avant de devenir, en 1954, archevêque de Milan et d'être élu pape en 1963. Paul VI a poursuivi l'œuvre de Jean XXIII, achevé le concile Vatican II (1962-1965) et gouverné l'Eglise de l'après-concile, une époque *«fascinante, féconde, mais aussi difficile»*, a rappelé le cardinal Ruini.

Avant que n'aboutisse ce procès en canonisation, dont le premier degré est la béatification, il faudra examiner des centaines de sermons et de discours de Paul VI. Celui-ci avait ouvert lui-même les procès en canonisation de ses prédécesseurs Pie XII (1939-1958) et Jean XXIII (1958-1963), pour lesquels les tribunaux ecclésiastiques n'ont pas encore rendu leur verdict.

DÉFENSE

Dans l'armée de terre

Le nombre des volontaires pour un service long a doublé en deux ans

Le nombre des appelés de l'armée de terre, qui sont volontaires pour un service long, c'est-à-dire au-delà de la durée normale de dix mois, a doublé en deux ans. C'est ce que la revue *Objectif défense*, destinée aux commandants des formations dans les trois armées, annonce dans son dernier numéro sans, pour autant, donner une explication à ces faits.

«Sur 178 000 appelés, 21 000 effectuent aujourd'hui un service long (de deux à quatorze mois supplémentaires), écrit le ministère de la défense, *contre 10 000 il y a deux ans.»* Ces chiffres (exactement *23 660 appelés volontaires en mars* 1993, au lieu de 12 350 en mars 1991) émanent de l'état-major de l'armée de terre. Ils sont corroborés par les statistiques de la direction centrale du service national. Une recrue volontaire pour un service long a le choix entre des durées de contrat qui peuvent s'étaler de deux à quatorze mois après la durée de son service militaire en tant qu'appelé du contingent. Les contrats les plus réclamés – ils constituent la moitié du nombre des prolongations – sont de six ou de douze mois.

L'armée de terre estime en avoir besoin pour valoriser des emplois techniques – comme ceux de radiographiste, missilier, aide mécanicien ou auxiliaire sanitaire – qui ne peuvent être tenus par des appelés faisant un service légal de dix mois sur lequel, en réalité, il faut défalquer un mois de permissions. En contrepartie de leur volontariat pour un service long, les recrues reçoivent un avantage financier. C'est ainsi que le prêt mensuel du vingt-quatrième mois est, pour 1993, de 2173 francs et que le pécule de départ atteint 6085 francs.

La situation difficile du marché de l'emploi et le taux élevé de jeunes chômeurs expliquent que des appelés signent de tels contrats, dès avant de revêtir l'uniforme ou au cours de leur service militaire légal, dans le but d'acquérir une spécialité, convertible dans le civil, ou d'obtenir, par le biais des armées, une formation aux permis de conduire.

En outre, certaines unités recherchent, au bénéfice de ces volontaires à l'issue de leur temps sous les drapeaux, une activité ou une formation censées déboucher sur un emploi stable. Les cadres de ces unités considèrent qu'ils passent un contrat moral – de reclassement – avec les appelés qui sont intéressés par cette formule. Mais ce n'est pas une obligation et la bonne volonté du commandement local importe beaucoup.

Mais d'autres raisons incitent ces jeunes volontaires, comme la possibilité de servir outre-mer ou dans les missions de rétablissement de la paix qui ressortissent de l'ONU. On estime que 20 % des candidats choisissent cette formule parce qu'elle leur permet d'effectuer leurs obligations militaires dans les conditions les plus favorables : c'est notamment le cas des aspirants. On considère, d'autre part, que 25 % jouent en quelque sorte les «aventuriers», en étant attirés par une existence mouvementée. Les 55 % restants sont des jeunes qui, sans travail dans l'immédiat, diffèrent leur retour à la vie civile en prolongeant leur séjour dans l'armée de terre.

Devant le succès de ces volontariats, qui sont autorisés par la loi sur le service national, nombreux sont les chefs militaires qui, dans la perspective d'une armée davantage professionnelle, souhaiteraient généraliser l'opération. *«L'extension de ce système*, écrit, dans le numéro de mai du mensuel *Défense nationale*, le général de division Henri Paris, qui commande la 2e division blindée, *consisterait en une réforme législative permettant de porter la durée maximale du service long à trois ans, avec un minimum de quatorze mois.»*

Cette proposition du général Paris a peu de chances d'être retenue par l'état-major. Elle ferait double emploi avec un recrutement d'engagés, qui acceptent de signer des contrats de trois ans et qui bénéficient de conditions plus intéressantes, pour occuper des postes d'homme du rang ou de gradé. L'appelé volontaire pour un service de trois ans serait, dans ces conditions, nettement désavantagé par rapport à l'engagé tout en remplissant les mêmes fonctions dans l'armée de terre.

J. I.

DÉFENSE

Un entretien avec François Léotard

Suite de la première page

Mais les militaires, à l'instar des autres fonctionnaires de l'Etat, n'ont aucune inquiétude à avoir pour leurs rémunérations. Ils savent que je suis attaché, depuis très longtemps, à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Ils ont besoin d'être entendus, respectés, compris et commandés. Voilà ma tâche.

Une coopération nucléaire avec les Britanniques

– D'une manière générale, la situation budgétaire de la France étant tendue, s'oriente-t-on, comme vous l'avez laissé entendre au Parlement, vers « une décélération maîtrisée des crédits » ? Ce qui signifie un ralentissement des dépenses militaires, comme du temps du précédent gouvernement, alors que, dans l'opposition, vous aviez dénoncé ce que certains, au RPR et à l'UDF, ont appelé « une volonté de baisser la garde ».

– Toutes les grandes puissances, tous les pays européens – sans aucune exception, – procèdent aujourd'hui à une réduction de leur effort militaire. Ce n'est certes pas une raison suffisante pour que la France calque son attitude sur celle des autres. Elle a des contraintes, des engagements, des responsabilités qui lui sont propres et qu'elle n'entend pas sacrifier. Mais c'est le signe d'un monde qui s'organise autrement. En Europe, la situation est très inégale d'un pays à l'autre si l'on rapporte la dépense militaire au produit national de chaque pays. Le rapport va du simple au triple entre les différents pays qui nous entourent.

»Mais nous sommes les seuls à maintenir, contre vents et marées, un effort nucléaire véritablement autonome et tout à fait conforme à l'idée que nous nous faisons de notre indépendance. Nous sommes les seuls également à développer une industrie, des technologies, des laboratoires qui tiennent tête, souvent à leur avantage, à ce qui se fait ailleurs. Notre responsabilité vis-à-vis de la construction européenne, dans le domaine de la sécurité, est donc importante.

»Ma préoccupation est de faire partager par l'opinion et par les Parlements en Europe ce constat : alors qu'ils sont plus menacés par les crises à venir, les douze pays de la Communauté consacrent à leur défense, pour une population bien supérieure, la moitié de ce qu'y consacrent les Etats-Unis. Bien entendu, la situation économique est extrêmement difficile. Mais c'est une raison de plus, aujourd'hui, pour faire face ensemble aux défis qui s'annoncent.

– Parmi vos priorités figure le fait, comme l'a dit Edouard Balladur, que la France doit moderniser sa panoplie nucléaire. A côté des sous-marins de nouvelle génération, allez-vous proposer de construire un nouveau missile pour le plateau d'Albion, comme le missile déplaçable dont Jacques Chirac était partisan, ou des missiles aéroportés par le Rafale, au besoin en coopération avec les Britanniques ? Et, surtout, la France va-t-elle reprendre ses essais nucléaires après juillet, même si les grandes puissances continuaient à observer un moratoire ?

– La dissuasion reste le fondement de notre défense, et il n'est pas question de mettre en cause, de quelque manière que ce soit, cette réalité. Dans cet esprit, la modernisation constante de nos forces de dissuasion ne peut souffrir la moindre inattention.

»C'est dans cette perspective que j'aborde la question des essais. Elle n'a pas fait l'objet, à l'heure qu'il est, d'une décision qui relèvera de l'ensemble des autorités de l'Etat en charge de la défense. Je rappelle que le premier ministre, le 8 avril 1992, avait annoncé, devant l'Assemblée nationale, la décision de *« suspendre cette année les essais nucléaires de la France dans le Pacifique »*.

»Pour la seconde composante, c'est au Livre blanc qu'il appartiendra de préciser les besoins. Nous commençons, sous la présidence de Marceau Long, les réflexions sur les grandes évolutions de la fin du siècle et la façon de s'y adapter ou d'y résister.

»Vous évoquez la coopération avec la Grande-Bretagne. Je l'ai, pour ma part, toujours souhaitée. Une coopération franco-britannique autour du missile « air-sol à longue portée » me semble, depuis longtemps, une hypothèse intéressante. Des contacts ont lieu sur ce sujet, et nous espérons une réponse positive de nos amis britanniques. Nous avons évoqué cette question, lors de ma récente rencontre, à Londres, avec mon homologue, M. Rifkind.

Une armée mixte, d'appelés et de professionnels

– Vous avez déjà évoqué, mais sans davantage l'expliciter, la nécessité d'avoir un plus grand nombre d'unités professionnelles – ce qui est une solution chère – pendant que les dépenses de défense sont comprimées et que les missions des armées ne sont pas réduites pour autant. Comment allez-vous vous y prendre ?

– Il ne faut pas ouvrir sur cette question de la conscription, ou de la professionnalisation, de querelle dogmatique. Nous avons besoin de l'une et de l'autre. Mais il faut tirer les leçons de la guerre du Golfe et de la nécessité d'une « projection » significative de nos forces à l'extérieur, lorsque les conditions nous l'imposent. Cette « projection » suppose un nombre suffisant des unités qui y soient convenablement préparées, et généralement professionnelles.

»Mais elle suppose également – comme c'est le cas en ex-Yougoslavie – la présence de jeunes appelés volontaires en service long. On ne sait pas assez qu'ils sont là-bas actuellement autour de 40 % à avoir choisi ces missions dont le caractère humanitaire a suscité des dévouements remarquables auprès des jeunes Français.

»Il est vrai que, parmi les grandes armées de terre, nous sommes en Occident celle dont le taux d'encadrement et le taux de professionnalisation sont les plus bas. Je souhaite que celá s'améliore. Je m'efforcerai de faire passer ce message au Parlement, afin que la représentation nationale puisse convenablement répondre à cette réalité. La conscription ne sera pas abandonnée et nos armées ne seront pas totalement professionnalisées. C'est cette attitude que je maintiendrai tant que le Parlement n'aura pas fait un autre choix. Pour ma part, je ne lui présenterai pas une autre orientation.

– Dans le passé, déjà, vous aviez souhaité que le service national soit plus ouvert, c'est-à-dire que de nouvelles formes de service puissent être développées. Pensez-vous diversifier le service civil et dans quelles voies ? Ne craignez-vous pas que tous ces services-là apparaissent, en période de chômage, comme autant de « petits boulots » qui ne seront pas attribués à des chercheurs d'emploi ?

– Pour le service national, le premier élément à prendre en compte est bien évidemment le besoin militaire. Pendant longtemps, il a été le seul. Mais il est apparu, depuis plusieurs années, que des besoins nouveaux, à dimension nationale, pouvaient être traités par de jeunes appelés sous forme de service civil et mis à la disposition d'organismes divers. Il s'agit de la sécurité civile, de la police nationale, de la coopération, de la ville, etc. Cela concerne 19 900 jeunes, soit 7,2 % des 275 800 appelés en 1992. Cela a incontestablement permis de rapprocher l'armée de la nation.



»Peut-on aller beaucoup plus loin ? Si nous devions le faire, cela devrait être soumis à d'impérieuses conditions. La première doit être le vote du Parlement. C'est, en effet, à la nation tout entière de décider de ce qu'elle souhaite sur ce sujet. La deuxième condition, c'est l'égalité des jeunes devant le service national. Il serait injuste que les modalités d'accomplissement de ce service ne soient pas égales. La troisième, c'est l'expression par les armées, elles-mêmes, de leurs besoins. En effet, la conscription, au-delà des raisons historiques et civiques que l'on connaît, répond à un véritable besoin si l'on veut maintenir les capacités opérationnelles de nos troupes. Je pense à la logistique, au service de santé, comme à de nombreux régiments de combat composés essentiellement ou majoritairementd'appelés.

Des officiers français dans les instances alliées

»Mais, au-delà de toutes ces réflexions, n'oublions pas le formidable pouvoir d'intégration sociale du service national. Dans un pays troublé par la question de son identité et, parfois, de sa mémoire, il revient aussi aux armées d'exprimer l'une et l'autre. Elle sont le lien d'une solidarité républicaine, d'un apprentissage de la nation dans ce qu'elle a de plus fort et de plus exigeant.

– Le ministre des affaires étrangères et vous-même êtes de ceux qui préconisent que la France soit plus active dans certaines instances alliées. Doit-on cesser de pratiquer la politique de la « chaise vide » dans des organismes de l'OTAN, comme le comité des chefs d'état-major, le comité des plans ou le comité de la planification nucléaire ?

– Devant les commissions de l'Assemblée et du Sénat, j'ai indiqué qu'il n'était pas question de revenir sur la décision prise en 1966 par le général de Gaulle. Personne, parmi nos alliés, ne nous le demande. Mais nous devons tirer les conséquences de l'immense bouleversement géostratégique à l'œuvre autour de nous. Les menaces ne disparaissent pas : elles changent de nature, d'origine, de lieu parfois. De nouvelles missions se font jour pour l'Alliance. La France doit comprendre ce changement et ne pas laisser à d'autres le soin de le conduire. Je rappelle que la présence américaine en Europe sera passée très rapidement de 400 000 à 100 000 hommes. Cela modifie déjà les équilibres à l'intérieur de l'Alliance. Le bon sens, la lucidité, la prudence nous amènent à nous adapter à cette réalité nouvelle.

La France a commencé à le faire, en janvier dernier, en acceptant que le corps franco-allemand puisse être mis à la disposition de l'Alliance en cas de crise grave en Europe. Doit-on aller plus loin ? C'est à mon sens souhaitable pour certaines cellules de concertation où nous devons pouvoir nous exprimer comme le font, dans une situation analogue, les Espagnols. Je ferai des propositions dans ce sens, mais, d'ores et déjà, il me semblerait utile que des officiers français, en plus grand nombre, puissent participer à certaines instances. Faute de quoi, les évolutions se feront sans nous...

– La France est le pays qui fournit à l'ONU le contingent le plus important de « casques bleus ». Mais n'est-ce pas aussi un danger, celui de confier des exécutants – on pourrait même dire des supplétifs – à des états-majors « onusiens » réputés pour leur manque d'expérience sur le terrain ?

– J'ai été le premier à dire publiquement qu'il y avait des difficultés de conduite des opérations de maintien de la paix dans le cadre des Nations unies. A ma demande, une réflexion est engagée aujourd'hui, au ministère de la défense, sur l'articulation entre des forces nationales, comme les nôtres, et une organisation comme celle des Nations unies, qui gère difficilement les problèmes de terrain, de commandement, de définition des missions et des moyens.

Des relations durables avec les pays arabes

»Je souhaite néanmoins souligner que, dans ces états-majors, servent des officiers français d'une exceptionnelle qualité. Ils suscitent autour d'eux un sentiment de confiance et souvent d'admiration qui honore notre pays. Dans la hiérarchie de l'ONU, en ex-Yougoslavie, au Cambodge comme en Somalie, des officiers généraux français portent nos couleurs avec beaucoup de dignité, d'abnégation et de panache. Les Français doivent le savoir.

»Mais il est vrai que le non-respect de leurs engagements par les Khmers rouges ou le mépris des résolutions de l'ONU par les Serbes ont montré la nécessité d'un changement dans les objectifs et les moyens de l'organisation internationale. Nous ne pouvons décider, seuls, ce changement, en dehors du cadre juridique fixé par le conseil de sécurité.

»En revanche, je crois qu'il est désormais nécessaire que la France s'implique davantage, à New-York, dans la gestion des crises sur le plan militaire. Plusieurs officiers français sont aujourd'hui affectés dans la division des opérations de maintien de la paix, alors qu'il n'y en avait aucun il y a deux ans. Les postes remplis appartiennent aussi bien aux équipes de planification qu'aux équipes de conduite.

– Vous emploierez-vous à favoriser les exportations d'armes de la France, comme n'hésitent pas à le faire des responsables de l'Etat dans d'autres pays étrangers, et que repondez-vous à ceux des industriels français qui craignent que les sympathies pro-israéliennes, dont ils vous créditent, ne gênent leur action auprès des pays arabes ?

– Les ventes d'armes de la France se situent dans un cadre politique bien précis qui fonde leur légitimité. Les orientations des pays acheteurs à notre égard, leur attitude vis-à-vis de leurs voisins font l'objet d'un examen attentif de la part du gouvernement. Nos exportations s'inscrivent fondamentalement dans une logique de paix.

»Nous avons une industrie de défense qui a montré et continue de montrer son aptitude à remporter des marchés à l'étranger. Nos exportations sont traditionnellement associées à la volonté de maintenir un outil de défense à la hauteur de nos ambitions politiques. Elles constituent un moyen de rayonnement économique et technologique. Elles sont, en outre, aujourd'hui un élément d'accompagnement décisif de notre stratégie d'adaptation industrielle. Enfin, et cela est essentiel, tous les transferts d'armement sont encadrés par un dispositif de contrôle extrêmement étroit et efficace.

»Je souligne également que le ministère de la défense intervient largement à l'appui des industriels dans de nombreux domaines concrets. La formation des personnels étrangers, la certification technique des matériels vendus sont deux exemples de ces actions. Là aussi, chacun s'accorde à reconnaître que les industriels reçoivent le soutien nécessaire.

»Il est cependant clair qu'il peut être utile de compléter les démarches des industriels par des contacts directs avec les responsables politiques. Et, dans ce cas, je suis déterminé à faire en sorte que les dossiers français soient soutenus de la manière la plus efficace, et je m'y emploierai personnellement. C'est une partie de ma tâche. C'est notamment pour cela que je tiens rapidement à établir des relations durables et étroites avec mes homologues du monde arabe qui, je le sais, sont particulièrement attachés à un contact personnel fort. Les pays arabes sont des clients traditionnels et importants de notre industrie. Je souhaite que nous ayons deux objectifs clairs. Le premier doit être de conforter nos positions locales dans un contexte marqué par une exacerbation de la concurrence. Le second doit être, en parallèle, de poursuivre notre diversification vers l'Asie et l'Europe, deux zones où nous sommes insuffisamment présents.

»Mon souci premier en tant que ministre de la défense est, d'abord, d'assurer la paix, particulièrement dans les régions du monde où elle est absente depuis longtemps. Je ne crois pas que nous atteindrons nos buts en restant prisonniers de schémas manichéens, impliquant qu'être l'ami de l'un signifie être l'ennemi de l'autre, à un moment où le processus de paix au Moyen-Orient évolue de façon positive. Je constate, d'ailleurs, que les Etats-Unis sont de loin les premiers fournisseurs de la zone sans avoir pour cela remis en cause leur attitude à l'égard d'Israël. »

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD

[NDLR. – L'ampleur et la vigueur des réactions suscitées par le point de vue de François Léotard dans *le Monde* du 4 mai dernier, intitulé « La première victime d'une nouvelle culture », relatif au suicide de Pierre Bérégovoy, nous a conduits à lui demander à son tour d'y répondre. Interrogé mardi 11 mai, M. Léotard n'a pas souhaité le faire dans le cadre d'un entretien qui a eu lieu avant la mort de l'ancien premier ministre et où il s'exprime exclusivement comme ministre de la défense.]

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

EDUCATION ♦ CAMPUS

Test

Les éditions Flammarion viennent fort à propos de rééditer le livre de François Bayrou *la Décennie des mal-appris*, publié une première fois en 1990. Car, plus qu'un simple réquisitoire, souvent percutant, contre les pesanteurs d'une administration dont son auteur a désormais la charge, il apparaît aujourd'hui comme un véritable livre-programme. La seule réforme à conduire doit l'être dans la classe, martelait François Bayrou dans son livre. Et *« pour que l'école de France change, il faut que chacun de ses maîtres ait une brûlante envie personnelle d'améliorer sa manière »*.

Pour leur donner cette envie, François Bayrou proposait que soit instauré un *« examen »* annuel, *« dans chaque classe, dans chaque matière et pour chaque élève »*, pour mesurer les progrès enregistrés pendant l'année.

Le ministre creuse le sillon tracé par le député. En plus de l'évaluation nationale organisée à chaque rentrée depuis 1989 en classe de CE2 et de sixième et depuis cette année en classe de seconde, les élèves de sixième pourraient être soumis, dès l'année scolaire prochaine, à deux tests supplémentaires (on ne parle plus d'examen) en début et en fin d'année. C'est ce que le ministre vient d'annoncer lors d'une rencontre avec la presse. L'objectif est de donner aux enseignants une mesure objective des progrès de leurs élèves, à l'aide de tests nationaux identiques pour tous. Autrement dit, un outil pour évaluer eux-mêmes l'efficacité de leur enseignement.

Les modalités sont encore floues. On ne sait pas, notamment, quelles seraient les matières évaluées ni à qui seraient destinés les précieux résultats – l'administration, l'inspection, les enseignants eux-mêmes et eux seulement ? S'agit-il simplement de fournir aux enseignants une boussole ? De permettre à l'inspection de repérer ainsi les « méthodes efficaces » afin qu'elles fassent tache d'huile, *comme le suggère* François Bayrou ? Et qui piloterait l'opération ? *« Rien n'est arrêté, nous réfléchissons »*, précise-t-on au cabinet du ministre.

Le labyrinthe de la classe

Dans son livre, le député François Bayrou prévenait à l'avance les mauvais procès. Les résultats resteraient confidentiels, assurait-il, *« comme les notations administratives et de l'inspection générale. Plus même, si l'on veut »*. Dans un communiqué publié le 6 mai, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) prend les devants et interroge : *« François Bayrou veut-il faire évaluer les professeurs par les élèves de sixième ? »*

Pour le SNES, cette nouvelle évaluation servirait en fait à *« juger les enseignants et leurs méthodes »*. De son côté, le SGEN-CFDT, hostile lui aussi à l'idée d'un *« devoir-étalon »*, estime qu'il est *« aberrant de prétendre évaluer le travail des enseignants à travers le résultat des élèves (...), car malheur aux professeurs à qui on attribue une classe faible »*.

Vision simpliste, confusion des genres, conception naïve de la transmission du savoir, protestent encore les syndicats, qui voient aussi d'un mauvais œil qu'un ministre se préoccupe de ce qui se passe entre les quatre murs de la classe. *« L'évaluation de chaque classe est révolutionnaire,* plaide encore François Bayrou dans son livre. *Elle sort chacun des enseignants français du labyrinthe où il cogne ses pas. »* Il reste à préciser qui, de l'élève ou du prof, devra passer sous la toise.

Ch. G.

Les universités à cheval sur l'autonomie

La communauté universitaire accueille avec intérêt mais vigilance les propositions de M. Millon visant à sortir du cadre législatif actuel

EN rendant publiques, le 6 mai dernier (*le Monde* du 8 mai), un ensemble de propositions destinées à faire évoluer rapidement l'organisation et le fonctionnement du système universitaire français, Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a lancé de façon spectaculaire un débat que le gouvernement et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, auraient sans doute préféré plus feutré. Et il y a peu de chances que cette initiative reste sans lendemain : M. Millon poursuit en effet des discussions pour présenter, dans les jours à venir, une proposition de loi en bonne et due forme, et il ne désespère ni d'associer les parlementaires du RPR à la démarche de l'UDF ni de voir cette proposition discutée d'ici à l'été prochain.

Bref, le débat est engagé. Sans, pour l'instant, avoir suscité beaucoup de réactions de la part de la communauté universitaire. Il est vrai que la Conférence des présidents d'université (CPU) se retrouve dans une situation qui n'est pas très agréable. En effet, elle n'a, jusqu'à présent, pas été informée directement, et encore moins saisie officiellement, des propositions du groupe UDF, ce que regrette vivement Georges Haddad, président de l'université Paris-I et premier vice-président de la CPU.

Les présidents pris au mot

Les présidents d'université se retrouvent, d'autre part, dans une position un peu inconfortable. A l'issue d'un séminaire organisé au début de l'année, ils avaient, en effet, réaffirmé, dans une déclaration solennelle, leur attachement à la vocation de service public national de l'université et à la politique contractuelle engagée avec l'Etat. Mais ils ouvraient également la porte à de nouvelles évolutions (transfert accru de responsabilités vers les universités, élargissement possible de la politique contractuelle aux collectivités territoriales, adaptation – sous condition – des droits d'inscription des étudiants) et ils se retrouvent donc aujourd'hui, peu ou prou, pris au mot.

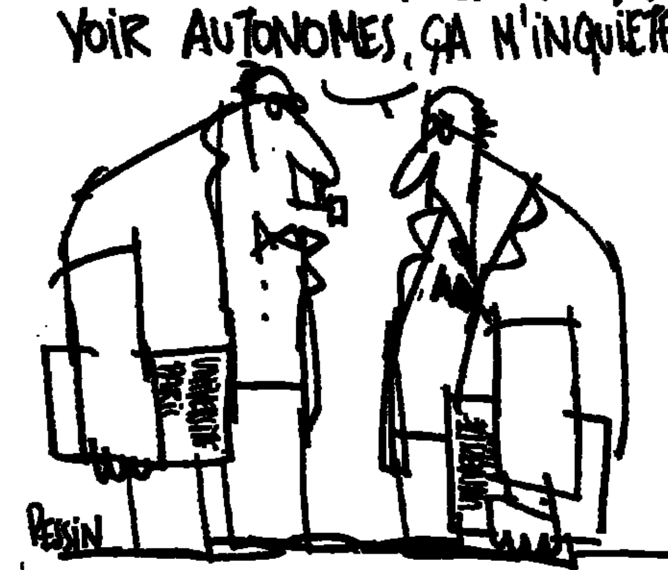
Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche l'avait fait de façon mesurée, le 15 avril, en déclarant qu'il *« pourrait être intéressant de permettre aux universités de déroger, à titre expérimental par exemple, à certaines dispositions statutaires ou pédagogiques »* (*le Monde* du 17 avril). Les propositions de Charles Millon vont plus loin. C'est un « Chiche ! » général qu'il souhaite lancer aux universités qui réclamaient plus de responsabilité et d'autonomie. Or, rien n'indique que la majorité des présidents d'université sont prêts à relever le défi et à sauter le pas aussi vite et aussi loin.

Certes, bon nombre de responsables universitaires ne cachent plus, depuis longtemps, leur agacement, voire leur lassitude, devant les contraintes de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur. *« Il est vrai que notre démocratie est souvent caricaturale. Il est regrettable que les membres des conseils d'université n'aient pas, en réalité, à assumer les conséquences des décisions qu'ils prennent. Le système est lourd et inefficace »*, note ainsi Jack Robert, président de l'université d'Orsay (Paris-XI).

Faut-il, pour autant, sortir de ce cadre législatif et permettre aux universités qui le souhaitent d'adopter les statuts dérogatoires mis en place dans les sept universités nouvelles ouvertes depuis deux ans, avec la création de conseils d'orientation plus largement ouverts aux représentants de collectivés locales et des milieux économiques ? La réponse est d'emblée très mitigée. La plupart des présidents interrogés notent, en effet, comme Gérard Fontaine, président de Lyon-I, qu'il est prématuré de *« pousser à l'adoption de ces statuts dérogatoires. Tant que l'on n'a pas évalué leur mise en œuvre dans les nouvelles universités, rien ne démontre que la formule soit plus efficace »*. Si Bernard Nemitz, président de l'université d'Amiens, estime que toute initiative favorisant *« l'adaptation de l'organisation administrative à la diversité des établissements »* serait la bienvenue, beaucoup de ses collègues notent, cependant, que le renforcement de l'exécutif des universités dépasse largement le problème des statuts.

« Il faut relativiser les choses, ajoute Bernard Alluin, président de l'université Charles-de-Gaulle (Lille-III). *Notre grande angoisse est de savoir si la conjoncture économique et budgétaire permettra à des universités comme celles du Nord ou de l'Ouest de continuer à bénéficier de l'effort de rattrapage engagé en leur faveur depuis quelques années. C'est là un enjeu vital, à côté duquel le débat sur les structures universitaires apparaît assez formel. »* D'autant, précise-t-il, que sur ce point, comme sur bien d'autres, *« les évolutions engagées depuis quelques années sont positives et donnent déjà aux universités de réelles marges d'initiative et d'innovation. »*

Le consensus est en effet très large parmi les universitaires sur ce point : l'ensemble des transformations engagées, la mise en place d'une politique contractuelle entre l'Etat et les universités, la globalisation progressive des crédits, les expériences de déconcentration de la gestion des personnels, la mise en œuvre de nouvelles règles d'attribution des crédits plus transparentes ou les réelles marges de manœuvre offertes aux responsables universitaires en matière d'organisation pédagogique, sont autant de mutations qui bousculent bien des habitudes et des mentalités. *« Laissons aux universités le temps de digérer ces évolutions »*, lance Bernard Alluin.



Bref, la perspective de sauter dans l'inconnu et d'accélérer brusquement les évolutions en cours soulève bien des réserves ou des interrogations. Bon nombre de présidents d'université craignent souvent qu'à trop vouloir forcer le mouvement on ne provoque plus de crispations que d'enthousiasmes.

Crainte du clientélisme

Et leur vigilance s'exerce sur chacun des points soulevés par les propositions de M. Millon. C'est le cas, par exemple, sur le renforcement du rôle des régions en matière d'enseignement supérieur. Alain Nemoz, président de Grenoble-I, le souligne nettement : *« Le contrat d'objectif avec la région est une formule qu'on expérimente déjà en Rhône-Alpes. Or les régions, même les plus puissantes, ont encore beaucoup de chemin à faire pour disposer d'instruments de pilotage sérieux, assurant transparence et continuité. »* Et son collègue de Clermont-Ferrand-II, Jean-Marc Monteil, renchérit : *« Les universités sont prêtes à travailler avec les collectivités locales. Nous sommes condamnés à le faire. Mais il ne faut pas légiférer, sinon on risque de dériver vers le clientélisme. »*.

Sans aller jusque-là, beaucoup soulignent qu'ils sont favorables à un renforcement des partenariats avec les collectivités locales, voire à la mise en œuvre progressive de politiques contractuelles en bonne et due forme. Mais chacun refuse, plus ou moins catégoriquement, l'idée que les collectivités territoriales puissent exercer quelque tutelle que ce soit sur les universités. Et la vigilance n'est pas moins grande à propos des relations avec les milieux économiques locaux. *« Les universités sont prêtes à jouer le jeu avec le secteur économique,* note Alain Nemoz. *Mais la réponse des entreprises est encore très molle. Dans un IUT en alternance que nous avons monté, nous n'avons trouvé que quatre contrats de qualification, dont un seul dans une entreprise privée... »*

En matière de financement, les interrogations prédominent sur la proposition consistant à établir pour chaque université candidate un budget public et un budget privé. Gérard Binder, ancien président de l'université de Mulhouse, exprime un sentiment général en rappelant que les contraintes de la comptabilité publique ont déjà conduit la plupart des universités à développer des circuits de financement plus souples, à travers la création d'associations. *« Il y a là l'expression d'un véritable besoin. »* Mais la globalisation des crédits est un gage d'autonomie beaucoup plus sûr que la multiplication des financeurs, comme le note Patrick Fridenson, élu du SGEN-CFDT au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. *« Le saucissonnage des budgets porte atteinte à la possibilité des établissements d'avoir une politique forte et une bonne gestion. »*

Bon pour Oyonnax

Dans le domaine pédagogique, enfin, la plupart des présidents d'université récusent le scénario envisagé par Charles Millon de premiers cycles débouchant sur les études longues pour un tiers des étudiants tandis que le gros des bacheliers seraient orientés vers des formations courtes à vocation professionnelle, le tout regroupé dans des collèges universitaires. Conformément à la déclaration de la CPU du mois de février, ils soulignent que l'université doit être ouverte à tous et assumer son rôle d'orientation, même si les taux d'échec imposent de rechercher des formules plus diversifiées.

On ajoutera à ces réactions de responsables universitaires celle – virulente – de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR. Réduisant, avec un mépris affiché, le projet du président de la région Rhône-Alpes à la vision étriquée et *« incohérente »* d'un élu local, l'UNI souligne que, *« s'il est peut-être bon pour Oyonnax, ce projet n'est certainement pas bon pour l'université française »*. Voilà qui adoucira, s'il en est besoin, les relations au sein de la majorité. En attendant, M. Fillon, devrait, au fil des réactions suscitées par les propositions de l'UDF, être rapidement en mesure de mesurer sa marge de manœuvre. Vis-à-vis de la majorité comme à l'égard de la communauté universitaire.

MICHÈLE AULAGNON et GÉRARD COURTOIS

La semaine des quatre jours

La suppression des cours le mercredi et le samedi à Lyon fait des émules sans convaincre

EST-CE le retour des beaux jours et l'envie soudaine de plus longs week-end ? Dans deux grandes villes et non des moindres, puisqu'il s'agit de Paris et de Lyon, la polémique sur la semaine dite « des quatre jours » rebondit. Pionnière en la matière puisque les cours du samedi y ont été supprimés dans toutes les écoles primaires et maternelles depuis la rentrée de septembre 1991, la ville de Lyon vient de rendre public son bilan de l'expérience *(voir page 000)*, tandis qu'à Paris un colloque organisé à l'initiative du rectorat a réuni, le 28 avril dernier, la totalité des partenaires concernés par l'organisation de la semaine scolaire.

Enfin, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, semble plutôt favorable à la semaine de quatre jours, soucieux qu'il est de préserver l'équilibre entre éducation scolaire et familiale, comme il l'a expliqué récemment lors d'une réunion de recteurs et d'inspecteurs d'académie. La présence dans son cabinet de Jacques Crémadeills, ancien inspecteur d'académie du Rhône et farouche partisan de la semaine de quatre jours qu'il a largement contribué à développer dans ce département, pourrait aussi faire pencher la balance.

Il n'y a guère de constats plus établis que celui-là. Les écoliers français sont soumis à des rythmes d'enfer : une année scolaire trop courte et des vacances qui s'étirent, une journée de classe trop longue et, qui plus est, organisée à l'identique de l'âge des pâtés au brevet des collèges. Mais personne jusque-là n'avait réussi à ébranler durablement le monstre. Or voilà qu'un décret, pris par Lionel Jospin en avril 1991 dans la foulée des textes sur la rénovation pédagogique à l'école, semblait entrouvrir une lucarne. Après trente ans de ressassement des mêmes constats et des mêmes remèdes par les mêmes « spécialistes » des rythmes de l'enfant, la solution apparaissait brusquement comme une évidence : il fallait déconcentrer les décisions.

L'impossible synthèse

Le décret du 22 avril 1991 sur *« l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires »* proposait donc simplement, mais pour la première fois, un cadre juridique national permettant de développer des expériences locales. Plutôt que de tenter, comme ses prédécesseurs, l'impossible synthèse entre des intérêts tous contradictoires, soucieux surtout de ne pas heurter de front les évêques très chatouilleux sur la question du mercredi, Lionel Jospin, renvoyait le débat à l'échelon départemental et les différents partenaires, collectivités locales, éducation nationale et parents d'élèves notamment, à leurs responsabilités.

Un certain nombre de contraintes étaient néanmoins imposées. La journée scolaire ne devait, en aucun cas, être ... allongée (ce que certains conseils d'école, heureusement peu nombreux, n'avaient pas hésité à proposer), et le nombre annuel d'heures d'enseignement ainsi que la durée totale et le nombre des périodes de travail et de congé devaient rester inchangés. Enfin, *« un temps convenable »* devait obligatoirement être ménagé pour l'instruction religieuse.

Les conseils d'école peuvent donc, depuis deux ans, soumettre à l'inspection académique, sous couvert d'un accord avec la municipalité, une nouvelle organisation de la semaine ou de la journée scolaire.

CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 15

REPÈRES

AUXILIAIRES. L'effectif des maîtres auxiliaires (MA), en fonctions au 15 octobre 1992, s'élevait, selon le ministère de l'éducation nationale, à 38 205 (DOM-TOM compris). Alors qu'il était en hausse de 4,6 % entre les rentrées de 1990 et 1991, le nombre de MA était en diminution de 4,4 % entre celles de 1991 et 1992. Une baisse que le ministère impute notamment à *« l'ampleur du recrutement des professeurs titulaires »* et à la mise en place des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Cependant, le nombre des maîtres auxiliaires s'accroît assez légèrement dans les disciplines littéraires, notamment en lettres modernes et en anglais, mais continue de baisser en sciences économiques et sociales, en espagnol et en sciences naturelles, ainsi que dans les disciplines technologiques et connaît une augmentation importante pour les conseillers d'éducation. La moyenne d'âge des MA augmente légèrement, s'établissant à 31 ans et demi, de même que le taux de féminisation des maîtres auxiliaires (57,1 %). Ce sont les académies de Versailles, Créteil, Amiens et Lille qui continuent à recourir le plus aux maîtres auxiliaires.

► **Note d'information 93-21 de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale.**

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE. A la recherche d'un « souffle nouveau », selon les termes de ses responsables, après la définition de son nouveau statut en mai 1992 et la conclusion des accords Lang-Cloupet en juin, l'enseignement *catholique, qui scolarise un élève* sur six en France, tient des Assises les 14, 15 et 16 mai à Issy-les-Moulineaux. Grand-messe rarissime (les précédentes eurent lieu en 1968 à la suite du concile Vatican II et en 1975), ces Assises réuniront 1 000 délégués – enseignants, parents, gestionnaires d'établissements – des 10 000 écoles privées catholiques. Ceux-ci travailleront sur le thème « Donner du sens à l'école aujourd'hui » et tenteront de définir quels sont aujourd'hui les *fondements de l'enseignement* catholique.

ORSAY. Le centre scientifique d'Orsay (Paris-XI) se mobilise pendant trois jours, les 13, 14 et 15 mai, pour faire le point sur la recherche. Ces trois « journées de la recherche » seront l'occasion, pour l'une des plus grandes universités scientifiques françaises, de faire le point sur les recherches en cours, sur les partenariats avec l'industrie et sur les débouchés des étudiants scientifiques.

► **Renseignements : tél. 69-41-74-08**

STRASBOURG. M. Albert Hamm, professeur d'anglais, a été élu, le 3 mai, président de l'université de sciences humaines de Strasbourg (Strasbourg-II). Il remplacera, à partir d'octobre prochain, Claude Régnier, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 9 novembre 1947 à Strasbourg (Bas-Rhin), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan (1967), agrégé d'anglais (1971) et docteur d'État en linguistique anglaise (1988), Albert Hamm est professeur des universités depuis 1989. Directeur du département de linguistique appliquée et de didactique des langues de l'université Strasbourg-II (1988), puis doyen de l'UFR de langues, littératures et civilisations étrangères (1991), M. Hamm était vice-président de cette université depuis 1990.]

TECHNICIENS. Qui sont les techniciens et agents de maîtrise ? Comment sont-ils reconnus dans les entreprises et les services ? Quels sont leur avenir, leur formation ? Comment piloter et financer la formation professionnelle ? Quatre syndicats d'enseignants, appartenant à la nouvelle Fédération Syndicale unitaire rivale de la FEN – le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup) et le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP) – organisent, les 14 et 15 mai, à l'École normale supérieure de Cachan (Val-de-Marne), un colloque pour répondre à ces questions, avec la participation d'enseignants, de chercheurs et de techniciens en activité.

Le premier syndicat d'étudiants

Lors de son 73e congrès, l'UNEF-ID a évité au prix d'un compromis qui mécontente une partie de ses

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyée spéciale

LES affiches placardées dans le grand amphithéâtre de la faculté de lettres de Clermont-Ferrand rappellent comme un leitmotiv l'enjeu du soixante-treizième congrès de l'UNEF-indépendante et démocratique, principal *syndicat d'étudiants*, proche du Parti socialiste : *« Unité avec l'UNEF-ID »*. La question était bien, les 7, 8 et 9 mai, de maintenir l'unité au sein de ce syndicat de moins de 10 000 adhérents, ébranlé depuis cinq mois par une grave crise.

Les apparences sont sauves. Au terme de trois jours de tractations laborieuses, de débats tendus, de menaces voilées et de crises de nerfs, le président, Philippe Campinchi, est épargné et demeure à la tête de l'UNEF-ID. *Mais lui qui* disposait, à l'issue du précédent congrès de 1991, d'une large majorité de près de 70 % des mandats voit sa marge de manœuvre réduite.

Son courant, qui s'était allié avant le congrès aux étudiants rocardiens et aux fabiusiens, ne dispose désormais que de 17 postes au bureau national, contre 15 pour l'opposition, qui récupère notamment le poste-clé de trésorier et la vice-présidence de l'organisation.

Ce poids de l'opposition dans les instances nationales a été, pour la majorité, le prix à payer pour maintenir la cohésion. Elle n'avait pas le choix : les membres de la tendance indépendance et démocratie (TID) – qui rassemble des dissidents de l'ancienne direction, les proches de SOS-Racisme, de Jean-Pierre Chevènement et de la Ligue communiste révolutionnaire – avaient clairement laissé entendre qu'ils pourraient quitter le syndicat, le vidant de près d'une moitié de ses adhérents.

Frères ennemis

Personne n'aurait pu prévoir, il y a quatre mois, que le rapport de force entre ces deux frères ennemis serait aussi équilibré. Le 9 janvier, sept membres du bureau national quittent la majorité, dont Emmanuelle Paradis, alors secrétaire générale, et David Rousset, trésorier. Ils dénoncent le fonctionnement d'une organisation trop proche du Parti socialiste et de Jean-Christophe Cambadélis – ancien président de l'UNEF-ID, artisan en 1980 de la réunification avec tous les courants de la gauche non communiste, et député socialiste de Paris entre 1988 et 1993 – pour être véritablement offensive.

Rejoints par les amis de Julien Dray, député PS de l'Essonne, ils appellent de leurs vœux un *« syndicalisme de transformation sociale »* et prônent l'unité syndicale avec les membres du l'UNEF-SE (solidarité étudiante), proche du Parti communiste (*le Monde* du 4 février 1993).

« Au début, il s'agissait d'une tendance « bras d'honneur », explique David Rousset. *Au congrès, nous sommes devenus la tendance « bras de fer » »*. En effet, lors des réunions locales qui ont précédé le congrès, les arguments de la TID ont reçu l'assentiment d'une moitié environ des adhérents de l'UNEF-ID. Les amis d'Emmanuelle Paradis ont atteint leur objectif : les instances de direction reflètent leur poids parmi les militants.

Les jeunes rocardiens amers

Ce succès des uns n'a pu être obtenu qu'au détriment d'une autre composante du syndicat : les jeunes rocardiens. Ces derniers, qui ont eux aussi démontré le renforcement de leur implantation dans le milieu étudiant en remportant un certain nombre de congrès locaux, n'ont pas su concrétiser leur progression. Et loin de jouer le rôle de pivot qu'ils espéraient tenir auprès de Philippe Campinchi, ils sont les premières victimes de l'accord conclu entre le président de l'UNEF-ID et son opposition pour éviter la scission.

Réduits à la portion congrue dans la nouvelle direction, même s'ils obtiennent le poste de secrétaire général, déçus et amers, ils n'ont pu que constater les dégâts : *« Nous avons fourni à la direction les voix nécessaires à son maintien, et aujourd'hui nous sommes trahis »*, explique l'un d'eux. Le courant rocardien devrait d'ailleurs, dans les prochains jours, se constituer en tendance autonome au nom évocateur de « reconstruction ». Les fabiusiens devraient faire de même et, au sein de la TID, les jeunes chevènementistes ont annoncé leur prochaine autonomie, une stratégie conforme à celle de leur leader national.

Bref, à l'instar de leurs grands frères du Parti socialiste, les étudiants de l'UNEF-ID se sont exercés trois jours durant aux que-

La télé au prix fort

La SEPT et une agence culturelle veulent mettre l'audiovisuel à portée des enseignants et des élèves

LE principe est simple et l'idée astucieuse : pour promouvoir l'exploitation de documentaires dans les classes, la SEPT et une agence culturelle, Savoir au présent, réunissent autour de la même table des enseignants et des professionnels de l'audiovisuel. Ainsi, mercredi 5 et jeudi 6 mai, à la Vidéothèque de Paris, des équipes de vingt-cinq établissements de la région Ile-de-France, du collège Paul-Cézanne de Mantes-la-Jolie au lycée professionnel de Sartrouville, ont pu rencontrer les réalisateurs de cinq documentaires déjà diffusés sur la SEPT-Arte.

Le programme Télémaques, mis en place avec le concours des rectorats d'Ile-de-France et de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), leur a permis de partager entre eux leurs expériences et leurs ambitions en matière d'utilisation de l'audiovisuel mais aussi de dialoguer avec les réalisateurs des films. Les auteurs devraient d'ailleurs se rendre dans les classes pour rencontrer les élèves. Deux autres rencontres sont prévues durant l'année scolaire pour suivre chaque projet.

L'équipe de Savoir au présent qui a élaboré ce dispositif n'en est pas à son coup d'essai. Cette agence culturelle a déjà mis en place l'opération des « résidences d'artistes ». Avec Télémaques, elle cherche à développer un *« usage civique d'œuvres audiovisuelles »*.

Pour Jérôme Clément, président de la SEPT, le programme *« permet d'éviter que la télévision soit utilisée de façon uniquement passive. Ici, les documentaires deviennent un prétexte à la rencontre d'un regard, à la découverte d'un auteur ». « Nous ne vendons pas un produit clé en main*, renchérit Lise Didier-Moulonguet, secrétaire générale de Savoir au présent, *mais voulons initier une découverte en profondeur des productions audiovisuelles. »* Ce programme a un coût particulièrement élevé : 15 000 francs pour chaque documentaire, financé par la DRAC pour les deux tiers, le reste étant apporté par le rectorat ou l'établissement lui-même. Cette somme correspond à la remise d'une cassette du documentaire et d'un dispositif pédagogique adapté (cartes, fiches et livres), ainsi qu'aux trois réunions annuelles. 5 000 francs devraient toutefois être remis à l'établissement pour l'accueil et le défraiement des personnalités invitées.

Un programme expérimental

Ce montant, disproportionné par rapport aux autres produits existant sur le marché, a été déterminé par les sommes engagées dans les ateliers de pratique artistique qui fonctionnent dans les établissements durant une année. Pour l'un des représentants du rectorat de Versailles, Télémaques s'inscrit tout à fait dans cette logique et présente en plus l'avantage de faire *travailler ensemble des enseignants* de disciplines différentes, une manière de dépasser le *« syndrome de la tranche horaire ou disciplinaire »*, dont pâtirait l'éducation nationale.

Les sommes nécessaires à la mise en œuvre de ce programme limitent sérieusement les possibilités d'expansion de cette opération. Comme le reconnaît Jérôme Clément, *« ces tentatives peuvent paraître dérisoires au regard du nombre d'enseignants susceptibles d'être intéressés, mais elles relèvent d'une logique totalement différente de la simple distribution de documents audiovisuels »*. Le président de la SEPT a d'ailleurs déjà tenté de mettre un certain nombre de ses productions à la disposition de l'éducation nationale, sans succès. *« Il est très difficile d'impulser cela par le haut*, conclut-il. *Le programme Télémaques aura peut-être du mal à dépasser le stade expérimental, mais il a le mérite de permettre une nouvelle approche. »*

M. A.

syndicat d'étudia[nts] en crise

la scission
adhérents

relles de courants et aux maneuvres d'appareil. Au point de faire oublier les questions sur le rôle du syndicalisme étudiant et les questions de fond sur l'avenir de l'université. L'appel commun rédigé en fin de congrès n'est d'ailleurs que le reflet du plus petit dénominateur commun entre les différentes tendances.

De plus, l'ambiance tendue des débats, les interminables négociations en coulisse, le fait que les résultats des consultations menées dans les universités, censées dégager une majorité, n'aient pas été communiqués aux militants et qu'aucun vote ne se soit déroulé en scéance plénière, font craindre à beaucoup une paralysie. Même si les différentes parties en présence se déclarent prêtes à se mobiliser contre des projets *« inacceptables »*, au cas où l'actuelle majorité au pouvoir s'aviserait d'en concocter.

« Le maintien de l'intégrité du syndicat a primé », reconnaît Philippe Campinchi. En tout cas, l'accord des héritiers de Jean-Christophe Cambadélis avec les amis de Julien Dray au détriment des jeunes rocardiens prouve que l'évolution de ce syndicat d'étudiants n'est pas directement liée aux alliances nouées depuis un mois rue de Solférino.

M. A.

La semaine des quatre jours

Suite de la page 13

Et sans forcément limiter leurs ambitions au seul problème de l'allongement du wek-end. C'était en tout cas l'espoir de l'équipe ministérielle en place au moment de la sortie du décret, que l'initiative ainsi libérée fasse naître de vrais projets, motivés par l'intérêt des enfants ou les besoins particuliers de telle ou telle situation locale.

Près de trois ans après la mini-révolution introduite par Lionel Jospin, force est de constater que la réalité est plutôt décevante. Les projets globaux d'aménagement du temps de l'enfant, qui requièrent de gros investissements des collectivités locales, ne se sont pas multipliés. On ne sait d'ailleurs pas très précisément comment est organisée la semaine scolaire en France. La direction des personnels d'inspection et de direction (DPID) du ministère de l'éducation nationale a bien diligenté une enquête sur le sujet au cours de l'année 1992-1993, mais elle conserve jalousement l'essentiel de ses résultats. Impossible, par exemple, de savoir combien d'écoles et d'élèves n'ont désormais plus classe le samedi au profit du mercredi matin... Les seuls éléments divulgués concernent la semaine de quatre jours, sans qu'il soit possible non plus de savoir combien d'écoles ont mis à profit la nouvelle réglementation pour instaurer une organisation plus ambitieuse de la semaine ou de la journée.

Actuellement, d'après la DPID, 580 000 élèves (soit 10 % de l'ensemble), répartis dans 5.000 écoles primaires et maternelles publiques, peuvent rester au lit le samedi. Quarante-huit départements sont concernés pour une partie de leurs écoles, l'Ille-et-Vilaine, le Rhône, la Gironde, la Loire, le Maine-et-Loire et la Vendée ayant pratiquement (à 90 %) entièrement basculé. Autrement dit, deux facteurs semblent peser particulièrement dans la décision : la concurrence plus ou moins vive avec le privé (où le samedi est libre dans la plupart des cas) et la proximité du bord de mer pour les départs en week-end. Deux éléments évidemment centraux dans la prise en compte des besoins physiologiques des élèves...

5 000 écoles concernées

C'est globalement l'impression qui domine : la révolution promise n'a pas eu lieu. Le débat sur la suppression des cours du samedi, réclamée à grands cris par la base des parents pour des raisons de commodité (75 % y seraient favorables selon un sondage Sofres-ministère de l'éducation nationale) et par la base des instituteurs (89 % des adhérents de la section parisienne du SE sont pour), occupe à peu près toute la réflexion sur l'organisation du temps scolaire depuis deux ans. Et les quelques communes qui ont osé aller plus loin, apparaissent comme des modèles toujours aussi difficiles à atteindre. Il est frappant de constater, par exemple, que l'assouplissement de la réglementation n'a entraîné aucune réflexion sur le moyen de traiter différemment les enfants de trois ou quatre ans et ceux de onze ou douze ans. Alors que, en zone urbaine en tout cas, les écoles maternelles sont, depuis belle lurette, désertées le samedi matin...

Les fédérations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants manifestent dans cette affaire le même embarras. Pour des raisons de commodité et de confort, parfois contradictoires avec l'intérêt des enfants, leur base « pousse » tandis qu'eux-mêmes sont réticents. 40 % seulement des responsables parisiens de la PEEP sont favorables à la supression du samedi et au rallongement des vacances, a par exemple révélé Patrick Buttner, président de la PEEP-Paris lors du colloque organisé par l'académie.

Prêts à se lancer tout feu tout flamme dans les traces du modèle lyonnais, les responsables de la Ville de Paris sont semble-t-il sortis un peu ébranlés de cette journée de réflexion. *« Aucune décision ne sera prise pour la rentrée 1993 »*, affirme Mme Tartenson, adjointe du maire de Paris, chargée des affaires scolaires. André Hussenet, directeur de l'académie, ne cache pas qu'il essaye de dépasser le débat sur la semaine de quatre jours dans la réflexion qu'il a engagée . Or, même si la capitale est incomparablement plus riche que la plupart des communes, et donc plus à même de prendre en charge les élèves hors du temps scolaire, elle aura évidemment, et plus encore que Lyon, valeur de modèle pour les autres villes.

CHRISTINE GARIN

L'expérience lyonnaise à la loupe

LYON

de notre bureau régional

« Aucun système n'est parfait. » Conseillère municipale de Lyon, déléguée aux affaires scolaires, Florence Balay en convient. La répartition de la semaine en deux fois deux jours de classe, avec absence de cours les mercredis et samedis matins (1), n'est pas profitable à tous les enfants. Adoptée dans cette ville depuis la rentrée de septembre 1991, puis, dans l'académie, par la quasi-totalité des départements du Rhône, de la Loire et une partie de l'Ain, la semaine de quatre jours est, certes, bénéfique pour 41,4 % d'entre eux et sans effet auprès de 48,5 %.

Mais elle provoque des effets négatifs auprès d'un élève sur dix, essentiellement dans les quartiers « sensibles », parmi les familles défavorisées. Censée satisfaire les désirs des parents, des enseignants... et de l'Eglise catholique, ce système accentuerait donc un peu plus les disparités sociales, si quelques aménagements étaient apportés.

La fatigue du vendredi

Ce constat résulte d'une étude réalisée auprès d'un échantillon de 3 500 enfants par le professeur Jacques Revel, spécialiste de chronobiologie à la faculté de médecine de l'université Paris-XII à Bobigny. Pendant un an, de février 1992 à février 1993, les enseignants de classes primaires et maternelles ont relevé les indices de fatigue (inattention, endormissement ou, à l'inverse, signes de grande agitation) manifestés par les enfants, selon les différents jours de la semaine et les périodes de l'année, et ont complété les indications recueillies par des entretiens personnels.

Avec cette nouvelle répartition, le lundi matin reste toujours un jour difficile, mais semble-t-il, dans une proportion moindre qu'ailleurs. En revanche, le degré de fatigue s'accentue le vendredi, alors qu'il s'atténue dans le système traditionnel. La raison en est simple. Nombre d'enseignants n'auraient pas encore adapté leur pratique, en « bouclant » sur vingt-quatre heures une semaine de vingt-sept, alors qu'ils bénéficient d'une douzaine de jours supplémentaires pour étaler leur programme de l'année.

Le second enseignement principal de cette étude porte sur les effets du « week-end ». *« Les enfants disposent d'une journée complète entièrement libérée de tout souci scolaire. Incontestablement, la vie de famille, les relations avec les parents s'en trouvent renforcées, surtout pour ceux qui ont la chance de partir »*, souligne le professeur Revel. Il note toutefois que certains enfants accumulent de la fatigue supplémentaire par une consommation renforcée de télévision les vendredis et dimanches soirs, qui n'est pas compensée en durée de sommeil et de récupération.

Le raccourcissement de vacances intermédiaires comme la rentrée anticipée de septembre provoquent, par ailleurs, une certaine démobilisation ou accentuent l'absentéisme, soit parce que les frères et sœurs, collégiens ou lycéens, sont déjà au repos, soit parce que les parents acceptent mal des dates de départs ou de retours de vacances ainsi imposées. Consciente de cet effet « pervers », Mme Balay considère que ce système trop « rigide » mérite d'être assoupli.

De l'étude du professeur Revel, la responsable des affaires scolaires de la ville a surtout retenu la nécessité de développer les contrats d'aménagement du temps de l'enfant. Elaborés par les enseignants avec les structures d'animation des quartiers, ces contrats portent, il est vrai, sur une répartition plus équitable des activités scolaires, sportives et culturelles, à la fois durant la période de classe et hors l'école.

MICHEL DELBERGHE

(1) La suppression des cours du samedi est compensée par le rattrapage de douze journées incluant une rentrée anticipée en septembre, et la réduction des vacances intermédiaires de quatorze à onze jours.

COURRIER

L'enjeu de la scolarisation en Croatie

Cette lettre s'adresse à tous ceux qui cherchent quoi faire pour aider à surmonter les graves problèmes de tous ordres que rencontrent actuellement les populations de l'ex-Yougoslavie. Il s'agit d'aider à la scolarisation des enfants des populations déplacées ou réfugiées en Croatie. Depuis le début de la guerre en Bosnie-Herzégovine, la Croatie accueille par centaines de milliers des familles bosniaques réfugiées et leurs enfants. Ces réfugiés viennent s'ajouter au nombre déjà très important de *« réfugiés de l'intérieur »*, c'est-à-dire de familles croates qui ont fui les régions dévastées par les combats en Croatie.

S'agissant de la scolarisation des enfants, la situation est extrêmement critique : les écoles existantes sont remplies bien au-delà de leurs capacités normales, et des milliers d'enfants se trouvent aujourd'hui sans école. Or, comme le disait Danton, *« après le pain, l'éducation est le premier besoin de l'homme »*. Dans le cas dont nous parlons, il est clair que la scolarisation est un enjeu capital. D'abord pour que ne s'ajoute pas aux dommages de guerre la déculturation des enfants, mais aussi, sur le plan psychologique, pour contribuer à la santé mentale des populations réfugiées. Car la scolarisation des enfants donne de l'espoir, elle ouvre une fenêtre sur l'avenir. C'est pourquoi il est urgent de créer des écoles dans les centres de réfugiés. Sur place, les bonnes volontés ne manquent pas, et il est relativement aisé de trouver des personnels pour travailler dans ces écoles. Mais, en revanche, les moyens matériels font cruellement défaut : ni locaux, ni mobilier, ni matériel scolaire, ni moyens financiers suffisants pour en acheter compte tenu de l'état très précaire de l'économie croate à l'heure actuelle. L'Institut européen pour le développement des potentialités de tous les enfants (IEDPE) est un réseau européen de spécialistes de l'éducation qui conduisent des actions coordonnées visant à lier recherche, innovation et formation. L'IEDPE a organisé en octobre 1992 le voyage exploratoire de deux chercheurs français. A l'occasion de ce voyage, les constats dont nous venons de faire état ont pu être établis et un projet d'aide internationale aux éducateurs locaux a pu être mis sur pied. Dans l'immédiat, nous cherchons à implanter une école sur la commune de Kastela, dans la banlieue de Split (1)

CHRISTIAN BAUDELOT *(sociologue)*, RENÉ DIATKINE *(psychanaliste)*, DANIEL PENNAC *(écrivain)*, ÉRIC PLAISANCE *(sociologue)*, FRANÇOISE PLATONE *(psychopédagogue)*, MIRA STAMBAK *(psychopédagogue)*

(1) Pour tout renseignement et pour toute aide, s'adresser à l'IEDPE, 12, rue Thouin, 75005 Paris.

□ **PRÉCISION.** – Une erreur de transcription s'est glissée dans la lettre de Mme Marlaine Cacouault, publiés dans le « Monde-Campus » du 15 avril (*« Le vrai salaire des profs »*). Au lieu de : *« une prime de 6 000 francs par mois, est-ce un avantage usurpé ? »*, il fallait lire : *« une prime de 6 000 francs par an... »*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES

CARNET DU Monde

Anniversaires de naissance

– A Meylan, le 13 mai 1913, naissaient

Serge et Alain.

Heureux anniversaire !

Yvette,
Michel, François, Jean-Louis,
Isabelle, Hélène,
Thomas, Pauline, Marie,
Catherine, Florence, Simon.

Décès

– Mme Esther Cybèle Birmant,
Julie, Jim, Jane Birmant,
Et la famille,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Michel BIRMANT,
architecte DESA,

survenue le 9 mai 1993, à l'âge de cinquante-huit ans, entouré des siens et de ses amis.

L'inhumation aura lieu le 18 mai, dans la plus stricte intimité.

7 *ter*, rue Duperré,
75009 Paris.

– Le docteur et Mme Jean-Clair Dayras,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Dartiguenave,
leurs enfants et petits-enfants,
Solange Dayras,
Mme Jacques Mussy,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean DAYRAS,
née Colette Mussy,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur,

survenu le 10 mai 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, à Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Argentat (Corrèze), le samedi 15 mai, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Gilbert Gatellier,
son époux,
Camille et Julien,
ses enfants,
M. et Mme Marcel Besnard,
ses parents,
Les familles Besnard et Gatellier,
ont la douleur de faire part du décès soudain, le 9 mai 1993, de

Marie GATTELIER,
née Besnard,
chargée de recherche au CNRS.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris-15e.

– Polycarpe Rabesandratana,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme RABESANDRATANA,
née Bertine Louisette Robert,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

survenu le 10 mai 1993, dans sa soixante et onzième année, à Créteil (Val-de-Marne).

Le service religieux sera célébré le vendredi 14 mai, à 10 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales d'Adamville, place J.-F.-Kennedy, à Saint-Maur (Val-de-Marne), suivi de l'inhumation au cimetière intercommunal de Valenton.

35, rue de Joly,
94000 Créteil.

– Ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Ernest UNGERER,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 4 mai 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 7 mai, au temple de l'Oratoire, et ont été suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais, dans l'intimité de sa famille.

« Dieu est un bouclier pour ceux qui marchent dans l'intégrité. »
Proverbes II, v. 7.

5, boulevard de Sébastopol,
75001 Paris.

– Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel des Foyers Matter,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

pasteur Ernest UNGERER,

ancien délégué général de cette œuvre de réinsertion à laquelle il s'est consacré avec un total dévouement.

Foyers Matter,
19, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Mme Georges Mermet,
MM. Guy, Michel, Daniel,
Mme Geneviève, M. Philippe Mermet,
Mmes Alice Touilliez, Bernadette Rousse,
Mme et M. Michel Godard,
son épouse, ses enfants, ses gendres et belles-filles, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses cousins et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MERMET,

survenu le 10 mai 1993, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La messe sera célébrée le jeudi 13 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes (Seine-Saint-Denis).

83, allée du Chevalier-de-la-Barre,
93320 Pavillons-sous-Bois.

– Les amis de

Joëlle PÉRILLAT,

font part de son décès, survenu à Paris, le 10 mai 1993.

La levée du corps aura lieu le jeudi 13 mai, à 9 heures, au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde.

– M. et Mme Pierre Hollande,
M. et Mme Jean-Pierre Perrin,
M. et Mme Gérard Moreau,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul PERRIN,
née Denise Gibou,

survenu le 9 mai 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 mai, à 15 heures, en l'église de Châbons (Isère).

Ni fleurs ni couronnes. Dons à la recherche médicale.

Anniversaires

– Il est demandé à ceux qui gardent le souvenir de

Roger GIRON

une fidèle et particulière pensée pour le troisième anniversaire de sa mort, le 6 mai 1990.

– 1er mai 1988...

Léon HOBER

« Etre fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu. Et les faire vivre avec nous. »
(Le Livre de la vie, Martin Gray.)

– Le 13 mai 1986 s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaevna IBRAHIMOFF,
née Yacovieff.

Elle est allée rejoindre son époux,

I. M. IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur
du *Drapeau de la Russie,*
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République
socialiste soviétique autonome
des Tatars de Crimée,
ancien représentant commercial
de l'URSS en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahison »,

décédé le 7 août 1941.

« Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches et descendants. »

Docteur Oleg Ibrahimoff,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Communications diverses

– « La kabbale, un savoir d'aujourd'hui », séminaire exceptionnel : Corps humain, médecine et kabbale.
Dimanche 16 mai 1993, à 18 heures.
Tél. : 43-56-01-38.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINET DE MONSIEUR LE BATONNIER KLENIEC

Extrait d'un arrêt de la chambre correctionnelle de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE en date du 15 DÉCEMBRE 1992.

Dans *Libération* du 3 juillet 1991, Mme BANTMAN, après avoir évoqué dès le début d'un article, « les rumeurs » concernant des trafics entre hôpitaux, des priorités détournées et des dessous de table, projetant « une lumière douteuse sur le monde des greffes »..., évoque le cas du « Docteur DI MARINO ».

Tout naturellement le lecteur qui prend connaissance de ces allégations concernant précisément le « Docteur DI MARINO » seul médecin cité dans l'article, est conduit à opérer un amalgame entre les pratiques douteuses visées au début de l'article et les « irrégularités » imputées au « Docteur DI MARINO ».

Il s'agit là d'imputations... portant incontestablement et gravement atteinte à l'honneur et la considération du Docteur DI MARINO. A aucun moment du rapport de l'I.G.A.S. que les prévenus avaient en leur possession au moment de la rédaction de l'article, il n'est imputé à M. DI MARINO une quelconque irrégularité, ni le moindre soupçon d'un trafic quelconque...

PAR CES MOTIFS LA COUR :

Dit que les éléments constitutifs de l'infraction de diffamation et complicité reprochés à M. JULY et à Mme BANTMAN sont réunis.

Condamne solidairement ces derniers à payer à la partie civile 10 000 F de dommages et intérêts sur le fondement de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Ordonne en outre la publication par extrait et aux frais des condamnés du présent arrêt...

Condamne Serge JULY et Béatrice BANTMAN aux dépens de l'action civile exposés devant le Tribunal et la Cour.

CULTURE

MUSIQUES

« Prima la musica »

Le Printemps des arts de Nantes et l'Opéra de Rennes ressuscitent deux mélodrames de Jiri Benda

RENNES
de notre envoyé spécial

En pénétrant dans la salle de l'Opéra de Rennes, on manque tomber à la renverse. Comment a-t-on pu laisser un si joli bâtiment sombrer ainsi ? Les fauteuils sont d'un modèle que l'on n'avait vu que dans les salles de cinéma de quartier installées dans les années 50, les loges, peinturlurées en marron tête-de-nègre, ressemblent à des boxes, les tentures des deux loges d'honneur sont en lambeaux... Mais il y a pire, des fils électriques se baladent au long des balcons, retenus par les tulipes des appliques, les balcons eux-mêmes ont pris du ventre sous le poids des projecteurs qui y sont fixés et le système de protection contre l'incendie qui est censé conduire de l'eau sous pression jusque au-dessus des cintres – en bois bien sec – est hors d'usage. Comme tant d'autres théâtres, celui de Rennes a été à peine entretenu. Un plan de « sauvetage » de cette salle, inaugurée en 1856, a été décidé, mais les travaux ne commenceront, semble-t-il, pas avant 1995. Une fois de plus, la note sera lourde, beaucoup plus lourde que si l'on avait, en temps et en heure, nettoyé, réparé, adapté.

Mais enfin, l'Opéra de Rennes renaît après des années d'errance artistique. M. Daniel Bizeret vient d'y être nommé directeur. Il vient du milieu baroque où il a travaillé avec Philippe Herreweghe. Il a des idées de programmation que la mairie de Rennes soutient sans réserve. Nommé en février dernier, il a déjà presque mis au point la programmation de la saison prochaine (elle sera connue en juin). L'une de ses premières initiatives, pour la saison en cours, aura été d'inviter un spectacle original coproduit par le festival baroque Printemps des arts de Nantes et France-Télécom : *Ariane à Naxos* et *Médée*, deux mélodrames de Jiri Benda, compositeur du XVIIIe siècle issu d'une dynastie musicale originaire de Bohême, ont été présentés le 10 mai. Ces deux œuvres rares n'ont jamais été enregistrées pour le disque. Mozart aimait beaucoup Benda et tout particulièrement ses deux mélodrames dont il gardait toujours la musique par-devers lui. Mais qu'est-ce qu'un mélodrame ? C'est une pièce de musique qui soutient un texte déclamé et non chanté, dans laquelle le compositeur s'efforce de faire coller les inflexions du mot avec la musique : *le Pierrot lunaire* de Schoenberg est l'exemple le plus célèbre de ce genre également fréquenté par Schumann et Liszt. Oubliés depuis deux siècles, ceux de Benda méritaient-ils d'être exhumés ? Pour H. C. Robbins Landon, grand spécialiste de Monteverdi, Haydn et Mozart, questionné sur le sujet, cela ne fait aucun doute : *« Je m'étonnerai toujours que tant d'excellentes musiques aient été oubliées, et celle de Benda en fait partie, quand tant de mauvaises n'ont jamais quitté le répertoire. »*

L'audition d'*Ariane à Naxos* et de *Médée* confirme l'opinion de Landon. La musique de Benda est étonnante, mosaïque de sentiments, de couleurs orchestrales raffinés, où le compositeur déploie un art incroyable pour supporter le mot, les situations, sans jamais développer ses nombreuses idées. Grâce à un texte aux qualités littéraires plus affirmées, à un découpage plus subtil, *Médée* surclasse *Ariane* (les deux ont été adaptés de traductions françaises du XVIIIe siècle par Philippe Beaussant). Il y a dans cette œuvre une adéquation rare entre la vocalité de la déclamation et la théâtralité de la musique. Une osmose s'y produit qui surprend, ravit. Malheureusement, si la partie musicale de ces deux mélodrames était impeccablement assurée par Christophe Rousset qui dirigeait l'ensemble à cordes Musica Aeterna de Bratislava auquel quelques vents s'étaient associés, la partie théâtrale péchait par une mise en scène (de Philippe Lenaël) manquant d'autorité et des acteurs trop indécis qui n'osaient pas déclamer leur texte.

ALAIN LOMPECH

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6038

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III		■					■		
IV									■
V				■		■			
VI						■		■	
VII	■				■				
VIII		■							■
IX							■		
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Les hommes du milieu. – II. Peut être la réponse du berger. – III. Fait l'appel. Agrément ancien. – IV. Grande quand il n'y a pas du tout de tirage. – V. Sur le Danube. Pronom. – VI. Un cri d'enthousiasme. – VII. Heureux, prétendait à la moitié. Honorée par les Arabes. – VIII. La « plante » des pieds. – IX. Peut menacer celui qui ne prend pas de gants. Agrément étranger. – X. Met trop d'eau. Fait réfléchir. – XI. Pour surélever la balle. Pays où l'on fait des crêpes.

VERTICALEMENT

1. Est fait au moule. Rose, dans un massif. – 2. Coule à l'étranger. Une salade en mer. Patriarche. – 3. Une chose à connaître par ceux qui contrôlent les bagages. – 4. Pays. Risque de faire tache. – 5. Militaire pas du tout civil. Divinité. – 6. Court en Australie. Faux quand on le compare à l'anis, bâtard si on le compare au fenouil. – 7. En semaine. Chien sauvage. D'un auxiliaire. – 8. Présent quand il est petit. Qu'on peut voir sur une cordillère. – 9. Une abréviation qui prouve qu'on n'a pas tout dit. Pas de très bon goût. Peut suivre le coq.

Solution du problème n° 6037

Horizontalement

I. Téphrosie. – II. Arrière ! – III. Trempette. – IV. Oasis. Ton. – V. Un. Vert. – VI. Etoc. Orné. – VII. Poil. As. – VIII. Etendard. – IX. Dur. Egéen. – X. Abat. En. – XI. Me. Essoré.

Verticalement

1. Tatoué. Edam. – 2. Errant. Tube. – 3. Prés. Opéra. – 4. Himilcon. Té. – 5. Reps. Ide. – 6. Ore. Volages. – 7. Setter. Réno. – 8. Tornade. – 9. Edentés. Nue.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 MAI

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« La cathédrale orthodoxe russe et ses icônes » (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De Saint-Eustache à la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le rempart, le pavillon de la reine et le chantier de fouilles du château de Vincennes, habituellement fermés au public », 14 h 30, métro Château de Vincennes, sortie côté château (P.-Y. Jaslet).

« *Hôtels et église de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Découverte d'un monde : la Cité universitaire », 14 h 30, sortie métro Cité-Universitaire (Sauvegarde du Paris historique).

« Un lieu historique dans le contexte parisien : la Cité internationale », 14 h 30, 19, boulevard Jourdan (Paris, capitale historique).

« La Cité universitaire et ses pavillons exotiques », 14 h 30, sortie métro Cité-Universitaire (S. Rojon-Kern).

« *Le Chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques* », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Le quartier Saint-Philippe du Roule », 16 heures, 154, rue du Faubourg Saint-Honoré (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Ecole des mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 heures : « Industrie nouvelle : la culture des peurs », par H. Tazieff. Entrée libre (Conférences aux Mines).

Institut catholique (salle B 07), 21, rue d'Assas, 18 h 30 : « Droit des conflits armés : de l'assistance à l'ingérence humanitaire », par D. Turpin (Les Grandes conférences de Paris).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 45 : « La Cité interdite. L'art de vivre des empereurs de Chine », par P. Colombel (Société de géographie).

CEDIAS, 5, rue Las Cases, 20 h 30 : « L'enfant et les épreuves : le Petit Poucet et l'angoisse d'abandon », par B. Lempert (L'Arbre au milieu).

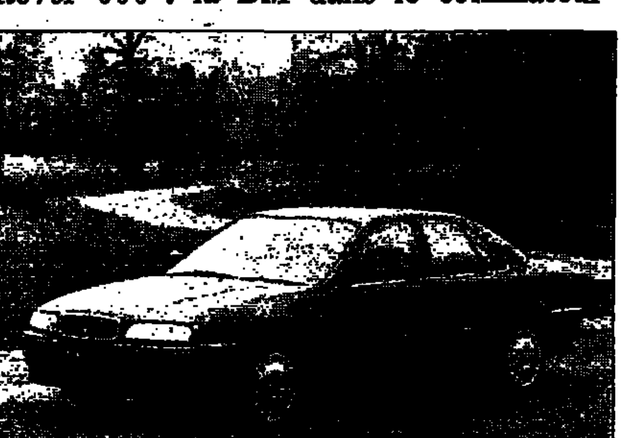
VENTES

Une nature morte de Cézanne adjugée 140 millions de francs

Lors de la vente d'œuvres impressionnistes et modernes organisée par Sotheby's à New-York le 11 mai, une nature morte de Cézanne représentant des pommes et une tasse posées sur une table a été adjugée 140 millions de francs, un prix jamais atteint par une œuvre de Cézanne à ce jour. D'autre part, *la Mulâtresse Fatma,* de Matisse a été vendue pour 70 millions de francs. Dans les deux cas, les acheteurs sont restés anonymes. C'est la première fois depuis trois ans qu'une toile passe la barre des 10 millions de francs lors d'une vente aux enchères. Sur les 56 œuvres proposées, 36 ont été vendues pour un total de 412 millions de francs. Les ventes organisées le 12 mai par Christie's pourraient confirmer cette ébauche de reprise du marché international de l'art. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AUTOMOBILE

Rover 600 : la BM dans le collimateur



Décidément, les BMW de série 3 font chez les constructeurs européens et les autres beaucoup d'envieux. Voilà Rover sur les rangs de la concurrence qui annonce, avec à l'appui des essais routiers sur les chemins enchanteurs de la verte Ecosse, une gamme 600 pas loin d'égaler les surprenantes allemandes de Munich. Placées comme il se doit dans la tranche des berlines de catégorie « moyenne supérieure », comme l'on dit aujourd'hui, ces voitures élégantes, à quatre portes, seront disponibles avec trois versions en 2 litres de cylindrée et une en 2,3 litres. La marque britannique qui, parmi les firmes automobiles étrangères, ne se place pas mal du tout sur le marché français malgré les difficultés de l'heure (8 484 véhicules vendus durant le premier trimestre, soit 2,10 %, voit l'avenir en rose. Rover France estime en effet à travers ce nouveau véhicule achever la remise à l'heure de ses séries déjà profondément remaniées (200, 400 et 800 en haut de gamme) et marquer des points supplémentaires.

Les moteurs montés sur cette gamme 600 sont des Honda. On les trouve dans la production japonaise sous les capots de l'Accord et de certaines Prélude. A ce titre, ils ne nous sont pas inconnus tout comme la transmission, la boîte, au demeurant bien étagée et de maniement facile. L'ensemble mécanique constitué par un 4 cylindres à 16 soupapes monté sur un support hydraulique, convient bien à ce genre de voitures, qui conserve, tradition britannique oblige, une certaine tendance sportive. La suspension est à roues indépendantes avec barres antiroulis tant à l'avant qu'à l'arrière, les disques sont présents sur les quatre roues, la direction est assistée, l'alarme qui coupe le circuit électrique est livrée sans option. Voilà bien des détails d'équipement devant lesquels on ne peut rester indifférent, surtout quand ils contribuent à un confort routier exemplaire, et à un esprit tranquille en parking.

L'attrait complémentaire de ces 600 est le soin mis à la finition générale de la voiture, dont le montage est assuré dans les ateliers de Cowley (200 millions de livres d'investissements). Bois, silence de fonctionnement, système d'aération efficace, confort d'intérieur anglo-saxon... Mais combien les 600 seront-elles vendues ? On ne le sait pas encore. On voit mal pourtant qu'elles soient plus coûteuses que les BMW 3 directement placées dans le collimateur. Leurs tarifs évoluent de 160 000 F à 200 000 F et quelques... Rendez-vous au Salon de Francfort pour en savoir plus.

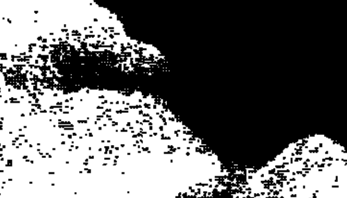
C. L.

هكذا من الامل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE



Catherine Deneuve dans « Belle de jour », de Luis Bunuel.



Tous les films nouveaux

François Truffaut

(à partir du vendredi 14 mai)
de Serge Toubiana,
Michel Pascal,
avec la participation de Fanny Ardant, Olivier Assayas, Alexandre Astruc, Jean Aurel, Nathalie Baye, Janine Bazin.
Français (1 h 33).

Une évocation de la vie et de l'œuvre de François Truffaut au travers de témoignages de ses proches.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Ma saison préférée

(à partir de vendredi 14 mai)
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Tout ce qui peut séparer et unir un frère et une sœur lorsqu'ils assistent à la *déchéance physique et morale de leur* mère.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; *U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ;* 36-65-70-68) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Passager 57

de Kevin Hooks,
avec Wesley Snipes, Bruce Payne, Tom Sizemore, Alex Datcher, Bruce Greenwood, Robert Hooks.
Américain (1 h 26).

Un ancien spécialiste de la lutte antiterroriste se retrouve dans le même avion qu'un dangereux criminel.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; *U.G.C. Convention, dolby,* 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Proposition indécente

d'Adrian Lyne,
avec Robert Redford, Demi Moore, Woody Harrelson, Oliver Platt, Seymour Cassel.
Américain (1 h 57).

Un couple décide de miser ses dernières ressources au jeu. Un élégant flambeur *leur propose 1 million de dollars contre* une nuit d'amour avec la dame.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, *dolby,* 11e (43-57-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-*79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés,* 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-*94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier,* handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les entrées à Paris

Semaine d'avant-Cannes, semaine en panne. La période qui précède immédiatement les festivités de la Croisette est traditionnellement ralentie, avant un Festival qui d'ailleurs, s'il concentre l'attention des médias sur le cinéma, ne contribue guère à remplir les salles. Parmi les sept nouveautés de la semaine, *Pétain* impose sa loi avec plus de 40 000 amateurs d'Histoire dans ses vingt-six salles.

Un faux mouvement réussit son geste inaugural, à plus de 20 000 dans seulement huit cinémas. Et, devant son unique écran et malgré une durée qui limite le nombre de séances quotidiennes, un des plus beaux films du Festival de l'an dernier, *le Songe de la lumière* enfin distribué, trouve son public avec 2 000 entrées. Les débuts sont en revanche décevants pour *Roulez jeunesse*, *la Différence* et plus encore pour *Opposite Sex*.

Comme il est d'usage dans les périodes de récession, le public se tourne vers les valeurs refuges : *les Visiteurs* reprennent ainsi la tête du classement, avec 75 000 spectateurs (il y en a qui y vont plusieurs fois), soit 20 000 de plus que la semaine dernière. Le mastodonte du *box-office* 93 dépasse ainsi les 1 650 000 entrées dans la capitale. Soit beaucoup mieux que le champion de l'*an dernier, Basic Instinct,* qui a fêté cette semaine le premier anniversaire de sa présence sur nos écrans, avec 1 240 000 entrées.

Aucun film de la semaine précédente n'a tenu le coup. Ce sont donc trois titres en troisième semaine d'exploitation qui tirent à nouveau leur épingle du jeu. *Sommersby* atteint ainsi le total fort respectable de 250 000 entrées, *Monsieur le député* en est à 210 000, et *Louis enfant roi* s'accroche à 125 000. Il faut encore noter le vrai succès, compte tenu de ses ambitions commerciales, de *Des jours et des nuits dans la forêt* : l'inédit de Satyajit Ray a séduit plus de 30 000 cinéphiles en huit semaines.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français.*





Cinéma Paris

L'Adversaire

de Satyajit Ray,
avec Dhritiman Chatterjee, Indira Devi, Debraj Roy, Krishna Bose, Kalyan Chowdhury, Joysree Roy.
Indien, noir et blanc (1 h 50).

Quand un homme enterre son adolescence, chez Satyajit Ray, cela ne fait pas une virée, *mais cette dérive fiévreuse* et éclatée, entre réalisme et fantastique : une splendeur.

VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Jerico

de Luis Alberto Lamata,
avec Cosme Cortazar, Francis Rueda, Doris Diaz, Alexander Milic, Luis Pardi.
Vénézuélien (1 h 30).

A travers l'histoire d'un moine castillan du XVe siècle passé du côté des indiens, *une évocation flamboyante du choc des* cultures.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon,
avec Ismaël Jolé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren *Capelle, Faye Anastasia, Pierre* Mezerette.
Français (1 h 35).

Une adaptation subtile du livre de Goethe dans le monde des pré-adolescents ; on y trouve un naturel des mots et des gestes impossible dans tout autre milieu, et d'étranges échos romantiques.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-*52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ;* Escurial, 13e (47-07-28-04).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

L'âpre combat d'un vieil écrivain frappé *par la cécité, cerné d'ambiances rances* et des fantômes de ses conquêtes féminines, magnifié par la simple justesse d'un grand cinéaste.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Light Sleeper

de Paul Schrader,
avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, *Dana Delany, David Clennon, Marie Beth* Hurt, Victor Garber.
Américain (1 h 43).
Interdit -16 ans.

Un dealer des milieux mondains nous entraîne, par-delà le bien et le mal, dans le vertige d'un monde chaotique.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon,
avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziozi, Jocelyne Quivrin, Hervé Brieux, Brigitte Catillon.
Français (2 h 40).

Dans le tourbillon du pouvoir, les princes magnifiques et fornicateurs s'embrassent et s'embrochent, s'essoufflent et se soufflètent, sous les yeux d'un enfant qui apprend dans le même élan la chair et la cuirasse nécessaires aux rois.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler II, dolby, 18e (36-68-20-22).

Mendiants et orgueilleux

de Asma El Bakri,
avec Salah El Saadani, Mahmoud el-Guindi, Abdel Aziz Makhyoun, Ahmed Adam, Hanan Youssef, Lola Mohamed.
Egyptien (1 h 32).

Mosaïque de scènes truculentes et humoristiques d'un bas quartier du Caire, qui croquent en vitesse vagabonds philosophes et poètes déplumés tandis qu'au loin la guerre s'achève ; Asma El Bakri dresse un gai traité de survie, sans illusion et sans cynisme.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Roulez jeunesse !

de Jacques Fansten,
avec Jean Carmet, Daniel Gélin, Blanchette Brunoy, Grégoire Colin, Youssef Diawara, Sarah Bertrand.
Français (1 h 56).

Deux mondes se cognent l'un à l'autre dans une histoire toute simple, pleine de nuances et de changements de ton, où sur le rythme de la comédie allègre les retraités jouent les vieillards terribles, retrouvent un semblant de jeunesse en s'*occupant des enfants des autres et,* finalement, embrouillent tout.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Le Songe de la lumière

de Victor Erice,
avec Antonio Lopez, Maria Moreno, Enrique Gran, José Carretero, Maria *Lopez, Carmen Lopez.*
Espagnol (2 h 18).

De l'observation attentive du travail d'un peintre devant la durée de création d'un tableau naît un poème fait de lumière et de temps.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Un faux mouvement

de Carl Franklin,
avec Bill Paxton, Cynda Williams, Billy Bob Thornton, Michael Beach, Jim Metzler, Earl Billings.
Américain (1 h 46).
Interdit - 12 ans.

Conduites de main de maître par Carl Franklin et exposées sans les manipulations habituelles de l'exercice, une multitude de trajectoires s'entrecroisent et finissent par se heurter dans le monde clos d'une ville du sud des Etats-Unis.

VO : Forum Horizon, handicapés, *dolby,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, *dolby,* 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

Reprises

Belle de jour

de Luis Bunuel,
avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Michel Piccoli, Geneviève Page, Pierre Clémenti, Francisco Rabal.
Français, 1966 (1 h 42).

Juxtaposition de scènes oniriques et de scènes réalistes et d'un style au classicisme paisible, *Belle de jour* fut le plus grand succès commercial de Bunuel. Il l'attribuait, à tort, plus « *aux putains du film* » qu'à son travail.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les Enchaînés

d'Alfred Hitchcock,
avec Ingrid Bergman, Cary Grant, Claude Rains, Louis Calhern, Léopoldine Konstantin, Reinhold Schunzel.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 41).

Est-ce ce baiser de Cary Grant et Ingrid Bergman à l'affiche du Festival de Cannes qui a motivé la réédition de cette merveille de séduction et de trahison ? N'importe, tous les prétextes sont bons.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Le Salon de musique

de Satyajit Ray,
avec Chhabi Biswas, Ganda Pada Basu, Kali Sarkar.
Indien, 1958, *noir et blanc* (1 h 40).

Dans le Bengale des années 20, un aristocrate consacre ses derniers revenus à une soirée où se produiront les plus grands musiciens du moment. Somptueux et austère, ce quatrième film de Satyajit Ray recèle quelques-unes des plus belles scènes de son œuvre.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le *Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Festivals

Trois fois Audrey

Trois films pour célébrer la « dynamique Hepburn », cette vitalité mutine qu'elle insufflait à tous les films, comédies ou drames, auxquels elle participa. *Funny Face*, de Stanley Donen et avec Fred Astaire, est au Grand Action, *Sabrina*, de Billy Wilder avec Humphrey Bogart, au Mac-Mahon, et *Vacances Romaines*, de William Wyler, avec Gregory Peck, au Reflet Médicis.

Thierry Kuntzel au Jeu de paume

Parallèlement à l'exposition qui lui est consacrée, le Jeu de paume présente les bandes vidéo du plasticien Thierry Kuntzel, une exploration de la couleur, de la vitesse, de la durée et de la lumière, fondée sur la répétition et les enchevêtrements des séries. Les 5 et 13 juin sera par ailleurs montré un film-clé dans la vie de Kuntzel, de fait l'un des plus beaux films du monde : *la Jetée*, de Chris Marker.

Jusqu'au 20 juin. Galerie nationale du jeu de paume, place de la concorde (1er). *Tél.* : 47-03-12-44.

Les Indiens à Lyon

Trente films pour illustrer l'image changeante des Indiens au cinéma, du massacreur de femmes et de vaillantes « tuniques bleues » au brave, à la fois héros et victime. Au programme cette semaine, *le Jugement des flèches*, de Sam Fuller, *Jeremiah Johnson*, de Sjdney Pollack, *la Porte du diable*, d'Anthony Mann, *Comanche Station*, de Budd Boetticher, *la Captive aux yeux clairs*, d'Howard Hawks, *le Vent de la plaine*, de John Huston, *Fureur apache*, de Robert Aldrich, *Willie Boy*, d'Abraham Polonsky, *le Convoi des braves* et *le Massacre de Fort Apache*, de John Ford. Tous indispensables.

« Gélatine et buffaloes ». Jusqu'au 30 mai. Institut Lumière, 25, rue du Premier-film 69008 Lyon. Tél. : 78-00-86-68. Prix : 25 F.

Séance spéciale

Jazz en images

A l'occasion du quarantième anniversaire de la disparition de Django Reinhardt, la *Cinémathèque montrera un document* retrouvé récemment, *Jazz Hot*, avec Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, et *Django Reinhardt*, de Paul Paviot ; mais aussi, dans le cadre d'« Une Histoire du jazz en *images* », *Jammin'the Blues*, de Gjon Mili, avec entre autres Lester Young, Illinois Jacquet, Mary Bryant et le danseur Archie Savage ; des extraits de *Sun Valley Serenade*, de H. Bruce Humber-stone, de *Panama Hattie*, de Norman Z. McLeod, et divers documents où l'on pourra voir Louis Jordan, Sinatra, Louis Arsmtrong, Count Basie...

« Une histoire du jazz en images ». Le 18 mai à 20h30. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (16e). Tél. : 47-04-24-24.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Christophe Moutaucieux





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Jean-Paul Farré, Annick Blancheteau, David Brecourt, François Brunet, Patrick Forster-Delmas, Jean-François Garreaud, Rémy Kirch, Alexandra Lemasson, Martine Mongermont, Jean-Yves Roan, Laurent Montaguer et Philippe Uchan.

Qu'aura fait Jean-Luc Moreau de ce sommet du répertoire classique? Certainement un spectacle gai et délirant puisqu'il a confié le rôle-titre à un fantaisiste de premier rang.

Bouffes-Parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. A partir du 13 mai. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-96-60-24. De 90 F à 190 F.

Chronique d'une mort retardée

de Pierre Clémenti,
avec Pierre Clémenti.

Où l'on retrouve l'une des figures mythiques du cinéma seul en scène au service de son propre texte en forme d'oratorio funèbre.

Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e. A partir du 12 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 100 F.

Guy Bedos et Muriel Robin

Deuxième service parisien pour ce spectacle créé triomphalement l'automne dernier dans ce cher – et menacé – Olympia. Comment dire? Des duettistes d'exception qui ont fondu et enchaîné leurs redoutables qualités d'humoristes pour tirer le portrait d'une France passablement égoïste et âpre.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. A partir du 13 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 230 F.

L'Inde : de père en fils, de mère en fille

avec Teejan Bai, les Manganyaars, Chan Baba, Heera Bai, Girdhari Lal, Guru Shri Maguni Das, Haripada et Nirmala Goswami, Sadanam Balakrishnan et Kalamandalam Karunakaran.

Une troupe de musiciens, conteurs, chanteurs, danseurs et acteurs indiens rassemblés dans le théâtre-forum d'Ariane Mnouchkine.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 15 mai. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Matinée, mercredi et samedi à 15 heures. Tél. : 43-74-24-08. 100 F.

Mein Kampf (farce)

de George Tabori,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Maria Casarès, Jean-Paul Dermont, Roger Jendly, Emmanuelle Lepoutre, Dominique Pinon, Michel Robin, Stéphane Aladren, Pierre Casadei, Antoine Fontaine, Christian Fournier, Carlos Kloster, Francis Mage, Bertrand Noël et Didier Roset.

Une pièce, dès la lecture, splendide et explosive de George Tabori, servie par une troupe d'acteurs impressionnante. Où il sera question de Hitler et de la communauté juive avant la prise de pouvoir par les nazis.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 18 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Paris

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de René Loyon,
avec Réjane Bajard, Christophe Chatelain, Aristide Demonico, Michel Didym, Jacques Fornier, Philippe Guillard, Jean-François Lapalus, Claude Monnoyeur, Ghislain Montiel, Chantal Mutel et Muriel Racine.

Le classique des classiques par des comédiens formés au contemporain.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les 12, 14 et 15 mai, 20 h 30 ; le 13, 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. 80 F et 130 F.
Dernière représentation le 15 mai.

Bustric Stories

de
et avec Bustric.

Entre Monsieur Tout-le-monde et les figures mythiques, un comique seul en scène se métamorphose.

Magic Mirrors Parc de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-75-76. 80 F et 100 F.

Figaro divorce

d'Odön von Horvath,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Georges Bigot, Serge Valletti, Anne Sée, Isabelle Candelier, Louis Merino, Paul Allio, Patrice Bornand, Eric Jacquet, Dominique Guilhard, Véronique Alain, Andrée Tainsy et Pierre Allio (musicien).

La longue marche des exilés, fuyant la révolution, en rêvant, alors que l'adversité et les coups du sort font qu'ils se dévoilent et se délivrent. Epique et picaresque.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 65 F à 130 F.
Dernière représentation le 15 mai.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Oliver Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Les comportements aberrants des psychotiques sont comme le reflet accusé des comportements décalés des comédiens. Et les comédiens ici, sont fabuleux.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Roland Blanche, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Nicolas Pignon, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Olivier Perrin, Jacques Pszanica et Antoine Tsaoussis.

Reprise pour quelques représentations en alternance du double spectacle qui clôt le portrait de l'Enfant du siècle, de l'inquiète jeunesse de tous les temps. *Il ne faut jurer de rien* et bien entendu *On ne badine pas avec l'amour*, où l'on retrouve Emmanuelle Béart.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Les 14 et 15 mai, 21 heures (et les 24, 25 et 26). Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Sans titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Jean-Louis Hourdin,
avec Philippe Berodot, Françoise Chavaillaz, Franck Colini, Anne Cuneo, Caroline Gasser, Jean-Louis Hourdin, Doris Ittig, François Margot, Sylvie Moussier, Marie Pettollo, Bruno Ricci, Michel Toman et Claude Vuillemin.

Que peut-on faire avec le théâtre lorsque dehors gronde la révolte, lorsque la violence tient la rue.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Les 12 et 13 mai, 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.
Dernière représentation le 13 mai.

Le Silence ; Elle est là

de Nathalie Sarraute,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Françoise Seigner, Bérangère Dautun, Gérard Giroudon, Martine Chevallier, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, François Beaulieu, Christine Fersen, Roland Bertin et Jean Dautremay.

Sous la voûte du Vieux-Colombier, les dialogues concis, l'humour tranchant de Nathalie Sarraute trouvent leur place et leurs interprètes : les comédiens-français.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-22-79-22. De 55 F à 130 F.

Staline

de Gaston Salvatore,
mise en scène
d'Alain Maratrat,
avec Claude Evrard et Jean Benguigui.

Staline fait venir un acteur célèbre du théâtre juif, titulaire du rôle de Lear. Staline prend son personnage et lui assigne celui du Fou. Ils dissertent sur le pouvoir, leur délirante logique les conduit très loin.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Le Travail du plâtre

de Jean-Michel Rabeux,
avec Axel Bogousslavsky, Laurence Déjardin, Jack Dubus, Georges Edmont, Kate France, Patrick Lerch, Christophe Malaval, Marc Mérigot, Sylvie Reteuna et Anne Rotger.

Ils sont dix qui pataugent dans le ciment, se coincent les doigts, s'écrasent les orteils, le tout avec une joyeuse vigueur.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du lundi au jeudi à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Régions

La Cerisaie

d'Anton Tchékhov,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Marina Vlady, Marcel Maréchal, Maria Adam, Angelo Bardi, Fabienne Perineau, Mathias Maréchal, Jacques Boudet, Hubert Gignoux, Dominique Bluzet, Richard Guedj, Nicolas Lartigue, Robert Malaval, Martine Pascal et Mama Prassinos.

C'est la troisième *Cerisaie* de la saison. Marina Vlady est une Lioubov qui, pour une fois, porte en elle les gènes slaves.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 12 mai, 19 heures ; les 14, 15 et 18, 20 h 30 ; le 16, 17 heures (et les 19, 20, 21, 22, 23 et 25). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

L'Intervention

de Victor Hugo,
mise en scène
d'Hélène Vincent
et Yves Prunier,
avec Anne Dupuis, Marion Grimault, Yves Prunier et Alain Rimoux.

C'est une pièce peu jouée de Hugo qui savait aussi s'amuser : une sorte de pochade quasiment surréaliste.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Les 12, 14, 15 et 18 mai, 20 h 30 ; le 13, 19 h 30 ; le 16, 17 heures (et les 19, 24, 25 et 26). Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard et Olivier Schmitt

MUSIQUE

Classique

Jeudi 13 mai

R. Strauss
Ariane à Naxos
Karen Huffstodt (Ariane, prima donna),
Peter Svensson (Bacchus, ténor),
Marie-Françoise Lefort,
Elizabeth Vidal (Zerbinette),
Monica Groop (le compositeur),
Franz Ferdinand Nentwig (le maître de musique),
Rémy Corazza (le maître de danse),
David Maze (Arlequin),
Jürgen Sacher (Scaramouche),
Gérard Hulka (Truffaldin),
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction),
Jean-Louis Martinoty (mise en scène).

Reprise de la production Martinoty. La distribution est excellente, le chef ne l'est pas moins.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 13 et 18, 19 h 30 ; le 16, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Samedi 15

Beethoven
Les Créatures de Prométhée, ouverture

Schumann
Concerto pour piano et orchestre

Bartok
Concerto pour orchestre
Jean-Marc Luisada (piano),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Hiroyuki Iwaki (direction).

Beau, difficile programme ! Avec Jean-Marc Luisada dans le *Concerto pour piano* de Schumann, un compositeur avec lequel il a des affinités indéniables. Il doit l'enregistrer prochainement avec le Symphonique de Londres et Michael Tilson-Thomas pour Deutsche Grammophon.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 90 F à 180 F.

Monteverdi
Madrigaux
A Sei Voci.

Cet excellent ensemble, à qui l'on doit un splendide enregistrement discographique du méconnu *Requiem pour les rois de France* d'Eustache du Caurroy, donne quelques madrigaux de Monteverdi dans une salle ouverte depuis peu.

Auditorium Saint-Germain, 20 h 30. Tél. : 46-33-87-03. 135 F.

Dimanche 16

Mozart
Sonate pour violon et piano KV 306

Schubert
Grand Duo pour violon et piano D 574

Ravel
Sonate pour violon et piano
Gérard Poulet (violon),
Jean-Claude Pennetier (piano).

Passionnante rencontre entre un violoniste au jeu aussi impeccable qu'inspiré et un pianiste à l'esprit aventureux.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Lundi 17

Sweelinck
Cabanilles
Kerll
Bruna
Buxtehude
Couperin
Pièces pour clavecin

Soler
Sonate pour clavecin en ut majeur

Marcello
Concerto pour hautbois, cordes et continuo, transcription de Bach

Forqueray
Jupiter

Scarlatti
Sonates pour clavecin

Balbastre
Marche des Marseillois
Ton Koopman (clavecin).

Ton Koopman n'est pas de ces musiciens qui campent sur leurs positions en se réfugiant derrière la musicologie. Qu'il soit « sérieux », personne n'en doute, mais sait-on qu'il nourrit une passion pour les grands pianistes du passé, pour Alfred Cortot notamment. Cela n'est pas original, tous les pianistes qui comptent tiennent le Français pour l'un des génies de l'interprétation, mais Koopman est claveciniste, et spécialiste du répertoire baroque. Ce qu'il admire chez ce romantique ? La sonorité, la virtuosité et la qualité de son inspiration, son inventivité. Des qualités que l'on retrouve dans le jeu de Koopman. Il lui arrive même d'être tellement inventif que son ornementation paraît trop riche.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Jazz

Ravi Coltrane Quartet

On l'a vu apparaître avec intérêt et surprise dans le groupe d'Elvin Jones. Physiquement discret, solide sur la sonorité et quelque chose de grave qui se dégage de la musique. Il arbore un nom (Coltrane) à tout prendre pas beaucoup moins lourd à porter que son prénom (Ravi). Il n'a pas trente ans. Et il se produit dans le club le plus accueillant de Paris, ce jardin de courtoisie qu'est La Villa.

Les 12, 13, 14, 15, 17 et 18. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Festivals

La ronde des festivals

Albi, Boulogne-Billancourt, Coutances, Toulon, Vandœuvre-lès-Nancy

Les tendances sont vite perçues. Plus classiques et traditionnelles à Albi (Sud-Ouest oblige); très guitares en tous sens et en toutes directions à Boulogne-Billancourt (hommage à Django, le 16 mai); éclectique et de bon ton sous les pommiers de Coutances; franchement hors normes à Toulon où la «Nef des musiques» poursuit son hommage à Albert Ayler (Bobby Few Quartet le 15, David Murray le 18); et carrément atypique à Vandœuvre-lès-Nancy qui, de Borbetogamus à Jacques Di Donato en passant par Pierre Bastien et Jac Berrocal, fait défiler les derniers héros de l'anarchisme syncopé. Ou plutôt, les premiers...

Albijazz (du 11 au 23 mai), renseignements au Centre culturel d'Albi : (16) 63-54-11-11. Théâtre de Boulogne-Billancourt, IXe Festival de Jazz (jusqu'au 16 mai), renseignements : (16) 46-03-60-44. 12e Festival de Coutances (du 15 au 22 mai), renseignements : (16) 33-45-23-72 et 33-07-56-45. Toulon, la « Nef des musiques » (jusqu'au 18 mai), renseignements : (16) 94-62-15-56. Vandœuvre-lès-Nancy, 10e édition de Musique Action (du 13 au 23 mai), renseignements au Centre culturel André-Malraux : (16) 83-57-52-24.

Rock

Leonard Cohen

Un concert de Leonard Cohen est une chose trop rare, Leonard Cohen est un homme trop rare pour qu'on s'arrête à des considérations plus ou moins justifiées sur la qualité de son dernier album. Il faut être au Zénith ce soir-là, si on le peut.

Le 13. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Eisturzende Neubauten

Les Allemands pratiquent une musique d'une dureté presque inconcevable, qu'ils se servent d'instruments électroniques ou d'outils industriels. Mais il s'agit toujours et encore de musique. En première partie, Denez Prigent, qui chante des *gwerz* bretons *a capella*. On dirait que les programmateurs des Transmusicales de Rennes sont passés par là.

Le 18, Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Tournées

Peter Gabriel

Mis en scène par Robert Lepage, un spectacle d'illusions charmantes et farces intelligentes qui fait oublier les quelques faiblesses du répertoire (par ailleurs souvent passionnant) de Peter Gabriel.

Le 13 mai, Nîmes, les Arènes. Le 14, Lyon, Halle Tony-Garnier.

Third World

Pilier du reggae, Third World n'a guère dévié de sa route depuis ses origines : harmonies suaves et groove obsédant.

Le 13 mai, Toulouse, le Dock. Le 14, Bordeaux, le Krakatoa. Le 15, Paris, l'Elysée-Montmartre. Le 17, Lille, l'Aéronef. Le 18, Rouen, l'Exo 7. Le 19, Elancourt, le Bilbo.

Elton John

A chaque tournée, le répertoire d'Elton John s'accroît de quelques tubes que l'on croit un instant aimer autant que *Goodbye Yellow Brick Road* ou *Crocodile Rock*. Mais ce trompe-l'œil fait partie du charme de ce roi de la confection.

Le 19 mai, Strasbourg, Hall Rhenus.

Ned's Atomic Dustbin

Les Britanniques sont en pleine croissance et ce spectacle – un groupe de rock qui réinvente le genre à sa manière, si brouillonne et violente soit-elle – fait plaisir à voir.

Le 17 mai, Marseille, l'Espace Julien. Le 18, Poitiers, le Confort moderne. Le 21, Rennes, dans le cadre du Festival Rock'n'Solex (sous chapiteau).

Joan Baez

Voilà longtemps qu'elle n'avait pas interprété d'aussi belles chansons (qu'elle a en partie écrites). Bien entourée, Joan Baez donne beaucoup plus qu'une brassée de souvenirs à chaque fois qu'elle monte sur scène.

Le 13 mai, Marseille, l'Odéon. Le 14, Toulouse, l'Odyssud. Le 15, Bordeaux, Théâtre Femina. Le 17, Lyon, le Transbordeur.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡

Little Bob

Etape parisienne de la tournée du Havrais, un rituel qui rythme la vie du rock en France. Un rendez-vous immuable avec le rhytm'n'blues et les rêves d'Amérique qui font la musique de Little Bob.

Le 13 mai, Toulouse, le Dock. Le 14, Monein (près de Pau), salle municipale. Le 15, Saint-Flour, salle municipale. Le 18, Paris, la Cigale. Le 19, Elbeuf, le Cirque Théâtre.

Festival

Les Alternatives du Rock à Pau

Un programme extrêmement consistant pour ce festival sous chapiteau avec nos amis les Wampas, Treponem Pal, groupe qui a tendance à coller son auditoire au mur à force de décibels (ici il faudra se contenter de pans de toile), et en vedettes les Pogues qui se passent désormais de chanteur officiel (ni Shane McGowan ni Joe Strummer) mais continuent d'être un groupe hors du commun.

Le 15 mai, Pau, stade d'Idron, à partir de 15 heures. Renseignements : (16) 59-33-29-83.

Chanson

Paolo Conte

Le dandy italien analyse le siècle qui se termine avec une finesse et une acuité peu communes. Dix musiciens triés sur le volet l'accompagnent dans cette aventure où le jazz reste roi, avec cette fois quelques nuances afro-cubaines.

Les 12, 14, 15 et 18, 20 h 30 ; le 16, 15 heures. Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 49-52-50-50. De 120 F à 380 F.

Catherine Lara

Nouvelle version des *Romantiques*, vus par Catherine Lara.

Les 12, 13, 14, 15 et 18. Gymnase Marie-Bell, 20 h 45. Tél. : 42-46-79-79. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 180 F.

Musiques du monde

Ensemble Ikhlas

Suite de la captivante série consacrée aux ensembles de femmes par l'Institut du monde arabe. Après l'Azerbaïdjan, voici l'ensemble des femmes de Tétouan (Maroc), avec leur répertoire arabo-andalou. Superbe.

Les 14 et 15. Institut du monde arabe, 21 heures. Tél. : 40-51-38-38.

Les nouveaux sons de l'Amérique latine

L'Auditorium des Halles offre un panorama des plus riches de la musique populaire telle qu'on la pratique en Amérique latine. Après un superbe concert du trompettiste percussionniste Jerry Gonzalvez la semaine passée, voici le Brésilien Nana Vasconcelos, incroyable enchanteur de rythmes, suivi de l'Argentin Lito Vitale et du chanteur brésilien à la voix soul Ed Motta. Ces anti-dépresseurs sont d'une rare efficacité.

Les 12, 15 et 18. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 150 F.

Les seigneurs de la forêt

La Maison de la culture de Bobigny a concocté un programme très neuf sur les musiques camerounaises, du *bol* hérité des colons allemands (avec accordéon dansant) au *bikutsi*, popularisé en Europe par les Têtes brûlées. Mais il n'y a ici nulle vedette intronisée par l'Occident. Des joueurs de guitare, des praticiens de *l'mvet*, instrument, pratique musicale et mystique. Des tambours ancestraux aux Mollets d'acier, qui animent les quartiers chauds de Yaoundé, cette programmation veut juste donner l'illustration des liens qui unissent les peuples de la forêt à ceux qui font en ville des musiques dites urbaines.

Les 14 et 15, 19 h 30 et 20 h 30 ; le 16, 16 heures et 19 h 15. Bobigny, Maison de la culture. Tél. : 48-31-11-45. 100 F.



Paolo Conte au Théâtre des Champs-Elysées.

South African Friends Marc Vella Adama Dramé

Un pianiste voyageur (Marc Vela), un percussionniste fameux (Adama Dramé), quelques amis sud-africains. L'album des deux compères paru l'an passé chez Label Bleu avait créé la surprise : cette musique croisée entre un musicien classique et un tambourinaire africain ne ressemblait à nulle autre.

Le 15. New-Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Bonga

Bonga est le plus connu des chanteurs angolais, auteur-compositeur de talent. Il fut champion d'athlétisme, opposant à tous les régimes, et depuis vingt ans il parcourt l'Europe lusophone de sa voix chaude et prenante.

Le 16. La Mutualité, 15 heures. 100 F.

Festivals

Musiques métisses d'Angoulême

Le plus captivant des festivals de musique du printemps, dont la programmation est en partie couplée avec celle du Festival de jazz d'Amiens. Début en fanfare avec le Rebith Brass Band, Buddy Guy et South African Friends le lundi 17 mai. L'affiche est alléchante et prolixe. A retenir, entre autres gourmandises : les Portugais Madredeus, le groupe du Zimbabwe Black Umfolosi, le Zaïrois Ray Lema, excellent avec son chœur bulgare (le 18), Birelli Lagrene et Mike Stern (le 19), Safi Boutella (le 20). Programme à suivre.

Du 17 au 23 mai, à Angoulême. Renseignements : (16) 45-95-43-42. Billeterie : (16) 45-95-43-45. Minitel : 3615 ARTS.

Musiques vivantes de Ris-Orangis

Une journée entière et bon enfant qui attire chaque année amateurs de musiques traditionnelles et pique-niqueurs musiciens (6000 entrées l'an passé) sur ses pelouses. Imperdables : Raul Barboza, les Primitifs du futur (Robert Crumb, Didier Roussin, Jean-Jacques Milteau...) et un programme de « guimbardes du monde », qui va de Tran Quang Hai (Vietnam) à John Wright (Angleterre).

Le samedi 15 mai, de 13 heures à minuit. Parc de Saint-Europe, Hippodrome d'Evry-Ris-Orangis. Renseignements : 69-06-30-95.

La chanson vivante de Montauban

Le grand prêtre de cette manifestation qui réunit des amis depuis huit ans à Montauban s'appelle Pierre Barouh. Chanson française (Eric Lareine, Serge Guirao, Maurane, Nicole Croisille, Allain Leprest) et musique brésilienne (Nana Vasconcelos, Baden Powell) s'y croiseront cette année.

Du 18 au 23 mai, à Montauban. Renseignements : 53-22-12-41 et 53-66-10-67.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Danse buto

Mémoire de fruit

Dans le cadre de Japon 93, une pièce chorégraphiée et dansée par Koïchi Tamano, « le Nijinsky aux jambes arquées », qui fut l'un des premiers interprètes de l'ankoku-buto (danse des ténèbres). Avec la compagnie Harupin-Ha, Hiroko Tamano et huit danseurs japonais et américains.

Théâtre du Rond-Point, du 14 au 23 mai, 20 h 30, sauf jeudi et dimanche à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 110 F et 140 F.

Danse flamenco

L'Andalousie à Paris

Un festival de flamenco autour de quatre grands thèmes : la poésie andalouse, la tauromachie, les mythes de Carmen et de Don Juan et l'Andalousie contemporaine. En prime, dégustation de menus régionaux préparés par cinq grands chefs andalous...

Théâtre des Variétés, le 16 mai à 20 heures, les 17 et 24 à 20 h 30. Café de Madrid, jusqu'au 29 mai, 21 heures et 22 h 30. Tél. : 48-24-97-22. 150 F avec une consommation.

Compagnie Les Orpailleurs

Le Bal des arpenteurs

Un spectacle de Jean-Christophe Bleton : « *Entre nomades et gens du cirque, les Arpenteurs forment une société en recherche de dérision, de peur, d'évasion* », dit-il.

Nanterre, Salle des congrès, le 14 mai à 20 h 30. Représentations scolaires le 13 à 10 heures et 14 h 30, le 14 à 10 heures. Tél. : 47-29-51-44. 60 F (20 F pour les moins de 15 ans).

Compagnie Objets-Fax

Pao-Pao ou l'île de tous les combats, Le Vain Combat ou la diversité du même

Deux pièces signées respectivement Jean-Claude Pellaton et Ricardo Rozo : la tragique (et humoristique) histoire d'une poignée de rescapés surs une île minuscule. *Pao-Pao* fut très apprécié récemment à Strasbourg (*le Monde* du 6 avril).

Centre culturel suisse, les 13, 14 et 15 mai, 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38. Entrée libre.

Les Estudanses

On danse, dans les universités d'Ile-de-France ! Elles seront toutes présentes dans ce festival pour montrer leur travail. *Le 15 et le 16*, les élèves du Conservatoire national supérieur de Paris se joindront à leur spectacle dans des pièces de Preljocaj, Bastin, Dominique Petit, Bagouet, Garnier et Christe.

Epinay-sur-Seine, Maison du théâtre et de la danse et Espace Lumière, le 14 mai à 9 h 45, 14 h 15 et 20 h 30, le 15 à 20 h 30, le 16 à 15 heures. Tél. : 48-26-45-00. 50 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

Saison 1993-1994

Liszt et l'Europe sur Radio-France

Radio-France est une société de production. En ce qui concerne la vie musicale de l'ensemble de l'Hexagone, on pourrait imaginer qu'elle se comporte en intermédiaire – en médium – et s'applique à diffuser majoritairement les événements marquants organisés par les institutions parisiennes et de région. Certains considèrent que telle serait sa mission de service public.

Mais Radio-France est également une grande maison qui, forte de ses deux orchestres symphoniques, de son chœur et de sa maîtrise, peut mener à longueur d'année une politique qui lui soit propre. Claude Samuel, directeur de la musique depuis l'arrivée de Jean Maheu à la présidence, a opté pour la seconde solution. Susciter l'événement médiatique, organiser des festivals, *coproduire plutôt que relayer : telle est l'ambition de ce* patron encore très contesté et qui supporte fort bien la contestation.

« Radio-France produit trop ? Il n'y a pas assez d'auditeurs dans les salles ? Je ne partage pas ce point de vue, dit Claude Samuel. *En trois ou quatre ans, nos concerts ont gagné 20 % de fréquentation, notamment en termes d'abonnements. Notre série consacrée aux années 20, abritée par le Théâtre de la Colline, a, cette année, très bien marché. Notre festival de créations, « Présence 93 », ouvert à des compositeurs des pays de l'Est souvent inconnus, a réuni chaque soir entre 400 et 700 personnes pour un total de vingt concerts. Concerts gratuits, il est important de le signaler. Je tiens à maintenir une balance juste entre le type de programmation et les tarifs, je me bats pour que le prix des places reste stable. Quand on organise des concerts payés, en partie ou en totalité, par la collectivité, on ne peut pas offrir des places à 1 000 francs et plus. 110 francs pour l'Auditorium Olivier Messiaen, 190 francs pour les Champs-Elysées, cela me paraît constituer un plafond. Mais on a beau être une administration, on ne résiste pas au désir de créer l'événement, d'offrir des documents en donnant accès à des œuvres rarement jouées, d'avoir des options esthétiques. Dans cette Maison de la radio, il y a douze incendies par jour mais tout le monde est plutôt en bonne santé. »*

Innovation de la politique de Claude Samuel, la Maison ronde organise des séries de concerts décentralisés, à Nice, Grenoble, Béziers, Douai. Souvenir nostalgique des temps où l'ORTF entretenait plusieurs formations symphoniques de région ? L'autre nouveauté est de regrouper chaque année la programmation autour de créateurs ou de thèmes : Mendelssohn et Ives ; le piano romantique ; les années 20 cette saison ; Liszt et l'Europe, à partir de la rentrée 1993. Claude Samuel croit à *« l'utilité de ces fils rouges. Ils éveillent chez l'auditeur, outre le plaisir, la curiosité. Le thème de la saison 94/95 sera celui des aventuriers, de Machaut à Xénakis ».*

De la miniature à la fresque, deux cents œuvres de Liszt seront données au cours de la saison prochaine, en liaison avec le Festival de Radio-France et de Montpellier, qui s'est réservé *la Légende de sainte Elisabeth* pour l'été 1994. On notera notamment la présence dans cette série des poèmes symphoniques, de la *Messe de Gran*, du *Requiem*, d'un grand nombre de transcriptions, de paraphrases, de pièces pour deux pianos *ou quatre mains, de mélodies, de mélodrames. Un* conseiller artistique, Brigitte François-Sappey, aura la charge de cette rétrospective Liszt, *« nomade triomphant, européen par nécessité ».*

L'Orchestre national sera monopolisé cinq mois durant par les répétitions et la production (25 juin-13 novembre 1993) du *Ring* de Wagner, accueilli au Châtelet sous la direction de Jeffrey Tate. Autres grands chefs invités : *James Conlon, Riccardo* Muti (octobre 1993), Eliahu Inbal (novembre), Kurt Sanderling (janvier 1994).

Marek Janowski accomplira sa dernière saison à la direction artistique du Nouvel Orchestre philharmonique. *Deux chefs intérimaires assureront simultanément la* transition avant l'éventuelle nomination d'un nouveau patron. On notera le passage au pupitre du NOP, formation polyvalente, de personnalités aussi différentes que David Robertson (novembre 1993), Claus Huber (février 1994), Heinz Holliger (mars), et Roberto Abbado, neveu de Claudio (avril).

Le chœur maison participera notamment à l'exécution du *Requiem* de Dvorak *(30 septembre 1993), de Cardillac* de Hindemith (30 mars 1994), des *Cloches* de Rachmaninov (10 juin).

A. R.

★ *Abonnements « Liszt et l'Europe » par le National* : de 658 F à 330 F ; par le NOP : de 516 F à 180 F. « Prestige de la musique » : de 1 278 F à 540 F. « Le piano de Liszt » *: de 492 F à 360 F. « L'orgue de Liszt » : 360 F.* « Le salon romantique » : de 450 F à 335 F. Rens. : Maison de Radio-France, service accueil et animation, 116, avenue du *Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex* 16, tél. : 42-30-23-38.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

ARTS

Nouvelles expositions

Jeanne Coppel

A Berlin, elle fut une des premières, dès 1916, à utiliser les procédés du collage. Elle fut à l'abstraction (qu'elle aborda en pionnière, vers 1918) ce que Braque fut à la figuration : un maître apte à toutes les nuances. *Décédée en 1971, Jeanne* Coppel bénéficie aujourd'hui d'une petite rétrospective de soixante à soixante-dix œuvres qui, outre les collages, montrera ce dont elle était capable dans le domaine de l'huile et de l'aquarelle. A voir absolument.

La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-85. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Arshile Gorky

Un événement : quarante dessins réalisés par Arshile Gorky entre 1931 et 1947, qui montrent l'élaboration d'une œuvre puissante, qu'interrompra son suicide en 1948. Ils témoignent également de l'apport des surréalistes (Miro et Matta en particulier) dans la peinture américaine de l'école de New-York, et d'une tendance qui deviendra l'une des grandes d'après-guerre, le paysagisme abstrait. Importante préface d'Yves Michaud.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

Les Italiens à Paris

Suite et fin de l'arrivée massive des artistes italiens sur les bords de Seine : après les galeries de la rive droite, celles de la rive gauche qui ont relevé le défi d'Aniello Placido ouvrent à leur tour. On y verra ainsi Piero Pizzi Cannella, Gianfranco Baruchello, Paolo Berardinelli et Aldo Mondino, tous honorablement connus dans la Péninsule, mais que Paris découvrira avec intérêt.

Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-29-32-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 46-33-82-41. Tous les jours sauf dimanche de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 46-33-59-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 13 mai au 5 juin.

Jean Pougny

Importante rétrospective, en cent soixante-dix œuvres, de l'un des pionniers de l'avant-garde russe, qui fut également l'organisateur et le financier de deux des plus révolutionnaires expositions du début de ce siècle : « Tramway V » et « 0,10 », où Tatline et Malevitch s'emparèrent de l'angle des murs... Les reliefs de Pougny, parmi les plus beaux qui soient, et ses dessins feront aisément oublier une période parisienne moins faste (une table ronde aura lieu sur ce thème le 14 mai). Parallèlement, une série de concerts de musique futuriste russe commence le 13 mai, avec des œuvres de Nikolaï Roslavetz, Ivan Wyschnegradski et Alexandre Mossolov, qui eurent, comme les peintres, à souffrir du goût particulier de Staline *pour les Beaux-Arts.*

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 22 août. 35 F.

Saint-Germain des Beaux-Arts, découvertes-redécouvertes

Ouvertures communes, simultanées et tardives des nombreuses galeries de Saint-Germain-des-Prés. Si le temps s'y prête, une promenade agréable et intelligente.

Galeries de Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Jeudi à partir de 18 heures, vendredi, samedi de 11 heures à 19 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Gérard Thalmann

La peste soit de ces gens doués d'une trop grande culture, mêlée d'une trop vive sensibilité : parti depuis des années à la poursuite de Malcolm Lowry, Gérard Thalmann croise au long de sa route d'étranges bestioles perdues dans un univers tantôt suave, tantôt violemment poignant. Une exposition attendue d'un peintre profondément original, accompagnée d'une délicieuse préface de Jean-Philippe Chimot.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Geer Van Velde

Moins connue, et moins appréciée peut-être que l'œuvre de son frère Bram, la peinture de Geer Van Velde est pourtant aussi riche et nuancée que celle de son aîné, mais plus lente et rigoureuse, plus proche du cubisme que de Matisse. La galerie a choisi de présenter des œuvres s'échelonnant de 1947 à 1970, toutes de délicatesse, d'équilibre et de lumière.

Galerie Louis-Carré & Cie, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Paris

Jean-Michel Alberola

En complément, ou en point d'orgue, à l'exposition de ses dessins au Centre Pompidou, Alberola montre ici cinq tableaux récents : *Celui qui regarde, Celui qui n'a pas d'ombre, Celui qui habite en ville, Celui qui s'ennuie, Ceux qui protègent.* Hommage discret à Nietzsche de la part de « Celui qui se lève tôt le matin pour hanter les couloirs du Louvre », un des derniers de son espèce, semble-t-il.

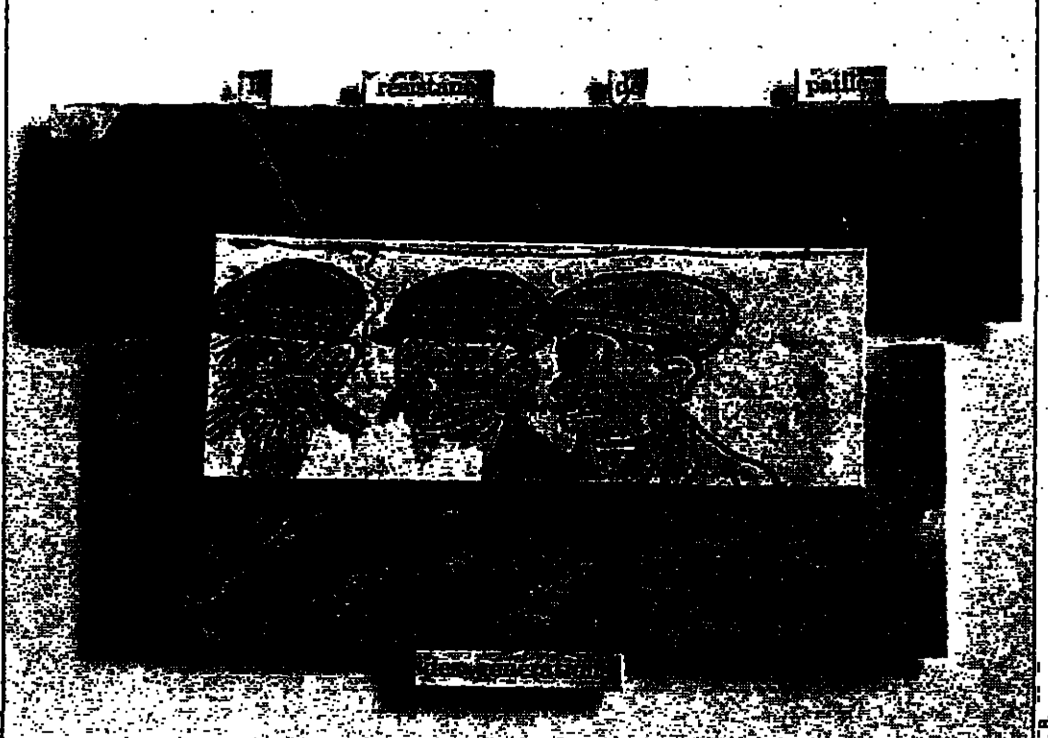
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-72-14-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 juin.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de grands travaux d'architecture, qui coïncident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art assure l'éternité.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai. 42 F.



Jacques Grué à la galerie Claude Samuel.

Tadao Ando

Tout l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présentée en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Lewis Baltz

Parfaitement mise en scène par l'équipe de Jean Nouvel, cette rétrospective permet de découvrir un des plus grands photographes d'aujourd'hui. Lewis Baltz, un Californien de quarante-huit ans, travaille dans le style documentaire tout en rompant radicalement avec tous les codes du paysage. Ses photos banales et dépouillées, en marge des villes, dressent un inquiétant portrait du monde postindustriel.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

« Copier/créer », de Turner à Picasso

D'aucuns crieront au pléonasme, Delacroix le premier qui pensait que le génie consistait à comprendre que ce qui avait été dit ne l'avait pas été assez. « Copier/créer » montre tout ce que Turner, Degas, Cézanne, mais aussi Paolini ou Lüpertz on su prendre à leur aînés accrochés au Louvre, mais aussi tout ce qu'ils ont pu, *post-mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 30 mai de 10 heures à 21 h 45. Conf. lundi 17 mai : la copie au XIXè siècle : répliques et séries par Richard Thomson. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

François Curlet, Franck Scurti, Patrick Corillon, Jean Kerbrat

La grand-mère de Jean Kerbrat fut internée dans un asile psychiatrique. Sur sa photographie, son fils nota : « Corentine Kerbrat, enfermée par l'Etat français ». La photo, gravée sur marbre, est répétée par le petit-fils dans un alignement bretonnant où, sur chaque élément, se lit le nom d'un prisonnier politique (selon l'artiste) enfermé dans une prison européenne. Dérangeant. A voir également les installations tantôt amusantes, tantôt horripilantes de François Curlet et Franck Scurti, et la très poétique aventure de l'écrivain Oskar Serti racontée par Patrick Corillon.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 31 mai.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a cinquante ans, Otto Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps de concentration nazis. Le Musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95300 Pontoise, . Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Eva Hesse, Thierry Kuntzel

Après Valence, Paris présente les œuvres d'Eva Hesse, une élève de Joseph Albers décédée il y a maintenant vingt-trois ans. En pleine période du minimalisme triomphant, les sculptures de cordes et de textiles de Hesse tranchaient par leur aspect organique, mais savaient jouer de l'intérêt américain pour le *all-over* et l'expansion des formes. Ses dernières œuvres montrent une singulière attention au processus d'élaboration des formes, qui fera ensuite école. A voir également au même endroit les vidéos fragiles et lumineuses de Thierry Kuntzel, éblouissantes.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 20 juin. 35 F.

Le Siècle de Titien

Cent cinquante tableaux par ceux qui, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur : le XVIe siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses feux au Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

Richard Long

Un beau et grand souffle d'air frais par un artiste aux semelles de vent : Richard Long a déposé aux murs des cercles de limon de l'Avon ou de boue d' Old Man River, au sol des alignements d'ardoises de Cornouailles, et dans la tête du spectateur des furieuses envies de promenade. Du grand art né d'une merveilleuse simplicité.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, visite commentée chaque jeudi à 15 heures. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nue en 130 tableaux et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi, samedi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : l'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avaient alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherland . Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Picasso : Toros y Toreros

Il y avait, dès son plus jeune âge, du minotaure en lui. Excellente idée donc que de rassembler les œuvres majeures exécutées sur le thème de la tauromachie, depuis les dessins d'enfant – mais Picasso fut-il jamais enfant ? – jusqu'aux derniers *Matadors* des années 70. Une exposition nullement réservée aux seuls « aficionados ».

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Emmanuel Sougez

Le titre de l'exposition, « l'Eminence grise », va comme un gant à Emmanuel Sougez, adepte de la photo pure dans les années 20-30, mais aussi inspirateur, animateur, théoricien, conseiller, écrivain. Il n'avait pas besoin de ça : judicieusement exposés, ses nus et natures mortes suffisent pour lui donner sa juste place dans l'histoire de la photographie.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

Fermin Aguayo

Retrouvailles avec l'œuvre de Fermin Aguayo, mort en 1977, qui, après avoir créé à Saragosse le Grupo Portico, où *s'exprimèrent les peintres abstraits espagnols,* fit les beaux jours de l'école de Paris. Vers 1956, il revint progressivement à une forme de figuration qui ne lui valut pas que des amis. Une peinture forte et chaude à revoir absolument.

Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris-6e. Tél. : 43-26-22-32. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, samedi de 10 heures à 12 heures et 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.

Carole Benzaken

Il existe actuellement une génération de peintres fleuristes : Charles Belle, Didier L'Honorey, et maintenant Carole Benzaken, qui, comme les précédents, sait renouveler un thème mièvre et éculé pour construire des toiles exubérantes et fortes. Il faudrait les réunir un jour.

Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, Paris-3e. Tél. : 42-74-67-68. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er juin.

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américains de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.

Corneille

Au moment où s'ouvre à Liège une grande rétrospective consacrée au groupe Cobra, voici à Paris une exposition des travaux récents de Corneille, qui délaisse les matériaux habituels du peintre pour leur préférer les bois polychromes découpés. A soixante-dix ans, Corneille continue de tracer sa route avec la même jubilation.

Galerie Dionne, 19 *bis*, rue des Saints-Pères, Paris-6e. Tél. : 49-26-03-06. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juin.

Jacques Grué, Peter Mönnig, François Moulignat

Accrochage commun d'artistes très différents mais qui curieusement s'assemblent parfaitement : des assemblages hétéroclites de tables de jeux fracassées et synthétisées par Mönnig aux toiles arachnéennes et étrangement denses de Moulignat en passant par les collages délicats et drôles de Grué, c'est toute la poésie d'un lieu à redécouvrir qui passe.

Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges, Paris-4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

9e Bourse d'art monumental d'Ivry

Six artistes retenus sur près de 500 dossiers reçus, les sélectionneurs de la Bourse d'art monumental d'Ivry n'ont pas eu la tâche facile. Le choix cette année est ironique parfois, comme chez Erik Jan Deykman, plus technicien mais tout aussi ludique chez Gereon Lepper, d'une merveilleuse fragilité chez Francisco Ruiz de Infante ; Eric Colpaert, Luc Deleu et Danielle Vallet Kleiner se tirent également à merveille du difficile exercice de l'installation dans une exposition collective.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai.

Pérez-Flores

Pérez-Flores a une très intéressante manière de déconstruire certains bords de ses tableaux géométriques en utilisant les acquis de l'op art. Les tableaux de sa série de « diagonales dynamico-chromatiques » induisent un mouvement virtuel, souvent giratoire, particulièrement original dans son apparente simplicité.

Galerie Denise Renée, 196, bd Saint-Germain, Paris-7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.





هكذا من الإهمال



La mise en œuvre du plan de M. Balladur

Les désillusions de la Bourse

Douche froide, mardi 11 mai, à la Bourse de Paris qui, au lendemain de l'annonce du plan *de rigueur* d'Edouard Balladur, décroche de 1,21 %. *« On attendait des mesures de relance et on se retrouve avec un plan de refroidissement en pleine récession. »* Une phrase qui illustre assez bien le sentiment des salles de marché – à mille lieues dos *satisfecit* accordés notamment par le CNPF – en dépit d'une petite reprise, mercredi 12 mai, dans la matinée. Les petits coups de pouce fiscaux pour inciter l'épargne à s'investir en actions sont même presque passés inaperçus.

Il n'y aurait rien d'inquiétant en soi si depuis plus d'un mois les valeurs françaises ne cessaient de perdre du terrain pour finir par se retrouver au-dessous de leurs cours du 31 décembre 1992. La chute approche *maintenant* 10 % depuis le 30 mars. La Bourse de Paris avait atteint ce jour-là son plus haut niveau de l'année, dans la foulée de la victoire électorale *de la droite aux législatives.* Mais, depuis, les boursiers vont de désillusion en désillusion. Ils ont tout misé en février et en mars sur un scénario rose de baisse des taux d'intérêt, d'effet psychologique sur l'investissement du retour de la droite aux affaires, d'un plan de relance gouvernemental et, pour finir, du redémarrage de la croissance d'ici à la fin de l'année, ou pire du début de 1994. En lieu et place, les économies française et *européenne* s'enfoncent inexorablement dans la récession. Et le collectif budgétaire, qui vise avant tout à réduire les déficits budgétaires et sociaux, ne peut qu'aggraver cette situation en amputant le pouvoir d'achat des ménages. Certes, le mouvement de baisse *du loyer* de l'argent à court terme est clairement engagé à la fois en Allemagne et en France. La Banque de France a réduit par cinq fois ses taux directeurs et, *pour bon nombre de* spécialistes, les taux courts pourraient descendre avant la fin de l'année au-dessous de 7 %. Mais la baisse du coût de l'argent est *maintenant perçue* avant tout comme le reflet de la dégradation continue de la situation économique. Les reculs de 8 % à 15 % des chiffres d'affaires *au premier trimestre* d'entreprises considérées par les boursiers comme faisant partie des plus solides, comme Alcatel-Alsthom, L'Air liquide ou Peugeot, *ont amené les* analystes à réviser encore à la baisse leurs prévisions de résultats. Du coup, le marché parisien semble encore très cher, *les cours représentent en* moyenne seize fois les bénéfices, et les investisseurs étrangers risquent de continuer à se séparer de leurs valeurs françaises. *Dans ces conditions,* les privatisations annoncées pour l'automne risquent d'être délicates.

ÉRIC LESER

□ ***Les mesures d'économies de la direction passent mal auprès des cheminots de la SNCF.*** – Le climat social s'assombrit à la SNCF. Les élus du personnel ont opposé un vote unanime au plan d'économies (évaluées à 500 millions de francs) qui leur a été présenté mardi 11 mai par la direction lors d'un comité central d'entreprise (CCE). Ce plan fait suite à l'annonce des mauvais *résultats* de l'entreprise publique – au moins 3 milliards de francs de déficit prévus pour 1993 (*le Monde* du 28 avril). L'ensemble des fédérations de cheminots *devaient* se concerter mercredi 12 mai pour décider d'une éventuelle action commune, sachant que le conseil d'administration de la SNCF doit se réunir le 26 mai pour voter les mesures budgétaires prévues par la direction.

Réforme des retraites, mode d'emploi

« A quelle âge et dans quelles conditions pourrai-je prendre ma retraite ? » Depuis que le gouver*nement a annoncé son intention* de modifier le mode de calcul des retraites (durée de cotisation et période de référence), la question est sur toutes les lèvres. Evoquée avec une insistance *croissante depuis quelques* années, l'éventualité d'une modification des règles du jeu des retraites est accueillie avec quelque appréhension par les actifs – ce qui se comprend – et, parfois, *par les retraités*, bien que ces derniers ne soient guère concernés.

Avant d'envisager les conséquences pratiques d'une *réforme, plusieurs mises au point* s'imposent. En premier lieu, le nouveau dispositif ne sera pas rétroactif. Il ne concernera donc pas les actuels retraités dont la pension ne sera pas revue à la baisse. Deuxièmement, les modifications envisagées n'interviendront que très progressivement. Ainsi, la durée de cotisation *nécessaire* pour obtenir une pension à taux plein serait augmentée d'un trimestre par an. Le 1er janvier 1994, celle-ci passerait de cent cinquante *trimestres*, la norme actuelle, à cent cinquante et un trimestre.

L'année suivante, il faudra avoir cotisé cent cinquante-deux trimestres et ainsi de suite pour aboutir, au 1er janvier 2003, à une durée de cotisation de cent *soixante trimestres*, soit quarante années au lieu de trente-sept années et demie aujourd'hui. Le même principe serait appliqué à la période de référence : des dix meilleures années en 1993 aux vingt meilleures années en 2003. Enfin, les régimes complémentaires du secteur privé ARRCO et AGIRC s'aligneront sur la nouvelle durée de cotisation pour liquider leurs *prestations* à taux plein, mais le calcul du montant de la retraite (basé sur un système de points retraçant l'intégralité de la carrière) ne sera pas modifié.

Les conséquences d'une réforme des retraites ne seront pas identiques pour tous. Elles toucheront moins ceux qui, en 1993, ont plus de cinquante-cinq ans que les moins de cinquante ans. A cet égard, les *quadragénaires* d'aujourd'hui et, au-delà, les générations issues du « baby boom », subiront de plein fouet les ajustements de l'assurance-*vieillesse* alors que leurs devanciers n'y seront que partiellement soumis. De même, les effets seront variables sur les différentes catégories sociales.

Ainsi, un ouvrier ou un employé né en 1945 et ayant entamé sa carrière à l'âge de vingt ans pourra parfaitement, en 2005, partir en retraite à soixante ans. Actuellement, ce même salarié quitte la vie active à cet âge mais, ayant dépassé le seuil des trente-sept années et demie d'activité, il a donc cotisé « inutilement » pendant dix trimestres, soit deux ans et demi... En revanche, un cadre né lui aussi en 1945 et qui aurait commencé à travailler en 1968, à vingt-trois ans, ne pourra plus, comme aujourd'hui, fêter *son départ en retraite au lendemain* de son soixantième anniversaire. Il devra patienter jusqu'en 2008, lorsqu'il aura soixante-trois ans.

Les vingt meilleures années

Dans ces conditions, on comprend qu'il n'est pas nécessaire de revenir formellement sur le *droit à la retraite à soixante ans* pour amener les futurs retraités à travailler au-delà de cet âge. Cette obligation s'imposera surtout aux cadres qui commencent leur vie professionnelle plus tardivement. Cependant, cette observation doit être nuancée compte tenu de l'allongement général de la durée des études et des difficultés croissantes que *rencontrent* les jeunes pour décrocher un premier emploi.

A contrario, la prise en compte progressive des vingt meilleures années au lieu des dix meilleures ne pénalisera guère les cadres, car ils disposent pendant pratiquement toute leur vie d'un salaire supérieur au plafond de la Sécurité sociale (12 360 F mensuels depuis le 1er janvier 1993) *utilisé pour* le calcul des cotisations. Cela leur permet d'obtenir sans difficulté le niveau de pension maximal – 5 800 F environ par mois – versé par la « Sécu ». Calculer la retraite sur *les vingt meilleures années* au lieu des dix meilleures pénaliserait en revanche des salariés plus modestes ou ayant subi des aléas de carrière. Un employé *rémunéré* au niveau du plafond de la Sécurité sociale pendant dix ans obtiendrait aujourd'hui la même pension de base qu'un cadre mais, si l'on retient une période plus longue, le calcul de ses prestations sera moins avantageux.

Cependant, plusieurs dispositions existantes – et dont la remise en question n'est pas à *l'ordre du jour – vont contribuer* à amortir les conséquences de la réforme envisagée.

Tel est le cas de l'attribution aux femmes de deux années de *cotisations par enfant élevé* (pendant neuf ans et jusqu'à l'âge de seize ans). Par ailleurs, un couple ayant élevé trois enfants se verra accorder une majoration de 10 % de sa pension. Quant aux périodes de service national (à condition d'avoir exercé auparavant une activité professionnelle), comme les périodes de chômage ou de congé-maladie, *elles sont prises en compte* dans la durée d'activité . Enfin, la « Sécu » sait aussi être généreuse : si un assuré perçoit une rémunération au moins égale à deux cents fois le SMIC horaire au cours d'un trimestre (soit 6 812 F), elle considère que celui-ci aura cotisé pendant ce même trimestre sur la totalité du SMIC (17 270 F en trois mois). *Cet avantage est surtout apprécié* par les salariés travaillant à temps partiel ou exerçant un « petit boulot ».

Compte tenu de la législation, *il est possible de présenter* quelques cas-types.

Un cadre, né en 1948, ayant commencé son activité salariée à vingt-six ans, en 1974, après *quelques « petits boulots », ne* pourra théoriquement quitter la vie active qu'à soixante-six ans, en 2014, après quarante années de travail. Toutefois, les droits acquis par ses emplois antérieurs et son service militaire, effectué juste avant son embauche définitive, lui permettront de ne travailler que jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, en 2012.

Un employé né en 1960 et embauché en 1978 prendra sa retraite à soixante ans, en 2020, mais après quarante-deux années d'activité. Son frère *jumeau, cadre embauché en* 1984, ne profitera de sa retraite qu'en 2024. Cadre elle aussi, son épouse née en 1962 et embauchée en 1986 aura soixante ans en 2022 mais elle *ne justifiera* de quarante années de cotisations qu'en 2026. Or, ayant élevé deux enfants, elle quittera tout de même son emploi à soixante ans.

J.- M. N.

Une potion amère pour le consommateur, mais...

Comment le consommateur, déjà sans ressort, va-t-il réagir au nouvel effort qui lui est demandé pour rétablir les finances publiques ? Les analyses divergent selon les spécialistes et les professionnels d'une distribution déjà en butte à une conjoncture difficile. Tout dépendra de la confiance ou non en l'avenir.

Le plan Balladur est une vraie omelette norvégienne, soufflant le chaud (des efforts ciblés de relance) et le froid (de sévères mesures d'économie pour rétablir les finances publiques). Comment celles-ci seront-elles ressenties par les consommateurs, déjà avares de leurs deniers depuis un an et demi ? Et quel en sera l'impact sur la distribution et les services, qui ont eu un début d'année en dents de scie : un mois de janvier dopé par la fin des soldes, février franchement mauvais, mars meilleur, et avril à nouveau mauvais, sans parler de mai où se succèdent « ponts » et jours fériés. Les *chiffres d'affaires publiés*, mardi 11 mai, par Monoprix et le BHV (les baisses dépassent les 6 %) illustrent ces difficultés, que l'on retrouve aussi dans les performances des services marchands.

En fait, les réactions des intéressés oscillent entre la franche inquiétude, le doute et l'attentisme. Le plus féroce est sans doute Michel-Edouard Leclerc, qui critique le fait de *« prélever du pouvoir d'achat pour financer un déficit passé »*. Pour lui, *« l'effet de frein est supérieur à l'effet de relance »*. Il redoute notamment l' *« impact psychologique »* des mesures prises qui risquent d'avoir un *« effet récessif »* : *« Il faut une ligne d'horizon qui sécrète l'espoir en termes d'emploi, d'avenir des enfants... »*, estime le patron des centres Leclerc, qui était notoirement plus favorable à un relèvement de la TVA qu'à un accroissement de la CSG.

Ce plan « ajoute forcément aux inquiétudes alors que la tendance n'est pas euphorique », pense pour sa part le directeur général de Promodès (enseigne Continent), Jean Pingeon, qui s'interroge sur les arbitrages que les Français opéreront entre leur consommation, leurs investissements et leur épargne. *« C'est une érosion, un frottement supplémentaire sur les capacités de dépenses des consommateurs »*, remarque-t-il, avant de rappeler que *« ce n'est pas le nombre de clients qui fléchit mais le montant de leurs achats »*.

« Vont-ils tirer sur leur épargne ? », se demande le directeur général de Promodès, rejoignant une question posée par de nombreux spécialistes. Parmi eux, Robert Rochefort, du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) : ces deux dernières années, les Français ont eu tendance à économiser, face à la montée des inquiétudes. *« Il y a donc une marge sur l'épargne »*, avance-t-il, avec prudence toutefois tant les consommateurs ont déjoué ces derniers mois les modèles macroéconomiques.

En attendant la confiance

La crise de la consommation ne s'expliquant pas seulement, selon lui, par la seule évolution du revenu du consommateur, il est d'ailleurs possible que la ponction opérée sur le pouvoir d'achat de celui-ci n'aura pas un effet aussi fort que celui qu'il aurait pu avoir, il y a dix ou quinze ans, pendant les années folles de surconsommation. A l'inverse, les inquiétudes restent un facteur déterminant dans la réticence des consommateurs. Finalement, l'accroissement de la CSG aurait selon les scénarios un effet négatif sur la consommation oscillant entre – 0,5 % et – 0,25 %.

Au Centre d'information sur l'épargne et le crédit, Denis Chemillier-Gendreau se félicite, pour sa part, du ciblage des mesures. Pour lui, le premier impact négatif est *« mécanique »*, mais *« l'effet psychologique est limité »*. Il se demande même s'il n'y aura pas une conséquence *« paradoxale » : « Les Français qui ont un certain nombre de soucis et d'inquiétudes pourraient être rassurés de voir un gouvernement leur proposer des mesures structurelles profondes et ambitieuses. »*

Ce que, finalement, Daniel Bernard, nouveau président de Carrefour, synthétise ainsi : *« Si s'instaure un meilleur climat de confiance, il pourrait y avoir un dégonflement de l'épargne de précaution »* des ménages après un *« évident effet de frein à court terme »*. *« Les Français ont une attitude raisonnable et raisonnée »* et ils ne sombrent *« ni dans l'euphorie ni dans le pessimisme noir »*, estime-t-il.

FRANÇOISE VAYSSE

Santé : la vis sans fin

Suite de la première page

Il n'est pas question de réduire les prestations familiales et les conséquences financières d'une réforme des retraites, même menée tambour battant, ne seront que très lentes. En outre, on sait depuis fort longtemps que le rapport coût-efficacité du système français d'assurance-maladie est déplorable. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) n'a-t-elle pas affirmé ces derniers mois que les *« gaspillages »* (actes inutiles ou surcotés...) représentent 60 milliards de francs par an sur un total de 460 milliards de prestations ?

30 milliards de francs d'économies

Si Michel Rocard n'avait pas eu le temps – ou la volonté – de mener à bien ses « douze travaux *d'Hercule* », M. Balladur est, quant à lui, contraint d'en engager quelques-uns, et non des moindres. Ainsi, dégager 30 milliards d'économies sur l'assurance-maladie revient à annuler, en douze ou dix-huit mois, l'équivalent d'une année entière de croissance des dépenses de santé. Malgré la levée de boucliers qu'il avait suscitée, le plan Séguin n'était parvenu en 1987 qu'à soustraire 10 milliards de francs sur les remboursements. Une disposition aussi impopulaire que l'instauration d'une franchise de 10 francs non remboursée par ordonnance ne rapporterait pas plus de 2,5 milliards de francs. Or, les assurés sociaux risquent rapidement de considérer qu'avec la hausse de la CSG et des taxes, ils ont déjà donné.

Aussi, Simone Veil, ministre des *affaires sociales*, de la *santé et de* la ville, est déterminée à imposer une *réelle* discipline aux médecins libéraux... ce qu'avaient contesté le RPR et l'UDF, il y a tout juste un an, en contraignant Pierre Bérégovoy à suspendre, puis à vider de l'essentiel de son contenu, le projet de loi de René Teulade sur la maîtrise des dépenses de santé. Les syndicats de médecins qui, à force de protester à la moindre tentative de rationalisation de leur activité, ont fini par convaincre le corps médical qu'il était devenu un « bouc émissaire », savent à quoi s'en tenir.

La nouvelle convention entre les médecins et la Sécurité sociale devra contenir de réels engage*ments sur le volume des dépenses* (consultations et prescriptions) sous forme de références médicales à respecter. De même, pour éviter – comme cela est trop souvent le cas – qu'un malade soit soumis à des *clichés radiologiques ou à des* analyses biologiques inutiles dès qu'il est hospitalisé, une meilleure coordination des soins est nécessaire. Autant de priorités qui, ces dernières années, sont restées lettre *morte.*

Maîtriser les dépenses de l'hôpital

Les réactions des professions de santé, dont les effectifs augmentent de 2,5 % chaque année, seront d'autant plus vives que la plupart de leurs organisations attendaient tout le contraire d'un gouvernement de droite. Reste que la dérive des comptes est également imputable au secteur hospitalier, dont les budgets ne sont absolument plus maîtrisés. « Serrer les boulons », dans un secteur où les instruments de mesure de l'efficacité ont davantage fait l'objet de colloques que de tentatives réelles de mise au point, est inévitable. Il faudra supprimer des lits inoccupés, et le budget global, qui avantage les établissements à faible activité, n'échappera pas à une remise à plat. Là encore, le ministère des affaires sociales s'attend à des grincements de dents – des élus locaux ne manqueront pas de monter au créneau –, mais un gisement d'économies existe, même si celles-ci ne seront pas immédiates.

Ce programme peut paraître irréaliste. Pourtant, il a le mérite de crédibiliser l'action du gouvernement : le passé récent enseigne que, lorsque les pouvoirs publics ont affiché une volonté politique ferme (lors du plan Séguin et lors de l'annonce du projet de loi Teulade), la courbe de dépenses d'assurance-maladie a spontanément fléchi. Encore faudra-t-il que la nécessité d'obtenir des résultats sonnants et trébuchants n'éclipse pas le souci de partager équitablement les sacrifices. Autrement dit, que les mesures de déremboursement au détriment des assurés ne soient pas disproportionnées par rapport aux efforts demandés aux professionnels.

De toute évidence, le gouvernement veut avant tout écarter le spectre d'une nouvelle augmenta*tion de la CSG quelques mois* avant l'élection présidentielle. S'il est imposé par la gravité de la situation, ce pari témoigne aussi d'un certain courage politique (l'annonce d'une réforme des *retraites ne rapporte rien, bien au* contraire, en termes de popularité comme de réduction des dépenses à court terme) et constitue sans doute la seule chance de parvenir enfin à des mécanismes de régulation durables. En France, la crise semble décidément un mode de régulation plus efficace que les réformes sagement programmées.

JEAN-MICHEL NORMAND

Imbroglio autour du déficit foncier

Le ministre du logement, Hervé de Charette, a présenté, mardi 11 mai, le plan de relance du bâtiment du gouvernement, précisant *la notion de report du* déficit foncier. Il a annoncé que le premier ministre lui avait confié ainsi qu'à son collègue chargé du budget, Nicolas Sarkozy, une étude *sur la fiscalité* de l'immobilier. Il s'agit d'en *« assurer la neutralité »*, l'objectif étant *« le printemps 1994 »*.

Parmi les mesures de relance du logement annoncées lundi 10 mai par le premier ministre, Edouard Balladur, une disposition a suscité bien des interrogations : la possibilité ouverte aux bailleurs de déduire de l'ensemble de leurs revenus leur déficit foncier. Réclamée à cor et à cri par les professionnels, elle se heurte depuis des années à l'opposition de l'administration fiscale qui la tient pour responsable de fraudes.

Lundi, le dossier remis à la presse lors de la présentation du plan Balladur annonçait effectivement que cette disposition était retenue, avec une limite annuelle de 50 000 F. *« Afin que cette mesure ne soit pas détournée de son objet, la fraction du déficit provenant des intérêts d'emprunts ne serait cependant pas prise en compte : elle resterait déductible, comme précédemment, des seuls revenus fonciers »* (*le Monde* du 12 mai), précisait le document, exemple chiffré à l'appui : dans le cas de recettes (loyers) de 1 000 francs, et de charges de 1 600 francs, dont 1 200 francs d'intérêts d'emprunts, le déficit foncier de l'année est de 600 francs. *« Le déficit foncier imputable sur le revenu global est pris en compte à hauteur de 400 francs (...) le déficit foncier restant – 200 francs – est imputable sur les revenus fonciers des cinq années suivantes »*, expliquait ce texte. Stupeur le lendemain matin à la lecture du dossier distribué également à la presse par Hervé de Charette.

Figure en bonne place *« l'autorisation d'imputer sur le revenu global les déficits (plafonnés à 50 000 F par an) résultant des dépenses relatives au logement, y compris les intérêts d'emprunt dans la limite des loyers perçus. »* Un peu plus loin, dans une fiche, il est précisé que *« pour la construction de logements neufs destinés à la location, cette nouvelle disposition permet d'imputer les intérêts dans la limite des loyers perçus et d'imputer sur le revenu global le déficit provenant des autres charges au-delà de ce montant »*.

Manque de clarté

Dans l'entourage du ministre, on donne plusieurs précisions. D'une part, les intérêts entrent dans le calcul du déficit lui-même. On ne peut donc pas dire qu'ils sont exclus. D'autre part, dès qu'ils dépassent les loyers, ils ne sont pas imputables. L'exemple précédent pourrait donc être relu ainsi : les 200 F d'intérêt d'emprunts ne seraient pas imputables sur le revenu global parce qu'ils dépassent les recettes foncières (les loyers) mais le seraient les années suivantes, toujours sous les mêmes conditions. Les 400 F représentant les autres charges, eux, le sont dès la première année.

Certains professionnels eux-mêmes ont eu quelque mal à comprendre le mécanisme, ce qui prouve qu'il pêche au moins par manque de clarté. A moins de supposer que le flou qui entoure les deux rédactions illustre les oppositions internes de l'administration. Reste à connaître la version définitive du texte, une fois passé devant le Parlement.

F. V.

ÉCONOMIE

Les réactions au plan de M. Balladur

L'UDF remet en question la déductibilité de la CSG

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui avait fait état, dimanche 10 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », *« à titre tout à fait personnel »*, de ses réticences à l'égard de la déductibilité de la CSG, et qui avait été relayé le lendemain par Jacques Barrot, président de la commission des finances, au Club de la presse d'Europe 1, a annoncé, mardi 11 mai, que le gouvernement allait procéder à une simulation de la non-déductibilité de la CSG dans le cadre d'une modification de l'impôt sur le revenu. M. Millon en avait fait la demande le matin même lors du déjeuner traditionnel des chefs de la majorité à l'hôtel Matignon. Malgré la forte opposition du PR, le groupe UDF l'a suivi.

M. Millon a rappelé, lors du point de presse de son groupe, qu'il jugeait trop *« complexe »* la mesure proposée par le gouvernement. *« Nous craignons que cette complexité ne vienne alourdir un système d'imposition déjà compliqué »*, a-t-il dit. Le président du groupe craignait que la déductibilité ne soit pas comprise par l'opinion publique et produise les mêmes effets que la suppression de l'ISG (impôt sur les grandes fortunes). L'UDF propose que la non-déductibilité soit compensée par une *« révision de l'impôt sur le revenu »* en *« diminuant la progressivité et en allongeant les tranches »*. Ainsi *« les catégories les plus touchées, les salaires moyens et les cadres »* verraient leur charge allégée. A terme, *« la CSG doit devenir un impôt »*, a précisé Charles Millon.

Au registre des recettes, le groupe UDF a demandé qu'on explore également une autre piste : il a souhaité que l'exonération des cotisations familiales accordée aux entreprises soit liée à la conclusion de contrats d'apprentissage. Des amendements seront déposés en ce sens à la commission des lois.

Quelques amendements du RPR

Valéry Giscard d'Estaing, *président de l'UDF, a déclaré, à sa* sortie du déjeuner de la majorité à l'hôtel Matignon, que *« dans la situation où nous avons trouvé notre pays, tout le monde s'attendait à des mesures de ce type, qui sont à la fois nécessaires et pénibles »*. L'UDF examinera ces mesures, a-t-il dit, *« dans un esprit coopératif et constructif »*. Interrogé sur la contradiction entre son approbation du plan de redressement et son hostilité affichée lors de la campagne à toute hausse des prélèvements obligatoires, M. Giscard d'Estaing s'est catégoriquement refusé à toute réponse.

De son côté, Bernard Pons, président du groupe RPR, a déclaré que son groupe *« n'avait pas d'état d'âme sur les mesures prises en conseil des ministres »*. *« Les économies ont été reçues dans la douleur, mais, compte tenu de la situation sociale, l'immense majorité du groupe RPR a considéré qu'il fallait agir très vite »*, a-t-il déclaré. M. Pons a jugé les propositions sur la CSG *« tout à fait objectives et parfaitement acceptables par la majorité »*. Le groupe RPR se contentera donc d'apporter quelques amendements de forme et de fond sur le collectif budgétaire, mais pas sur la CSG.

Martin Malvy, président du groupe socialiste, a exprimé pour sa part un jugement *« très critique »* après l'annonce du plan de redressement du gouvernement. *« Nous avons cherché en vain à quel moment ce plan demandait aux hauts revenus de faire des sacrifices »*, a-t-il déclaré lors d'un point de presse à l'issue de la réunion des députés socialistes. M. Malvy a fait part de sa crainte *« que la ponction sur le pouvoir d'achat soit une pénalité forte à la reprise de la croissance »*.

Enfin, Alain Bocquet, président du groupe communiste, a estimé que *« le train de mesures annoncées cachait beaucoup d'aggravation et de chômage »*. *« Ce plan est injuste. On va retirer 100 milliards aux salariés et 3 au grand capital. C'est la spirale du déclin qui va se perpétuer »*, a ajouté M. Boquet.

S. Z.

□ **Précision.** – Le graphique, publié dans *le Monde* du 12 mai avec le dossier « Point » relatif à la contribution sociale généralisée (CSG) représentait, comme cela ne ressortait pas explicitement de la légende, *« la part respective des impôts d'Etat et des cotisations sociales dans le total des prélèvements obligatoires »* depuis 1971.

Dans l'opposition

□ **Michel Rocard (PS) : *« Un peu de poudre aux yeux et beaucoup d'injustice »*.** – Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, a déclaré, mardi 11 mai, sur France 2, que le plan de redressement économique d'Edouard Balladur est fait d' *« un peu de poudre aux yeux et beaucoup d'injustice »*. Au sujet de la hausse de la CSG, l'ancien premier ministre estime que *« M. Balladur a trouvé, en arrivant, de bons outils, mais en fait un mauvais usage »*. M. Rocard a affirmé que la ponction opérée sur la consommation, soit *« près de 70 milliards de francs »* avec le blocage des traitements des fonctionnaires, est *« dangereuse »*, car elle va *« aggraver une récession qui commence »*.

□ **Henri Emmanuelli (PS) : *« Un contresens économique et un mauvais coup politique »*.** – Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, a affirmé, mardi 11 mai, sur RTL, en commentant les mesures du plan de redressement du gouvernement, que *« l'on a, à la fois, un contresens économique et un mauvais coup politique »*. *« Je constate qu'Edouard Balladur et Jacques Chirac ont fait campagne sur le thème qu'il n'y aurait pas d'impôt nouveau, tout en baissant les prélèvements obligatoires, et qu'après trois mois de démagogie, les promesses se sont envolées »*, a ajouté l'ancien président de l'Assemblée nationale.

□ **Le PCF : *« Injuste et inefficace »*.** – Le bureau politique du Parti communiste français a adopté, mardi 11 mai, une déclaration dans laquelle il qualifie d'*« injustes »* et *« inefficaces »* les mesures annoncées la veille par le gouvernement. Ce plan *« constitue une attaque d'une exceptionnelle gravité contre la protection sociale et le niveau de vie de millions de Françaises et de Français »*, estime le bureau politique, qui s'inquiète d'une *« brutale ponction fiscale et sociale de près de 100 milliards, en année pleine, prévue sur les revenus »*, alors que, *« pour le gouvernement,* [il n'est] *pas question de toucher aux énormes profits capitalistes, dont la moitié n'est pas réinvestie et va à la spéculation »*. Le PCF annonce sa participation à la journée nationale d'action de la CGT, le 27 mai.

□ **Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens) : *« Une austérité aussi lourde que vaine »*.** – Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire de Belfort, président du Mouvement des citoyens, a déclaré, mardi 11 mai, au sujet des mesures annoncées par le gouvernement, que *« le gouvernement Balladur impose aux Français une austérité aussi lourde que vaine »* et que *« cette politique ne peut qu'accentuer la récession et, donc, amplifier le chômage »*. *« Le gouvernement ne veut pas remettre en cause la logique de Maastricht, d'où découlent des taux d'intérêt structurellement élevés et, surtout, une monnaie surévaluée, qui pénalisent lourdement les exportations »*, a ajouté l'ancien ministre de la défense.

La base patronale se montre réservée

« Sérieux et cohérent », a tranché le Conseil national du patronat français (CNPF). *« Satisfaisant »*, a ajouté la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Apparemment, le plan présenté par Edouard Balladur en faveur des entreprises a rencontré l'adhésion des patrons (*le Monde* du 12 mai). *« Les entreprises se sentent mieux soutenues »*, renchérit, encore, Ernest-Antoine Seillière dans *le Figaro* du 12 mai, le vice-président du CNPF estimant difficile de *« demander plus »* sans creuser encore les déficits publics.

Mais au-delà de ces premières déclarations officielles, le patronat, dans sa diversité, se fait plus nuancé. Quand il n'est pas carrément critique. *« Nous attendions des mesures plus fortes, des dispositions qui nous aident à maintenir notre activité »*, regrette ainsi Martine Clément, présidente de la Fédération des industries mécaniques, qui rappelle que la chute des commandes peut atteindre 90 % dans certaines régions. *« Cela contribuera, peut-être, à enrayer la dégradation de l'économie*, ajoute, sceptique, François Blondot, président de la Confédération française des industries du papier, carton et de la cellulose (COPACEL). *Mais je doute que cela puisse suffire à faire redémarrer l'activité. »*

Bien reçue, dans son principe, la suppression de la règle du décalage d'un mois de la TVA qui coûte cher à l'Etat et favorise essentiellement les PME, était une revendication pressante du CNPF qui estimait infondée cette avance de trésorerie imposée par l'Etat aux entreprises. *« Cela va donner de l'air aux trésoreries »*, reconnaissent les patrons même s'il ne s'agit, à leurs yeux, que de la restitution d'un ponctionnement indû. *« Attention à ce que les banques, toutefois, ne récupèrent pas immédiatement cet avantage en réduisant leurs encours de crédit »*, s'inquiète Martine Clément. Bien reçue, aussi, l'amorce de la budgétisation des allocations familiales. *« Pour un secteur comme le nôtre, à la fois industrie de main-d'œuvre et de petites et moyennes entreprises, cette mesure, combinée à la précédente, représente incontestablement une bonne nouvelle »*, affirme ainsi Olivier Bouissou, délégué général de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure.

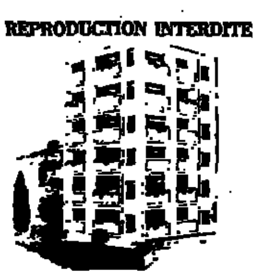
Les 400 millions de francs dégagés en faveur des entreprises en difficulté ainsi que les 300 millions destinés au fonds de garantie en faveur des PME-PMI, suscitent, en revanche, un peu d'ironie. *« C'est l'Etat SAMU »*, dit un professionnel. *« Ce sont des rustines parce qu'il y a trop de crevaisons »*, ajoute un autre, en rappelant que la hausse constante des défaillances d'entreprises rendait, de toute façon, indispensable l'augmentation des dotations budgétaires en faveur d'organismes comme le Comité interministériel pour les restructurations industrielles (CIRI) : *« D'une mesure inévitable, on fait un plan... »*

Quant au choix du gouvernement de résorber les déficits sociaux par une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG), il est, lui, ouvertement critiqué par des patrons, favorables à une hausse de la TVA. Quitte à ce qu'un effort soit demandé, ceux-ci *auraient préféré une taxe frappant*, non les revenus des Français, mais tous les produits. Y compris – et surtout – les produits achetés à l'étranger. Les importations auraient contribué au financement de la Sécurité sociale. *« Au lieu de quoi*, s'insurge M. Blondot, *le gouvernement a écouté les experts de Bercy qui jugeaient cette dernière solution inflationniste, alors que les prix baissent. On a encore tout sacrifié à la monnaie. »*

P.-A. G. et C. M.

□ **L'UNOSTRA demande des *« mesures d'accompagnement »* pour les routiers.** – En raison de la hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) de 28 centimes par litre pour tous les carburants, prévue dans le plan Balladur, Les transporteurs routiers de l'UNOSTRA demandent au gouvernement d'*« assortir la hausse du prix du gazole que supporteront les entreprises de transport routier de mesures d'accompagnement en leur faveur »*. Dans un communiqué, ce syndicat, rival de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), *« déplore que le plan de relance du gouvernement n'ait pas pris en compte le fait que le gazole (...) est un bien de production qui entre dans les coûts d'exploitation des entreprises et qui pèse donc sur leur compétitivité »*.

□ ***Sondages : deux Français sur trois* approuvent les mesures proposées par Edouard Balladur.** – Selon un sondage CSA-*le Parisien* réalisé les 10 et 11 mai auprès d'un échantillon national représentatif de 809 personnes, les mesures annoncées par le premier ministre sont *« plutôt une bonne chose »* pour 65 % des personnes interrogées et *« plutôt une mauvaise chose »* pour 16 % d'entre elles. D'après une enquête SOFRES-*TF1* effectuée aux mêmes dates auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes, 72 % des personnes interrogées les jugent nécessaires et 68 % les approuvent, mais 54 % estiment qu'elles ne sont pas équitablement réparties. Les avis sont très favorables sur la hausse de la taxe sur les alcools : à 90 % pour la SOFRES et 72 % pour le CSA. En revanche, ils sont plus partagés sur l'augmentation de la CSG, jugée *« acceptable »* par 45 % des personnes interrogées (contre 45 % qui la jugent *« inacceptable »*) selon le CSA et 50 % selon la SOFRES. Enfin, ils sont hostiles à l'augmentation du prix de l'essence (63 % selon le CSA et 52 % selon la SOFRES) de même qu'à l'allongement du temps de cotisation pour la retraite (62 % pour le CSA et 59 % pour la SOFRES) et au calcul du montant de la retraite sur les vingt-cinq meilleures années au lieu de dix (48 % selon le CSA et la SOFRES).



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

1er arrdt

PARIS 1er, E.-MARCEL 2 p. 38 m². Calme, clair. Potentiel. 690 000 F. NEGO. URGENT. 40-20-93-95

PARIS 1er, rue St-Honoré 2 P. charme, chem., vue, clair, 50 m TUILERIES 595 000 F 40-20-93-95. AFFAIRE

2e arrdt

R. de la Paix. Rare. Idéal p. à t. 60 m². 2 p. 3e asc. cour. Imp. Pkg. Valette 42-89-33-55. R. Montmartre Bourse. 40 m². 2 p. 6e asc./cour soleil rénové. 890 KF. Valette 42-89-33-55.

3e arrdt

BEAUBOURG 4e ét. Calme. Original. 75 m² refait neuf. 1 650 000 F - 45-31-51-10

4e arrdt

Bd HENRI-IV 5 pièces, 215 m², 5e asc., pierre de t., grand balcon, calme, soleil poss. libérale service. ASM. 48-24-83-66 soir et W-end, 21 H, 42-40-35-84

CHATELET BEAU MARAIS Parfait 2 P 55 m² 1 250 000 F – 47-42-07-43.

ILE ST-LOUIS rare, studio à rénover

IDÉAL INVESTISSEUR

630 000 F. 48-74-48-12

5e arrdt

5e ST-MICHEL. Imm. XVIIe s. Salon s. à manger 3 ch. bureau 2 bains. Excellent état. 3e asc. Possibilité parking. Prix : 3 900 000 F. AGT Bastille. Tél. 42-78-10-20.

EGLISE ST-MEDARD – rare MAISON-LOFT : 250 m² Superbe volume, calme AG. DAUPHINE : 43-54-43-43.

PRES MONGE, studio 20 m², conf. 6e ét. bel imm., 480 000 F. 45-35-30-32

6e arrdt

6e Mo ST-PLACIDE 2 P., TT CFT, calme, clair + cave. A SAISIR 900 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43

Bd MONTPARNASSE, gd studio, refait neuf, ét. élevé, asc. très clair, calme, 790 000 F. CASSIL RIVE-GAUCHE. 45-66-43-43

R. de Sèvres-Vaneau, 45 m² 2 p. 2e asc. charme vue. 1,25 MF. 57 m² 3 p. 4/5e ss asc. Original vue. 1,6 MF. Valette 42-89-33-55.

7e arrdt

7e GROS CAILLOU très bon état

STUDIO 580 000

CASSIL RG. 45-66-43-43

9e arrdt

N.-D. DE LORETTE

A SAISIR STUDIO + TERRASSE 380 000 F – 44-53-05-07

SQUARE MONTHOLON, 85 m², 2 P., 5e ss. asc., charme, balcon, vue, chem., cuis. équipée, pos. pkg. Px : 1,320 MF. VALETTE. 42-89-33-55

11e arrdt

S/cour arb., ST AMBROISE, 2 P. 30 m², 430 000 PARTENA MADELEINE, 11 R TRONCHET. 47-42-07-43

BASTILLE-RUE DE LAPPE, 42 m², 2 P., 3e, poutres charme, calme. Px : 950 KF. VALETTE. 42-89-33-55

CHARME ABSOLU

Comme une petite maison, 180 m², calme, soleil. 4,2 MF. Serge Kayser. 43-29-60-60

Mo VOLTAIRE, très grand 2 P., prêt à habiter dans un bel immeuble p. de taille, A VOIR. 870 000 F CASSIL 45-66-43-43

SAINT-AMBROISE

2 P 30 m² 430 000

PARTENA 47-42-07-43.

12e arrdt

DAUMESNIL

Imm. rénové. Asc.

3 à 5 PIÈCES

depuis 1 250 000. LP.M. 47-48-12-12.

13e arrdt

MASSENA-TOLBIAC

Beaux imm. rénovés. Asc.

STUDIOS 2 P., 3 P.

refaits neufs, charme, soleil depuis 390 000 F LP.M. 47-48-12-12.

14e arrdt

Alesia, gd stdg, ss v.-à-v., s/jard., sol. 4-5 P., 106 m², balc., box-dble. 43-35-18-36

EDGAR QUINET, neuf 5 P., 141 m² + terrasse, 107 m², 6 200 000 F + parking.

J.N. 40-89-00-00

15e arrdt

C. Montp., im. briq., asc. éc., ét. sol., 3. P., 65 m², c. éq., db. orien., park., à saisir. 43-35-18-36

Mo FALGUIÈRE, très beau studio + balc. de imm. stand. VUE S/JARD. Poss. park. 740 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

16e arrdt

MARBEAU

5 p standing. Chambre de service + garage. Exception. 4 400 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51.

Près TROCADÉRO, prêt à habit. 130 m², 5 P., 2 ét., clair, rénové, direct prop. 47-55-85-81

MIRABEAU. 2 P. 50 m² 3 m de hauteur, 1er étage. 20 000 F/m². 45-31-51-10

17e arrdt

VILLA DES TERNES

ATELIER D'ARTISTE superbe duplex 94 m² env. 2 chbres, bains, s. de dche, 2 WC, parfait état Prestations luxueuses NOTAIRE 42-65-84-18 – 42-65-83-81.

WAGRAM/COURCELLES, 30 m², studio équipé, 1er sur jardinet. Px : 700 KF. VALETTE. 42-89-33-55.

ETOILE, 67 m², 4 P., 1er calme, chem. Px : 1,85 MF. VALETTE. 42-89-33-55

RUE DE TOCQUEVILLE/PEREIRE, 84 m², 4 P., 2e rén., bon plan, petit imm. Px : 1,9 MF. VALETTE 42-89-33-55

18e arrdt

AVENUE JUNOT Atelier d'artiste 2 150 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51.

IMMEUBLE NEUF

(Exemple 4 P. 1 900 000) 3, 4 P. neuf vue Sacré-Cœur sud, balcon 42-71-23-30.

THEATRE DE L'ATELIER 78 m², 3 P., 2e asc., clair, calme. Px : 1,35 MF. VALETTE. 42-89-33-55

19e arrdt

RUE RÉBEVAL 3/4 P. 85 m². Vue Sacré-Cœur. Park. 1 390 000 F - 45-31-51-10

20e arrdt

MÉNILMONTANT Récent 2/3 p 70 m² balcon 1 050 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SABLONS

Pierre de t., 2e ét. 108 m² 3 chbres, 2 850 000 F AALG 47-22-24-50.

94 Val-de-Marne

JOINVILLE Exceptionnel Superbes duplex neufs, terrasses, parkings, équipements de haut niveau à partir de 17 000 F/m² LIVRAISON IMMEDIATE 45-11-28-60.

NOGENT BOIS Neuf 5 P. 99 m² + balc. 15 m² 3e ét. 2 055 000 F + park.

J.N. 40-89-00-00.

maisons de campagne

BELLE MAISON ANCIENNE de village, 50 km ouest Paris, site classé, 9 P., poutres, cheminée, tomettes, grand terrain, rivière. 2 350 000 F, négo. possible (1) 49-10-05-76 (bureau) (1) 42-72-37-74 (ap. 20 h)

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 400 000 F. Frais de notaire réduits. Tél. : 34-72-32-94, ap. 20 h.

COTE D'ARMOR

RÉGION PAIMPOL

à Plouha

Maison de 1983 sur 780 m² 6 pces surface 150 m² hab. + sous-sol avec garage 2 voit., cave et cuisine d'été.

R.D.C. Cuis. équip. séjour 33 m² avec cheminée, 1 ch., salle de bains équipée et WC.

Etage. 3 ch. salle de bains avec douche, wc, grd dégagement – chauf. élect. Tous commerces – Prox. plages. Prix : 820 000 F. Tél. (16) 96-22-48-30 ou 16 (1) 64-68-67-91 après 20 h.

PARTICULIER VEND MEAUX centre (écoles, lycée, loisirs, commerces), 25 min. gare de l'Est. à prox. aut. A4 et d'Euro Disney, maison individuelle 230 m² hab., salle de séj. en L, cuis. (cheminée, 2 s.d.bns, 5 chb.. Garage 2 voit. Belles prestations. Pourrait convenir à prof. libérale. TÉL. 60-09-08-92

Vds Livry-Gargan (93) près Paris, stud. r.d.ch. 2 P., ss charges, aménagé tts commodit., habit. suite dans maison ancienne, jardin privatif, calme. Renseignements : T. 94-48-56-96. Cuers

villas

CAP D'ANTIBES Villa 160 m² habitables 1 500 m² terrain avec tennis. Double living avec cheminée. 4 chbres, 2 s. de bains, un cabinet de toilette. Prix 4 millions Tél. (16) 92-02-95-50

Part. vend villa, 26 km Limoges, 6 km lac St-Pardoux, séjour 42 m², balcon, cheminée, 2 chbres, s. de b., WC, cuisine équip., ét. 2 chbres lamb., cab. toilette, WC, s.-sol chauffage cent., cave, terrasse 1 100 m², garage. Tél. : 55-71-02-69 et 55-56-19-65

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

Rue BOISSONADE, face parc, grand 2 P, 5e asc., bel imm., 1 590 000 F, 43-20-11-47

NEUILLY Ile de la Jatte, stand., tr. clair, 7e ét., studio, 46 m², cuis. équipée, terrasse 13 m², cave, 1 150 000 F. SOMOGER. 46-21-15-63

91 Bures-s-Yvette et Palaiseau, terrains viabilisés de 350 à 3 800 m², l'immobilière ORSAY. 64-46-04-17

PRÈS MONGE Studio 20 m², conf. 6e ét. bel imm. 480 000 F. 45-35-30-32

AV. SÉGUR, récent lw, 3 ch., 1er clair soleil, 2 800 000 F. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

ECOLE MILITAIRE

stud. cuis., bains, état nf. 28 m², dans petit imm. calme. 680 000 F. 40-23-04-55

CHAUSSEE D'ANTIN Ds bon imm., 2 P., cuis. équip., bains 50 m², balc. terrasse, clair, soleil, 5e ét. sans asc., 920 000 F. 40-23-04-55

MONTAGNE STE GENEVIEVE, 2 P., 1er étage, immeuble XVIIe, conft., 480 000 F 43-20-77-47

Square MONTHOLON, 2 P., 40 m², 4e ét., asc., park., 830 000 F. 43-20-77-47

PTE DE BAGNOLET, campagne à Paris, mais. partic., avec jard., 4/5 P. 2 630 000 F.

LERMS. 40-30-39-69

Mo LAMARCK, 2 P., 41 m², tout cft. 800 000 F. Immo. MARCADET. 42-51-51-51

VOUS VENDEZ

Un appartement avec ou sans confort adressez-vous à un professionnel FNAIM

IMMO. MARCADET 42-51-51-51

PLAISANCE, 2 P., tt cft, 1er ét., rue et cour, 550 000 F ARBOUIN. 40-44-74-71

Studio, 32 m², résid. stdg très calme, 2e et s/parc, excel. état, prix : 650 000 F. Tél. : 46-83-13-93

MAIRE D'IVRY, bel appt, 5 P., dans imm. récent, ét. élevé, vue imprenable, cuis., séj., 4 chb., sal. de bains, dche, placards, balcon, Prix : 1 100 000 F. 46-72-55-36

RUE FRANÇOIS-Ier, imm., P de T. 1er ét. 145 m², belle réception, 3 chbres, LARGIER. 42-65-18-83

CARDINAL LEMOINE Studio, 28 m², balcon, confort, 2e ét., 650 000 F. 45-35-30-32

75 004, place des Vosges, 2 P. d'exception, refait neuf, terrasse, élém. d'époque, rare, Px : 1 450 000 F, NEGO. 40-20-93-95

Achat

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT. chez notaire. 48-73-48-07

Location(s)

RAMBOUILLET, centre-ville, 3 mn gare, appt neuf 1989, standing, duplex 5 P., 105 m² + terrasse et loggia 21,250 m², 2 salles de bains et 2 wc et lavabos, chauffage individuel, vitrage phonique et thermique, cave, 2 parkings couverts. Loyer charges comprises 7392,50 F. Agence IPS 46-60-08-65 ou 30-59-25-50

BOIS-COLOMBES, imm. stdg, grand 3 P., refait neuf, 4 700 F + chg. 47-80-30-51

PARIS PROMO

25, av. Hoche - 75008 Paris Pour clients de haut niveau appartements grande qualité en meublé et en vide T. 45-63-25-60. Fax 45-61-10-20

Rue LA FAYETTE imm. P. de T. ravalé 5 lots de 100 à 210 m², 1 200 F le m² HC, GLAD. 42-63-53-53

MONTMARTRE, vue s/tt Paris, 2 P., cuis. aménagée, sdb, WC, impacc., 4 300 + ch. 40-44-74-71

13e, sans pas de pte, locaux cciaux 200 m², + 2 park, 13 350 mois. 40-44-74-71

ST MAUR

Proche transp. et commerces, imm. récent stand., appt 5 P., 106 m² : séj. dble av. balcon, cave et park. en sous sol, 8 669 F, ch. comp. FONCIA. 48-83-04-24

VILLIERS/S/MARNE Très belle ppté, 220 m² habit., secteur pavillonnaire, calme, séj. dble avec cheminée, cuis. équipée, 6 chbres, sous/sol total, loyer, 18 460 F FONCIA. 49-30-60-05

VILLIERS/S/MARNE appt dans pav. de ville 120 m² habit., 4 chbres, séj. dble, gar., terrain 250 m², loyer 6 510 F. FONCIA. 49-30-60-05

LOCATIONS SÉLECTIONNÉES 7e Bd St-Germain-Bac, rare 4-5 P., 17 000 F. 7e Varenne, 2 P., 9 000 F. 15e Bd Grenelle, 3 P., 7 200 F. Michel-Ange, 3 P. 85 m², 7 180 F. av. Foch, 2-3 P., 13 500 F. Passy, studio, 2 950 F. Passy, Beau 2 P., 7 500 F. 17e av. Niel, 4-5 P., 15 000 F. PARTENA. 47-42-07-43

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

propriétés

CLAMART, RESIDENTIEL PROPRIETE HAUT STANDING, splendide parc 2 700 m², 450 m², habit., raffiné + gdes dépendances, jolie vue Paris, 10 500 000 F. 46-42-66-00

Propriété 3 ha. Rivière, bois Confins Velay Forez. Prix à débattre. 71-03-22-05.

GARD. 20 km mer, 600 m² + dép. S/3,8 ha. Calme. Vue. (16) 67-69-18-19, 8 h-22 h.

pavillons

JOINVILLE Quartier résidentiel PAVIL. 4/5 P, cuis. équipée s. de bains. Terrain 185 m² gar. Px 1 380 000 F. PETIT 42-83-46-03.

résidence services

LES HESPERIDES, ST JAMES NEUILLY, 8, rue de Labordère, à vendre 3 P., 70 m², rénové, balcon sud, cave, box fermé, particulier H.B. Tél. : 46-24-61-19

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
6e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Duplex 79 m², 5e et 6e étages	27, rue Mazarine PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	13 300 + 1 200 9 454
8e ARRONDISSEMENT		
3 PIECES 75 m², 5e étage	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 49-03-43-03 Frais de commission	8 927 + 1 236 6 353
5 PIÈCES dont 3 chbres 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI – 40-16-28-69 Frais d'actes	16 500 + 1 838 655
9e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 211 m², imm. ancien 3e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	18 990 + 2 200 13 673
11e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 41 m², 1er étage parking	5, rue Faidherbe PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 900 + 327 3 487
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 49 m², 7e ét. asc. balcon	76, rue de Bercy LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	4 580 + 429 4 101
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 2e étage parking	47, rue Froidevaux PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 710 + 1 218 4 775
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 Frais de commission	6 574 + 806 4 679
3 PIÈCES 76 m², balcon	83, rue de l'Ouest LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	5 373 + 1 155 4 720
15e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 36 m², R.D.C.	6, rue Edmond-Roger SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Commission	2 850 + 687 2 052
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 75 m², 1er étage Possib. parking	27, avenue Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	8 600 + 1 143 6 462
6 PIÈCES 150 m², 1er étage	3, rue Jacques-Offenbach PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	15 300 + 2 600 10 887
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles G.C.I. – 40-16-28-71 Frais d'actes	8 856 + 1 351,40 395,68
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 56 m², 3e étage poss. parking	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 200 + 520 4 014
77 – SEINE-ET-MARNE		
2 PIÈCES 73 m², R.D.J. parking	NOISIEL, 9, square Allain AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	3 065 + 727 2 509
78 – YVELINES		
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking	ST-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 730 + 911 4 077
4 PIÈCES 120 m² + balcon 1er étage	VERSAILLES 35 bis, rue du Maréchal-Galliéni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 280 + 1 500 6 952
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 90 m², terrasse 1er étage	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
4 PIÈCES 111 m², 7e étage parking	LEVALLOIS-ILE DE LA JATTE 5-7, allée Claude-Monet PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	14 900 + 950 10 603
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bld du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 782,25 357
3 PIÈCES 70 m² + terrasse 7e étage. Poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 320 + 1 153 5 540
3/4 PIÈCES 105 m². Bel imm. 1930. 1er étage	NEUILLY-SUR-SEINE 1, rue du Général-Delanne SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	9 660 + 850 6 955
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy G.C.I. – 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
5 PIÈCES 192 m², 4e étage Poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 43, bd Victor-Hugo AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	21 384 + 2 700 15 217
4 PIÈCES 87 m², 12e étage parking	VANVES 107, rue Sadi-Carnot SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 134 + 1 062 5 136
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 97 m², 4e et 5e ét. Duplex, parking.	VINCENNES 40, rue des Vignerons PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	9 393 + 1 045 6 684

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

VIE DES ENTREPRISES

Le rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse

La qualité de l'information financière reste la priorité de la COB

La Commission des opérations de Bourse (COB) a rendu public, lundi 10 mai, son vingt-cinquième rapport au président de la République. Outre la qualité de l'information financière, les autres points abordés par le rapport de l'année 1992 traitent des aménagements en matière de réglementation pour les entreprises, de la protection de l'épargne gérée, de la surveillance ainsi que de la coopération internationale.

La qualité de l'information financière et comptable est au centre des préoccupations de la COB. Ce n'est pas un souci nouveau, mais l'obstination en la matière est garante d'efficacité. La vigilance s'exerce donc aussi bien sur l'information permanente que sur celle dispensée à l'occasion d'opérations financières précises, qu'il s'agisse de la qualité de son contenu ou de son mode de diffusion.

En matière d'information permanente, la commission rappelle les obligations de tout émetteur qui *« doit porter à la connaissance du public tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours de son titre »*. Si, comme le relève la commission, l'information doit prendre la forme d'un communiqué, son envoi aux organes de presse ou aux agences ne le libère pas de ses obligations envers ses actionnaires et les différents *acteurs du marché. Il lui incombe* en effet de veiller à une diffusion fidèle de son communiqué. La règle est la même pour les émetteurs étrangers opérant en France.

Pour les communications lors d'opérations financières, l'harmonisation et la cohérence des documents sont assurées par un *schéma* type de prospectus, ce qui facilite les comparaisons. Cette technique permet, en outre, des allégements de procédure et de coûts pour les émetteurs.

L'information diffusée à l'occasion des offres publiques ne soulève *pas de difficultés particulières.* Toutefois, la commission rappelle l'importance particulière que revêt *« l'avis motivé du conseil d'administration. Lors d'une OPA (offre publique d'achat), l'avis du conseil d'administration de la société cible,* a fortiori *si l'offre n'est pas une offre conjointe, voire une offre franchement inamicale, constitue un élément d'information essentiel des actionnaires de la société opéable »*. La COB veille à ce que ces informations, qui sont de nature à éclairer le choix des investisseurs, soient rendues publiques. A cet effet, elle propose à tous les émetteurs du marché un *vade-mecum* de l'information financière afin que les dirigeants des sociétés évitent les pièges de l'improvisation et gardent la maîtrise totale de leurs initiatives.

La fiabilité des comptes

La consolidation et la comptabilisation des sociétés absorbées lors des fusions ont conduit la COB à chercher des solutions pour assurer une meilleure lisibilité des opérations. Mais en dehors de l'information comptable, c'est surtout sur la fiabilité des comptes que la COB s'est penchée. Les contrôles de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, en application de son accord avec la commission, *ont porté en grande partie sur les* sociétés relevant du secteur des établissements de crédit et sur les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM).

Une large majorité des dossiers attestent des efforts faits pour fournir aux commissaires de quoi fonder leur opinion. La commission cependant déplore une vérification insuffisante des OPCVM et constate que le nombre des dossiers nécessitant un nouvel examen est en augmentation par rapport aux deux années précédentes.

Les insuffisances constatées s'expliquent, poursuit-elle, par le peu de moyens dont disposent les commissaires aux comptes. En ce sens, Jean Saint-Geours, président de la COB, a écrit au président de l'ASFFI (Association des sociétés et fonds français d'investissement) pour lui faire part de ses préoccupations ; il lui a demandé d'interve*nir auprès de ses adhérents pour* qu'ils fournissent aux commissaires aux comptes les moyens nécessaires à leur action. Dans son rapport 1991, la commission avait déjà mis l'accent sur le rôle du commissaire aux comptes à la fois pour la certification et pour la diffusion de l'information.

Autre mission de cette institution, la maîtrise de l'épargne gérée. En ce domaine, la commission exerce un rôle majeur : elle agrée les Sicav, les fonds communs ainsi que les sociétés de gestion de portefeuilles. En outre, elle délivre les visas aux SCPI (sociétés civiles de placements immobiliers), mais avec la loi du 4 janvier 1993, elle aura également pour mission d'agréer les sociétés de gestion de SCPI et des fonds communs de créances.

90 enquêtes ont été entreprises en 1992, contre 101 en 1991. La majorité des enquêtes portaient sur la recherche d'opérations d'initiés. Mais en dehors de la recherche habituelle des délits boursiers ou d'infraction à la réglementation boursière, elles ont été orientées dans trois directions : la première mettait l'accent sur le contrôle des sociétés de gestion de portefeuilles ; la seconde s'occupait plus spécialement des interventions des sociétés sur le marché de leurs propres titres ; enfin, la troisième veillait au respect des règles spécifiques édictées pour les opérations particu*lières.*

Sur l'ensemble des enquêtes, 24 dossiers ont été transmis aux autorités judiciaires ; 25 aux autorités disciplinaires (Conseil des Bourses de valeurs, Conseil du marché à terme, Commission bancaire) ; les autres sont en cours d'examen.

Renforcement des échanges au niveau international

L'année 1992 a vu également le renforcement des échanges d'informations au niveau international : la COB a présenté 93 demandes d'information à ses homologues étrangers contre 55 l'année précédente.

En matière de délits boursiers, les sociétés susceptibles d'avoir commis un délit pour diffusion d'informations fausses ou trompeuses ont pour nom Métrologie *International, ICPU et sa filiale* Computel, ou le promoteur immobilier Les Beaux Sites.

Pour l'avenir, la COB compte poursuivre l'allégement des procédures de visas des documents d'information, qui permettent de faciliter les initiatives des émetteurs, en abrégeant sensiblement le délai de traitement des dossiers. La généralisation de l'utilisation du document de référence devrait permettre aux émetteurs de mieux utiliser les opportunités du marché.

La contrepartie de cet allégement de procédure est le renforcement de la surveillance sur l'information diffusée aux actionnaires et au public. De tels contrôles ont par exemple fait apparaître dans quelles conditions Exor avait franchi le seuil du tiers du capital de Perrier.

Le recours aux sanctions fait partie des moyens dont dispose le gendarme des marchés pour renforcer ses contrôles : pour l'année écoulée, huit sanctions ont été prononcées pour des montants allant de 10 000 francs à 10 millions de francs. Dans toutes les affaires traitées, la commission relève que sa coopération permanente avec le CBV a permis une amélioration de la transparence et de la sécurité du marché.

Pour conclure, la commission formule un ensemble de propositions qui pourraient se concrétiser en 1993. Celles-ci portent notamment sur les pouvoirs des minoritaires : un abaissement des seuils exigés pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour d'une assemblée pourrait améliorer le sort qui leur est fait. Autre souci : permettre aux associations d'inves*tisseurs agréées* d'exercer des recours en indemnisation dans les mêmes conditions que les associations de consommateurs. La COB propose également d'améliorer la législation sur le démarchage.

Une action d'ensemble, par petites touches obstinées, pour *assurer le fonctionnement régulier* du marché financier grâce à une concertation permanente aussi bien avec les autorités professionnelles qu'avec les opérateurs et les entreprises : telle est la tâche que la COB poursuit. Elle souhaite enfin étendre sa coopération avec ses homologues des marchés financiers étrangers.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Chausson bascule dans le rouge à hauteur de 166,3 MF en 1992.** – La société Chausson, spécialisée dans la construction de petits véhicules utilitaires, a subi en 1992 une perte nette de 166,28 millions de francs après un bénéfice de 2,48 millions de francs en 1991, selon un communiqué publié mardi 11 mai au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires). La société, filiale à 50-50 de Renault et Peugeot, a enregistré un chiffre d'affaires de 3,798 milliards de francs, en baisse de 6,1 % par rapport à 1991. Le plan de suppression d'emplois annoncé en novembre 1992 pèse sur les résultats à hauteur de 183,5 millions de francs en provisions pour risques et charges. 1 104 suppressions de postes sur 4 000 devaient être effectives à compter du 7 mai, estimaient récemment les syndicats de l'entreprise en faisant état de l'inquiétude des personnels. Chausson ne publie pas de comptes consolidés.

□ **Groupe Ortiz : chute de 76 % du bénéfice en 1992 à 12,7 millions de francs.** – Le groupe agroalimentaire Ortiz, dont les marques les plus connues sont les glaces Miko et les produits surgelés Vivagel, a enregistré en 1992 une forte chute de son bénéfice net consolidé (part du groupe) à 12,7 millions de francs contre 53,5 millions en 1991, soit une *baisse de 76,2 %. Le chiffre* d'affaires consolidé du groupe a baissé de 1 % à 5,31 milliards de francs. Le résultat 1992 est marqué, explique le groupe, par l'application de décisions stratégiques : recentrage de filiales sur des activités spécifiques, mise au point de nouveaux produits, efforts de communication pour les marques Miko et Vivagel et restructuration du système de distribution du groupe. Le groupe ne fait pas de prévisions pour 1993, mais reste optimiste : les allègements de coûts réalisés en 1992 devraient se faire sentir pleinement sur les exercices futurs.

□ **ECIA (groupe PSA) annonce un résultat net à 202,1 millions de francs en 1992.** – Le groupe Equipements et composants pour l'industrie automobile (ECIA, filiale du groupe PSA Peugeot-Citroën, spécialisé dans les composants automobiles et les motocycles) a dégagé un résultat net (part du groupe) de 202,1 millions de francs en 1992, en baisse de 22 % sur 1991. Son chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 7,53 milliards de francs, soit une progression de 2,6 % à périmètre constant. ECIA a réalisé 5,78 milliards de francs de ventes dans l'équipement automobile (+ 9,1 %), 1,4 milliard dans les motocycles (+ 4 %) et 346,1 MF (– 4,8 %) dans l'outillage. Les résultats consolidés prennent en compte les effets de la cession de Peugeot Cycles à la holding Cycleurope et l'acquisition du contrôle de Hills Precision Components.

□ ***Vallourec (tubes) : résultat net en chute et réduction des effectifs.*** – Vallourec, groupe spécialisé dans la fabrication de tubes, a dégagé un bénéfice net de 45 millions de francs en 1992, en chute de 88 % par rapport à l'année précédente. Le tubiste termine mieux l'année qu'il ne l'avait prévu. En juin dernier, Arnaud Leenhardt, le PDG du groupe, avait prévu des pertes sur l'ensemble de l'année. Des restructurations sévères ont été menées, 800 emplois ont été supprimés (à périmètre comparable), soit environ 10 % des effectifs. Le chiffre d'affaires, avec 6,6 milliards de francs, est en progression de 2,3 % sur celui de 1991 (6,4 milliards) grâce à des acquisitions. Il est toutefois en recul de 13,8 % à périmètre comparable. La plupart des secteurs clients du groupe (automobile, pétrole, mécanique, bâtiment) ont accusé en 1992 de fortes chutes d'activité.

□ **Reckitt and Colman : baisse de 22 % du bénéfice annuel.** – Le groupe britannique d'alimentation et de produits d'entretien Reckitt and Colman, dont les marques vont du désinfectant Harpic à la moutarde Colman, a annoncé une baisse de 22 % de son bénéfice imposable en 1992, à 181,7 millions de livres (1,48 milliard de francs) contre 234 millions l'année précédente. Cette baisse s'explique par les difficultés d'activité qui ont affecté en 1992 les principaux marchés du groupe, mais aussi par une provision de 66,5 millions de livres liées à son retrait du marché nord-américain des épices et des assaisonnements, a expliqué la direction. Le chiffre d'affaires est demeuré stable à 1,9 milliard de livres.

PROJET

□ **Pechiney veut porter à plus de 35 milliards de francs son chiffre d'affaires dans l'emballage.** – Le groupe public Pechiney compte porter *« assez rapidement »* son chiffre d'affaires dans l'emballage de 30 à 35 milliards de francs. *« Des négociations notables sont en cours et des acquisitions auront lieu dans les vingt-quatre prochains mois »*, a indiqué, mardi 11 mai, Jean-Pierre Ergas, directeur général adjoint responsable de ce secteur. *« Nous avons le souci d'avoir au moins trois acquisitions dans les régions appelées à un fort développement pour nous, l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine. »* M. Ergas a précisé que Pechiney était en mesure de mobiliser de 5 à 10 milliards de francs, grâce notamment à la baisse du ratio d'endettement du groupe. En revanche, 1993 devrait être une année de transition pour la filiale emballage du groupe, Pechiney International, dont les résultats devraient être *« voisins de ceux de 1992 »* (1 milliard de francs de profit net hors exceptionnel).

CONFLIT

□ **Michelin : faible riposte syndicale.** – *Les délégués CFDT, CGT* et FO des usines Michelin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) se sont mis d'accord, mardi 11 mai, sur le principe d'une *« journée d'action commune »* afin de protester contre l'annonce d'ici à la fin de l'année 1994 de 2 950 suppressions *d'emplois dans les établissements* français du groupe (*le Monde* daté 9-10 mai). Les trois syndicats appellent donc les salariés Clermontois à deux débrayages, le 18 mai, jour de la réunion extraordinaire du comité central d'entreprise au cours de laquelle la direction doit présenter son *« plan d'adaptation des effectifs. »*

VENTE

□ **Schneider vend SECRE (télécommunications) à CSEE.** – Le groupe Schneider a vendu sa société SECRE (télécommunications) au groupe d'équipements électroniques professionnels CSEE (ex-Compagnie des signaux), annonce un communiqué commun aux deux sociétés. La CSEE a acquis 80 % de la société SECRE, Schneider conservant une participation de 20 %, *via* sa filiale Merlin-Gerin. Le prix d'acquisition n'a pas été révélé. SECRE a enregistré en 1992 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 500 millions de francs, avec 712 personnes. Selon le communiqué, les activités de SECRE et de CSEE sont complémentaires, notamment en matière de génie logiciel et de sécurité *informatique. En outre, l'alliance* avec Merlin-Gerin permettra à CSEE de *« coopérer activement »* avec le groupe Schneider, en particulier dans les systèmes de communication destinés à la distribution électrique et au contrôle industriel.

REPORT

□ **United Airlines demande à Airbus de différer la livraison de 14 A-320.** – La compagnie aérienne américaine United Airlines, qui a enregistré une perte de 832 millions de francs pour le premier trimestre 1993, a conclu un accord avec le consortium européen Airbus Industries pour ralentir la cadence des livraisons de ses cinquante Airbus A320 commandés l'année dernière. Les 21 premiers appareils seront bien livrés en novembre 1993. Mais la livraison de 14 Airbus A320 sur les 29 restants prévue pour 1995 et 1996 est reportée en 1997-1998.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 mai ↑ Reprise technique

Après avoir perdu près de 5 % en dix jours, la Bourse de Paris se reprenait mercredi 12 mai dans un marché calme qui reste préoccupé avant tout par la succession d'annonces de contre-performances des entreprises au premier trimestre. En hausse de 0,25 % à l'ouverture, *l'indice CAC40 accentuait ensuite* ses gains pour s'inscrire en début d'après-midi en hausse de 0,51 % à 1 864,06 points.

Le niveau des 1 860 points du CAC 40, considéré comme un seuil de résistance par la plupart des analystes, semble donc résister. « Mais le cœur n'y est pas », notent les gestionnaires. Plus *encore que le plan d'austérité de M. Balladur,* la forte baisse du chiffre d'affaires de bon nombre d'entreprises au premier trimestre inquiète les analystes. Car cela signifie une nouvelle révision en baisse des prévisions de résultats. Les boursiers se montrent aussi relativement déçus par la modestie des mesures en faveur de la Bourse et des épargnants. Après analyse des mesures en faveur du secteur du bâtiment et des travaux publics, les investisseurs estiment que seules les sociétés travaillant pour l'habitat seront *favorisées à l'image de Poliet, Lapeyre ou* Legrand.

Le marché a été également un peu soutenu par l'annonce faite mercredi en milieu de journée par la Banque nationale de Paris (BNP) d'une baisse de son taux de base bancaire d'un quart de point, à 9 %, contre 9,25 % depuis le 29 avril dernier. La baisse entrera en vigueur vendredi 14 mai. *La BNP est ainsi la* première des grandes banques de dépôts françaises à répercuter auprès de sa clientèle la baisse des taux directeurs de la Banque de France intervenue le 6 mai.

NEW-YORK, 11 mai ↑ Fermeté

Les valeurs ont gagné du terrain *mardi 11 mai à Wall Street,* principalement grâce au placement fructueux des bons à trois ans émis par le Trésor, qui a fait tomber les taux à un nouveau plancher. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 468,75, en hausse de 25,47 points (+ 0,74 %). Le nombre de transactions a été moyennement élevé avec quelque 218 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 069 contre 869, alors que 605 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise a bénéficié d'une baisse record des taux d'intérêt lors de l'adjudication de 16 milliards de dollars en bons à trois ans par le Trésor américain au taux de 4,27 %. Mais le marché reste fragile, selon les analystes. Si les chiffres économiques pour mars et avril sont peu encourageants, les bons résultats financiers des sociétés et les perspectives de reprise à plus long terme constituent un facteur de soutien pour les titres boursiers. Sur le *marché* obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est resté inchangé à 6,81 %.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Alcoa	64 1/4	63 1/4
ATT	58	58
Boeing	38 1/4	38 7/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	31
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 1/8
Eastman Kodak	50 3/4	51 3/8
Exxon	63 3/4	63 3/4
Ford	55 1/4	55
General Electric	94 1/8	93
General Motors	40 5/8	41
Goodyear	37 7/8	39 3/4
IBM	48 7/8	48 3/4
ITT	83 1/2	83 3/4
Mobil Oil	69 3/8	69 1/2
Pfizer	68 1/4	68 7/8
Schlumberger	63 1/4	63 5/8
Texaco	62 1/2	63 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	134 1/2	134 1/2
Union Carbide	19 3/8	19
United Tech.	51 1/2	51 5/8
Westinghouse	15 7/8	15 3/4
Xerox Corp.	73 7/8	73 1/2

LONDRES, 11 mai ↑ Petite progression

Après un petit accès de faiblesse, les valeurs se sont reprises mardi 11 mai au Stock Exchange, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 6,3 points (0,2 %) à 2 836,1 points. Les échanges ont été soutenus, portant sur 672,4 millions d'actions contre 584,5 millions la veille.

Malgré l'atténuation des espoirs de baisse des taux d'intérêt qui avaient enflammé la cote la veille, le marché a été soutenu par une bonne performance des banques et des assurances et plusieurs opérations financières de la part de valeurs vedettes comme Royal Dutch-Shell ou Reed Elsevier. La plupart des secteurs ont *progressé à l'exception des magasins,* des supermarchés et des chimiques. Dans le secteur des assurances, General Accident s'est apprécié après la publication de résultats trimestriels supérieurs aux prévisions, entraînant dans son sillage Commercial Union et Sun Alliance Group. Transport and Trading s'est apprécié suite à des rumeurs évoquant la vente au groupe sud-africain Gencor de la branche minéraux déficitaire de Royal Dutch-Shell.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Allied Lyons	5,61	5,61
B.P.	3,11	3,08
B.T.R.	5,88	5,87
Cadbury	4,44	4,48
De Beers	11,12	11,38
Glaxo	6,10	6,31
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	12,77	12,68
Reuters	12,83	12,61
RTZ	6,14	6,13
Shell	5,70	5,80
Unilever	10,98	10,88

TOKYO, 12 mai ↓ Vive baisse

La Bourse de Tokyo a brutalement chuté mercredi 12 mai dans l'après-*midi, sous l'effet d'opérations d'arbitrage* et de ventes liées à l'indice. L'indice Nikkei a clôturé en baisse de 325,17 points, soit de 1,55 %, à 20 615,20, dans un marché où 580 millions de titres ont été échangés contre 700 millions la veille.

Les opérateurs attribuaient ce recul à une correction sur le moyen terme, *après les gains des derniers mois,* et à l'échéance imminente du contrat d'option mai sur indice. La baisse a été provoquée aussi par les propos du gouverneur de la Banque du Japon. Yasushi Mieno s'est dit, mercredi à Tokyo, inquiet des conséquences à court terme de la hausse du yen pour l'économie japonaise mais l'a jugée plutôt positive à longue échéance. *« Compte tenu de la situation délicate actuelle de l'économie japonaise, nous avons de grandes inquiétudes sur l'effet à court terme de la hausse du yen pour les profits des exportateurs et sur ses effets déflationnistes »*, a déclaré M. Mieno.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Ajinomoto	1 380	1 370
Bridgestone	1 410	1 420
Canon	1 470	1 440
Fuji Bank	2 100	2 030
Honda Motors	1 390	1 400
Matsushita Electric	1 370	1 330
Mitsubishi Heavy	725	710
Sony Corp.	4 930	4 780
Toyota Motors	1 720	1 690

CHANGES

Dollar : 5,43F =

Le dollar consolidait sa nette hausse de la veille vis-à-*vis des principales devises,* mercredi 12 mai. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,43 francs, le même cours que celui de la Banque de France mardi 11.

FRANCFORT	11 mai	12 mai
Dollar (en DM)	1,6075	1,6184
TOKYO*	**11 mai**	**12 mai**
Dollar (en yens)	111,35	111,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (12 mai) .... 8 1/8 - 8 1/4 %

New-York (11 mai) .... 2,95 %

BOURSES

	10 mai	11 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	511,98	512,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 877,21	1 854,52

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 mai	11 mai
Industrielles	3 438,54	3 468,75

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 mai	11 mai
100 valeurs	2 829,88	2 836,10
30 valeurs	2 217,80	2 215,20
Mines d'or	153,80	150,70
Fonds d'Etat	94,86	94,84

FRANCFORT

	10 mai	11 mai
Dax	1 609,03	1 616,15

TOKYO

	11 mai	12 mai
Nikkei Dow Jones	*20 940,37*	*20 615,20*
Indice général	1 635,83	1 608,94

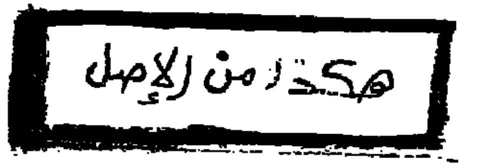
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4320	5,4330	5,4975	5,5015
Yen (100)	4,8530	4,8561	4,9105	4,9165
Ecu	6,5900	6,5920	6,5843	6,5911
Deutschemark	3,3735	3,3740	3,3766	3,3796
Franc suisse	3,7141	3,7175	3,7394	3,7456
Lire italienne (1000)	3,6350	3,6400	3,6081	3,6102
Livre sterling	8,3576	8,3620	8,3964	8,4071
Peseta (100)	4,5917	4,5945	4,4952	4,5078

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 3/16	8 5/16	7 15/16	8 1/16	7 3/4	7 7/8
Deutschemark	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 13/16	11 1/16	10 3/4	11	10 5/8	10 7/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
Peseta (100)	17 1/2	19	15 1/2	16 1/2	13 5/8	14 5/8
Franc français	8	8 1/8	7 5/8	7 13/16	7 1/4	7 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 12 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 11/5

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 12/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 430	....	5	5 6
Ecu	6 588	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 160	....	326	346
Belgique (100 F)	16 391	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 500	....	288	309
Italie (1000 lires)	3 645	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 490	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 195	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 351	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 485	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	371 920	....	362	382
Suède (100 krs)	73 140	....	68	77
Norvège (100 k)	79 750	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 926	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 591	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 630	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 267	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 870	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/5
Or fin (kilo en barre)	61800	62400
Or fin (en lingot)	61550	62250
Napoléon (20f)	365	365
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	360	358
Pièce Latine (20 f)	358	355
Souverain	446	445
Pièce 20 dollars	2360	2300
Pièce 10 dollars	1370	1250
Pièce 5 dollars	790	.....
Pièce 50 pesos	2300	2315
Pièce 10 florins	368	365

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 11 mai 1993

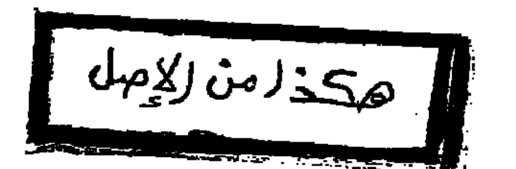
NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 92 800

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	116,92	116,70	116,28
Précédent	117,08	116,84	116,34

CAC 40 A TERME
Volume : 19 656

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 853	1 836,50	1 834,50
Précédent	1 879,50	1 864	1 858,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



ÉCONOMIE

Tout en veillant à la situation de l'emploi dans les entreprises

Gérard Longuet veut reconstruire le «socle industriel» de la France

Au cours de sa première conférence de presse, mardi 11 mai, Gérard Longuet a présenté les grandes lignes de la politique qu'il entend mener en faveur de l'industrie.

« Nous avons plus de trois millions de chômeurs et un socle industriel défoncé. » Pour sa première conférence de presse, tenue ce mardi 11 mai, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, n'a pas déçu les adeptes de son langage musclé.

Sur le plan international, il entend faire preuve de fermeté, et restaurer un système d'alliance autour d'un axe franco-allemand. *« Il faut rompre avec la politique de l'eau tiède suivie par nos prédécesseurs, et qui, bien souvent, nous a isolés. Il faut que la France dise franchement ce qu'elle veut et pourquoi elle le veut : qu'elle verse l'eau chaude quand elle est d'accord, l'eau froide quand elle ne l'est pas* [...]. *La France et l'Allemagne, notamment, doivent former le couple, au sens mécanique du terme, qui relancera les industries européennes vers la croissance. »*

Depuis sa nomination, il a eu l'occasion d'ouvrir à trois reprises le robinet d'eau froide : au sujet de l'automobile, du textile, du papier. M. Longuet a demandé à la Commission *« un gel de la pénétration des véhicules japonais au niveau de 1992 et un report de l'excédent des exportations japonaises sur les années suivantes »*.

Planète propre

Pour le textile, M. Longuet juge *« inadmissible »* que la Commission ait accumulé un important retard dans la publication de ses statistiques douanières. *« Ce manque d'information nous interdit tout simplement de mettre en place la clause de sauvegarde prévue par l'accord multifibre. Si cette situation se prolongeait, je proposerais de geler, à titre conservatoire, certaines importations »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il allait *« mettre à l'étude le régime légal de la répression de la contrefaçon, qui pourrait être qualifiée de délit douanier »*. En ce qui concerne le papier, *« confronté à la baisse des monnaies scandinaves, la clause de sauvegarde a été demandée à la Communauté »*.

Outre le suivi prioritaire de ces dossiers, M. Longuet entend aussi mener une action internationale particulière avec l'Asie – *« Nous y tenons trop souvent un rôle de figurant »* – et lancer un programme *« planète propre »*, *« en concertation avec les écologistes »*.

En France, M. Longuet entend bien sûr apporter sa contribution à la lutte contre le chômage, en faisant du traitement *« au cas par cas »* : *« La France n'est pas si grande que son ministre de l'industrie ne puisse s'intéresser à chaque entreprise industrielle de quelque importance sur laquelle son attention est attirée. »*

En ce qui concerne les privatisations, M. Longuet a réaffirmé qu'elles concerneraient les firmes agissant sur le secteur concurrentiel, et non celles chargées d'un service public. Leur liste sera rendue publique lors de la présentation de la loi de privatisation en conseil des ministres, le 19 mai. Ce qui ne l'empêchera pas de réfléchir à la *« filialisation »* de certains services de France-Télécom (la téléphonie mobile).

L'action de l'Etat visera aussi prioritairement deux entreprises (Bull et la société de composants SGS-Thomson) et une technologie : la TVHD (télévision haute définition). Plus clairement encore que n'ont pu le faire les instances communautaires, M. Longuet sonne le glas du D2Mac : *« La norme est aujourd'hui dans l'impasse, et cette impasse est le résultat d'une politique d'offre administrée indifférente aux attentes des consommateurs, incapable d'anticiper les évolutions technologiques. »* Pour Bull, son PDG, Bernard Pache, a deux mois pour présenter une nouvelle stratégie industrielle.

Pour ces deux entreprises en difficulté, il ne sera pas question de faire du mécano industriel. Les alliances industrielles doivent *« correspondre aux vœux des entreprises elles-mêmes »*. Le modèle étant celui de l'alliance récente entre Total et la Cogema.

A. K.

La politique interventionniste d'un libéral

par Annie Kahn

On peut être libéral et mener une politique énergique en faveur de l'industrie. Pour sa première conférence de presse, nul doute que Gérard Longuet avait en tête de faire passer ce message. Certes, dans son discours, le ministre n'a pas prononcé une seule fois les mots de politique industrielle. Sans doute, la formule, à nouveau prononçable tant à Washington qu'à Bruxelles, a encore, pour un libéral convaincu, des connotations trop dirigistes. Mais son programme est bien dans la ligne de cette *« nouvelle politique industrielle »* qui, sans être ciblée sur *« des secteurs ou des filières »* à développer coûte que coûte, redonne ses lettres de noblesse au *« secondaire »*, jugé complémentaire du tertiaire et nécessaire à son développement. Les services ne peuvent se développer sans *« socle industriel »*.

Une approche «bottom-up»

Une nouvelle politique qui ne repose pas sur des aides financières ciblées (pas seulement pour des raisons idéologiques, mais aussi pour des raisons budgétaires, ou réglementaires), mais sur la mise sur pied d'un environnement favorable aux entreprises. A l'intérieur (par les mesures d'allègement fiscal du collectif budgétaire, par exemple), mais aussi sur le plan international. En défendant la position des entreprises françaises à Bruxelles, par exemple. En stimulant des alliances entre Etats et entre entreprises. Mais point de montage fracassant. Gérard Longuet se place en rupture avec la politique lancée par Edith Cresson et symbolisée par le montage autour de CEA Industrie.

Pour reprendre une formule prisée dans le monde de la recherche, l'approche n'est plus *« top down »*, c'est-à-dire ne doit pas venir du sommet, mais *« bottom-up »*, c'est-à-dire venir de la base, des entreprises, avec la bénédiction du gouvernement. L'exemple récent de l'accord de participations et de cessions industrielles croisées monté entre Total, la Cogema, la Société générale et la Lyonnaise des eaux (*le Monde* du 29 avril) vient à l'appui de cette thèse.

Aux alliances entre entreprises se superpose une politique d'alliance entre Etats. A la différence, encore une fois de Mme Cresson, qui voyait en l'Allemagne le modèle à imiter, M. Longuet se place sur un pied d'égalité.

Cette politique d'*« environnement »* n'exclut pas le cas échéant un appui plus sectoriel. Mais le maintien de l'emploi (et non plus seulement la maîtrise des technologies de pointe) devient un objectif prioritaire dans la définition de ce qui est stratégique. Des secteurs aussi traditionnels que le papier et le textile reviennent sur le devant de la scène. A la frontière des deux, l'automobile n'est pas non plus oubliée.

Le CEA-Industrie menacé d'éclatement

Le ministre se déclare favorable à un nouveau tour de table chez SGS-Thomson

Présentant à la presse les grandes lignes de son action, Gérard Longuet a remis en cause, mardi 11 mai, le rôle joué par le CEA-Industrie en matière de soutien à l'électronique, la holding qui rassemble les participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Inquiétudes, interventions, coups de frayeur. Le dossier CEA-I est-il à ce point brûlant ? Chaud, mais pas encore à point, pensaient en général les observateurs, quand on les interrogeaient il y a une semaine à peine sur l'avenir de cette structure. Le tout récent rapprochement de Cogema avec Total, c'est-à-dire son émancipation progressive de la tutelle du CEA-I dont elle est la participation la plus importante, valait coup de semonce (*le Monde* du 29 avril).

Mais Gérard Longuet a encore brusqué les choses lors de sa conférence de presse à Paris mardi 11 mai. Evoquant le cas de SGS-Thomson parmi ces dossiers urgents, le ministre de l'industrie n'y est pas allé par quatre chemins. L'association du fabricant franco-italien de puces avec CEA-Industrie, a-t-il précisé, n'a pas vocation à être *« un partenariat à long terme »*.

Alcatel concerné

Encore s'agissait-il d'une intervention adoucie par rapport au texte écrit du discours dans sa version finale. *« Les composants sont une priorité nationale que nous devons consolider avec l'aide de tous les acteurs du secteur »*, indique le document, qui ajoute, néanmoins : *« Il ne s'agit pas pour autant d'organiser des montages industriels absurdes, comme le mélange de la filière électronique et de la filière nucléaire, décidé artificiellement par le gouvernement précédent. »* Et le ministre de conclure : *« Je n'accepterai jamais la paupérisation croisée de ces deux filières. »*

Cette «sortie» sur SGS-Thomson a en tout cas provoqué la stupeur. Soudain mouvement d'humeur ? Le thème ne devait pas être abordé à l'origine, lors de la conférence de presse initialement prévue le lundi 3 mai. Que l'urgence soit apparue, en l'espace d'une semaine, étonne. *« Nous nous étions fait plus ou moins une raison sur le nucléaire, mais sur les composants ! »*, lâchait-on, abasourdi au CEA-I. Un CEA-I rendu muet par la nouvelle et qui, nageant en pleine incertitude, ne s'autorise aucune réaction.

Puisque M. Longuet a expressément désigné un utilisateur issu du monde des télécommunications pour se substituer au CEA-I. Les yeux se tournent alors raisonnablement vers Alcatel, premier client de la firme franco-italienne, mais dont le PDG, Pierre Suard, a toujours refusé – du moins publiquement – d'entrer au capital de ST. Pour M. Suard, le soutien qu'apporte Alcatel au fabricant de puces *via* ses contrats d'approvisionnement à long terme vaut tous les engagements en capital du monde. Le retour à meilleure fortune de la firme micro-électronique *« peut être l'opportunité d'un financement plus stable »*, juge désormais un spécialiste du ministère de l'industrie.

Plus stable ? Le financement de l'électronique par le nucléaire, vieille idée reprise par Jean-Claude Hirel, l'actuel PDG de CEA-Industrie, à l'issue d'une mission que lui avait confiée, à l'été 1991, le premier ministre Edith Cresson, avait précisément pour but de garantir à une firme évoluant dans un secteur extrêmement gourmand en capitaux des ressources récurrentes et assurées sur le long terme. Telle avait été, au-delà de synergies industrielles peu évidentes, la logique du rapprochement Thomson-CEA Industrie.

Nommé en septembre 1992 à la tête du CEA-I, Jean-Claude Hirel, n'a eu de cesse, depuis, de proclamer son intention de constituer un véritable groupe, de transformer ce holding en une entreprise industrielle *« employant 45 000 personnes et d'un poids équivalant, en chiffres d'affaires, aux groupes français les plus importants, à l'image de l'Aérospatiale »*. Un groupe, c'est-à-dire un ensemble cohérent qui dégage des synergies entre l'électronucléaire (avec les participations dans Cogema, Framatome), le biomédical (via Oris et plus récemment Sopha Medical), les services informatiques (à travers la CISI) et les composants (c'est-à-dire SGS-Thomson). Avec un véritable état-major et une autonomie propre. Avec un contrôle plus serré sur les filiales, dont les patrons auraient été ramenés, de fait, au rang de directeur de division.

Difficile à admettre pour Jean Syrota, le patron de la Cogema, qui s'était battu bec et ongles contre le projet Thomson CEA-I et qui réclame, depuis des années, son émancipation. Le contourner était une tâche difficile. M. Gomez, le PDG de Thomson, l'avait appris à ses dépens lorsqu'il avait tenté de négocier la prise en charge de son électronique grand public par le CEA-I. Devenu patron du corps des Mines à la fin de l'année dernière, M. Syrota a renforcé sa position. Ironie de l'histoire, le PDG de la Cogema, qui n'était pas officiellement candidat, l'a emporté à l'issue d'une bagarre entre deux candidats parmi lesquels figuraient le directeur général de CEA Industrie, et bras droit de M. Hirel, Jean-François Saglio.

Premier à ruer dans les brancards, M. Syrota a été suivi par un autre baron aux logiques plus inattendues : Jean-Claude Leny, le PDG de Framatome. Il y a quelques mois, ce farouche adversaire d'Alcatel Alsthom créait la surprise en se déclarant favorable à un rééquilibrage de son actionnariat au profit d'Alcatel Alsthom, c'est-à-dire au détriment de CEA-Industrie. Une requête adressée – par voie de presse – à la nouvelle majorité. Et lourd de conséquences pour CEA-I, menacé d'éclatement.

Nouveau leadership

Aujourd'hui, les observateurs sont nombreux à imaginer un «deal» subtil. Qu'Alcatel accepte de remplacer un CEA-I, redevenu une simple «coquille», une société de portefeuilles, comme «pilote industriel» d'un SGS-Thomson revigoré. En échange de quoi, les pouvoirs publics pourraient, avec bienveillance, reconsidérer leur participation majoritaire dans Framatome, donnant ainsi satisfaction aux vieilles revendications de Pierre Suard et aux convictions stratégiques beaucoup plus récentes de M. Leny.

«Deal» ou pas «deal», en favorisant l'entrée de Total, donc d'un actionnaire minoritaire, dans Cogema, les pouvoirs publics l'ont mis à l'abri de tout ponctionnement de sa trésorerie, au nom du soutien à l'électronique, par CEA-Industrie. *« Pas question de piocher dans les provisions pour le démantèlement de la Hague »*, a martelé à plusieurs reprises le ministre de l'industrie.

Privé de cette manne, le CEA-I peut-il espérer assumer seul le développement de SGS-Thomson qui évolue dans un secteur extrêmement gourmand en capitaux ? Apparemment, les équipes de M. Longuet n'y croient pas. Dans ce cas, le CEA-I ne serait-il pas tenté de se tourner vers son principal actionnaire, le CEA, et donc l'Etat ? La perspective fait sans doute frémir Bercy. M. Longuet, en bon politique, a *déploré à plusieurs reprises* la faiblesse des marges de manœuvres budgétaires due à la crise économique et également à des engagements non «budgétés», découverts à son arrivée, au profit du CNES et du Commissariat à l'énergie atomique. Dès lors, l'arrivée d'un opérateur industriel privé, nouvel actionnaire de référence de SGS-Thomson, présente bien des avantages. Elle sonne, en tout cas, sans le dire vraiment, le glas d'une politique de soutien public aux composants.

Au final, le CEA-I est bel et bien mort comme groupe industriel. Il faut dire qu'il n'avait existé que sur le papier. Faut-il pour autant en faire l'équivalent de Cogecom, une pure société de portefeuilles, qui chapeaute les participations de France Télécom ? La sortie de M. Longuet semble indiquer que oui. Reste que derrière l'avenir du CEA-I se profile une autre interrogation. Celle du nouveau leadership sur la filière électronucléaire. Ce leadership semble de plus en plus devoir échapper au CEA. Reviendra-t-il à EDF ? Devra-t-il être partagé avec Alcatel-Alsthom ? La question dépasse le simple ministère de l'industrie. On peut, en toute bonne logique, s'attendre à ce que Matignon et l'Elysée en soient saisis.

CAROLINE MONNOT

Préparée par un groupe mixte UDF-RPR

Une proposition de loi sur la formation professionnelle devrait être discutée avant la fin de la session de printemps

Composé de onze élus de la majorité, dont des présidents de conseils régionaux, un groupe de travail, présidé par Michel Giraud, ministre du travail et lui-même à la tête de la région Ile-de-France, a été mis en place pour réformer et surtout décentraliser la formation professionnelle. L'annonce en a été faite mardi 11 mai par le ministère du travail qui précise qu'une *« proposition de texte de loi »* sera remise *« dans un délai d'un mois »* et que les conclusions *« pourront être proposées à la discussion avant la fin de la session de printemps à l'Assemblée nationale »*.

De son côté, toujours le 11 mai, Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a assuré que la proposition de loi serait *« discutée avant le 14 juillet »* et a indiqué que le texte d'origine, élaboré par l'UDF, serait *« mis à jour »* par le groupe de travail comprenant des représentants de l'UDF et du RPR.

Cette procédure met fin à une rivalité qui était apparue dès les premiers jours de la nouvelle majorité parlementaire. M. Millon, qui réclame une forte décentralisation, souhaitait que son texte fût examiné au cours de la session de printemps. Plus prudent, M. Balladur désirait prendre son temps et ne semblait pas vouloir s'engager aussi loin.

Selon le directeur du cabinet de Bernard Bosson

Une réforme du Syndicat des transports parisiens est en préparation

Clôturant mardi 11 mai un colloque organisé au Sénat sur *« les transports et l'aménagement du territoire »*, Jean-Pierre Beysson, directeur du cabinet du ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a précisé les thèmes de réflexion à l'étude. Il a annoncé que l'équipe mise en place autour de Bernard Bosson travaille sur une réforme du Syndicat des transports parisiens (STP). Il a souhaité à cette occasion qu'il y ait *« un rééquilibrage entre les provinciaux et les Parisiens. En moyenne, la contribution des Parisiens à leur mode de transports est de 60 % inférieure à celle des provinciaux »*. Interpellé par Jacques Auxiette, président du Groupement des autorités responsables de transport (GART), sur la hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), Jean-Pierre Beysson a exprimé, à titre personnel, *« son peu d'espoir de voir un jour le ministère des finances lâcher une partie des recettes provenant de cette taxe au profit de l'aménagement du territoire et des transports »*. Il a toutefois ajouté que cette hausse ne pouvait qu' *« améliorer la compétitivité de la SNCF »*, qui connaît une situation conjoncturelle difficile.

A. B.-M.

ENTREPRISES

Allianz prend du poids face aux AGF

L'assureur italien Fondiaria vend sa participation dans l'allemand AMB

A peine plus d'un an après avoir fait une entrée remarquée dans le capital d'AMB (Aachener und Munchener Beteiligungs) afin de faire clairement barrage aux AGF (Assurances générales de France), la compagnie italienne Fondiaria revend sa participation de 20 % dans le deuxième groupe d'assurance allemand. Les AGF, devenues entre-temps officiellement le premier actionnaire d'AMB avec 25 % du capital et des droits de vote, peuvent à juste titre se féliciter d'une telle *« clarification »* du tour de table d'AMB et de la disparition d'un rival.

Mais la compagnie française à capitaux publics n'aura pas pour autant le champ libre. Si le désengagement de la Fondiaria pour un total de 985 millions de deutschemark n'est pas une surprise, le reclassement des titres se traduit par une présence renforcée directe et indirecte du géant de l'assurance allemande et européenne, Allianz, dans le capital d'AMB. La Dresdner bank, filiale à 23 % d'Allianz, voit sa participation grimper de 11 % à 14 %. Allianz fait son entrée en direct en prenant 5 % du capital alors que la Muenchener Ruck, groupe de réassurance lié par des participations croisées avec Allianz, devrait se retrouver à la tête de 8,6 % d'AMB en en acquérant 3 % supplémentaires. La Deutsche Bank, qui a repris également 10 % d'AMB, a indiqué que cette opération n'avait *« pas de signification stratégique »*.

De son côté, Allianz a qualifié d'*« investissement à long terme »* sa décision d'acheter des titres AMB. Mais pour les AGF, il n'y a là rien de préoccupant. Allianz est déjà présent dans le capital de tous les assureurs allemands. Les nouveaux actionnaires sont venus *« avec notre accord »*, explique-t-on au siège de la compagnie française.

□ **Interagra en liquidation judiciaire.** – La société de négoce international Interagra a été mise en liquidation judiciaire mardi 11 mai par le tribunal de commerce de Paris, à l'exception de sa filiale SC3I, après le rejet de l'offre de reprise présentée par Gérard Bourgoin. Le président du leader français de la volaille Bourgoin SA avait élaboré, en compagnie de plusieurs partenaires financiers, comme l'IDIA et le Crédit lyonnais, un plan de reprise globale. La direction d'Interagra et M. Bourgoin étudient la possibilité de faire appel de cette décision.

□ **Le VAL de Rennes privé de subvention publique.** – Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, a pris la décision de suspendre une subvention de 500 millions de francs destinée à financer en partie la construction à Rennes d'un métro automatique VAL du groupe Matra au prix de 2,7 milliards de francs. Le ministre a fait savoir via la préfecture, au maire de Rennes, Edmond Hervé, qu'il n'était *« pas envisageable d'affecter cette année des autorisations de programme pour le VAL de Rennes »*. (Corresp.)

INDICATEURS

FRANCE

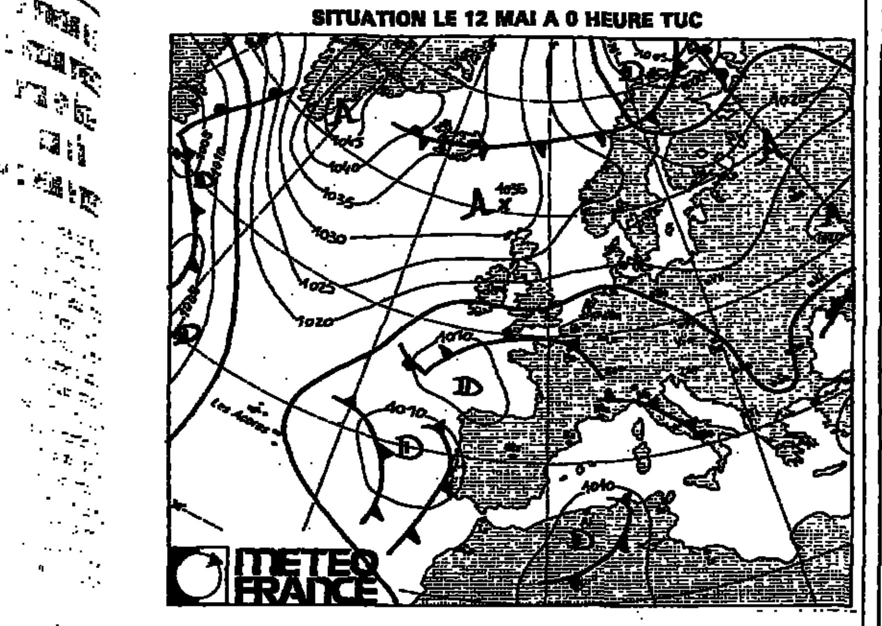
● **Monnaie : stabilité de la masse monétaire M3.** – La quantité de monnaie en circulation, mesurée par l'agrégat M3 (monnaie, billets, dépôts à vue, titres d'OPCVM, placements à terme), est restée stable en mars, et a progressé de 5 % sur un an, contre 5,2 % en février. L'objectif de croissance de la masse monétaire se situe entre 4 % et 6,5 % pour l'année 1993.

GRANDE-BRETAGNE

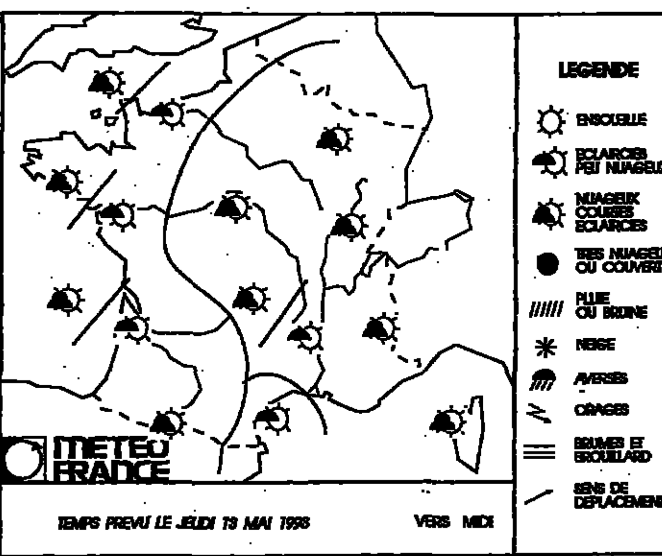
● Prix de gros : + 0,4 % en avril. – Les prix de gros ont augmenté de 0,4 % en Grande-Bretagne en avril, portant l'augmentation sur un an à 3,8 %, a annoncé l'Office des statistiques lundi 10 mai. Les analystes s'attendaient à une progression de 0,5 %, après celle de 0,7 % du mois de mars.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1993

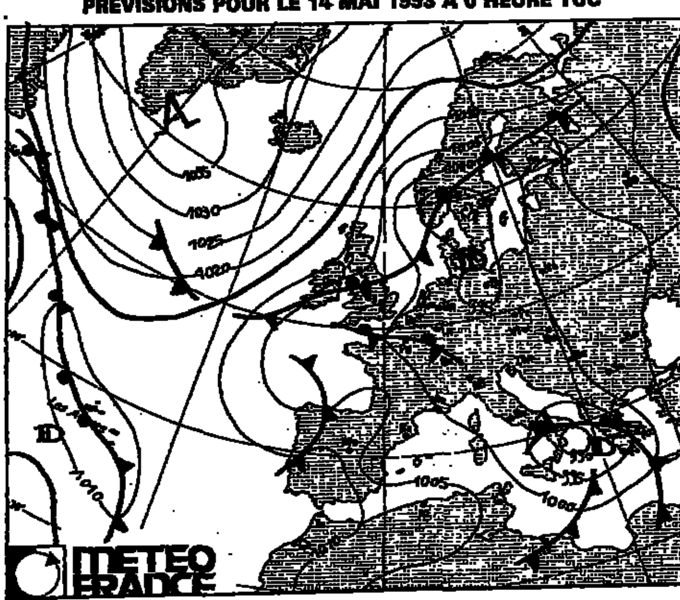


Jeudi : plus frais, avec moins d'orages à l'est et très nuageux à l'ouest. – Sur une bonne moitié est du pays, du Nord-Pas-de-Calais au Centre et Midi-Pyrénées, la matinée sera encore bien ensoleillée. Mais il faudra attendre que les grisailles résiduelles de la fin de nuit se soient dissipées. Dès la mi-journée, des développements orageux affecteront à nouveau en premier lieu les reliefs des Alpes et du Nord-Est, et gagneront dans l'après-midi et la soirée des autres régions. Çà et là, des orages éclateront. Les régions du Languedoc-Roussillon profiteront d'une belle journée, mais avec un peu de tramontane qui soufflera à 60 km/h en rafales.

A l'ouest, la journée sera assez nuageuse dans l'ensemble avec de nombreux nuages bas côtiers, qui pourront donner quelques bruines en Manche. Ces nuages pénétreront dans la journée dans l'intérieur des terres, poussés par un petit vent de secteur nord-ouest. A la mi-journée, on les retrouvera sur les régions Midi-Pyrénées, Limousin, Pays-de-Loire, Basse-Normandie et Picardie.

Les températures afficheront une légère baisse. Les minimales seront le plus souvent comprises entre 8 et 10 degrés, localement 13 degrés dans le Nord-Est et sur le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, le mercure montera jusqu'à 17 à 19 degrés presque partout, un peu moins sur les côtes de la Manche avec 13 à 15 degrés. C'est à présent le long des côtes méditerranéennes qu'il fera le plus doux, avec 20 à 22 degrés de température maximale.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-5-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-5-1993 à 18 heures TUC et le 12-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	11	N
BIARRITZ	19	13	N
BORDEAUX	21	12	C
BOURGES	20	9	D
BREST	18	12	C
CAEN	24	10	C
CHERBOURG	19	11	C
CLERMONT-FER.	21	8	N
DIJON	24	12	N
GRENOBLE	25	11	C
LILLE	27	13	B
LIMOGES	17	9	D
LYON	23	12	N
MARSEILLE	21	14	C
NANCY	25	13	C
NANTES	18	7	B
NICE	20	14	C
PARIS-MONTS.	26	13	N
PAU	17	11	N
PERPIGNAN	21	13	N
POINTE-A-PITRE	30	23	C
RENNES	19	9	B
ST-ETIENNE	21	11	N
STRASBOURG	26	14	C
TOULOUSE	21	14	C
TOURS	18	6	D

ÉTRANGER			
ALGER	24	16	P
AMSTERDAM	25	14	D
ATHÈNES	23	11	D
BANGKOK	36	29	N
BARCELONE	19	14	C
BELGRADE	24	8	D
BERLIN	26	14	D
BRUXELLES	27	13	N
COPENHAGUE	20	9	N
DAKAR	25	20	N
GENÈVE	23	11	P
ISTANBUL	16	10	C
JÉRUSALEM	18	8	N
LE CAIRE	36	19	D
LISBONNE	19	14	P
LONDRES	25	11	C
LOS ANGELES	19	14	C
LUXEMBOURG	26	12	N
MADRID	20	7	D
MARRAKECH	26	14	N
MEXICO	19	8	N
MILAN	16	13	P
MONTRÉAL	26	8	C
MOSCOU	24	10	D
NAIROBI	24	16	O
NEW-DELHI	30	22	N
NEW-YORK	21	14	D
PALMA	23	11	N
PÉKIN	26	16	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	12	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	26	15	P
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	21	6	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	26	15	C
TUNIS	37	15	N
VARSOVIE	26	13	N
VENISE	24	14	N
VIENNE	24	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Pauline et les keums

IL y a quelque chose d'émouvant, d'admirable, d'exemplaire, dans la vaillance de la «Seconde B», le nouveau feuilleton adolescent de France 2, qui vient de s'élancer à l'assaut d' «Hélène et les garçons» comme les lanciers polonais sur les Panzers. Les figurines de TF 1 évoluaient à l'écart de toute vie réelle, dans un orgueilleux «Nulle part» : des couloirs de faculté sans amphis, une «cafète» sans graffiti, des bisous sans suite.

A l'inverse, les banlieues, la délinquance, l'échec scolaire, le chômage, la drogue, le sida forment le cadre de la «Seconde B». Ce n'est plus un feuilleton, c'est un sommaire de magazine, à la rubrique «phénomènes de société». Hélène et sa bande sont uniformément blancs? La «Seconde B» sera donc résolument *multiraciale*. Kader sera beur, Jimmy *black*, Nadia beurette. Et non seulement beurette, *mais amoureuse de surcroît du fils* du pharmacien, «un vrai facho» : n'ont-ils pas refusé de remplir la feuille de maladie de la mère d'une copine, sous prétexte que l'ordonnance était indéchiffrable? Quelle galère!

Hélène n'a pas de parents connus? Non seulement les parents de Pauline existeront, mais *ils seront divorcés, et son père* sera keuf (policier). Dans le deuxième épisode, papa-flic vient d'ailleurs, avec l'aide de Kader et Jimmy, sauver Pauline des griffes d'un inquiétant proxénète qui, sous couvert de l'envoyer faire des photos de mode à New-York, tentait de profiter de son innocence. On *ne voit jamais Hélène suivre de* cours? Non seulement Pauline assistera à de vraies heures de français, avec un vrai prof, *mais* on collera Peter Handke au programme de la seconde B, comme l'attestent les titres des ouvrages calligraphiés au tableau noir en fières majuscules. Ainsi la vie et les feuilletons tendent-ils à se rejoindre, en un étrange no man's land situé à égale distance de la fiction et de la réalité. Nadia et Kader, après tout, sont-ils vraiment moins réels que leurs semblables qui, quelques heures plus tard, au «20 heures», réagiront à la réforme du code de la *nationalité*? On ne serait pas étonné, dans un *prochain épisode, de les entendre* vitupérer Pasqua en faisant la queue à la préfecture pour remplir leurs papiers. Pour autant, la «Seconde B» n'est qu'un lointain reflet de la réalité, tant on pressent que tout y finira forcément bien. D'ores et déjà, Pauline et ses keums parent de jolies couleurs gaies le béton, la dope, le sida, les racistes, les antiracistes, les tags, les keufs, les meufs, la galère et le reste.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 mai

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Hommage à John Wayne.
22.45 Reportage : La gauche s'en va... Le reality-show du départ de la gauche.
0.15 Divertissement : Le Bébête Show.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Série : Les Enquêtes de Remington Steele

FRANCE 2

20.10 Sport : Football. Finale de la Coupe des coupes, en direct de Wembley : Parme-Anvers ; A 21.00, Mi-temps, Journal des courses et Météo ; A 21.15, 2e mi-temps.
22.05 Sport : Basket. Finale du championnat de France (4e match) : Pau-Orthez-CSP Limoges.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 ▶ La Marche du siècle. Petits voleurs ont bien tourné, l'exemple de François Truffaut. Invités : Serge Toubiana et Michel Pascal, réalisateurs de *François Truffaut, portraits volés* ; Claude Vega, artiste de music-hall ; José Giovanni, écrivain, cinéaste ; Philippe Druillet, auteur de bandes dessinées ; André Levet *(Ma dernière cavale avec Jésus-Christ)* ; Sylvie Heffinger ; François Martineau, avocat à la cour d'appel de Paris *(Fripons, gueux et loubards)*.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. *Programme des télévisions régionales.*

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Un baiser avant de mourir. ■ Film américain de James Dearden (1991).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Surprises.
22.45 Sport : Football. Bulgarie-Israël. Match de la Coupe du monde 1994, en différé.
0.25 Le Journal du hard.
0.30 Cinéma : Couples infidèles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991).

ARTE

20.40 Téléfilm : Hugo Wolf. De Norbert Belharz.
21.40 Musique : Dietrich Fischer-Dieskau. *Le grand baryton allemand interprète le cycle intégral des* Möricke Lieder, *de Hugo Wolf.*
23.00 Documentaire : UFA, 75 ans de cinéma. De Hartmut Bitomski.

M 6

20.45 Téléfilm : L'Ile de la passion. De Marvin J. Chomsky.
22.35 Téléfilm : Danger... séducteur! D'Arthur Allan Seidelman.
0.10 Magazine : Vénus.
0.40 Informations : Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Poésie francophone.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (5).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 décembre 1991 lors du Festival de musique ancienne de Herne) : Symphonie nº 10 en sol majeur, de J.-A. Benda ; Symphonie en la mineur, de Zelenka ; Concerto pour flûte, cordes et basse continue en mi mineur, de F. Benda ; Symphonie en ré mineur, de Vanhall, par La Stagione Ensemble.
21.50 Concert (donné le 14 avril salle Gaveau) : Œuvres de Stockhausen, Henze, Dallapicola, Jolivet, par le Chœur de Radio-France.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes nº 1 en ut mineur op. 15, de Fauré ; Sonate pour piano en si mineur, de Liszt ; Salve Regina, de Pergolese.
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 13 mai

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! Invité : Alain Gautier.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.05).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Navarro. Le Contrat, de Gérard Marx.
22.30 Magazine : Cannes 1993. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Soirée d'ouverture du 46e Festival de Cannes, présidé par Louis Malle.
0.10 Journal et Météo.
0.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le chant des cathédrales.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga. Présenté par Manuel Gélin.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les beurettes, de Nesma Kharbache et Daniel Levy ; Les ailes du danger, d'Eric Monier et Philippe Montoisy ; Israël : intégrisme, d'Auberi Edler et Alain Saingt.
22.30 Série : Un privé nommé Stryker. Un gamin insupportable, de Burt Reynolds.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes.

FRANCE 3

14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.00 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Présenté par Vincent Perrot. Invités : Tania Saint-Val, Kassav'.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Invité : Ticky Holdago.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Florentiana*, de Thierry Laget.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Voyage au bout de l'enfer. ■■■ Film américain de Michael Cimino (1978).
23.50 Journal et Météo.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Belle Histoire. ■■ Film français de Claude Lelouch (1992).
17.00 Documentaire : Ava Gardner. De Gilda Evans.
17.50 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub (rediff.).
18.00 Canaille peluche en Tunisie.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Magazine : Nulle part ailleurs Spécial Cannes.
19.30 Soirée d'ouverture du Festival. Présidée par Louis Malle.
20.35 Cinéma : Vincennes-Neuilly. ■ Film français de Pierre Dupouey (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.07 Le Journal du Festival.
22.15 Cinéma : Double Impact. □ Film américain de Sheldon Lettich (1991) (v.o.).
0.00 Cinéma : Betty. ■■■ *Film français de Claude Chabrol* (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988, rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Anita Conti/Jacques Rougerie.
19.30 Documentaire : *Un bref instant de gloire,* Si Mustapha Müller. D'Erika Fehse.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Correspondances. Soirée réalisée par Dominique Gros et Eve Ramboz.
20.50 Documentaire : A Lady of Letters. De la série Talking Heads. Réalisation : Giles Foster.
21.20 Amour des lettres, lettres d'amour. De Dominique Gros. Entretien avec Tzvetan Todorov.
21.35 Cinéma : Le Messager. ■■■ Film britannique de Joseph Losey (1970).
23.25 Amour des lettres, lettres d'amour. De Dominique Gros. Fragments d'un discours amoureux, de Roland Barthes.
23.40 Court métrage : Ma chère et belle amie.
23.55 Court métrage : Paris, vu par... De Jean-Luc Godard.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Serge Gainsbourg.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : L'Enfer mécanique. ■ Film américain d'Elliott Silverstein (1976).
22.35 Téléfilm : Le Jeu du diable. De Lamberto Bava.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock. La saga de Queen.
0.50 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le Partage, de Lorraine Levy.
21.30 Profils perdus. Paul Desjardin et les Décades de Pontigny.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les chômeurs : le peuple de l'abîme. 3. Une descente aux enfers.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Francis Boddaert (Petites portes d'éternité).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven ; Symphonie nº 5 en mi mineur op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov ; sol. : Peter Donohoe, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 12 en mi bémol majeur op. 127, de Beethoven ; *Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de* Debussy ; Trio pour piano et cordes nº 2 en ré mineur op. 9, de Rachmaninov.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

La réforme de l'institut d'émission et les échéances européennes

M. Alphandéry attribue à une « volonté purement française » l'indépendance de la Banque de France

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a déclaré mardi 11 mai que le projet de loi réformant le statut de la Banque de France était *« une décision autonome du gouvernement prise au regard de l'intérêt intrinsèque de la réforme »*.

Présentant au cours d'une conférence de presse à Paris cette réforme, M. Alphandéry a rappelé que le calendrier de l'Union économique et monétaire (UEM) n'imposait pas d'entamer le processus conduisant à l'indépendance de l'institut d'émission dès maintenant, mais seulement au cours de sa deuxième phase, c'est-à-dire au plus tôt le 1er janvier 1994.

Le ministre a également rappelé que le traité sur l'Union économique et monétaire prévoyait au cours de la troisième étape, qui pourrait commencer en 1997, la constitution d'un système européen de banques centrales (SEBC), *« toutes indépendantes dans la détermination de la politique monétaire »*, et que la France avait toutes les raisons de s'engager dans cette voie au plus tôt, comme la Belgique et l'Espagne l'ont fait très récemment, en modifiant leur législation nationale.

M. Alphandéry a mis en avant *« les nombreuses études qui ont montré que sur la longue période – vingt ou trente ans – les pays qui ont eu une politique monétaire indépendante sont ceux qui ont le mieux réussi dans la lutte contre l'inflation »*. Réfutant complètement l'argument selon lequel une politique monétaire de stabilité des prix était de nature récessive, M. Alphandéry a déclaré que cette réforme allait *« permettre de faire disparaître la prime de risque »* que supporte encore la France sur ses taux d'intérêt, prime *« qui n'est pas justifiée par les fondamentaux économiques »*.

Troisième raison avancée par M. Alphandéry : *« Une volonté purement française »*, correspondant à un *« objectif qui ne date pas d'hier »*, puisque le projet de réforme de la Banque de France était déjà *« inscrit dans la plate-forme RPR-UDF de 1986 »*, avant de l'être à nouveau dans celle de cette année. *« Ce n'est donc pas à l'évidence un projet de circonstance »*, a conclu le ministre.

En vue d'une « grande réforme » dans les deux ans

M. Balladur installe un groupe d'étude sur l'emploi

Au lendemain de la présentation de son plan de relance, le premier ministre a procédé officiellement, mardi 11 mai, à l'installation du groupe d'étude sur les freins à l'emploi dont il avait annoncé la création lors de sa déclaration de politique générale. Composé de treize personnalités (1), dont des chefs d'entreprise, des experts et un ancien syndicaliste, dirigé par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social et ancien ministre du travail, cette commission devra *« d'ici à la fin septembre recenser les phénomènes de toute nature qui vont à l'encontre de la création d'emplois, en prendre l'exacte mesure et proposer des remèdes »*.

Ces réflexions *« pourront conduire à l'une des grandes réformes de cette période de deux ans »*, a souligné Edouard Balladur en rappelant que de tels travaux s'intégraient à son objectif de faire voter un plan quinquennal pour l'emploi pendant la session parlementaire d'automne. *« Le problème est moins de trouver des idées nouvelles que d'avoir le courage de les mettre en œuvre »*, a poursuivi le premier ministre, qui affirme que le chômage est sa *« préoccupation fondamentale »* et considère que la société française *« ne pourrait vivre éternellement avec 10 % de chômeurs »*. Mais, a-t-il indiqué, *« nous risquons de ne pas avoir le temps de faire tout ce qu'il faudrait »*.

Appel aux chefs d'entreprises

M. Balladur a profité de cette occasion pour lancer un appel aux chefs d'entreprise, dans l'esprit de ses prédécesseurs. *« Tous doivent comprendre que les réductions d'emplois ne sont que la dernière formule, à laquelle ils ne doivent se résigner qu'après que toutes les autres voies auront été explorées »*, a-t-il déclaré en les appelant à *« s'engager avec les salariés dans de nouvelles formes de contrat de progrès »*.

(1) Claude Bébéar, PDG du groupe AXA ; Patrick Devedjian, député RPR et maire d'Antony (Hauts-de-Seine) ; Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan ; Michel Godet, professeur au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) ; Yves Lichtenberger, directeur du Centre d'études et de recherchesur les qualifications (CEREQ) et ancien membre du bureau national de la CFDT ; Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France et ancien directeur général de l'INSEE ; Alain Minc, PDG d'AM Conseil ; Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider ; Jacques Raiman, président de la Générale de service informatique ; Pascal Salin, professeur à l'université Paris-Dauphine ; Raymond Soubie, ancien conseiller de Raymond Barre pour les questions sociales et PDG d'Altédia Communication ; Philippe Vasseur, secrétaire général du PR et député du Pas-de-Calais.

A partir du vendredi 14 mai

Nouvelle baisse d'un quart de point du taux de base bancaire

La plupart des grandes banques françaises de dépôt, et notamment la BNP, le Crédit lyonnais et la Société générale, ont annoncé mercredi 12 mai en milieu de journée une baisse de leur taux de base bancaire d'un quart de point, à 9 %, contre 9,25 % depuis le 29 avril.

La baisse entrera en vigueur vendredi 14 mai. Les banques répercutent ainsi auprès de leur clientèle la baisse des taux directeurs de la Banque de France intervenue le 6 mai.

D'autre part, la Bundesbank, la banque centrale d'Allemagne, a poursuivi mercredi sa politique de détente monétaire en baissant d'un dixième de point (à 7,60-7,66 %), un de ses taux directeurs, celui des prises en pension.

La lutte contre la corruption en Italie

Le président de l'IRI a été arrêté

La lutte contre la corruption en Italie a franchi un nouveau degré avec l'arrestation, mercredi 12 mai, à Rome, par la *guardia di finanza*, du président du premier holding public italien, l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI), vaste conglomérat, en voie de privatisation, qui gère l'essentiel des participations de l'Etat dans l'industrie.

Cette nouvelle arrestation s'inscrit dans le cadre de l'enquête « Mani pulite » (« Mains propres ») sur la corruption généralisée dans le pays, dans laquelle des dizaines de politiciens et d'hommes d'affaires, à des niveaux de plus en plus élevés, ont déjà été mis en cause. Deux des principaux dirigeants du secteur public industriel sont désormais impliqués, puisque Gabriele Cagliari, le président du deuxième holding public, l'ENI (l'Office des hydrocarbures), avait été lui-même arrêté le 9 mars (*le Monde* du 10 mars).

Vingt personnes, dont plusieurs responsables de l'université de Rome et des dirigeants d'entreprise, avaient, par ailleurs, été arrêtées mardi dans le cadre d'une enquête sur des affaires de corruption à l'Université de Rome. L'enquête porte sur des pots-de-vin versés par des entreprises pour obtenir des travaux de restructuration de l'université et de l'hôpital universitaire Policlinico. La magistrature romaine a envoyé six informations judiciaires à des parlementaires pour la même affaire.

Enfin, Renato Pollini, l'ancien secrétaire administratif et ancien sénateur du Parti communiste (devenu le Parti de la gauche démocratique – PDS), a été arrêté mardi à Florence dans le cadre de l'enquête sur les affaires de corruption touchant les chemins de fer italiens. Le PDS avait sèchement démenti toute implication dans ces affaires.

Vers une hausse du prix du timbre

Le déficit de La Poste pourrait atteindre 3 milliards de francs en 1993

Le ministre de l'industrie, du commerce extérieur et des PTT, Gérard Longuet, a indiqué, mardi 11 mai, que La Poste *« risquait d'atteindre un déficit spectaculaire de près de 3 milliards de francs en 1993 »*, ce qui nécessitera une augmentation du prix du timbre. Ce déficit s'expliquerait, selon le ministre, par le poids des *« charges salariales et la baisse d'activité postale »*.

Cela va *« nécessairement se traduire par une augmentation du prix du timbre. Cette augmentation, c'était au gouvernement précédent de la décider et de l'annoncer. Il ne l'a pas fait »*, selon M. Longuet. Le résultat de l'établissement public pour 1992 n'est pas encore connu mais devrait être à l'équilibre sur un chiffre d'affaires de 74 milliards de francs, en légère progression de 2,4 %.

Pour la première fois

Salman Rushdie a été reçu par le premier ministre britannique

LONDRES

de notre correspondant

Pour la première fois, mardi 11 mai, Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, a rencontré John Major. L'entretien s'est déroulé dans le bureau dont dispose le premier ministre à la Chambre des communes. Pour des raisons de sécurité, et sans doute aussi pour ne pas accentuer inutilement la colère du régime de Téhéran, la presse avait été tenue dans l'ignorance de cette rencontre, qu'aucune photo n'a officialisée. Il n'empêche : pour Salman Rushdie, ces trente minutes de conversation constituent une sorte de consécration, *« probablement*, a-t-il indiqué, *le jour le plus important de la campagne »* lancée il y a quatre ans pour obliger l'Iran à lever sa sentence de mort contre lui, cette *« fatwa »* prononcée, le 14 février 1989, par l'imam Khomeiny.

Vivant depuis dans une semi-clandestinité, l'écrivain a cependant visité de nombreux pays, où il a reçu de multiples témoignages de solidarité. En Grande-Bretagne, en revanche, le gouvernement ne s'est décidé à lui manifester un soutien officiel qu'en février. Douglas Hogg, secrétaire d'Etat au Foreign Office, l'a reçu, tout en signifiant clairement au représentant de Téhéran, Gholamreza Ansari, que Londres considérait la *« fatwa »* comme une violation des lois internationales et une incitation au meurtre. C'est ce message qu'a solennellement réitéré le premier ministre.

Les relations diplomatiques entre Londres et Téhéran avaient été partiellement rétablies en septembre 1990, le gouvernement britannique évitant pendant longtemps de prendre trop ouvertement la défense de l'écrivain, dans le souci de faciliter la libération des otages de Beyrouth. Mais le maintien de la sentence continue d'empêcher toute normalisation. Au fur et à mesure que le Foreign Office s'est engagé aux côtés de Salman Rushdie, l'attitude de Téhéran s'est durcie : une mission commerciale britannique (la première depuis 1979), regroupant les représentants d'une vingtaine de sociétés, a été annulée la semaine dernière, après que les Iraniens aient refusé d'accorder des visas.

En Grande-Bretagne, en outre, la rencontre entre M. Major et M. Rushdie a été vivement critiquée par plusieurs représentants du Parti conservateur, notamment l'ancien premier ministre Edward Heath. Enfin, selon Iqbal Sacranie, président du comité d'action pour les affaires islamiques, cette rencontre risque de provoquer *« une extrême colère »* dans une communauté musulmane qui serait forte de quelque deux millions de membres.

L. Z.

Après plus d'une semaine de grèves

Les négociations vont reprendre avec les métallurgistes de l'est de l'Allemagne

L'espoir renaît de trouver une solution au conflit salarial en cours depuis plus d'une semaine dans la métallurgie et la sidérurgie des nouveaux Länder de l'est de l'Allemagne. Le responsable du syndicat des métallurgistes IG Metall de la Saxe, Hasso Düvel, s'est déclaré mardi 11 mai *« disposé »* à reprendre les négociations avec le patronat. Cette réunion exploratoire devrait avoir lieu le 13 mai.

Dans la Saxe et le Mecklembourg, plus de 40 000 salariés sont en grève. Des manifestations ont eu lieu notamment à Berlin devant le siège de la Treuhand (l'agence de privatisation), les grévistes réclamant *« des emplois et des salaires pour vivre »*. Dans le même temps, IG Metall devait avoir achevé la consultation de ses membres dans le Brandebourg, la Thuringe, la Saxe-Anhalt et Berlin-Est, afin de les appeler à se joindre aux grèves. Cette extension progressive du conflit a conduit également à des arrêts de travail à l'Ouest depuis ce début de semaine dans la construction automobile.

□ **Privatisation et vente du chantier naval allemand Neptun de Rostock.** – Le chantier naval Neptun de Rostock, paralysé par la grève qui frappe la métallurgie est-allemande, a été vendu au groupe ouest-allemand Bremer Vulkan Verbund AG, a indiqué mardi 11 mai l'office chargé des privatisations à l'Est, la Treuhandanstalt. Bremer Vulkan, qui s'est engagé à reprendre 1 320 des 1 450 personnes encore employées sur le site, détiendra 80 % du capital. Neptun Industrie Rostock GmbH était un des derniers grands chantiers est-allemands qui devaient être vendus par la Treuhand. Il employait encore 5 300 personnes fin 1990. – (*AFP*.)

□ **Agriculture : Madrid demande à Paris de faire cesser les attaques contre les camions espagnols.** – Le ministre espagnol de l'agriculture, Pedro Solbes, a déclaré mardi 11 mai qu'il attendait que l'administration française *« prenne des mesures énergiques »* pour en finir avec les attaques par des agriculteurs du Sud-Ouest de camions espagnols transportant notamment des fraises. L'attitude de ces agriculteurs est *« intolérable »*, et les autorités françaises devraient *« tout faire pour éviter »* ces agissements, a dit M. Solbes, qui s'est déclaré *« inquiet »* que cette situation ne devienne *« pratiquement impossible à gérer »*. D'autre part, des organisations de producteurs et les principaux syndicats agricoles espagnols ont menacé d'exercer des représailles contre des produits français si ces attaques se poursuivaient en France. Ces organisations ont appelé les consommateurs espagnols à ne pas acheter de produits français. – (*AFP*.)

□ **L'aide aux pêcheurs français a été versée.** – L'aide compensatoire aux pêcheurs français victimes de la chute des cours du poisson, promise par le précédent gouvernement, a été payée le 10 mai, a indiqué mardi 11 mai le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech. Ce dernier s'était engagé le 16 avril devant les professionnels à verser cette aide de 42,5 millions de francs avant cette date. L'aide *« représente la somme de 3 024 francs par marin embarqué en février 1993 »*, ajoute le communiqué du ministre.

□ **DJIBOUTI : proclamation officielle de la réélection du président Gouled.** – Le Conseil constitutionnel a officiellement proclamé, mardi 11 mai, les résultats du scrutin présidentiel, confirmant la réélection de Hassan Gouled Aptidon par 60,71 % des suffrages exprimés. Le Conseil examinera dans quelques jours la demande d'annulation qu'entendent déposer les candidats de l'opposition. – (*AFP*.)

Au ministère des affaires sociales

Dominique Le Vert est nommé directeur du cabinet de Mme Veil

Dominique Le Vert, président du conseil administratif supérieur de Paris, a été nommé, mardi 11 mai, directeur du cabinet de Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales et de la ville. M. Le Vert, qui remplace Jean-Ludovic Silicani, avait déjà occupé cette fonction auprès de Mme Veil, de 1974 à 1979.

[Né le 10 décembre 1936 à Rabat (Maroc), M. Dominique Le Vert a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA. En 1970, il rejoint le cabinet de René Pleven, garde des sceaux, avant d'être nommé, en 1973, chargé de mission au cabinet de Maurice Druon, ministre des affaires culturelles. Ephémère directeur du cabinet de ce dernier en 1973, il occupe cette fonction auprès de Simone Veil, ministre de la santé, de 1974 à 1979. Il est alors désigné préfet de l'Indre, puis de la Vendée à partir de 1981. Il réintègre le Conseil d'Etat en 1983 avant d'être nommé directeur général de l'administration et de la fonction publique en 1986. Il siège de nouveau au Conseil d'Etat à partir de 1989 jusqu'au 19 août 1992, date à laquelle il a été nommé président du conseil administratif supérieur de Paris.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1993 a été tiré à 543 926 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Une nouvelle inédite de Jorge Luis Borges

A l'occasion de l'entrée de Borges dans « La Pléiade », saluée par Hector Bianciotti, nous publions la traduction d'une nouvelle inédite en français. Tahar Ben Jelloun raconte une rencontre rêvée avec l'auteur de *l'Aleph*. D'importantes publications coïncident avec le « Mai du livre d'art » ; Philippe Dagen en rend compte. Michel Contat a lu la biographie de Marylin Monroe par Donald Spoto, et Pierre Lepape *Far Tortuga* de Peter Matthiessen.

« Le Monde-Campus » : Jeunes diplômés, comment naviguer en basses eaux

Le Monde publie demain un cahier spécial « Campus », en quadrichromie, de 52 pages sur le thème des jeunes diplômés. Après une période d'embauches massives et de salaires alléchants, le retour de balancier est brutal pour ces jeunes diplômés que n'épargne plus le déferlement du chômage.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Anita Paquin dans « la Leçon de piano », de Jane Campion. D.R.

CANNES 93

46e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

L'ENFANCE DE L'ART

Le jury du 46e Festival de Cannes, présidé par Louis Malle (Palme d'or en 1956 pour « le Monde du silence »), aura à juger vingt-trois films en compétition, du 13 au 24 mai. Toutes sections confondues, vingt-six premiers films seront présentés, dont douze dans la sélection officielle. Un vent de jeunesse et de passion souffle sur la Croisette. Avec une contribution française riche de cinq films, dont celui d'ouverture – avec Catherine Deneuve – et celui de clôture – avec Isabelle Adjani.

UN signe déjà de la primauté retrouvée des sentiments, sur l'affiche du 46e Festival de Cannes, un baiser. Cary Grant et Ingrid Bergman s'embrassent à nouveau dans *les Enchaînés*, d'Alfred Hitchcock. C'était, on s'en souvient, *« le plus long baiser de l'histoire du cinéma »*... L'histoire du cinéma... elle s'écrit à Cannes, à l'accéléré, pendant quinze jours en mai. Et dans le vertige de ce manège emballé où tournent les visages des stars *« rares et belles »*, comme dit Valéry au fronton d'un autre palais, où tournent les images inconnues des films nouveau-nés, chaque année on sait mieux comment le monde change parce que le cinéma continue d'exister. Les idéologies sont mortes et Dieu ne se sent pas très bien ? Les menaces sont multiples et les guerres entêtées ? Même l'amour a perdu l'insouciance. Alors, que reste-t-il aux hommes, que reste-t-il au cinéma ?

Cannes le dira. Comme entraînés par un impérieux *désir de survie*, projetés dans le passé des innocences pour conjurer les angoisses de l'avenir, les cinéastes de tous pays, de France et d'Italie, de Hongrie ou d'Australie, d'Angleterre ou de Haïti, des Etats-Unis ou de Mauritanie, répondent : il reste les enfants. Pas des enfants jouets, pas des petis cabots sucrés, pas des enfants objets. Mais des enfants courageux, cruels ou émouvants, porteurs de douleurs et d'espérances, des enfants de tous les temps.

Il y a, sortant de l'an mil, la petite nonne vouée au silence de Pupi Avati, et du XVIIe siècle frondeur, *Louis, enfant roi*, voué à la gloire par Roger Planchon. Il y a, à peine surpris de voir l'armée de Napoléon croiser leur Espace Renault sur une route de Toscane, les jeunes héros des frères Taviani et, romantique messagère des passions, la petite fille de *la Leçon de piano*, de Jane Campion. Il y a, survivant exemplaire de la grande dépression, le jeune *Roi de la colline*, de Steven Soderbergh, et, témoin rebelle du duvaliérisme, la gamine de *l'Homme sur les quais*, de Raoul Peck. Il y a, dans un lointain *stetl* des années 30 revisité par Yolande Zauberman, *Toi Ivan, moi Abraham*, deux petits garçons qu'aucun pogrom n'empêchera de s'aimer, dépositaires qu'ils sont d'une mémoire assassinée. Il y a, manipulé, exploité, le bébé couronné de Peter Greenaway, et, héros invisible mais joyeusement présent dans le ventre de sa mère, un bébé post-thatchérien accouché par Stephen Frears...

Tous ces enfants, et d'autres encore, donnent à Cannes 93 un grand coup de jeune, un parfum d'inédit, que confirme la présence, toutes sections confondues, de vingt-six premiers films, concourant pour la Caméra d'or. C'est un Festival qui a été difficile à préparer, avoue le délégué général Gilles Jacob. Longtemps la moisson fut avare, beaucoup de réalisateurs au travail ne seraient pas prêts, et puis soudain ce fut la fièvre, les antipodes se révélaient un vivier formidable de femmes metteurs en scène, l'Angleterre, dont on craignait la cinématographie agonisante, se réveillait, des « petits » pays, l'Islande, le Vietnam, la Mauritanie, émergeaient.

Et le 46e Festival – dont le jury est composé de professionnels incontestés dans leur discipline, les realisateurs Louis Malle, Abbas Kiarostami, Emir Kusturica, les comédiens Claudia Cardinale, Judy Davis, Inna Tchourikova, Gary Oldman, le producteur Tom Luddy, le directeur de la photo William Lubtchansky, le critique portugais Augusto M. Seabra – s'annoncait finalement riche de surprises et de promesses, riche en symboles de toutes sortes.

Surprise heureuse d'une sélection française particulièrement abondante, originale et variée, avec cinq films, intimistes ou spectaculaires, débarrassés de tout sectarisme d'école ou de genre, la famille sous le microscope inspiré d'André Téchiné (*« le Monde » publiera dans son édition datée 15 mai un entretien avec le réalisateur*) et Catherine Deneuve pour monter les marches du premier jour, ou l'oppression dans un énigmatique poème minimaliste en noir et blanc, sans parole, sans musique, sans concession, signé par Alain Cavalier. Le deuxième long métrage d'un grand homme de théâtre, Roger Planchon, et la première plongée dans le cinéma d'un roi du cirque moderne, Bartabas, avec *Mazeppa*, hymne fou aux chevaux et au peintre qui les aima le plus, Géricault. Puis, pleine d'affective curiosité, l'enquête qui a mené Serge Toubiana et Michel Pascal aux sources des secrets de François Truffaut, *Portraits volés*... Et enfin, pour conclure, pour rire, *Toxic Affair*, une comédie, denrée rare, mais moins rare tout de même que d'habitude, dit Gilles Jacob, avec Isabelle Adjani, si rare d'habitude...

Star présente à Cannes également, Elisabeth Taylor, mais elle sera là comme ambassadrice de la lutte contre le sida, symbole militant et somptueux d'une profession qui se bat. Autre symbole, le 19 mai, on annoncera la création d'un prix Cyril-Collard, financé par la chaîne franco-allemande Arte ; il permettra à un jeune réalisateur d'expression française de réaliser son deuxième film. Ce deuxième film que Cyril Collard, englouti bien trop tôt dans la gloire emblématique de ses *Nuits fauves*, n'aura pas eu le temps de réaliser...

Pendant ce Festival 93 sera aussi donné le coup d'envoi des célébrations du premier siècle du cinéma, qui, comme le dit Michel Piccoli, *« nous plongera dans les océans de nos inventions »*. Le cinéma d'hier, de Cannes et de demain. Si jeune, si on ne le regarde pas comme un vieux mari mais comme un jeune amant. Le cinéma a cent ans : l'enfance de l'art...

DANIÈLE HEYMANN

CANNES 93

LES ENFANTS REGARDENT


D.R.

Aron, enfant de la Dépression, dans « le Roi de la colline ».

Le Moyen Age de Pupi Avati

LA petite fille ne sourit pas. Elle marche. Elle quitte sa famille pour toujours au pas lent d'un bœuf blanc. Son frère l'accompagne et aussi son seul bien, un coffre de bois simple qui plus tard contiendra son corps. La petite fille s'appelle Margherita, elle a quatorze ans. Elle va devenir nonne, non pas parce qu'elle a la foi, mais parce qu'elle n'a pas de dot.

Cela se passe pendant la semaine sainte de l'an 926. Vont se croiser sur la route qui mène au monastère le bourreau et son aide, la courtisane enceinte, le seigneur qui va mourir et le roi déjà mort assis tout raide sur son cheval, la femme adultère et les deux fiancés. Va passer dans ce film d'une modestie intense un mystère, certainement. La critique italienne, unanimement favorable, y a vu avec la même certitude *« une fervente religiosité chrétienne »* et *« une liturgie laïque »*.

Pupi Avati est un auteur discret, à la fois estimé et méconnu. Associé à son frère Antonio dans un artisanat fécond, il a vingt films derrière lui, beaucoup portent des titres étranges et beaux : *la Maison des fenêtres qui rient, Tous défunts, sauf les morts*. Son ton de prédilection est celui de la chronique familiale, *Storia di Ragazzi e di Ragazze, Fratelli e Sorelle*, tournés, comme *Bix*, aux Etats-Unis, sont des œuvres chorales pleines d'intimes cruautés, de pudeur et de mélancolie.

Magnificat (présenté en compétition, le 17 mai), a été réalisé très vite, presque en secret, en Ombrie, en Toscane, dans les Abruzzes, dans des paysages d'une primordiale beauté. Avati portait, dit-il, ce film depuis très longtemps, et avait envisagé, sur un scénario différent, de le situer en France... *« Pas vraiment d'histoire, pas de vedettes, on peut juger mon projet outrecuidant à force de nager à contre-courant. Mais j'en avais assez de raconter des histoires de gens ordinaires, de gens comme moi, dont le seul besoin est d'être heureux, et qui n'y arrivent pas. J'ai voulu plonger dans le haut Moyen Age, ce moment barbare et vital où la religion était encore panthéiste, où la nature, les arbres, les nuages posaient aussi leurs questions, où la mort n'était pas, comme aujourd'hui, évacuée, mais faisait partie de la vie. Ce moment où on croyait encore aux rites, aux présages, où le silence de Dieu était une attente. Alors que, désormais, ce même silence est une absence. »*

Pupi Avati dit encore que cette période de l'an mil n'a pas été explorée par le cinéma, précisant que le Rossellini des *Fioretti*, le Pasolini des origines, Bertrand Tavernier pour *la Passion Béatrice* ou Jean-Jacques Annaud avec *le Nom de la rose* s'étaient attachés à des périodes plus tardives, le onzième, le douzième siècle... On parle peu dans *Magnificat*, mais ce qui s'y dit – souvent à travers la voix d'un récitant – a la fraîcheur de l'essentiel : *« Je conterai ce qui arriva au cours de la semaine de la Passion du neuf cent vingt-sixième an après la naissance du Christ, sur les terres des seigneurs de Malfole, à l'occident de la Serramonacesca et à l'orient de la rivière Glossina, où l'on croyait que le soleil passait la nuit sur le fond de la mer... »*

C'est que, avec une dévotion maniaque, Avati, depuis des années, fouille les textes, accumule des bribes, des extraits, des citations, des vers épars, et que le dialogue de *Magnificat* peut être quasiment jugé « d'époque ». Les (très) érudits pourraient y reconnaître, au passage, une miette de Grégoire de Tours, un zeste d'Apocalypse apocryphe de saint Pierre, ou relever des emprunts moins « contemporains », lettres d'Héloïse à Abélard, ou poèmes de la cour de Byzance. Sans oublier l'apport que souligne Avati des historiens d'aujourd'hui – surtout français, – les Braudel, Ariès, Duby, Le Goff.

D'où vient Eleonora Alessandrelli, la jeune Margherita du film ? *« Je voulais une non-professionnelle,* dit Pupi Avati, *une jeune fille « locale », un visage sans l'apprêt des villes. Nous avons posé des affiches dans les rues du village d'Ombrie où nous allions tourner. Cent candidates se sont présentées, avec leurs parents. Eleonora était parmi elles. Elle est issue d'une famille nombreuse, son père tient le café du pays. Elle était la plus timide et la plus lumineuse. A toutes nous avons demandé de lire un court texte et de pleurer. Et c'est ce qu'elle a fait, surtout pleurer... »*

A la fin de *Magnificat*, Margherita/Eleonora remonte vers le cimetière du monastère. Suivant en cela une antique coutume païenne, elle a sculpté de ses mains une colombe en bois qu'elle plante en haut d'un mât. La colombe, autrefois, indiquait le chemin du retour à ceux qui étaient morts au loin. Retour de l'âme à la maison du Père pour les chrétiens. Mais plus humainement, plus humblement, rêve impossible de retour à la maison de son père pour la petite nonne malgré elle...

D. H.


D.R.

Eleonora Alessandrelli dans « Magnificat ».

RENCONTRE AVEC A.E. HOTCHNER

LE FILS PRODIGE DE LA DÉPRESSION

« Le Roi de la colline », de Steven Soderbergh, présenté le 19 mai en compétition, raconte la Grande Dépression de 1933 vue par un enfant de onze ans abandonné par sa famille pauvre dans une misérable chambre d'hôtel. Le film est tiré du livre homonyme de A. E. Hotchner, dramaturge, écrivain, scénariste, biographe de nombreuses stars de Hollywood (Doris Day, Sophia Loren) et par ailleurs associé de Paul Newman dans l'industrie – à but caritatif – de la vinaigrette. Vingt ans durant, il avait refusé de céder les droits d'adaptation cinématographique d'un roman en forme de souvenirs dont il a accepté de nous donner les tenants et les aboutissants.

« L'*EXPÉRIENCE ne me tentait guère* », dit A. E. Hotchner dans le salon de sa maison new-yorkaise, quelques jours après avoir vu, en projection privée, le film de Steve Soderbergh, présenté en compétition le 19 mai. *« Je ne me faisais pas à l'idée de voir sur un écran ma famille revisitée, et peut-être déformée... Tout simplement, sur un plan émotionnel, je n'étais pas prêt. J'ai fini par me laisser convaincre, et j'éprouve énormément de respect pour le film de Soderbergh – même si le voir est dérangeant : il parle d'événements qu'on a vécus, il en élimine certains, en mêle ou en ajoute d'autres. Un film et un livre, ce n'est pas le même animal – mais le résultat est assez proche de ce qui s'est passé. »*

Un incident, qui n'est pas relaté dans le film, résume pour Hotchner toute la Dépression : une poignée de bœufs s'échappent dans les rues de Saint-Louis ; revolver au poing, le gendarme les poursuit en tirant dans tous les sens ; des passants s'effondrent devant la synagogue ; les bestiaux sont enfin cernés dans une cour. *« Comme je me tiens là, près des animaux criblés de balles, déboule à toute allure une camionnette des abattoirs, en descendent des bouchers en blouses blanches qui entreprennent de découper les bestiaux en quartiers et les balancent à l'arrière de la camionnette... Il y avait du sang partout. C'est l'image la plus frappante que je garde de la Dépression : sur le trottoir, des gens baignent dans leur sang au pied de parents qui s'efforcent de les relever, et, en face, une ambulance à viande bourrée d'équarrisseurs qui débitent des bestiaux pas encore tout à fait morts... Cette scène aurait été sûrement très difficile et très chère à tourner, et le ton du film en serait devenu plus violent. Soderbergh, c'est une option parfaitement recevable, a choisi de voir cette époque et l'enfant que j'étais à travers un prisme plus... chaleureux. »*

Tant et si bien que le petit Jesse Bradford à qui a été confié le rôle de l'auteur, Aron, a un visage d'ange, sublime de beauté (le « vrai » Hotchner se situerait plutôt entre Jimmy Durante et Ross Perrot). *« C'est la première chose que j'ai dite à Steve,* s'esclaffe Hotchner. *J'aurais eu cette tête-là, j'aurais très bien vécu la Dépression. Il m'a répondu qu'il avait bien essayé de trouver moins beau, mais Jesse était apparemment très au-dessus des autres candidats. Cela dit, après quelques minutes, on oublie qu'il est beau. Moi, en tout cas, j'ai oublié. »*

Dans *King of The Hill*, Hotchner raconte « sa » Dépression avec un humour (juif) et un esprit (satirique) nimbés de tendresse nostalgique – aux antipodes d'un misérabilisme néoréaliste ou dickensien. *« A douze ans,* explique-t-il, *quand on prend conscience du monde, quand on a le sentiment de pouvoir le conquérir, on s'élève, instinctivement, au-dessus de ce que les adultes tiennent pour dégradant, débilitant et destructeur. On fait semblant, on ment, on se ment, on n'a pas le temps de s'asseoir dans une mare pour pleurer sur son sort, on agit : on est confronté à un problème ? On plonge, on rame, et puis on s'effondre ou on surmonte. Mais il y a aussi ces constantes petites victoires – une bonne note à l'école, l'approbation d'un professeur... Ces petits triomphes qui vous remontent à la surface quand vous avez l'impression de couler à pic. Là encore, s'il s'était voulu réaliste – mais c'est un choix – le film aurait été plus sombre, dans tous les sens du terme. »*

A l'époque de la Dépression, le cinéma est un lieu couru et réconfortant : on y va, on en rêve, on s'y croit. *« Il a été essentiel à notre survie. Deux films au même programme, c'était quatre heures non pas d'oubli mais d'espoir ; j'étais sûr que mes parents étaient en fait très riches, qu'ils habitaient une immense propriété, qu'ils me laissaient seul dans cette chambre d'hôtel pourrie pour éviter que je devienne un enfant gâté mais qu'ils reviendraient me chercher dans une grosse voiture pour me ramener à la maison... Cent fois, mille fois, j'ai tué, tabassé, écartelé le flic du coin.*



« L'HOMME SUR LES QUAIS » DE RAOUL PECK

GRANDIR SOUS LES TONTONS MACOUTES

Pour son second long-métrage de fiction, le réalisateur haïtien Raoul Peck évoque le début des années 60 qui virent l'établissement de la dictature duvaliériste en Haïti. Cette jeunesse d'une dictature fut aussi l'enfance de toute une génération, arrivée aujourd'hui à l'âge adulte. Tourné dans des conditions difficiles, «l'Homme sur les quais» est une cérémonie d'exorcisme dont l'officiante est une enfant. Il est présenté le 15 mai en compétition.

SARAH, l'héroïne de *l'Homme sur les quais*, a neuf ans. *« Son histoire est en partie vraie, une femme qui m'est très proche me l'a racontée,* explique Raoul Peck. *Je travaillais déjà à un film situé dans une petite ville de province pendant la dictature. »* Cette histoire, la prise de pouvoir progressive par la famille Duvalier et son bras armé, les « tontons macoutes », a façonné l'enfance de Raoul Peck et de ses contemporains. Le réalisateur a quitté Haïti alors qu'il avait huit ans, d'autres sont restés, tous partagent des souvenirs semblables à ceux de Sarah : enlèvements, exécutions sommaires, tortures. Pour Raoul Peck, les souvenirs d'un enfant étaient le moyen *« de choisir une approche moins linéaire. Le thème même du film est la mémoire, sélective, comme la mémoire des enfants qui s'entrecroise à différents niveaux »*. Le film est construit sur un enchevêtrement de retours en arrière, de scènes dont on ne sait plus si elles ont été rêvées ou vécues. Pourtant, on ne perd jamais la terrible évidence des cauchemars d'enfants.

La tâche de Raoul Peck était complexe. Il fallait à la fois garder cette confusion enfantine tout en évoquant rigoureusement les données du duvaliérisme. Montrer les divisions que crée l'emploi du créole et du français, et celles que Duvalier exploitait, s'appuyant sur les nègres marrons contre la bourgeoisie mulâtre. Raoul Peck en a tenu compte en écrivant le film, mais aussi en distribuant les rôles. Il montre un « macoute » blanc, et des nègres marrons, victimes du duvaliérisme.

Et s'il a choisi pour le rôle de Sarah Jennifer Zubar, neuf ans (elle a fêté ses dix ans sur le tournage), née de parents guadeloupéen et guyanais, c'est surtout parce qu'elle a une tête d'Africaine et non pas de *« mulâtre, plus européanisée, que le public aurait trouvée plus « confortable ». Je voulais trouver une Haïtienne typique. Il ne faut pas non plus se faire d'illusions, il y a des préjugés qui existent de part et d'autre, pas seulement dans un public occidental mais dans mon propre pays. Beaucoup auraient préféré avoir une petite fille un peu plus mulâtre, qui évoquerait la classe savante ».*

Mais il s'empresse d'ajouter : *« Jennifer Zubar est une actrice formidable. »* La petite Antillaise a dû soudain assumer une enfance d'une extrême brutalité, mais Raoul Peck s'est refusé à prendre d'autres précautions que celles de la vérité : *« Mon premier parti pris a été de ne pas tromper les gens, à commencer par les acteurs. A Jennifier, j'ai expliqué les choses clairement, en choisissant mes mots. Elle a lu le scénario, elle m'a demandé : « C'est quoi un viol ? ». Je lui ai expliqué de manière à ce qu'elle puisse comprendre. D'autant que l'histoire de Sarah est une histoire vécue. Ç'aurait été une aberration de faire jouer ce rôle à quelqu'un et de lui raconter des balivernes. D'abord, elle ne m'aurait pas cru et ça aurait brisé une certaine confiance entre nous... »*

Avant le tournage, le film a connu bien des tribulations, *« une suite de coïtus interruptus »*. Tout d'abord, Raoul Peck et son producteur Pascal Varroust avaient espéré travailler en Haïti. Reçus en 1991 par le président Aristide, leurs plans sont brisés en septembre par le coup d'Etat. Ils pensent se replier sur Cuba où les pesanteurs bureaucratiques et les pénuries suscitées par l'arrêt de l'aide soviétique font capoter le projet. Qui trouve enfin asile en République dominicaine, pays qui partage l'île d'Hispaniola avec Haïti. Certains Haïtiens de l'équipe rechignent ; la région choisie, celle de San Pedro de Marcoris, *« est un repaire de duvaliéristes et de tontons macoutes exilés »*, déclarait une costumière haïtienne. Comme le réalisateur, ils ne veulent pas cautionner *« l'attitude politique du gouvernement dominicain face aux Haïtiens »*, qui travaillent par dizaines de milliers sur les plantations de canne à sucre dans des conditions souvent proches de l'esclavage. *« Finalement, ce n'était pas plus mal, car nous avons pu faire venir des gens de Haïti pour travailler. La réputation des Haïtiens en République dominicaine étant plutôt au point zéro, c'était bien de montrer qu'ils sont capables d'autre chose que de couper la canne. »*

En dépit de la barrière de la langue, les acteurs haïtiens, guadeloupéens et martiniquais ont établi d'excellentes relations avec l'équipe technique dominicaine. Les militaires dominicains ont fourni la figuration pour les scènes impliquant l'armée haïtienne et des écoliers de San Cristobal, une ville à trente kilomètres à l'ouest de la capitale, ont appris l'hymne national haïtien sans pourtant parler un mot de français.

« Ça n'a pas toujours été facile de faire travailler ensemble des Haïtiens, des Dominicains, des Canadiens et des Français. Par exemple, la convention collective des Canadiens prévoit qu'ils peuvent s'arrêter toutes les cinq heures pour manger », raconte Jacques Attia, directeur de production. Des difficultés encore accrues par le folklore local (on a volé trois kilomètres de pellicule vierge ; il a fallu payer quelques pots-de-vin), et l'étroitesse d'un budget de 15 millions de francs.

Rien de tout cela ne se voit à l'écran. Raoul Peck et son équipe ont mis un point d'honneur à respecter des exigences techniques qui ne sont pas toujours de mise lorsque l'on tourne un film dans ces conditions. Après Cannes, le film a des chances d'être vu dans le monde entier, mais sans doute pas en Haïti. *L'Homme sur les quais* n'encourt pas tant les foudres de la censure gouvernementale (puisque le pouvoir s'accroche à une hypothétique légitimité démocratique) que les risques d'agressions et d'attentats contre les spectateurs ou les exploitants. C'est sans doute ce sentiment de bégaiement de l'histoire qui impressionne le plus à la vision du film de Raoul Peck.

Comme le fait remarquer le réalisateur, la plupart des discours tenus par les personnages pourraient être prononcés aujourd'hui. Comme si le pays n'arrivait pas à se sortir de cette enfance politique vécue sous la dictature : *« Ce qui veut dire qu'on ne communique pas. Pendant la dictature, on entendait chaque jour que telle personne avait été arrêtée, telle autre avait disparu, telle autre encore était partie. Tout se fait au jour le jour, il n'y a pas de réflexion politique profonde, on ne se dit pas « telle force politique est en train de monter ». S'il y a un événement positif, tout le monde est plein d'espoir ; survient un événement négatif et tout le monde plonge dans la dépression. C'est d'ailleurs ce qu'on vit aujourd'hui ; les gens avaient placé beaucoup d'espoir dans l'arrivée de Clinton et maintenant, il y a une déception énorme. »*

JEAN-MICHEL CAROIT et THOMAS SOTINEL

AUTEUR DU « ROI DE LA COLLINE »



A.E. Hotchner.

A chaque fois, c'était comme au cinéma : je sors ma mitraillette, je le force à se mettre à genoux, je l'oblige à me supplier – puis je le bute. Mais il fallait qu'il supplie d'abord. C'était ça, le plus important. »

Dans la première scène du film, Aron lit devant ses camarades de classe suspendus à ses lèvres une dissertation sur Charles Lindbergh, l'enfant du pays, l'homme qui survola l'Atlantique sans escale aux commandes du *Spirit of Saint Louis*. Hotchner se souvient : *« Ce jour-là, en bus, en cars, en tramways, tous les enfants des écoles de Saint-Louis avaient été emmenés à la levée du Mississippi – j'ai encore le petit panneau qu'on devait s'attacher avec une ficelle, avec son nom, le nom de son école et celui de son professeur. Lindbergh nous a salués en volant juste au-dessus de nous – l'avion me paraissait énorme, ce qu'il n'était probablement pas. Il a tout à coup battu des ailes – en guise d'au revoir, pensions-nous ; mais non ! Prenant un risque inouï, il est passé sous le pont qui joint le Mississippi et l'Illinois, ses roues frôlant la surface de l'eau... On n'a jamais entendu autant d'enfants hurler avec autant d'enthousiasme. »*

Tirée d'un autre livre de A. E. Hotchner – *« mais Steve a retenu l'histoire et s'en est servi »*, – cette évocation en forme de dissertation est le seul élément indiquant que, plus tard, Anton Hotchner deviendra dramaturge, romancier, biographe de Doris Day, de Sophia Loren, d'Ernest Hemingway, scénariste au cinéma et à la télévision.

« Une vraie montagne russe ! » qui commence dans une base de l'U. S. Air Force pendant son service militaire. Convoqué dans le bureau du colonel – *« je me voyais déjà en cour martiale »*, – Hotchner est surpris qu'on lui demande de monter un spectacle musical pour le soutien aux veuves de l'aviation (il avait déjà commis à l'université quelques sketches sur la vie du campus – *« ce genre d'information figure sur votre fiche d'état civil jusqu'à la fin de vos jours. »*). La femme du général trouve le spectacle si réussi qu'elle l'expédie en tournée à travers le Texas.

Trouvant que ce n'est pas là une manière très digne de vivre la guerre – *« nous voulions bombarder des U-Boats »*, – Hotchner et son camarade compositeur obtiennent leur transfert dans une autre base, où le colonel lui demande de faire *« non pas un autre spectacle musical mais un film. Sur le régiment ». « C'est ainsi qu'on a été détachés à Hollywood »*, poursuit Hotchner. Plus tard, il y fera carrière. Journaliste à *Cosmopolitan* et ami d'Ernest Hemingway (à qui il consacrera son best-seller, *Papa Hemingway*), il est contacté par un producteur de télévision désireux d'obtenir les droits d'une œuvre de Hemingway dans le but de réaliser une dramatique d'une heure, afin de *« remonter l'indice d'écoute. »* Les grands romans de Hemingway étant déjà acquis par Hollywood, Hotchner suggère une courte nouvelle, *The Backward*.

« S'ils arrivent à en tirer quelque chose... », répond Hemingway. Deux ou trois noms de scénaristes sont avancés. En vain. Sur les injonctions de Hemingway, Hotchner se lance dans le scénario, *« sans savoir vraiment ce que je faisais »*. Arthur Penn assure la mise en scène ; James Dean, qui vient de tourner *Géant*, doit faire son grand retour à la télévision dans le personnage d'un poids-welter devenu clochard. Deux semaines avant le début des répétitions, Dean se tue. Il est irremplaçable, aucune star n'ose prendre la relève. Penn suggère un des acteurs de complément : il a joué *Desperate Hours* à Broadway, il fréquente l'Actors Studio... *« C'était Paul Newman... »*

Quarante ans plus tard, les deux hommes se retrouvent voisins dans le Connecticut et, associés, à la tête d'un empire de produits alimentaires – sauces, vinaigrette, pop-corn – dont les revenus sont entièrement destinés aux œuvres de charité. *« Newman est tout aussi abasourdi que moi. C'est le business le plus féroce du monde, l'alimentaire, et le plus compétitif. Tout ça parce qu'il y a onze ans, presque comme un gag, nous avons confié quelques bouteilles de notre vinaigrette à l'épicier du coin. Aujourd'hui, nous venons de donner 8 millions de dollars aux bonnes œuvres... dit l'Enfant de la Dépression. »*

HENRI BÉHAR

Le passé composé des Taviani

PAOLO et Vittorio parlent toujours d'une seule voix, ils ne sont pas nés le même jour à San-Miniato de Pise, deux ans les séparent, mais ils pensent et filment d'un seul élan jumelé. Leur nouveau film, *Fiorile* (mot aussi doux que Floréal dont il est la traduction), les ramène à leur terre d'élection et de création, la Toscane. *« Revenir en Toscane*, disent-ils, *c'est retourner à nos racines et aux histoires que nous entendions quand nous étions petits. C'est retourner à ce type d'affabulation orale que nous affectionnons. A un paysage aussi où il semble que, si l'homme recherche un équilibre, une preuve de son évolution vers la civilisation, c'est là qu'il pourra la trouver. Et après deux films en anglais* (Good Morning Babilonia, le Soleil même la nuit), *c'est également le retour pour nous à l'italien. Mais peut-être à cause de notre voyage – pas toujours confortable – dans une autre langue, nous abandonnons cette fois l'orgueil isolationniste du dialecte. Employant notamment beaucoup d'acteurs venant de Rome, nous privilégions l'accès à un italien plus consensuel, à un mode de communication simple. »*

Fidèle à leur rythme, un film tous les trois ans environ, rythme dont ils précisent qu'il leur a été dicté à leurs débuts moins par le manque d'inspiration que par le manque d'argent, et qu'ils le conservent désormais par une sorte de superstition, Paulo et Vittorio Taviani travaillaient sur un autre scénario avant d'entreprendre *Fiorile*. *« Il était lié à l'actualité, mais dans notre pays l'actualité a commencé à s'emballer, à dépasser la fiction. Nous ne voulions pas apparaître comme des chroniqueurs opportunistes qui, de toute façon, seraient dépassés par leur sujet. »*

C'est ainsi qu'est né *Fiorile* (présenté en compétition le 16 mai), d'une légende que leur racontait leur mère. Et qu'ils ont transposée, lui laissant la saveur et la cruauté d'un conte. Dans une voiture qui musarde à travers les douceurs toscanes d'aujourd'hui, un homme à son tour le transmet à ses enfants. Il s'agit d'une malédiction vieille de deux cents ans. Un trop beau lieutenant de l'armée française en campagne. Une jeune paysanne séduite. Une cassette d'or volée. Pour une courte étreinte, et par l'appât du gain le destin de toute une famille va être définitivement marqué. Cette famille, c'est la leur...

Et l'on voit soudain, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde, sortir l'armée napoléonienne du bois... Mais cette histoire de malédiction de l'or dans l'Italie des « mains propres » ne peut évidemment pas sembler totalement... innocente. Les frères Taviani disent qu'ils ont été fortement aidés dans la conduite d'un récit vagabond qui joue sans peine à « saute-époques » (allant de Napoléon à 1900, puis s'arrêtant à la période de la Résistance, dans une séquence qui rappelle leur chef-d'œuvre, *la Nuit de San Lorenzo*), par la confiance et le naturel avec lesquels leurs deux jeunes interprètes sont entrés dans le jeu. *« Nous avions auditionné beaucoup d'enfants, des filles, des garçons, séparément. Nous étions un peu découragés. Lorsque ces deux-là, qui ne se connaissaient pas, sont arrivés en dernier. Et ensemble. Et c'étaient eux. On leur a donné à lire le scénario, ils sont entrés dans cette histoire comme si elle leur appartenait, nous n'avons presque pas eu à les diriger. Dans cette voiture qui ressemble à un requin et qui n'a pas d'âme, ils apprennent l'amour, la trahison, la mort. Ils apprennent la vie. »*

La *« voiture qui ressemble à un requin »* a manifestement fortement frappé les frères Taviani, elle est le véhicule qui les entraîne vers l'expérience de la modernité, c'est une Espace Renault : *« Elle nous est apparue comme une invention de Jules Verne, une sorte de Nautilus de* Vingt mille lieues sous les mers, *c'est elle qui allait nous permettre de traverser nos campagnes, et surtout de traverser le temps. » La voiture a même modifié notre façon de tourner, a rendu notre caméra plus mobile, nous a fait utiliser pour la première fois une steadycam. »* Hommage inattendu du cinéma à l'automobile...

D. H.



Ciro Esposito dans « Fiorile ».

CANNES 93

LES ANTIPODES REBONDISSENT

Il y a près de quinze ans, en 1979, Gillian Armstrong ouvrait le ban, devenant avec *Ma brillante carrière* la première cinéaste australienne sélectionnée en compétition à Cannes. Elle a fait école, à double titre. Jamais il n'y eut autant d'Australiens invités à Cannes et jamais la création cinématographique d'un pays n'aura été représentée par autant de femmes. Hormis l' outsider Stephan Elliott, tous les films australiens présents cette année – toutes sections confondues – ont été réalisés, et parfois coproduits, par des femmes.

Elles se connaissent, ont fait ensemble des études (Laurie McInnes et Jane Campion sont presque de la même promotion) ou des films (Christina Andreev est l'assistante de Jane Campion) ; elles suivent ou ont suivi ce qu'on pourrait appeler le « schéma Campion » : un ou plusieurs courts-métrages – parfois en compétition à Cannes, parfois même primé, – puis passage, quelques années plus tard, au long-métrage.

Certains voient dans ces parcours le résultat d'un travail de longue haleine conduit par les premiers cinéastes reconnus loin du sous-continent, d'autres un signe de maturation de l'Australian Film Commission, organisme (public) de développement et de promotion du cinéma australien, qui s'efforce de présenter chaque année au moins un court-métrage à Cannes, *« afin de créer un début d'intérêt pour un cinéaste à venir »*, dit Laurie McInnes.

Selon la productrice Jan Chapman, si autant de femmes cinéastes occupent cette année le devant de la scène cannoise, elles le doivent aux aides publiques. Tracey Moffatt va plus loin : *« Ce n'est pas un choix politique, mais le choix d'une politique du cinéma. »* Reprenant il y a quelques semaines à peine la tête du gouvernement travailliste (avec l'appui non négligeable de toute la communauté artistique), le premier ministre, Paul Keating, décidait de faire de la culture un ministère à part entière. Mieux encore, l'Australie serait aujourd'hui le seul pays au monde à avoir un ministre d'Etat à la culture, en l'occurrence, le sénateur Bob McMullan.

« Ce qui nous rapproche des Français, nous confiait récemment M. McMullan, *c'est la détermination affichée, affirmée, du gouvernement qui considère le cinéma comme une des représentations de la culture nationale, et a donc mis en place un système de soutien à son développement – il concerne les acteurs, les auteurs, les réalisateurs et les producteurs – et investit directement des fonds publics. L'Australian Film Commission s'occupe plus particulièrement d'écriture de scénarios, la Film Finance Corporation de la production. C'est aussi une industrie profitable – il y en a peu en ce moment – tant sur le marché intérieur qu'au plan des exportations. »*

Le système australien ne connaît pas le fonds de soutien français (pourcentage perçu sur le prix d'un billet de cinéma et reversé aux professionnels) ni l'avance sur recettes : les fonds destinés au cinéma sont directement inscrits au budget de la nation. Dans les années 70 et 80, au sein même de l'Australian Film Commission, le Women Film Fund finançait la production (à micro-budget) de films réalisés exclusivement par des femmes. Cette *« discrimination positive »* (pour reprendre la formule de Laurie McInnes) n'existe plus. Longtemps l'Australie accorda au cinéma de substantiels avantages fiscaux : les abus mirent pratiquement fin au système des *tax-shelters*. C'est cependant grâce à lui, reconnaît le ministre, qu'*« a pu être mise en place l'infrastructure de post-production et d'enseignement du cinéma »*.

Dans le budget qui sera voté à la fin du mois d'août 1993, le sénateur McMullan a fait inscrire une rallonge de 3,5 millions de dollars (18 millions de francs environ) pour les quatre années à venir – *« plus, si les circonstances le permettent »* – destinée exclusivement à l'écriture de scénarios. *« C'est pour nous une priorité absolue. D'autant que, devant célébrer dans moins de dix ans (en 2001) le centenaire de la fondation de la fédération d'Australie, nous réfléchissons tous à la notion même de notre identité nationale. Dans la recherche de sa définition, la culture a un rôle primordial à jouer. »*

« Il reste qu'il est plus difficile pour une femme de monter un film », dit Christina Andreev. Pourtant, enchaîne Laurie McInnes, *« demander aux femmes de justifier leur talent de réalisatrice ou de productrice les a forcées à se poser des questions plus dures, à déterminer plus clairement qui elles sont, ce qu'elles sont, ce qu'elles sont prêtes à sacrifier. On demanderait aux hommes ce que signifie pour eux d'être metteurs en scène, je suis sûre que ça les aiderait.*

» Mais, d'une certaine manière – c'est dur à admettre – les combats qui ont permis aux mouvements féministes de remporter toute une série de victoires ne sont plus nécessaires. Les luttes des pionnières comme le machisme militant que l'on continue de prêter aux Australiens sont désormais dépassés... Plus simplement, les femmes cinéastes en Australie ont des choses à dire – et passent au long-métrage pour le dire, – mais cela me paraît être autant la victoire des hommes que celle des femmes ».

H. B.

« LA LEÇON DE PIANO », DE JANE CAMPION

PASSION MODE D'EMPLOI

Elle est blonde, belle, enceinte. Une maternité très prochaine. Jane Campion, trente-neuf ans, revient à Cannes pour la troisième fois, avec la Leçon de piano, *son troisième long-métrage. Elle monte les marches du Palais, de sa carrière, de sa vie, et ne redescend pas. Son film sera présenté, en compétition, le 17 mai.*


THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE/POLAROID

La cinéaste Jane Campion.

JANE CAMPION ou le « sans-faute » cannois absolu. Si elle ne montrait un talent irrécusable, assorti d'une infernale santé, et d'une bonne humeur terrienne, c'en serait presque édifiant. Palme d'or du court-métrage, en 1986, avec son travail d'école, *Peel*, son premier long-métrage, *Sweetie* est en compétition trois ans plus tard. Et son troisième, en compétition cette année, après qu'elle eut fait un détour par le Festival de Venise, en 1990 pour présenter son deuxième film, *An Angel at My Table*, et obtenir le Lion d'argent. Jane Campion a jusqu'ici donné à aimer, à comprendre, le monde cruel et flou de l'adolescence, peuplé de filles trop grosses, de personnages incommodes.

Rien d'autobiographique dans cette exploration du *malaise, de la différence. Jane Campion, née à Wellington*, capitale de Nouvelle-Zélande, vit et travaille désormais en Australie. Mère actrice, père directeur de théâtre, un diplôme d'anthropologie, une première vocation de peintre (figuratif). Depuis plusieurs années, elle parlait de ce projet, *la Leçon de piano*, qu'elle définissait comme *« très romantique, tendance Brontë »*.

Tout y est en furieuse harmonie, la nature sauvage et le désir des hommes. Tout concourt au plaisir, au dépaysement, les paysages et les sentiments. Ada, l'héroïne muette, débarque sur cette plage du bout du monde, comme un mince oiseau noir, dans sa robe puritaine... Elle n'attend qu'un mari inconnu, c'est-à-dire rien. Mais la passion déferlera... Jane Campion, quant à elle, attend son bébé, attend son succès, avec la même irradiante sérénité.

« Vous parlez de *la Leçon de piano* depuis près de cinq ans.

– Oui, l'idée m'en est venue avant que je tourne *Sweetie*. La toute première image fut pour moi celle d'un piano sur une plage. Les femmes qui apportaient un piano en Nouvelle-Zélande à cette époque devaient être assez rares, paraître excentriques. Mais ce n'était qu'une image. Puis est venue l'idée des leçons de piano, de cette femme qui « rachèterait » morceau par morceau un objet pour elle essentiel et qui lui est confisqué, et comment le piano cesserait de n'être qu'un instrument de musique pour devenir un instrument érotique.

» Je voulais aussi travailler en Nouvelle-Zélande, celle du commencement, de l'installation des Européens, le commencement de mon monde à moi, néo-zélandaise blanche... Cette idée de leçons de piano était forte, mais à côté beaucoup de choses n'étaient pas bonnes, et je me disais que je me faisais des illusions, que je ne comprenais pas vraiment les gens, que je ne savais les habiller que de mots, pas les rendre vivants, que j'en faisais des silhouettes, des silhouettes lointaines.

» De toute façon je savais, dès cette époque, que *Piano* ne devrait pas être mon premier film, je n'avais pas la maturité émotionnellle nécessaire, et pas assez d'expérience de cinéaste non plus. J'ai donc pensé que je devrais faire *Sweetie* d'abord, c'était la suite logique, l'aboutissement naturel de mon travail d'étudiante. Si je quittais tout de suite ma route, cette exploration des malaises de l'adolescence, ce serait dur, ensuite, d'y retourner. Je ne suis peut-être après tout qu'un bon stratège ! Pourtant, l'attente de cette *Leçon de piano* ne m'a pas paru longue. C'était comme un rêve récurrent, un rêve qui se prolonge et se reprend. Il était question de femmes, d'hommes et d'amour, de primitifs et de civilisés, tant de choses pouvaient entrer dans l'histoire.

– Pendant la gestation de *la Leçon de piano*, vous portiez toujours dans votre portefeuille une petite photo...

– Oui, un portrait de Margaret Cameron, la grande photographe victorienne. Pourquoi situer le film à cette époque ? Je n'avais pas vraiment compris *a priori* que cette localisation dans le temps permettrait à mes personnages d'aborder la passion avec plus d'innocence, qu'elle induirait le poids de l'éducation dans leur comportement, que cette passion, il n'auraient pas les mots pour la dire. Je suis si convaincue de cela que mon héroïne est muette ! Cette petite Margaret Cameron, dans mon portefeuille, était comme un signal, un souvenir rêvé, un fétiche. Elle a brutalement pris pied dans la réalité lorsque Holly Hunter est arrivée. Ce n'est pas du tout comme ça que j'imaginais Ada. Au départ, je la voulais grande, sculpturale, un peu effrayante. Holly a tout changé. Sans une actrice aussi forte pour l'incarner, Ada aurait pu rester sans vie, comme un symbole, une icône.

» Aujourd'hui on est obsédés par l'amour et le sexe, l'amour a force de religion, les gens investissent dans leurs histoires d'amour une sorte d'espérance qu'ils mettaient autrefois en Dieu. Nous n'y sommes pas préparés, à la différence de la société indienne, par exemple, qui a une vision très romantique de la religion; les dieux là-bas sont parés, fleuris, couverts d'offrandes. Mais chez nous, le transfert de la religiosité sur nos affaires de cœur est assez dangereux, puisque nous devenons ainsi nos propres dieux !

» C'est pourquoi j'ai voulu tenter avec *la Leçon de piano* ce retour à l'innocence de la passion. Le personnage que joue Sam Neill, le mari, n'a probablement jamais fait l'amour de sa vie, et il a quarante ans. Ada/Holly Hunter, bien qu'ayant un enfant, ne connaît manifestement pas grand-chose aux relations amoureuses. Quant à Harvey Keitel, Baines, l'amant, il a peut-être été brièvement marié, il a sans doute connu quelques prostituées, mais rien de plus. Cela laisse le champ libre à la découverte sidérante qu'ils vont faire d'eux-mêmes.

– Les scènes d'amour au cinéma relèvent maintenant le plus souvent d'un code international de gymnastique, ce n'est pas le cas ici...

– Mes amants ne font en effet rien d'athlétique. De toute façon, je serais bien incapable de filmer ces scènes autrement que je l'ai fait. Harvey Keitel et Holly Hunter les ont jouées très sincèrement, courageusement. Nous en parlions beaucoup, avant. Surtout Holly et moi; parfois, Harvey était là. Ce n'était pas facile pour lui, faire figure de mâle triomphant alors que deux filles débattent devant lui de ses futurs mérites.

» Mais, au fil du film, il devenait un homme si beau qu'on fondait toutes. Je n'ai pas une grande connaissance de son travail antérieur, je n'ai pas vu *Bad Lieutenant* par exemple, ni *Reservoir Dogs*, mais j'ai été surprise de le voir aussi doux et vulnérable ; ce n'est pas du tout un de ces flics ou de ces truands, vous savez, c'est un héros romantique !

– Il y a cette scène très belle où Holly Hunter caresse le dos nu d'un homme, elle le caresse du dos de la main, pas de la paume, c'est extrêmement troublant. Pour une fois le désir féminin est filmé, de très près.

– Ah ! bien ! bien ! J'aime à penser que les femmes ont quelque chose à apporter à la narration des histoires d'amour. D'un autre côté, j'en doute. Ainsi D. H. Lawrence était un homme, n'est-ce pas, et avait un

هكذا من الاصل



D.R.

Anita Paquin et Holly Hunter dans « la Leçon de piano ».

point de vue assez intime sur les sentiments féminins. Je ne sais plus, finalement, s'il y a la moindre différence...

– Avez-vous connu des difficultés dans le financement de ce film en costumes...

– Non, aucune difficulté. Dès que le scénario a existé, il y a eu plusieurs propositions de producteurs. La seule difficulté a été de choisir. Ça paraît un peu prétentieux, *non ? Mais c'est vrai. En tout* cas, le choix s'est porté sur la solution qui nous laissait le plus de liberté. Sur la recommandation chaleureuse, amicale, de Pierre Rissiant, grand arpenteur de la planète cinéma, ce *fut* donc Ciby 2000. La courte histoire de cette maison me semble magique. Je n'ai jamais rencontré Francis Bouygues. Mais je le considère, étrangement, comme un parent. J'éprouve de l'affection pour lui, sa vision, ses idées.

– Vous avez bénéficié d'un budget confortable ?

– D'un budget réaliste. Nous avons tourné en Nouvelle-Zélande, et vous ne pouvez pas imaginer à quel point tout est moins cher là-bas que partout ailleurs. Une nuit d'hôtel à Paris correspond à une semaine d'hôtel là-bas. Cela nous a permis de nous contenter d'un budget de 6,5 millions de dollars, sans que l'argent devienne un frein. Je n'ai pas eu à me montrer particulièrement avare, sur rien. Peut-être parce que j'ai été « élevée » à l'école du court métrage, dans la précarité et le dénuement des budgets étudiants, je reste convaincue *que 1 million de dollars de plus peut vous rassurer*, pas vous faire réussir un meilleur film.

– Pour la première fois, vous êtes l'auteur du scénario ?

– Oui, ça change beaucoup la perspective. Quand je pense à *An Angel at My Table*, j'éprouve une grande reconnaissance rétrospective pour Janet Frame, auteur des livres *autobiographiques qui ont servi de base* au film. L'histoire était *son* histoire, j'avais le sentiment gratifiant de la protéger, et je pouvais dire sans arrière-pensée combien je la trouvais formidable. Difficile de faire la même chose pour moi...

– Avez-vous eu peur à un moment précis ?

– Oui, pendant la préparation. Je me disais, bon, voilà, c'est mon truc, c'est à moi, je n'aurai pas d'excuses. J'ai un budget adéquat, des acteurs formidables, exactement tout ce que je pouvais désirer. Si je rate, ce sera ma faute, je suis une grande fille maintenant, mon attente, mon ambition sont désormais adultes. Et ni l'attente ni l'ambition ne rendent les choses confortables. Alors je me suis forcée à penser : amuse-toi, fais-toi plaisir ; une sorte de discipline du bonheur. La confiance en soi, la possibilité d'utiliser au mieux ses émotions, ça se cultive, ça se soigne, ça demande un entraînement presque sportif.

– Pourtant, le tournage a dû être éprouvant, la nature apparaît hostile.

– Hostile ?

– Oui, la pluie, la boue... C'était de la vraie boue ?

– Et comment ! Et quand il n'y en avait pas assez, j'en faisais rajouter : allez ! de la boue, encore de la boue ! Je portais de hautes bottes d'égoutier, c'était vraiment très amusant. J'adore tout ça. Le plan de travail annonce : « demain, scène du doigt coupé » ? Je ne me dis pas : « Ça va être d'une grande tension dramatique », mais : « Si seulement il pouvait pleuvoir ! » *Et le lendemain*, il pleut des cordes, et vous êtes heureuse, tout simplement... A la vision du film, la scène paraît avoir été terrible, mais, en réalité, au tournage, c'était seulement excitant, la conjonction réussie de contraintes éminemment matérielles. Au départ, on meurt d'envie de la mettre en boîte, cette scène, c'est tout. Après, au montage, dans la continuité de l'histoire, elle perd sa valeur anecdotique pour prendre sa valeur émotive.

– L'émotion passe à chaque instant par la petite fille, Flora.

– J'avais *écrit* un *rôle très fort, et je n'étais pas sûre* de trouver une enfant assez forte pour jouer le rôle. Je m'étais préparée à diminuer son importance pendant le tournage, si nécessaire. Il y a eu beaucoup d'auditions de petites filles, en vidéo. J'avais demandé qu'après les questions sur leur identité, comme exercice, on ne leur demande pas de jouer une scène du film, mais de dire un mensonge... Anna Paquin était la plus petite et la plus timide de toutes, apparemment. Mais sa prestation fut incroyable de naturel, d'audace, de liberté. Elle a tout aimé dans le travail. Elle a aimé Holly aussi, pour de vrai, être dans un lit avec Holly, être câlinée. Elle a aimé la boue, par-dessus tout.

– A travers Flora/Anita, une fois encore, vous réussissez à pénétrer au cœur de l'enfance, à nous faire comprendre l'irremplaçable férocité de l'enfance.

– Il suffit de se rappeler sa propre enfance, cette certitude effarante qu'on avait en regardant les adultes qu'on ne serait jamais comme ça, qu'on ne serait jamais comme eux. C'est un sentiment de solitude, de souffrance, mais aussi de grande euphorie imaginative.

– Anita s'intéressait à son personnage ?

– Oui, beaucoup. Elle portait un jugement sur le comportement de Flora, réécrivait sans cesse le scénario. Ainsi d'une certaine clé qu'elle va porter à son beau-père : moi, disait-elle, je l'aurais plutôt enterrée... Elle m'interrogeait aussi. Pourquoi Flora est-elle si fâchée contre sa mère ? Dans le film, on la voit surprendre les ébats de celle-ci avec son amant à travers la planche disjointe d'une porte. Evidemment pendant le tournage de cette scène, il n'y avait rien derrière cette porte ; et *Anita n'avait pas lu le scénario. Je lui dis donc, Flora* est fâchée parce que sa mère a embrassé Baines. Anita est entrée dans une colère épouvantable. Ah ! non ! Ce n'est pas possible ! C'est dégoûtant ! Absolument dégoûtant !

***– Les Maoris jouent un rôle important dans la Leçon de piano*. Comment s'est établie votre relation avec eux ?**

– J'avais beaucoup lu au préalable sur le sujet. Mal*heureusement les premiers textes disponibles sont écrits* par des Européens aux opinions très contradictoires. Enthousiastes et paternalistes pour certains, sectaires pour d'autres. Dès le début, j'ai engagé un conseiller maori, Waihoroi Shortland, qui m'a été d'une grande aide. Et j'ai pris avant le tournage des leçons de langue maorie, en compagnie d'une bonne partie de l'équipe.

– Les Maoris étaient-ils méfiants de la représentation que vous alliez donner d'eux ?

– *Pas méfiants, attentifs. S'ils ne nous prêtaient* aucune mauvaise intention à leur égard, ils demandaient que leurs scènes soient tournées dans « un bon esprit », estimant sans doute qu'un Maori aurait été plus indiqué que moi pour raconter leur histoire. Les Maoris ont une tout autre culture que la nôtre, un tout autre sens des manières, ils sont très chatouilleux sur le plan du protocole. Ainsi étaient-ils inquiets de paraître « primitifs ». Avant la scène où ils se rendent au spectacle de Noël, ils m'ont fait savoir qu'ils voulaient changer de vêtements. En mettre de plus beaux. J'ai eu beau résister, leur dire que leurs grosses vestes étaient magnifiques, ils n'ont rien voulu savoir : *« Dites à votre femme qui s'occupe des costumes de nous trouver quelque chose de mieux : il faut être bien habillé pour aller au théâtre. »*

– Mieux connaître vos interprètes maoris a influencé le scénario ?

– Oui, j'ai changé beaucoup de choses, ne les faisant intervenir *que lorque leur présence était utile à l'action*, jamais pour des raisons « exotiques » ou décoratives. On ne peut pas planter un Maori au milieu du plateau, le regarder sous le nez et lui dire : « Ah ! Vous êtes un Maori ? Enchantée. Quel effet ça vous fait ? »

– Quelles sont leurs relations, aujourd'hui, avec les Néo-Zélandais ?

– Pas très bonnes, entachées d'incompréhension, d'agressivité. Certains Maoris sont activistes, et d'autres conservateurs ; certains Blancs sont racistes, et d'autres, libéraux, donnent des prénoms maoris à leurs enfants. Ce n'est pas simple. Au départ, il y eut des traités, et les traités n'ont pas été respectés. Les Maoris éprouvent beaucoup d'amertume, de rancune. Chacun doit négocier avec eux sa propre relation.

– Vous avez résisté à la tentation de les montrer sous une lumière univoque, angélique.

– J'aurais eu bien tort, ils sont beaucoup plus intéressants que cela, bien plus différents.

***– Le style de la Leçon de piano, très éloigné de celui de* vos deux premiers films, est flamboyant, mais pas académique...**

– Le style de *Sweetie était assorti au sujet, un peu* brutal, et il aurait été tout aussi inadéquat de faire une image « esthétique » pour *An Angel at My Table*, cela aurait étouffé la modestie de Janet Frame. Les images de *la Leçon de piano* sont belles, oui, je le sais. Mais la difficulté consiste à ne jamais préparer un plan, décider d'un cadre pour qu'ils soient « beaux ». J'ai beaucoup réfléchi à ce problème avant le tournage, j'en ai beaucoup parlé avec le chef opérateur, Stuart Dryburgh.

» Nous avons compris que nous serions dans une forme épique, mais que nous aurions à la traiter d'une manière personnelle. Il faudrait que je visualise ce que le terme « épique » signifiait pour moi, que je ne tombe pas dans du néo-David Lean, en me contentant de remplaçer les sables de *Lawrence d'Arabie* par le sable de ma plage néo-zélandaise, et un chameau par un piano.

– Le paysage est un personnage, le piano est un personnage...

– Nous les avons traités comme tels. Nous avons été très soigneux dans le choix des décors naturels, et dans celui du piano. Lui aussi a passé des auditions...

– A un moment particulièrement dramatique, Holly* Hunter s'abat tout doucement dans la boue, sa robe autour d'elle est comme la corolle d'une fleur qui se fane. *Avez-vous utilisé un léger ralenti ?

– Oui. A plusieurs reprises, nous avons joué, très légèrement avec la vitesse, mais je ne crois qu'on puisse s'en apercevoir. *Pour y parvenir, j'ai fait beaucoup d'es*sais, de tests. C'est assez calé, expérimental, d'influer ainsi sur le rythme interne du récit, de ne pas utiliser le *ralenti comme une planche de salut usée, quand on* ne sait pas quoi faire d'autre.

– *La Leçon de piano* est d'une grande beauté plastique. *Votre première vocation, celle de peintre, vous a-t-elle aidée ?*

– Peut-être... Maintenant je me rappelle que, en fait, l'image fondatrice de ce film provient d'un tableau. Ma mère avait dans sa chambre une reproduction d'une toile du Douanier-Rousseau, *Femme dans la forêt. Quand j'étais petite, j'étais assez souvent malade*, et lorsque j'étais malade, j'avais le droit de me coucher dans le lit de ma mère. Et je regardais ce tableau, je me demandais pourquoi cette femme était là, pourquoi l'avait-on laissée là. Cette image de mystère, de situation primitive, de femme dans une forêt ne m'a jamais quittée. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

Les provocations de Stephan Elliott

EN *sélection officielle* et en compétition le 21 mai, *Frauds* est le premier film d'un jeune cinéaste australien bien décidé à en découdre. Avec les médias, qui tous glosent sur ses trois compatriotes et consœurs *réalisatrices* et le *collent, lui, dans un coin.* Avec les professionnels, convaincus que sa courte – et drôle – carrière et ses – drôles de – manières peuvent apporter un peu d'humour et d'irrespect sur la Croisette.

« Cannes, j'étais venu en touriste pendant le Festival, j'avais trouvé ça terriblement sérieux, dit le réalisateur Stephan Elliott – qui parle trois fois plus vite que Martin Scorsese, ce qui frise le surhumain. *Je suis épaté que* Frauds *ait été sélectionné : c'est une farce très cruelle, et pour goûter ça, il vous faut renouer avec l'époque où vous trouviez rigolo de tirer les tresses des filles ou de leur piquer les fesses avec une épingle. »*

Frauds a des allures de thriller. Synopsis officiel : un homme se sert d'un dé à jouer comme instrument de mort. Sa rencontre avec un jeune couple trop souvent dévalisé transformera leurs vies respectives. Variante Elliott : *« C'est comme des mômes qui jouent à oui ou non, j'y vais j'y vais pas, pile ou face, de quel côté du lit je me lève ? Poussez plus loin : et si l'enjeu, sur un coup de dé, devenait : je les tue ou je les tue pas ? A partir de là... »*

Plus sale gosse que Bart Simpson, Elliott donne le ton dès les auditions : *« Je donnais un dé aux acteurs et leur lançais un pari : si vous tirez 1, 2, ou 3, vous avez le rôle. 4, 5, ou 6, vous ne travaillez pas pendant deux ans. Le tri se fait vite. »* Sur le plateau, les acteurs embraient. Lentement. *« Phil Collins* [chanteur et ici acteur] *est l'être le plus doux du monde. Je lui demandais, comme à d'autres acteurs, de se souvenir de coups qu'il aurait faits, enfant. Il prétendait qu'il ne se rappelait de rien. Et puis, tous ces gens très bien, en farfouillant dans leur arrière-boutique, ont commencé à déballer les horreurs qu'ils avaient faites dans leur enfance. »*

Pour Stephan Elliott, c'est l'insolence qui a payé. Ayant appris les rudiments du montage au lycée (mais non à l'Ecole du cinéma), il se fait engager sur un film en tant que plongeur stagiaire. *« Je faisais furieusement la vaisselle, puis j'allais traîner sur le plateau. J'ai réussi à empoisonner un assistant-réalisateur, il est tombé malade, je l'ai remplacé au torchon levé, c'était il y a douze ans, j'en avais dix-sept. Depuis, j'ai gravi les échelons, je suis devenu premier assistant, mon job consistait à gueuler, j'adore ça et j'ai une très grande gueule, je ne me servais même plus du mégaphone. Un jour, je me suis retrouvé encore sur « un étrange petit film australien » et j'ai lancé à la productrice :* « Je sais, je ne suis qu'un assistant, mais je trouve le film chiant. » *Piquée au vif, elle m'a rétorqué :* « Eh bien ! va donc écrire quelque chose d'« intéressant. » *C'est ce que j'ai fait, et ça a été* Frauds, *et depuis, je travaille avec cette même maison de production. »*

Comme le dit Elliott, et comme le prouve la sélection australienne, *« notre industrie est toute petite, presque incestueuse, tout le monde s'entre-nourrit, ou s'entre-dévore »*. Pourtant, il n'a rencontré ni travaillé avec aucune des réalisatrices qui seront présentes à Cannes. Seul homme du lot – *« l'étranger, l'outsider »*, – il voit toute la presse locale titrer sur *« les cinéastes australiennes à l'assaut de Cannes »* – *« avec une photo de moi en dessous ! Certains journalistes m'ont même appelé Stéphanie. Je finirai par me déguiser en travelo ! Justement, en rentrant de Cannes, je démarre la pré-production d'un musical – je trouve qu'il faut faire renaître le genre. Ça s'appellera* Priscilla, reine du désert, *c'est l'histoire d'un autocar rempli de travelos qui traverse le désert australien, le bus tombe en panne, et les travelos apprennent à vivre dans le désert. C'est mon hommage à* Thelma et Louise. *Je suis en train de boucler mon casting. Y a des travelos intéressants à Cannes ? »*

H. B.



D.R.

Le cinéaste Stephan Elliott.

CANNES 93/LES ANTIPODES

RENCONTRE AVEC TROIS



ELISE LOCKWOOD

Entre Tennessee Williams et Georges Simenon, Laurie McInnes a écrit « Broken Highway » autour de la figure d'un jeune marin, Angel (l'acteur Aden Young), qui débarque dans un petit port du Queensland.

LAURIE MCINNES

Un film noir en Cinémascope

Palme d'or du court-métrage en 1987 avec « Palisade », c'est avec une sorte d'effarement abasourdi que Laurie McInnes, réalisatrice australienne du Queensland, affronte le passage au « premier long-métrage en compétition à Cannes ». Son film, « Broken Highway », est présenté le 21 mai.

« PEUT-ÊTRE *parce que je ne suis pas dévorée par l'ambition d'une carrière cinématographique,* dit-elle, *peut-être parce que je vis dans le Queensland – donc loin de Sidney ou de Melbourne, centres de l'industrie, – j'essaie de trouver un sens à ce qui se passe en ce moment. Le tournage d'un film est un processus plutôt reclus : pendant un an, j'ai vécu avec des gens dont la seule préoccupation était de faire ce film, qu'on a fini il y a à peine six semaines. Et tout à coup, je me retrouve dans un autre monde : celui des spécialistes du « packaging », de la vente et de la traduction médiatique d'un film qui à mes yeux est un peu le délinquant juvénile de l'affaire : trouble, passionné, passionnel. Processus tout à fait nouveau pour moi, que je ne saisis pas encore. »*

Comme Luc Besson et Pierre Jolivet pour *le Dernier Combat*, Laurie McInnes a pris le risque – important – de tourner son film en Cinémascope et en noir et blanc. *« Ça fait dix à douze ans, depuis que j'ai quitté l'Ecole de cinéma* – elle y eut Jane Campion pour camarade, – *qu'entre documentaires, vidéoclips, pubs ou films industriels, je gagne ma vie en tant que directeur de la photo. D'une certaine façon,* Palisade *était un film de chef-op'. Je m'étais déjà servie du Cinémascope ; le style qu'il implique, la fenêtre qu'il ouvre au cinéma sont des choses que je ressens très fortement, pour toutes les raisons qui font le prix d'une lumière expressionniste dans le film noir de la grande tradition... La lumière australienne est très dure, très exigeante ; elle n'est pas douce et ombrée comme la lumière européenne. La chaleur de la mi-journée est brutale. C'est pourquoi j'aime l'aube et le crépuscule : la lumière y est plus généreuse pour les humains... »*

La vraie question, estime Laurie McInnes, porterait plutôt sur l'image que *Broken Highway* donne du Queensland, au nord de l'Australie. Généralement perçu (et *promu par le Syndicat du tourisme*) comme un paradis tropical, il est ici un paysage pour le moins existentialiste. *« Nos plages sont peut-être belles,* commente la cinéaste, *cela ne se reflète pas forcément dans les cœurs de ceux qui y habitent. Ce n'est là que ma vision –* Strictly Ballroom *a sûrement un point de vue différent – mais je ne sens pas les Australiens toujours en bons termes avec leur univers...* Broken Highway *me paraissait la seule façon de raconter les gens avec qui j'avais grandi ou que j'ai côtoyés toute ma vie. »*

Point de départ du scénario : une série de nouvelles que Laurie McInnes avait entreprise il y a longtemps – des contes fantasmagoriques sur les paysages qui l'entouraient, puis, *« naissant »* du paysage, un personnage qui prend corps. *« Mon plus grand problème a été de rassembler toutes ces forces en une seule histoire. Mais, en même temps, tous les personnages demeurent isolés, même s'ils s'efforcent d'établir des liens. Et c'est aussi, je crois, le drame des Australiens. »*

Cousin du Terence Stamp de *Théorème*, Aden Young incarne un jeune marin qui débarque dans une bourgade côtière porteur de la dernière requête d'un membre, ami, de l'équipage. Son arrivée déclenchera une série d'événements âpres et dramatiques... Une trame à la Tennessee Williams, influence que Laurie McInnes ne renie pas. *« Parce que, vivant près de Brisbane, je suis dans une large mesure séparée du monde du cinéma ; j'ai « importé », par le livre et le disque, nombre de personnages littéraires ou musicaux. Tennessee Williams, oui, mais aussi Georges Simenon, la musique d'Astor Piazzola, celle, cajun, de la Nouvelle-Orléans, Ray Charles... »* Et le film noir de la grande tradition, où elle s'avoue moins touchée par la mise en scène que par des acteurs tels que Richard Widmark et Ida Lupino : *« Des personnages qui ont faim de comprendre. »* En revanche, Angel – nom évidemment symbolique du personnage incarné par Aden Young – se rapprocherait du Marlon Brando de *l'Equipée sauvage*.

« Aden serait ravi d'entendre ça », dit Laurie McInnes en riant. Parce qu'elle a pensé les personnages avec les acteurs, ceux-ci, explique-t-elle, se sont emparés du scénario et y ont imprimé leur propre univers. *« Ils n'ont jamais été mes « serviteurs », plutôt mes phares, mes jalons... Il y a chez Angel un pan de sexualité non résolue – très mâle, mais aussi très féminin. Conflit bien connu des Australiens d'aujourd'hui, portant sur la définition même de la force : qu'est-ce qui fait de vous un homme fort, une femme forte ? Ce type de préoccupation peut vous conduire à la dérive, temporaire, jusqu'à ce que vous rencontriez votre destin. Le personnage « brandoesque » d'Angel traduit – trahit ? – une violence de l'âme. »* Le budget de *Broken Highway* frôlant le million de dollars (5,5 millions de francs environ), Laurie McInnes ne pouvait offrir à ses acteurs plus de trois prises par plan.

« Dans de telles circonstances, pour atteindre et se maintenir à un réel niveau d'intensité, nous avions bien besoin de ces trois prises et d'une équipe technique courageuse et déterminée. Mais aucun n'a reculé, aucun n'a même hésité... » ■

CHRISTINA ANDREEV

Une comédie musicale à deux sous

« Excursion to the Bridge of Friendship », présenté dans la section Un Certain Regard le 20 mai, est le premier court-métrage de Christina Andreev, qui fut l'assistante d'une absente du Festival, Allison McLean, pour le film « Crush », encore inédit, et celle de Jane Campion de « Sweetie » à « Piano ».

« J*ANE CAMPION a fait l'Ecole de cinéma – qui m'a prié d'aller me faire voir ailleurs, ce que j'ai fait »,* dit Christina Andreev. Elle fait l'apprentissage de la théorie du cinéma dans des universités d'Irlande du Nord et de Sidney ; à la fin de ses études, elle rencontre Jane Campion qui, avec Allison McLean, l'encourage à faire le grand saut vers la pratique.

« Après des années passées à me planquer dans l'Etude, avec un grand E (j'étais loin d'être une élève brillante, pourtant), c'est terrifiant d'envisager de s'exprimer personnellement. Et puis, tout à coup, on s'expose, soi-même, ses idées, ses opinions, si incorrectes ou ambiguës soient-elles. On n'aime pas s'avouer imparfaite dans les milieux académiques. »

Elle écrit plusieurs scénarios – dont celui, le dernier, d'*Excursion to the Bridge of Friendship*. Si l'inspiration lui vient, les financements ne suivent pas. *« Finalement, ma productrice, Helen Bowden, et*

RÉALISATRICES AUSTRALIENNES

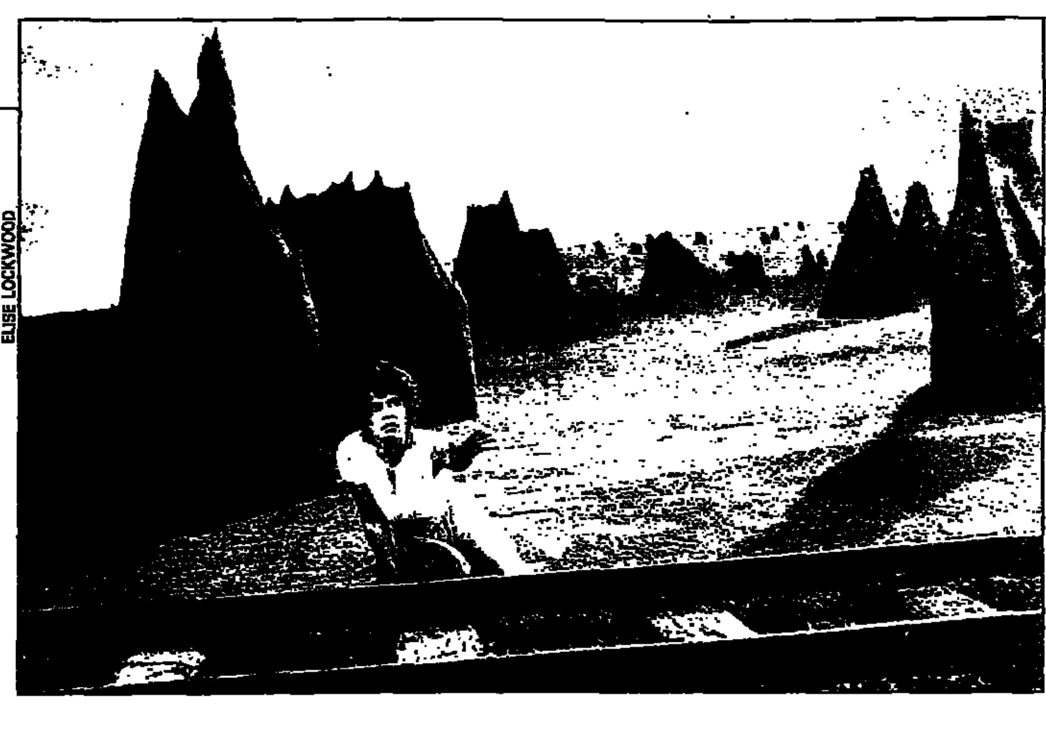
moi en avons eu assez d'attendre qu'on nous dise quand nous pourrions faire notre film.

Une fois de plus, l'Australian film commission avait rejeté notre dossier. Au Festival de Sydney l'an dernier, nous avons vu Tom Kalin, réalisateur de Swoon, *déclarer avoir tourné son film avec 60 000 dollars (320 000 F). Helen et moi nous nous sommes dit que s'il avait pu faire un long métrage aussi beau pour une somme aussi ridicule, nous devrions, nous, pouvoir faire un court pour rien. Ou alors, on était nulles. Le soir même, à cette table de café, on s'est fait un plan – qu'on a tenu jusqu'au bout.*

» A notre grande surprise, Kodak nous a donné la pellicule et Lemac le kit complet du 35 millimètres. L'Office du cinéma de la Nouvelle-Galles du Sud nous a procuré aide et soutien. On a si bien convaincu ce formidable chef opérateur qu'est Gary Phillips de travailler gratuitement qu'il est arrivé avec toute une équipe d'électros et de machinistes acceptant la même absence de conditions financières, les acteurs en ont fait autant, puis Matt Timble, le premier assistant de Jane sur Piano, *qui est le « dieu » de l'assistanat australien : il a fait* Crocodile Dundee, Mad Max, *des productions lourdes... Tout cela a fait boule de neige et, enfin, au vu des rushes, l'Australian Film Commission a accepté de financer, très généreusement d'ailleurs, toute la post-production et, aujourd'hui, notre venue à Cannes. »*

Le sujet d'*Excursion*... est en partie autobiographique. Née en Nouvelle-Zélande il y a trente-six ans d'un père bulgare et d'une mère anglo-irlandaise, Andreev voit encore son père recevoir des lettres de Bulgarie, des lettres *« d'inconnus qui affirmaient avoir connu sa grand-mère ou sa grand-tante et lui demandaient de leur faire parvenir des choses extravagantes : des pulls en cachemire, des bas de soie. Pour sauver la face, mon père, qui n'était pas riche, achetait et expédiait diligemment ces objets que ma mère, issue d'un milieu ouvrier, n'aurait jamais pu s'offrir. »*

En même temps, son père exortait sa fille Christina à ne jamais répondre à ce type de lettres qu'elle ne manquerait pas, adulte, de recevoir. Ce qui fut le cas. Une lettre en particulier, adressée par une célèbre chanteuse folklorique bulgare qui voulait venir travailler en Australie. *« Je me voyais mal louer mon sofa pour six mois, je n'ai jamais répondu. Elle m'a envoyé une cassette de sa musique, plus belle encore que les voix bulgares qu'on trouve en disque compact, plus rudimentaire, plus forte. J'ai eu envie de faire un film sur cette musique, j'ai commencé à imaginer ce qui se serait passé si elle était venue, les doutes, les peurs, l'anticipation de part et d'autre... »* Christina Andreev hésite. *« Et c'est une comédie. »* Un temps . *« Musicale. »* Un temps. *« Sans dialogue, avec des intertitres comme dans un Chaplin des années 20. »* Un temps. Toute petite voix : *« En noir et blanc. »* Comme le *Broken Highway* de Laurie McInnes ? *« Forcément !*, dit-elle en riant, *c'est avec les chutes de son film que, via Kodak, nous avons tourné le nôtre ! »* ■



Reflet de la mosaïque raciale et culturelle d'Australie, « Bedevil » met en scène trois histoires de fantômes imaginées par la réalisatrice et actrice Tracey Moffatt, jouant ici le rôle de sa propre mère aborigène.

TRACEY MOFFATT

Le pillage du grenier familial

Tracey Moffatt est une réalisatrice aborigène dont le premier long-métrage, « Bedevil », est présenté le 23 mai dans la section Un certain regard. L'un de ses courts-métrages, « Night Cries », avait été remarqué il y a trois ans en compétition.

« T*ROIS histoires de fantômes, à la fois drôles et terrifiantes, une trilogie qui tisse passé et présent, réel et surréel, le versant obscur de la nature humaine avec le trivial et le frivole »*, explique, en un seul souffle, Tracey Moffatt. Au centre de chaque pan de ce triptyque (*« trois décors gothiques de la tropicale Australie du Nord »*), un personnage, des jeux de mémoire, des événements bizarres : un petit garçon fasciné par une présence tapie sous la surface du marécage ; une mère attirée par une voie ferrée pour voir passer un train invisible porteur d'une tragédie passée ; l'étrange quête d'un homme, dans une bâtisse apparemment vide, à la recherche d'un autre, pris dans les replis du temps par une amante qui aura sur eux pouvoir de vie et de mort...

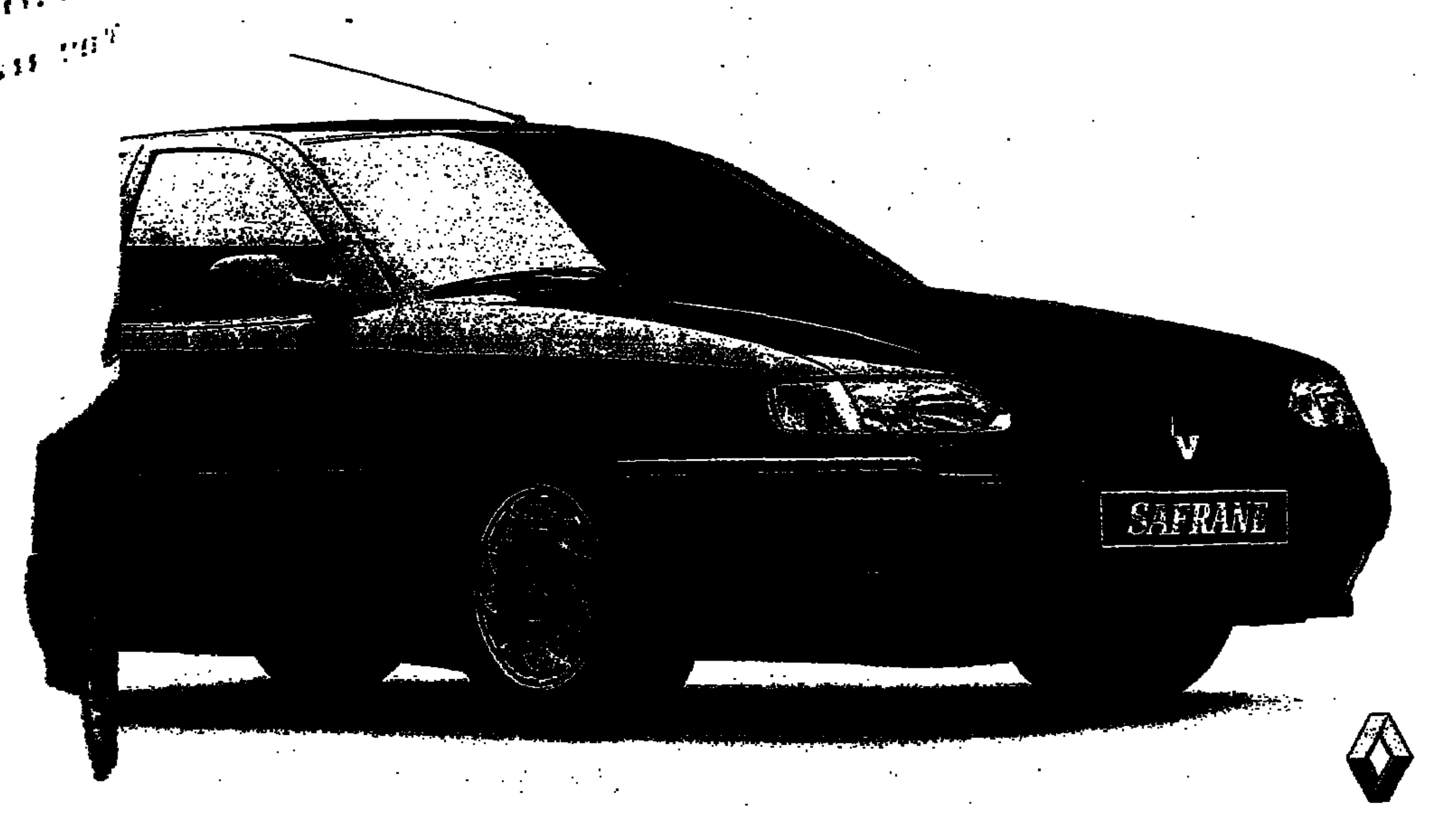
« Si tu cherches, doutes ou manques d'idées, dit un proverbe chez nous, pille le grenier familial, dit Tracey Moffatt en riant. *Je voulais mettre sur pellicule certaines histoires de fantômes que j'avais entendues dans mon enfance, tant dans ma famille naturelle – aborigène – que dans ma famille adoptive, irlando-australienne... Ces histoires sont le plus souvent inventées, sûremement, mais recèlent toujours avec une parcelle de réalité, améliorée, développée, trafiquée : d'un côté comme de l'autre, mes familles abondaient en conteurs-nés, je les traitais affectueusement de grands cabots mélodramatiques... Mais j'ai fait comme eux : j'ai repris ces histoires, je les ai embellies, je les ai rendues plus cinématographiques, plus flamboyantes, plus proches du cauchemar aussi, jusqu'à en faire une sorte de tapisserie qui juxtapose très vite le présent (en style documentaire) et le passé (idéalisé, tourné sur plateau) pour mieux explorer le souvenir et la mémoire. »*

Si la réalisatrice reconnaît qu'elle est très inspirée par le Nicholas Roeg de la première époque (il tourna *Outback* en Australie) et sa manière de présenter côte à côte *« les réalités présente, passée, réelle, remémorée, imaginée »*, elle s'avoue également influencée par le cinéma japonais, par Ozu et Kobayashi. Née à Brisbane en 1960, Tracey Moffatt ne sort pas des écoles de cinéma : elle est diplômée du Collège des beaux-arts de Queensland, où elle a en particulier étudié la photo (ses œuvres photographiques sont souvent exposées en Australie et beaucoup appartiennent à d'importantes collections). *« Je continue de me considérer de ce monde-là plutôt que de celui du cinéma, ce dont je me félicite, car, pour l'instant, j'y trouve les idées généralement plus audacieuses et plus extrêmes. Et cela se reflète probablement dans mes films : très grande attention au visuel et au cadrage ; absence, ou rareté, du dialogue – le son, très complexe, servant surtout à créer une ambiance... De même, j'ai choisi bon nombre de mes acteurs pour leur « look » : le paysage d'un visage, les vies que peut raconter un visage... »*

Peut-être plus que les autres films australiens présentés cette année à Cannes, le « casting » de *Bedevil « reflète la mosaïque raciale et culturelle du pays »*. Les acteurs sont aussi bien aborigènes, « islanders » (habitants d'une île du Nord à la population presque uniquement noire) qu'australiens d'origines chinoise, italienne ou grecque. Enfin, Tracey Moffatt s'est donné le rôle... de sa mère, *« une femme qui, au début des années 60, vivait dans une vieille maison de l'*outback (la brousse), *en bordure d'une voie ferrée. Elle me disait souvent que la nuit, il s'y passait des choses étranges. Et je ne pouvais supporter de voir quelqu'un d'autre s'emparer du personnage. »*

Elle qualifie sans hésitation son expérience d'actrice et de réalisatrice d' *« épuisante ! »* et s'interroge aussitôt : *« Mais comment fait Woody Allen ? »* ■

H.B.



LES BRITANNIQUES REVIENNENT

François Truffaut affirmait que l'expression «cinéma anglais» était en soi une contradiction. Les Britanniques, qui annoncent régulièrement la disparition de leur cinématographie, paraissent en être les premiers convaincus. Pourtant, malgré le scepticisme de ses protagonistes, le peu d'intérêt que lui portent les pouvoirs publics du Royaume, et la relative indifférence du public local, elle s'affiche à nouveau. Cette année, pas de moins de sept films britanniques sont invités à Cannes, toutes sections confondues. On y retrouve plusieurs grands noms (Ken Loach, Stephen Frears, Peter Greenaway, Mike Leigh, Kenneth Brannagh), mais aussi deux débutants, Chris Newby et Elaine Proctor, ce qui montre la capacité de renouvellement du cinéma britannique.

«C'est une blague», dit Stephen Frears, *«un leurre»*, renchérit Ken Loach, *«une erreur de perspective»*, affirme Greenaway. Il y a six ans, eux-mêmes ou leurs pairs disaient la même chose, alors que, déjà, le cinéma britannique faisait un retour remarqué sur la Croisette. La suite leur donnait raison, avec la chute dramatique de la production (moins de quarante films annoncés pour 1993), l'indifférence du gouvernement conservateur, la redéfinition des règles de l'audiovisuel encore moins favorables au grand écran, une emprise de plus en plus totale d'Hollywood.

Aujourd'hui le seul indicateur positif est la remontée spectaculaire des entrées (102,5 millions de spectateurs en 1992, alors que le box-office était descendu jusqu'à 55 millions en 1984), mais au seul bénéfice des films américains, qui occupent, année après année, toutes les places du Top Ten, dans des salles – des multiplexes surtout – pour la plupart propriété des majors hollywoodiennes. Simon Perry, producteur et président de British Screen (l'organisme qui, avec une poignée de sterlings, essaie de maintenir en vie la production et la diffusion du cinéma national), propose son analyse : *«Les films qui réussissent sont ceux qui ne ressemblent pas à ce que les gens voient à la télévision et qu'Hollywood aurait été incapable de faire.»* A l'appui de sa démonstration, les récents succès de *Retour à Howard's End* et, aux Etats-Unis surtout, de *Crying Game*, de Neil Jordan.

Privé d'autonomie, le cinéma en est réduit à des tactiques de survie dans les interstices, entre l'Amérique et la télé. Une image seulement un peu plus accusée de ce qui se passe un peu partout. Il y a quelques années, le British Film Institute passait commande aux grandes agences de publicité londoniennes, réputées les meilleures du monde, d'une campagne de promotion du cinéma anglais. Aucune ne fut capable de définir un concept, une image claire, juste et valorisante. A en croire les cinéastes anglais, il n'existe donc plus de cinéma britannique. La sélection cannoise prouve qu'il existe au moins des films, et même de bons films anglais.

Le courant le mieux représenté réunit Ken Loach (*Raining Stones*), Stephen Frears (*The Snapper*) et Mike Leigh (*Naked*), trois cinéastes de la même génération, formés par la BBC des années 60, qui accueillit et stimula toute une génération de réalisateurs. C'est là que naquit une école d'observation documentaire et de critique sociale, qui fournit ensuite les troupes de la «levée des caméras» contre le thatchérisme triomphant. Mais ces cinéastes, qui se connaissent de longue date et s'estiment, ne se fréquentent pas, chacun menant sa carrière dans un isolement qui n'est sans doute pas étranger à la mauvaise santé de leur cinématographie. Leur travail complète la «théorie des interstices» de Simon Perry : à défaut de trouver de la place entre la télé et Hollywood, ceux-là ont su s'installer dans un système télévisuel bienveillant, et y développer une qualité de regard, une finesse d'analyse, un humour iconoclaste dont on chercherait vainement l'équivalent dans l'audiovisuel d'autres pays.

Membre émérite de la confrérie des «fils de la BBC», Stephen Frears est également représentatif de la cohorte de cinéastes anglais (Alan Parker, Ridley Scott, Roland Joffé, Hugh Hudson, Adrian Lyne, Michael Apted...) qui ont pris le chemin d'Hollywood, avec des bonheurs divers. Un responsable du cinéma anglais y a naguère dénoncé *«moins un exode des cerveaux qu'un exode des âmes»*. Du moins Frears, qui a l'âme bien accrochée, est-il revenu à la maison pour tourner *The Snapper*, à l'aise comme s'il ne l'avait jamais quittée.

Kenneth Brannagh a fait lui aussi le détour par la Californie, avec *Dead Again* après le succès de *Henry V*. Il symbolise un autre courant important, celui qui, dans la lignée de Laurence Olivier, se nourrit de la richesse du théâtre anglais, et notamment de ses comédiens. Dans les décors naturels et ensoleillés d'Italie, son adaptation cinématographique de *Beaucoup de bruit pour rien* (qu'il interprète aux côtés de la toujours éblouissante Emma Thompson) témoigne d'une belle vitalité. Pourtant, son appétit le porte davantage vers la scène que vers l'écran : à la veille du Festival, il enregistrait le jour les pièces de Shakespeare pour la radio et jouait tous les soirs sa mise en scène de *Hamlet* à Stratford-upon-Avon. Sa famille est d'abord celle du grand Will.

Peter Greenaway, lui, ne se reconnaît ni cousinage ni allégeance. Plutôt artiste usant de la caméra que cinéaste, il revient à Cannes, dont il est un habitué, avec *The Baby of Mâcon*. Si Greenaway ne partage son esthétique avec personne, on retrouve des proximités inattendues entre le thème de son film et celui du nouveau venu Chris Newby, qui lui aussi se tourne vers le passé, et lui aussi s'attache à un conflit entre sainteté et Eglise, avec son *Anchoress*.

La présence de l'autre débutante, la jeune Sud-Africaine Elaine Proctor, réalisatrice de *Friends*, prouve que malgré sa faiblesse le cinéma anglais peut encore jouer son rôle de plaque tournante, accueillir et aider des apprentis auteurs venus d'ailleurs. Cela ne change rien à ses difficultés, dont seule une politique volontariste pourrait le sortir. Les professionnels avaient pris langue avec le ministre de la culture, qui paraissait enfin décidé à se préoccuper de la question. Depuis, c'est le ministère de la culture qui a disparu, remplacé par un «ministère de l'héritage national». Pas exactement un gage d'avenir.

J.-M. F.

« RAINING STONES » DE KEN LOACH



D.R.

Julie Brown et Bruce Jones dans « Raining Stones ».

PORTRAIT DE VILLE AVEC GENS

Né en 1936, chef de file de l'école de critique sociale et reconnu comme tel depuis son premier long métrage, «Kes», en 1969, Ken Loach est entré à la BBC en 1963 et n'a cessé depuis de tourner, pour le grand ou le petit écran, des films d'enquête et de dénonciation servis par une grande délicatesse de mise en scène («Family Life», 1971, «Regards et sourires», 1981, «Riff-Raff», 1991). «Raining Stones», présenté en compétition le 23 mai, tient la chronique humoristique de la «débrouille» des chômeurs et celle de leur combat contre les gangsters qui tentent d'abuser de leur situation.

«Qu'avez-vous fait depuis *Riff-Raff*?

– J'ai tourné un documentaire, pour Channel 4, sur un sujet politique. Les dirigeants syndicaux des mineurs ont été publiquement accusés de corruption et j'ai enquêté sur ce sujet, pour découvrir qu'il s'agissait d'une calomnie. J'aime ce genre de travail, où on va très vite, avec un dispositif léger, et où les seuls problèmes sont des problèmes de contenu, pas du tout de forme cinématographique. Il s'agit plutôt de journalisme que de mise en scène de cinéma au sens habituel.

– Comment est né le projet de *Raining Stones*?

– Je connais le scénariste Jim Allen depuis un film sur la grève des mineurs de Liverpool, en 1967 ; nous avons souvent travaillé ensemble. Je lui ai demandé d'écrire une histoire sur sa vie, sur son quartier natal dans la banlieue pauvre de Manchester. L'essentiel du récit pourrait se dérouler dans n'importe quelle autre ville industrielle de Grande-Bretagne, la situation générale est similaire, mais *Raining Stones* doit beaucoup à l'argot particulier de cet endroit ; l'humour local, de nombreux détails donnent au film plus de richesse et de matière. Le scénario accorde aussi une certaine importance au fait que les personnages sont catholiques, et il existe une importante communauté catholique à Manchester.

– Pensez-vous que la situation ait changé depuis l'époque Thatcher?

– Pas sur le fond. Mme Thatcher incarnait une politique très dure, elle a fait ce que demandaient les classes dirigeantes, notamment détruire les organisations ouvrières. Elle est responsable d'un gigantesque accroissement de la pauvreté et du chômage, mais elle a perdu beaucoup de son utilité, par son nationalisme étroit, quand l'industrie britannique a misé sur l'internationalisation européenne. Elle a donc été virée et remplacée, mais l'essentiel de la politique sociale est restée la même. Margaret Thatcher menait une croisade, ce n'est plus nécessaire aujourd'hui. John Major ne suscite pas la même hostilité, il reste en retrait, c'est un «homme gris» alors que Thatcher était flamboyante, et tout le monde adorait la haïr. L'apparence a changé, mais pas la réalité.

– *Raining Stones* montre un nouveau personnage, celui de l'usurier qui recouvre les dettes contractées par les chômeurs avec des méthodes de gangster.

– On les appelle les *loansharks* (les «requins du prêt»), ils sont apparus récemment et représentent un vrai fléau, ils sont extrêmement violents, encore plus que ce que je montre dans le film. Nous avons rencontré plusieurs personnes qui avaient eu affaire à eux, qui ont été frappées, attaquées par des chiens, violées. Ce sont vraiment des salauds, les voleurs qui s'attaquent aux plus pauvres. Pour l'instant, ils ne sont pas organisés, cela reste un phénomène de banditisme individuel. Leur apparition, un des legs de Mme Thatcher, est aussi liée au développement du trafic de drogue. La scène du film où une gamine hurle en pleine rue qu'elle est en manque et insulte son copain parce qu'il l'a volée, nous l'avons vue pendant le tournage, elle se déroulait juste devant un commissariat. Un policier est sorti, il a regardé et il est rentré.

– Ces éléments criminels donnent un côté «film noir» à *Raining Stones*, qui a une structure dramatique plus construite que la plupart de vos films.

– Nous avons effectivement plus travaillé le récit et la construction dramatique qu'auparavant. Je souhaitais créer un suspens qui porte l'intérêt du public jusqu'au terme du film. Mais la mise en scène n'a pas changé, le style reste le même. Un grand nombre des comédiens, choisis parce qu'ils étaient originaires du quartier, sont des amateurs, pas des techniciens de l'interprétation. Cela empêche de «fabriquer les scènes», il s'agit de capter leur fraîcheur et leur authenticité. Je ne peux pas faire beaucoup de prises, les interprètes deviennent conscients des procédés de tournage et le naturel se perd. Nous avons tourné très vite, pour conserver l'élan, le dynamisme du film.

– Vous avez déclaré un jour passer plus de temps à défendre vos films qu'à les faire. Est-ce toujours le cas?

– Ça n'a pas été vrai de *Riff-Raff*, mais le précédent, *Hidden Agenda*, a soulevé beaucoup de polémiques. *A Question of Leadership*, réalisé en 1980, est toujours interdit. Le producteur, Central TV, prétend qu'il est diffamatoire, et comme il ne le montre pas, personne ne peut en juger. Il s'agit en réalité de quatre films, que j'ai mis un an à réaliser. Ils montrent qu'au moment où les syndicats étaient en position de résister à Thatcher, par peur, par faiblesse et pour maintenir leur emprise, les dirigeants syndicaux ont refusé de déclencher une action de masse, ils ont isolé les secteurs les plus militants et expulsé les leaders les plus combatifs par des moyens irréguliers.

– Globalement, votre cinéma est-il viable économiquement?

– Oui, grâce à la télévision, et parce que je travaille pour des coûts très bas. *Raining Stones* a coûté 800 000 livres (moins de 7 millions de francs) ; il est entièrement financé par Channel 4. Durant les années 80, j'ai eu beaucoup de mal à mettre sur pied mes projets, il y a eu un long passage à vide. La situation s'est un peu améliorée depuis que *Riff-Raff* a été bien accueilli. Mais tant qu'il n'y aura pas de changements radicaux, on ne peut pas compter sur un vrai succès au cinéma. Un public, restreint, permet à ces films d'exister. Mais ils sont si mal distribués qu'ils vivent plus de la télévision que des salles. Pour l'instant, Channel 4 est l'unique interlocuteur des cinéastes, ce qui est très limité.

– Accepteriez-vous de ne plus travailler que pour la télévision?

– Ce serait grave, la télé est fugace, les films disparaissent dans l'esprit des gens, aujourd'hui plus encore, avec la multiplication des chaînes, l'arrivée du câble et du satellite. Les films n'obtiennent leur véritable impact que s'ils sont vus en salle, de manière collective. Les produits destinés à la télévision ne sont pas réalisés de la même manière, ils tendent à être plus raccoleurs, pour clouer le public devant l'écran. C'est malsain, c'est l'esthétique publicitaire. Dans les salles, les gens sont venus volontairement et ils restent, on a le temps.» ■

Channel 4 ever

CET homme-là fait beaucoup de mécontents, mais lui-même est content. David Aukin, responsable des fictions de la chaîne privée Channel 4 depuis octobre 1990 (après avoir dirigé le *National Theatre*), peut s'enorgueillir de voir quatre des films qu'il a produits ou coproduits en sélection officielle (*Raining Stones*, de Ken Loach ; *Naked*, de Mike Leigh ; *Friends*, d'Elaine Proctor et *The Baby of Mâcon*, de Peter Greenaway).

Les mécontents ? L'immense majorité des auteurs de projets soumis à la Chaîne 4. *«Mon boulot est de dire non»*, constate David Aukin, qui a reçu entre quatre mille et cinq mille scénarios chaque année. En 1992, quinze films seulement se sont partagé les 13 millions de livres (110 millions de francs environ) dont il dispose. *«Chaque film est singulier*, explique Aukin, *notre vocation serait plutôt d'aider les jeunes auteurs, mais la situation générale est tellement difficile que nous devons continuer à soutenir les cinéastes confirmés.»*

La chaîne est ainsi en train de coproduire trois premiers films, mais aussi le nouveau projet de Derek Jarman, et celui de Terence Davis. Son intervention ne se limite pas aux frontières britanniques : elle est notamment impliquée, aux côtés de Marin Karmitz, dans la production de la trilogie de Krzysztof Kieslowsky *Bleu, Blanc, Rouge*. Hors de Grande-Bretagne, Channel 4 est devenu un partenaire habituel du cinéma d'auteur européen, et parfois africain. La chaîne participe également au financement du cinéma indépendant américain : elle est ainsi coproductrice de *Mi Vida Loca* (deuxième film de la réalisatrice Allison Anders, révélée par *Gas, Food, Lodgin*), sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs. Et elle doit participer au nouveau projet de Hal Hartley, avec Isabelle Huppert en vedette. ■

« THE SNAPPER », DE STEPHEN FREARS

JOYEUX SECRET DE FAMILLE

Né en 1941, Stephen Frears a travaillé pour la télévision à partir de 1967, avant de s'essayer au long-métrage avec une parodie de film noir, « Gumshoe », en 1971. Après son échec commercial, il attendra 1984 pour réaliser « The Hit », mais c'est un film de télévision, « My Beautiful Launderette », qui lui vaut la célébrité en 1985. Il réalise ensuite « Prick Up Your Ears » (1987) et « Sammy et Rosie s'envoient en l'air » (1988) avant de tourner pour Hollywood « les Liaisons dangereuses » (1989), « The Grifters » (1990) et « Héros malgré lui » (1992). Produit pour et par la télévision, « The Snapper » – « le Marmot » – (présenté en ouverture de la Quinzaine des réalisateurs le 14 mai) marque son retour dans l'archipel britannique, et à la « petite forme ». Il décrit avec tendresse et une vitalité débordante l'histoire d'une famille irlandaise dans laquelle la fille aînée se retrouve enceinte et refuse de dire qui en est responsable.

« Après trois films à Hollywood, pourquoi avoir choisi de tourner ce téléfilm ?

– Comme tout ce que je fais, il s'agit d'une commande des producteurs, la BBC en l'occurrence. Le sujet m'a semblé bon, j'ai décidé de le réaliser, il m'importe peu de travailler en Californie avec des millions de dollars, ou à Dublin dans un cadre plus modeste.

– Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce sujet ?

– *Le fait que, bien qu'il y soit question d'une grossesse non désirée* et d'avortement, ce ne soit pas un « débat de société » mais un film qui montre comment les gens vivent vraiment. C'est une adaptation d'un livre de Roddy Doyle, le deuxième volume de sa *Barrytown Trilogy* [le premier tome, *The Commitments*, avait été adapté par Alan Parker]. Un très bon livre. Et je suppose que le fait d'être père de quatre enfants et d'être aujourd'hui en âge de connaître une situation similaire à celle du père dans le film m'a rendu réceptif à ce sujet.

– Quelle est votre intervention sur le scénario ?

– *Elle est réduite au minimum. A partir du texte* existant, ce sont les comédiens qui font l'essentiel du travail. Mon rôle consiste surtout à créer les conditions favorables pour qu'ils puissent s'exprimer. Ils viennent des environs de Dublin. Je ne leur ai pas dit grand-chose, ce sont eux qui m'ont parlé, ils m'ont enseigné leur ville, sa géographie sociale, ses codes. Lors d'une scène dans un pub, des gens qui assistaient au tournage sont venus me dire comment filmer. Tout le monde en savait plus que moi. J'ai donc essentiellement effectué un travail d'observation, en tentant de capter un maxi*mum d'informations.*

– Cela devait vous changer des vedettes hollywoodiennes avec lesquelles vous aviez travaillé auparavant ?

– Pas vraiment. Les vedettes d'Hollywood sont d'abord des acteurs, même s'ils subissent de plus grosses pressions en raison de l'argent qu'ils gagnent et qu'ils font gagner. Je me comporte toujours de la même manière avec les comédiens. Je ne crois pas qu'il faille diriger les acteurs. La seule différence est qu'à Hollywood ils font juste leur travail, et rien de plus. Mais ils le font bien.

» Travailler avec les Américains est en ce sens plus tranquille ; quand la journée est finie, on s'en va. Pour le reste, je n'ai pas éprouvé une grande différence, ni une préférence. Ces trois films à Hollywood m'ont surtout appris à tenir plus compte du public. La manière *dont nous travaillions pour la BBC nous permettait de* faire exactement ce que nous voulions, sans nous préoccuper des conséquences commerciales. Il me semble qu'au bout d'un moment cette irresponsabilité est nocive. De toute façon, cette « époque dorée » est révolue.

» Il est possible que l'échec aux Etats-Unis de *Héros malgré lui* ait changé mon statut là-bas ; moi, je n'ai pas plus compris pourquoi ce film n'avait pas marché en Amérique que pourquoi il a marché en Europe, et je ne sais pas si cela modifiera mes possibilités de travail outre-Atlantique. Je suis seulement ennuyé que les gens qui m'avaient fait confiance aient perdu de l'argent. Je passe pour un cinéaste rebelle, et c'est vrai que je n'aime pas beaucoup le monde que je vois autour de moi. Mais, à titre professionnel, je suis très sage, plein de bonne volonté. Si on ne me demande plus rien en Amérique, je travaillerai en Angleterre.

– Vos films anglais étaient très critiques envers la société. Trouvez-vous que les choses ont changé ?

– Il me semble que plus personne ne comprend rien à la situation en Grande-Bretagne. Les conservateurs ont été les premiers surpris de leur victoire aux dernières élections. *The Snapper* décrit évidemment la réalité *sociale, qui n'est pas rose, mais sans insister sur les* aspects les plus extrêmes. La façon de vivre des personnages – une famille modeste de travailleurs qui échappe aux fléaux du chômage ou du manque de logis, – correspond, je crois, à la réalité de la majorité de mes concitoyens.

– Comme *My Beautiful Launderette*, *The Snapper* a été produit par et pour la télévision, il a d'ailleurs déjà été diffusé sur la BBC. Pourquoi le montrez-vous en salle ?

– Ce qui s'est produit avec *My Beautiful Launderette* était une surprise. Ou plutôt il était certain, vu la manière dont on travaillait pour la télévision, que ce phénomène se produirait pour l'un ou l'autre film, c'est un hasard si cette chance est arrivée à mon film. Je ne veux pas jouer avec ce merveilleux souvenir et tenter le diable une deuxième fois. J'ai vraiment tourné *The Snapper* pour la télé, en 16 mm, en trente jours et avec un tout petit budget, sans me poser d'autres questions. Pour l'instant, il n'est pas question de le sortir en salle en Angleterre, la projection de Cannes sera un test. Si le film paraît supporter ce traitement, si le public est content, on réétudiera la question. » ■



D.R.

Tina Kellegher (au centre) dans « The Snapper ».

« NAKED », DE MIKE LEIGH

BALADE D'UN VOYOU PHILOSOPHE

Né en 1943, Mike Leigh a étudié les beaux-arts, le théâtre et le cinéma, et réalisé son premier long métrage, « Bleak Moments », en 1971, adapté d'une de ses pièces. Il s'est ensuite partagé entre la scène et la télévision, avant de revenir au grand écran avec « High Hopes » (1988) et « Life is Sweet » (1990). « Naked », présenté en compétition officielle le 14 mai, accompagne une sorte de Diogène moderne, mi-loubard mi-philosophe, rêveur et violent, dans une dérive qui, de rencontres sentimentales et bagarres en discussions, le mène dans les bas quartiers de Londres et dans une maison occupée par trois jeunes femmes, dont son ex-compagne.

« Qu'avez-vous fait depuis *Life is Sweet* en 1990 ?

– J'ai eu un projet de long métrage que devait produire, pour l'essentiel, une société américaine, Mayfair : ils ont été très gentils, très encourageants, mais ils n'ont jamais signé le moindre contrat. De guerre lasse, j'ai renoncé. Mais pour ce projet, j'avais reçu une aide financière de British Screen et de Channel 4. Avec beaucoup de courage et de confiance, leurs dirigeants ont accepté que ces sommes soient affectées à un autre projet, dont ils ne savaient rien, et moi guère plus, et qui allait devenir *Naked*. Ils m'ont conservé cette confiance durant toute la création du film, sans en savoir beaucoup plus long.

– Comment est né le projet de *Naked* ?

– Ce n'est pas une belle idée apparue tout d'un coup et qu'il aurait suffi de coucher sur le papier, puis sur la pellicule. Il a vraiment fallu concevoir le film élément par élément, cela a été un travail long et incertain, tout à fait différent de la construction de *High Hopes* et de *Life is Sweet*, qui bénéficiaient d'un cadre géographique, la maison, et d'un cadre psychologique, la famille. Le personnage principal doit être imprévisible, son cheminement et son comportement ne s'inscrivent dans aucun système repérable. Et, surtout, le spectateur doit changer sans cesse d'opinion à son sujet, la situation doit demeurer ambiguë jusqu'au bout.

– Comment avez-vous procédé ?

– La fabrication du film a été une sorte d'enquête sur ce qu'il serait, menée d'abord au moment de l'écriture, puis au cours de nombreuses répétitions avec les comédiens. Ce sont des professionnels, pour la plupart venus du théâtre, en particulier David Thewlis, qui joue le rôle principal et qui était déjà apparu dans *Life is Sweet*. On ne peut pas faire ce genre de film avec des amateurs, il faut que les comédiens soient capables de réfléchir sur leur personnage, et leur apport a vraiment été capital.

– Bien que la critique sociale soit moins apparente que dans High Hopes notamment, et qu'il soit surtout question de désarroi moral, on sent constamment en arrière-plan la présence d'une société en décomposition.

– Je n'ai pas voulu faire un film réaliste, j'ai même essayé de suggérer que cette histoire se déroulait dans un futur proche plutôt qu'aujourd'hui. Bien sûr, on voit les chômeurs et les boulots abrutissants, les sans-abris, la drogue et la solitude, il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte de leur présence. Mais la situation n'est plus la même qu'à l'époque de Mme Thatcher, à mon avis elle est pire, mais elle est aussi moins claire ; la Dame de fer était une cible facile en un sens, elle incarnait le mépris explicite des classes dominantes, alors que les dirigeants d'aujourd'hui, en menant une politique tout aussi désastreuse, ont une apparence plus floue.

– Dans ce film ambivalent, il y a pourtant un vrai personnage de méchant.

– Il m'a semblé que, d'un point de vue dramatique, il était nécessaire que quelqu'un concentre les aspects négatifs du héros. C'est une figure mythique, une *incarnation du Mal*. A un autre niveau, ce jeune yuppie qui méprise tout le monde, qui maltraite les femmes, représente un archétype de l'époque Thatcher, une métaphore de ces gens qui ont considéré qu'on pouvait tout acheter, tout violer, tout *détruire.* » ■

Le dossier « Les Britanniques reviennent » a été établi par notre envoyé spécial à Londres JEAN-MICHEL FRODON

« ANCHORESS », DE CHRIS NEWBY

IL a une barbiche blonde et carrée, une boucle d'oreille, des yeux d'un bleu très sombre. Il a 35 ans et vient de réaliser son premier film, *Anchoress*, sélectionné à Un certain regard. Chris Newby est un fou de cinéma, tombé dedans quand il était un enfant des quartiers ouvriers de Leeds.

Depuis qu'il a vu Claude Rains empoisonner Ingrid Bergman dans *les Enchaînés* d'Hitchcock, au lieu de *taper dans un ballon et de sniffer de la colle comme les* enfants normaux, il a passé le plus clair de son temps dans les salles. Entre les séances, il dessinait sur des *petits carnets des bonshommes pour les voir s'animer*, fabriquait des caméras en carton et des théâtres de marionnettes, écrivait des histoires pour la radio... *bref, tout ce qui ressemble à du cinéma quand on n'a* pas les moyens de s'offrir une caméra.

A défaut, il a utilisé des pinceaux : pour peindre des tableaux *« de la taille et du format d'un écran »*. Ceux-ci lui ont ouvert la porte d'une école d'art... qui possédait une section cinéma. Là, rien ne l'a intéressé, sauf d'avoir enfin à disposition une caméra et de la pellicule. Il y a douze ans, il obtenait le premier financement, fourni par la TV, d'un court-métrage. Depuis, il n'a pas arrêté, pour le petit et le grand écran. Peu attiré par l'école documentaire, il s'invente des mondes stylisés et poétiques sur fond de landes désertes et d'îles perdues, jusqu'au Stromboli, où il imagine avoir retrouvé, *« dans la lave et les empreintes des travellings de Rossellini »*, les traces d'Ingrid Bergman.

*Anchoress (la Recluse) traduit cette recherche singu*lière, avec ses images soigneusement composées pour recréer, en noir et blanc, un Moyen Age de légende et de glèbe. Il conte l'histoire d'une jeune fille qui, par adoration de la statue de la vierge, s'enferme dans une crypte et devient une sorte de sainte populaire. Chris Newby, qui dit avoir été un enfant solitaire et ne fréquente pas les milieux du cinéma, a choisi cette histoire de sacrifice et de révolte, de sensualité et de religiosité que lui a proposé le British Film Institute (BFI) *« parce qu'elle permettait de créer un univers, avec une ambiance dépouillée, sans la confusion des lieux et des esprits, sans le flou qu'on aurait trouvé à une époque plus récente »*.

Il a donc réécrit le scénario à sa façon, le BFI l'a produit (avec un soutien financier en Belgique) et le distribue. Chris Newby l'a tourné et monté, maintenant il va à Cannes le montrer dans la section Un certain regard, il trouve cela incroyable et évident. Il écrit son prochain film. *« Si personne n'en veut, je le ferai tout seul. On m'a souvent dit non, j'ai appris à ne pas me décourager. Je peux me passer d'argent, je l'ai déjà fait. Et désormais, je possède une caméra 16 mm. »* ■

La relève de la garde

« FRIENDS », D'ELAINE PROCTOR

IL n'est pas difficile de comprendre pourquoi cette *Sud-Africaine blonde de trente-deux ans a d'abord* songé être actrice, ni comment elle a séduit les gens du cinéma britannique, de ses professeurs à la *National Film School (Mike Leigh, Stephen Frears,* Nicholas Roeg) aux décideurs de Channel 4 ou de British Screen : un physique de star, une voix de velours, une détermination de fer, et une impressionnante mobilité d'esprit. Originaire de Johannesburg, Elaine Proctor a d'abord participé à des activités de théâtre engagé contre l'apartheid, au début des années 80, puis s'est tournée vers le documentaire.

Trouvant les films de fiction consacrés à l'Afrique du Sud *« faux, simplistes et inefficaces malgré leur bonne volonté »*, elle a décidé de tenter de faire mieux. Vivant dans un pays où *« on ne fait pratiquement pas de cinéma, où la télévision est un phénomène récent, où il n'existe pas de culture de l'image sur un écran, mais un extraordinaire environnement visuel »*, elle est allée *apprendre la mise en scène à Londres pendant trois* ans et demi. Son film de fin d'études, *On the Wire*, qui évoque les « forces spéciales » de l'État d'apartheid, a *achevé de convaincre tout le monde*. Channel 4, British Screen, et une coproduction française (Chrysalide Films et Canal +) ont fourni les 1,5 million de livres nécessaires à la réalisation de *Friends. Mais le Festival de* Cannes, et en compétition officielle ? Là, non, vraiment, elle n'y aurait pas rêvé.

Friends raconte l'histoire de trois jeunes femmes de Johannesburg, une Noire, une Afrikaaner et une Anglophone, liées par une amitié qui leur semble sans ombre, jusqu'au moment où l'une d'elles passe au terrorisme. *« C'est une étude psychologique,* dit Elaine Proctor, *mais aussi une question politique : en ce moment, en Afrique du Sud, des gens négocient sans rien savoir les uns des autres, sans du tout comprendre leurs arrière-plans respectifs, d'où l'extraordinaire difficulté de ce dialogue dont dépend le sort du pays.* Friends *est un film sur trois personnages, mais aussi sur la ville, qui en est d'une certaine manière l'héroïne. »*

Friends a été entièrement tourné, l'automne dernier, en décors naturels (dont le township d'où est originaire Oliver Tambo) : *« Étrange expérience que de tourner dans une ville qui a si souvent été filmée... dans le pays d'à côté, au Zimbabwe où sont généralement réalisés les films sensés se dérouler en Afrique du Sud. »* Le tournage s'est fait avec l'approbation des autorités et de l'ANC, *« mais nous avons d0 faire attention à ne pas déclencher de réactions violentes. La situation est tellement explosive que tout peut s'embraser n'importe quand, c'est une guerre civile larvée. »*

Installée à Londres *« parce qu'il est impossible de produire un film en Afrique du Sud »*, la jeune réalisatrice compte bien que son film sera du moins distribué dans son pays d'origine. Et son prochain scénario, en cours d'écriture, se déroule en Nambie. ■

CANNES 93/LES BRITANNIQUES

« THE BABY OF MÂCON », DE PETER GREENAWAY

L'INNOCENCE VICTIME DE LA MANIPULATION

Né en 1942, Peter Greenaway, peintre et écrivain autant que réalisateur, pratique depuis 1966 un cinéma de recherche esthétique. Remarqué dès son premier long-métrage, «Meurtre dans un jardin anglais» (1982), il a continué d'emprunter une voie originale avec «Zoo» (1985), «le Ventre de l'architecte» (1986), «Drowning by Numbers» (1988), «le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amant» (1989) et «Prospero's Books» (1991) et aujourd'hui «The Baby of Mâcon», présenté hors compétition.

« Comment est né votre « bébé » ?

– Aujourd'hui, en cette fin de siècle et de millénaire, il semble que le Bien soit rarement récompensé, le Mal rarement puni, et que l'innocence soit généralement bafouée. Ce film est consacré à l'innocence exploitée et malmenée. Les journaux sont pleins d'histoires d'enfants maltraités, voire torturés et assassinés, ou d'abus plus insidieux, mais qui me choquent beaucoup, en particulier l'utilisation des enfants par *la publicité et les médias.*

» Je ne voulais pas poser ces questions dans un cadre contemporain, je voulais créer un décalage afin que le spectateur puisse réfléchir et pas seulement réagir émotionnellement. J'ai donc inventé cette histoire, qui se déroule au milieu du dix-septième siècle, dans le nord de l'Italie ou le sud de la France (même si le film a été tourné en Allemagne, à Cologne). Il s'agit d'une troupe de théâtre qui, pour le bon plaisir d'un prince à la religiosité hystérique, monte un mystère médiéval dans le style baroque. Il raconte l'histoire d'un bébé doté de pouvoirs magiques, de la vénération qu'il suscite et des conséquences désastreuses qui en résultent.

– Vos récits entremêlent toujours plusieurs fils.

– Effectivement, ce film se déroule à la fois en temps réel, dans la durée de la pièce jouée par la troupe de comédiens – il est d'ailleurs divisé comme elle en un prologue, trois actes et un épilogue. Mais, en même temps, il couvre quatre ans et demi, la durée de *vie du bébé, que l'on voit naître en scène au début.* Et *The Baby of Mâcon* mêle les acteurs et les spectateurs de la pièce, et les différents degrés de facticité de leurs actes, à la manière de Pirandello. L'histoire se passe dans une époque d'épidémie qui a rendu stérile toutes les espèces. La naissance du bébé est un miracle qui déclenche des comportements magiques à la fois sur scène et hors de scène.

» L'innocent, c'est évidemment le bébé, mais aussi à un deuxième degré sa grande sœur de huit ans. Elle se sert de lui pour nourrir son fantasme : être Marie portant l'Enfant Jésus – j'avais envie d'utiliser les innombrables représentations de nativité et de Vierge à l'enfant *qui ont envahi la peinture* à cette *époque.* Elle aussi, et les membres de la troupe, qui exploitent le bébé, seront à leur tour manipulés et abusés par l'Eglise, et victimes de la religiosité fausse et sensationnaliste qui dominait à l'époque. Il y a bien sûr un parallèle entre le spectacle théâtral et les cérémonies religieuses, entre les acteurs et les officiants, entre le public et les fidèles.

» Le télescopage entre ces différents aspects m'a semblé particulièrement adapté à l'époque baroque, celle où l'Eglise utilise à fond la musique, les images, la lumière – c'est-à-dire les éléments mêmes du cinéma, – au service de sa propagande. *The Baby of Mâcon* est donc une nouvelle réflexion sur le spectacle, sur les rapports entre l'illusion et la réalité.

– Vous avez expérimenté de nouveaux effets, utilisant l'image de synthèse, pour *Prospero's Books*. Avez-vous continué sur cette voie ?

– A mes yeux, ces avancées techniques représentent l'avenir du cinéma. Nous sommes à l'aube d'une révolution dans la fabrication des films, on va enfin pouvoir penser en images virtuelles, déconnectées de la réalité, et utilisant les ressources de l'informatique et de l'interactivité. *Prospero's Books* a été la première étape de mon exploration de ce territoire immense et inconnu, mais le film a dérangé du fait de la confrontation entre ces techniques modernes et un texte classique. Je suis donc revenu à des procédés plus habituels pour *The Baby of Mâcon*, à partir des artifices les plus élémentaires du théâtre, de la pantomime. J'avais besoin de faire le point sur les rapports entre les images et un texte lui aussi très écrit, très artificiel. Mais le film suivant fera appel aux nouvelles technologies.

– Par vos choix esthétiques, vous vous situez aux antipodes de l'école réaliste, très importante en Grande-Bretagne.

– Je n'ai rien à voir avec les réalisateurs anglais, même si je respecte la démarche d'un Derek Jarman – et même si on a dit qu'*Orlando*, de Sally Potter, ressemblait à mes films. Je ne fréquente pas les cinéastes, je vais très peu au cinéma, je préfère lire et aller voir des expositions, parler avec des écrivains et des peintres. A mes yeux, le cinéma n'a rien à voir avec la réalité, il ne peut pas la capter mais seulement l'imiter superficiellement.

» Le cinéma est du côté du rêve, je fais des films de la même manière que je peins et que j'écris, même si je trouve la pellicule plutôt limitée, par comparaison avec les possibilités de la page ou de la toile. Le cinéma est assez conservateur, comparé aux révolutions esthétiques qu'ont connues les autres arts au vingtième siècle. Mais je ne comprends pas ceux – il y en a *dans tous les arts – qui construisent des frontières* entre les différents moyens d'expression.

– Si vous êtes très isolé dans le cinéma britannique, vous êtes en revanche entouré de fidèles, que vous retrouvez d'un film à l'autre.

– Je dois d'abord en remercier mon producteur, Kees Kasander, rencontré en 1985, au moment de *Zoo*, et avec qui je travaille désormais régulièrement. Je tourne un film par an, il me faut en fait neuf mois pour en créer un, ce qui semble une durée assez naturelle. Chaque fois j'appelle Kees et il me fournit le soutien financier et logistique dont j'ai besoin, sans jamais intervenir dans mes choix artistiques. Cette régularité est possible grâce au public, fidèle, surtout en France et en Allemagne ; il m'assure une relative sécurité commerciale. Pour *The Baby of Mâcon*, Kees Kassander a trouvé une coproduction avec Channel 4, et une autre en France, avec le producteur Jean-Louis Piel.

» J'ai retrouvé également pour ce film mes collaborateurs habituels, notamment mon chef opérateur, Sacha Vierny. Le seul absent de marque est le compositeur Michael Nyman. Il y a beaucoup de musique dans ce film : à l'origine, il s'agissait d'ailleurs d'un opéra, art qui correspond à l'esthétique hyperbolique que je souhaitais. Mais l'opéra ne permet pas un récit *complexe, et on ne pouvait pas* chanter *tout* ce que je voulais faire dire aux personnages – j'ai plusieurs autres projets d'opéras... Toujours est-il que, pour *The Baby of Mâcon*, j'ai préféré utiliser de la véritable musique d'époque, Purcell et Monteverdi notamment, plutôt que les paraphrases qu'aurait pu en faire Michael Nyman.

– Avez-vous déjà d'autres films en projet ?

– Oui, mon prochain film est en préparation, il doit s'intituler *Augsbergenfeldt*, du nom d'un petit village près de Munster où s'est déroulée une bataille de la guerre de Trente Ans, et il est question que je le tourne dans les studios de Babelsberg. Je compte également refaire *The Falls [dictionnaire biographique imaginaire de 92 personnes nommées Falls, réalisé en 1982]*, en l'actualisant comme il se doit pour tout dictionnaire ou annuaire. Et j'ai un projet ancien, *55 Men on Horseback*, prévu pour durer huit heures, que j'aimerais bien réactiver. » ■



© M. GUILLAUMOT/STILLS

Lui, c'est le bébé, l'innocence bafouée selon Peter Greenaway.

CANNES 93/PREMIER SIÈCLE

CENTENAIRE DE L'INVENTION DU CINÉMA

OPÉRATION 101

L'association Premier siècle du cinéma, présidée par Michel Piccoli, a choisi le Festival de Cannes pour présenter au public international le programme des festivités liées à la célébration de la naissance du cinéma qui se dérouleront sur deux ans, du printemps 1994 à celui de 1996. Structure légère, l'association s'est fixé pour objectif non de labelliser de nombreuses manifestations mais de fédérer tous les partenaires publics et privés du cinéma pour donner à cet événement dimension et prestige. Il culminera le 19 mars 1995 à Lyon, date anniversaire du premier tour de manivelle des frères Lumière et le 28 décembre de la même année dans toute la France pour marquer la première projection publique organisée par les frères Lumière au Grand Café de Paris.

par Michel Piccoli

NOTRE association Premier siècle du cinéma vous invite aux voyages.

Lisez à haute voix les noms de toutes ces machines à plaisirs qui nous offrent la découverte des mondes, de nos voyages imaginaires, de nos cauchemars, de nos rêves, de nos désirs : l'Animatograph, l'Andersonoscopographe, le Cameragraphe, le Marvelous Cinematograph, le Panoptikon, le Phantascope...

Puis avec les prestidigitateurs, Marey, Dickson, Edison, les frères Lumière, entrez avec nous dans la salle de la première séance publique du cinématographe à Paris, le 28 décembre 1895. Si vous préférez, choisissez Londres le 20 février 1896, ou New-York en 1894 avec son Kinetoscope ou le 23 avril 1896 avec son Vitascope. Allez à Berlin en novembre 1895 voir le Bioscope, puis à Saint-Pétersbourg le 17 mai 1896. Et si vous aimez le délire, repartons pour New-York le 29 juin 1896. Nous porterons en triomphe l'opérateur Felix Mesguich et pour lui, nous jouerons *la Marseillaise.*

Déjà, vous aurez fait un tour du monde.

Méliès vous montrera *les Quatre Cents Farces du diable.* Dans son studio Star-Film à Montreuil-sous-Bois, vous pourrez vous déguiser avec vingt mille costumes et puis l'ombromane, épuisé après avoir plongé dans le « chaudron infernal » et devenu marchand de jouets, entrera dans l'Histoire.

Comme l'ont tenté en 1900 nos inventeurs, les frères Lumière, nous voulons tendre un vaste écran sur la tour Eiffel, visible du Champ de Mars et du Trocadéro. L'écran mesurera 21 mètres de large sur 18 mètres de haut. Les jets d'eau l'arroseront. La luminosité de la projection sera accrue par la toile mouillée et le spectacle pourra être vu des deux côtés de l'écran.

Comme les frères Lumière, nous aborderons tous les genres. De la vie du Christ au film publicitaire.

Avec d'autres frères, les frères Pathé, nous partirons à la conquête du monde.

Avec Léon Gaumont et « Mademoiselle Alice », nous irons jusqu'à la « Standardisse » honorée par Godard, et bien plus loin encore avec leurs « Histoires du cinéma ».

Si vous le voulez, notre agence de voyages vous embarquera pour l'Afrique du Sud avec l'illusionniste américain Carl Hertz. Pendant la traversée, il organisera la première séance de cinéma à bord d'un navire, suivie d'autres « premières » et « triomphes » en Australie, en Birmanie et en Inde...

Avec ce premier siècle du cinéma, nous vous raconterons la lutte sans relâche ni merci entre l'Edison Manufacturing Company et l'American Mutoscope and Biograph Company.

Ce premier siècle du cinéma nous permettra de mettre l'univers sous nos yeux.

Nous repartirons à la conquête du monde avec nos pionniers d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Opération 101. Cent un ans.

Avec Hollywood and Cie, les studios Misr and Co, Babelsberg, Eclair d'Epinay, Pékin, Ouagadougou, le Festival de Cannes ou l'Ecran de Saint-Denis, le Festival de La Rochelle, Prague, Cinecittà, Londres, Boulogne-Billancourt...

Avec les inventeurs, les producteurs, les directeurs de salles, les opérateurs, les splendides James Clift, Woody Scorsese, Fritz Godard ou Jean-Luc Lang, Fred Mitchum, Robert Astaire, Montgomery Dean, Romy, Catherine Bonnaire et Sandrine Deneuve, nous, leurs admiratrices et admirateurs, nous les retrouverons au firmament des poètes pleins de désirs et d'émerveillements.

Comme Louise Brooks parlant à Buster Keaton, nous dirons : *« Vous étiez terriblement beau sous cet éclairage tragique en telle rupture avec votre personnage comique ».*

Que faudra-t-il pour célébrer ce premier siècle du cinéma ? Des encyclopédies. Des fiches. Des mémoires. Des livres. Des musées. De nouvelles cinémathèques. De nouveaux écrans géants. Beaucoup d'argent. Tout cela pour construire le tremplin du second siècle du cinéma européen du monde, et non pour allumer les bougies d'un vieillard à bout de souffle.

Célébrer le cinéma, grand maître de toutes les séductions.

Les séductions de ceux qui le font et de ceux qui le regardent.

Le cinéma d'aujourd'hui n'est plus le cinéma d'avant et le cinéma d'avant redevient le cinéma de demain.

Avec la célébration du premier siècle du cinéma, nous plongerons dans les océans de nos inventions.

A vos images, cinéastes-navigateurs au long cours ou navigateurs éphémères. Allons vers nos mondes qui se guettent, s'affrontent, se déchirent ou s'émerveillent.

Splendides premières 24 images-seconde du second siècle du cinéma, saurons-nous encore regarder et ne pas clore l'aventure de ce premier siècle ?

A nous de les sauvegarder.

Grâce à elles, le cinéma continuera à rendre vraisemblable l'imaginaire.

Opération 101. *« Nous allons vous emmener en salle »,* dit-on au patient.

Quittons les salles à manger, à coucher. Eteignons nos appareils ménagers. Prenons la clef, prenons la porte. Et le porte-monnaie.

Allons au ciné. Et revenons dans nos salons avec la tête pleine de chevaux, de déserts, de trains, de voyages si beaux avec les femmes les plus belles, les histoires les *plus folles,* les plus drôles et les plus invraisemblables, celles de nos vies et de nos cinémas. A bientôt. ■



D.R.

Les mystères de la Croisette

Que peuvent avoir à se dire un ex-ange et Mikhaïl Gorbatchev, ancien secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique ? C'est l'un des mystères du Festival qui sera levé le 18 mai avec *la projection de Si loin, si près !,* le nouveau film de Wim Wenders, Palme d'or 1984 avec *Paris Texas.* Personne ne l'a encore vu, et l'on entend dire que le cinéaste allemand, entouré des mêmes interprètes, Bruno Ganz *(à droite sur la photo)* et Peter Falk, notamment, a donné une suite, ou peut-être n'est-ce pas la suite, à cette splendide méditation sur Berlin qu'étaient *les Ailes du désir* (prix de la mise en scène à Cannes, en 1987). L'histoire récente y ferait irruption, d'après ce que l'on sait...

On ne sait pas grand-chose non plus de l'œuvre d'un autre revenant intrigant, Alain Cavalier, qui reçut un accueil bouleversant en 1986, avec *Thérèse.* Son énigmatique *Libera me,* présenté le 20 mai, sera *« un coup à l'estomac »,* c'est tout ce que l'on peut tirer des très rares personnes qui ont vu le film. Un film en noir et blanc, n'est-ce pas ? Ah ! non, en couleurs. Muet ? Oui, mais sonore. Avec de la musique ? Non, pas de musique. Ça se passe en France ? Probablement pas. Il y a des policiers, des hommes humiliés, des visages et des prisons. Ce serait un réquisitoire contre toutes les oppressions. *D'après ce que l'on sait...*

On ne connaît pas davantage le contenu exact du nouveau Hou Hsiao-hsien, le metteur en scène taïwanais dont le superbe *Cité des douleurs* avait remporté le Lion d'or à Venise en 1989. Il s'agirait d'une interrogation sur la responsabilité de l'artiste à travers les trente-six ans de la vie d'un homme. Mais encore ? Rendez-vous le 22 mai.

Ainsi, tout balisé, préparé, médiatisé qu'il soit, malgré ses hérauts cinéphiles et ses chargés de relations publiques, le Festival de Cannes ne livre pas tous ses secrets avant que soient frappés les trois coups. L'institution lourde garde encore *une part de légèreté artisanale. Jusqu'à la* dernière minute, dans les salles de montage, dans les laboratoires, des artistes sur le métier remettent leur ouvrage. Et c'est très bien ainsi. Ça au moins, on le sait.

Jalons pour un anniversaire

ALLIER le retour vers le passé à la projection dans le futur, tel est le mot d'ordre de la « mission » qui s'est placée *naturellement sous la* bannière tutélaire des frères Lumière. Les dates les plus symboliques de ces deux années de fête leur seront dédiées : le 19 mars 1995, pour commémorer leur premier tour de manivelle – qui est aussi le tout premier de l'histoire du cinéma, – et le 28 décembre de la même année pour le centenaire de la première projection publique payante qu'ils organisèrent à Paris dans le Salon indien du Grand Hôtel.

« Premier siècle du Cinéma » n'a pas voulu se contenter d'un hommage « traditionnel » et centralisé. Mobilisation des 4400 salles du pays, projection de grands classiques restaurés à travers toute la France (la nouvelle version de *Que Viva Mexico,* d'Eisenstein, notamment), prééminence de la notion de pédagogie avec des projets studieux ou festifs : susciter un sujet sur le cinéma au baccalauréat 1995, mettre certains films au programme *des études, création du* « FICEM », festival itinérant qui conduirait les lycéens dans dix villes du bassin méditerranéen pour renouer avec la tradition foraine des frères Lumière.

Les célébrations devraient permettre de promouvoir la création française hors des frontières. Gaumont, avec la participation du bureau du cinéma du ministère des Affaires étrangères, doit organiser une exposition itinérante dans douze grandes villes des Etats-Unis : les œuvres de Jean Renoir seront projetées au Musée *d'art moderne de New-York et l'UNESCO prépare une* exposition pour l'automne 1995 autour de la protection de notre patrimoine.

Pour l'ensemble de ces actions, un mot domine : partenariat. Ses moyens financiers n'étant pas à la hauteur de ses ambitions, « Premier siècle du cinéma » ne prétend pas tout mettre en œuvre seul mais fédérer les principales initiatives. L'association fera donc appel *à des artistes d'autres disciplines : un spectacle sur* Méliès sera créé à Chaillot par Jérome Savary. D'autres projets liant cinéma, peinture, photographie ou musique devraient être rapidement mis sur pied.

Enfin, et pour encore mieux marquer ce passage d'un siècle à un autre, on espère installer de mieux en mieux le cinéma dans ses murs. Sont prévus ou espérés l'agrandissement de l'Institut Lumière à Lyon, la *création d'un Musée Méliès à Montreuil,* la construction d'un Pavillon du cinéma à l'intérieur du Futuroscope de Poitiers, l'agrandissement du Musée Langlois et son tranfert du palais de Chaillot au Palais de Tokyo, qui sera alors rebaptisé *Palais Jean-Renoir...*

★ Premier siècle du cinéma. 92, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. : 47-55-81-39. Télécopie : 47-55-81-40.

CANNES 93
PROGRAMME COMPLET



PHOTOGRAPHIE FRANÇOIS-MARIE BANIER

Une grimace ? Non, plutôt un signe enfantin et rieur pour annoncer la bonne nouvelle, le retour d'Isabelle Adjani dont se languissaient nos écrans depuis *Camille Claudel*. Elle revient, en forme et en souriant, dans *Toxic Affair*, de Philomène Esposito, film de clôture du festival le 24 mai. L'une des rares stars du cinéma d'Europe montant les marches au côté d'une jeune réalisatrice, on ne saurait imaginer cérémonie plus prestigieuse, et moins prétentieuse. Adjani, attendue, qui a ravi chez Truffaut, chez Téchiné, chez Jean Becker ou Luc Besson, Adjani qui a déçu chaque fois qu'elle se dérobait, disparaissait. Adjani qui a tant fait et tant défait sa toile. Dans *Toxic Affair*, son personnage s'appelle Pénélope...

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

OUVERTURE : *Ma saison préférée*, d'André Téchiné : le 13 à 11 heures, 19 h 15 et 23 h 45.

La Scorta (l'Escorte), de Ricky Tognazzi : le 14 à 11 h 15 et 22 h 30.

Naked, de Mike Leigh : le 14 à 8 h 30, 13 h 45 et 19 h 30.

L'Homme sur les quais, de Raoul Peck : le 15 à 11 h 15 et 21 h 30.

Body Snatchers, d'Abel Ferrara : le 15 à 8 h 30, 13 h 45 et 19 heures.

Fiorile, de Paolo et Vittorio Taviani : le 16 à 8 h 30, 14 h 45 et 19 h 30.

Louis, enfant roi, de Roger Planchon : le 16 à 11 h 15 et 22 h 30.

The Piano (la Leçon de piano), de Jane Campion : le 17 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 45.

Magnificat, de Pupi Avati : le 17 à 11 h 15 et 22 h 30.

Faraway, So Close ! (Si loin, si proche !), de Wim Wenders : le 18 à 11 h 15 et 22 h 30.

Diouba-Diouba, d'Alexandre Khvan : le 18 à 8 h 30, 15 heures et 19 h 30.

Bawang Bieji (Adieu ma concubine), de Chen Kaige : le 19 à 11 h 15 et 22 h 30.

King of the Hill (le Roi de la colline), de Steven Soderbergh : le 19 à 8 h 30, 15 heures et 19 h 45.

Splitting Heirs, de Robert Young : le 20 à 11 h 15 et 22 h 30.

Libera Me, d'Alain Cavalier : le 20 à 17 heures.

Much Ado About Nothing (Beaucoup de bruit pour rien), de Kenneth Branagh : le 21 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.

Broken Highway, de Laurie McInnes : le 21 à 16 h 45.

Frauds, de Stephan Elliott : le 21 à 11 h 15 et 22 h 30.

Falling Down (Chute libre), de Joel Schumacher : le 22 à 8 h 30, 14 h 30 et 19 h 30.

Le Maître de marionnettes, de Hou Siao Hsien : le 22 à 11 h 15 et 22 h 30.

Friends, d'Elaine Proctor : le 23 à 11 h 15 et 22 h 30.

Mazeppa, de Bartabas : le 23 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.

Raining Stones, de Ken Loach : le 23 à 16 h 45.

CLOTURE (hors compétition) : *Toxic Affair*, de Philomène Esposito : le 24 à 19 h 15.

★ Tous les films sont projetés au Grand Auditorium Lumière.

SÉANCES SPÉCIALES

Courts-métrages en compétition : le 20, à 14 h 30, au Théâtre Claude-Debussy et le 22 à l'Espace Miramar.

Au Grand Auditorium Lumière :

Mad Dog and Glory, de John McNaughton : le 15 à 21 heures.

The Baby of Mâcon, de Peter Greenaway : le 17 à 16 h 45.

Cliffhanger, de Renny Harlin : le 20 à 19 h 30.

Madadayo, d'Akira Kurosawa : le 14 à 16 h 15.

Où est la liberté ? de Roberto Rosellini : le 16 à 19 h 30.

UN CERTAIN REGARD

OUVERTURE : *François Truffaut, portraits volés*, de Serge Toubiana et Michel Pascal : le 14 à 14 h 30 et 22 h 30.

Les Demoiselles ont eu 25 ans, d'Agnès Varda : le 14 à 17 heures.

Sonatine, de Takeshi Kitano : le 15 à 11 heures et 17 heures.

El Pajaro de la Felicidad (l'Oiseau du bonheur), de Pilar Miro : le 15 à 14 h 30 et 22 h 30.

L'Odeur de la papaye verte, d'Anh Hung Tran : le 16 à 14 h 30 et 22 h 30.

The Wrong Man, de Jim McBride : le 16 à 11 heures et 17 heures.

Il Grande Cocomero, de Francesca Archibugi : le 17 à 14 h 30 et 22 h 30.

The Music of Chance (la Musique du hasard), de Philip Haas : le 17 à 11 heures et 17 heures.

Anchoress (la Recluse), de Chris Newby : le 18 à 11 heures et 17 heures.

Wendemi l'enfant du Bon Dieu, de S. Pierre Yameogo : le 18 à 14 h 30 et 22 h 30.

Ohikkoshi (Déménagement), de Shinji Soomai : le 19 à 14 h 30 et 22 h 30.

El Acto en Cuestion, d'Alejandro Agresti : le 19 à 11 heures et 17 heures.

Remote Control, d'Oskar Jonasson : le 20 à 23 heures.

Bedevil, de Tracey Moffat : le 20 à 11 heures et 17 heures.

O Fim do Mundo (la Fin du monde), de Joao Mario Grilo : le 21 à 11 heures et 17 heures.

Latcho Drom (Bonne route), de Tony Gatliff : le 21 à 14 h 30 et 22 h 30.

Le Pressentiment, de Valeriu Jereghi : le 22 à 11 heures et 17 heures.

Desperate Remedies, de Stewart Main et Peter Wells : le 22 à 14 h 30 et 22 heures.

Bodies, Rest and Motion (Une pause vaut quatre soupirs), de Michael Steinberg : le 23 à 14 h 30 et 22 h 30.

★ Tous les films sont projetés au Théâtre Claude-Debussy.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

OUVERTURE : *The Snapper*, de Stephen Frears : le 14 à 11 h 15 et 22 h 15; le 15 à 14 h 30.

E Pericoloso Sporgersi (Des dimanches de permission), de Nicolae Caranfil : le 15 à 9 heures et 22 h 15; le 17 à 14 h 30.

Padma Nadir Majhi (le Batelier de Padma), de Goutam Ghose : le 15 à 11 h 15 et 19 h 45; le 16 à 14 h 15.

Child Murders (Meurtres d'enfants), d'Ildiko Szabo : le 16 à 9 heures et 22 h 15; le 19 à 14 h 30.

Sombras en una Batalla (Des ombres dans la bataille), de Mario Camus : le 16 à 11 h 15 et 19 h 45, le 18 à 14 h 30.

I Love A Man In Uniform, de David Wellington : le 17 à 9 heures et 22 h 15; le 20 à 17 heures.

Ruby in Paradise, de Victor Nunez : le 17 à 11 h 15 et 19 h 45; le 20 à 14 h 30.

Menace II Society, d'Allen et Albert Hugues : le 18 à 9 heures et 22 h 15; le 21 à 17 heures.

Pilkkuja ja Pikkuhousuja (Virgules et petites culottes), de Matti Ijas : le 18 à 11 h 15 et 19 h 45; le 23 à 9 heures.

Lolo, de Francisco Athié : le 19 à 9 heures et 22 h 15; le 22 à 14 h 30.

Anguely y Rayou (Des anges au paradis), d'Evgueni Lounguine : le 19 à 11 h 15 et 19 h 45; le 22 à 9 heures.

La Ardilla Roja (l'Ecureuil rouge), de Julio Medem : le 20 à 9 heures et 22 h 15; le 21 à 14 h 30.

Val Abraao (le Val Abraham), de Manoel de Oliveira : le 20 à 11 h 15 et 19 h 45; le 23 à 11 h 15.

Mi Vida Loca, d'Allison Anders : le 21 à 9 heures et 22 h 15; le 22 à 17 heures.

Moi Ivan, toi Abraham, de Yolande Zauberman : le 22 à 11 h 15 et 19 h 45; le 23 à 14 h 30.

★ Tous les films sont projetés dans la salle Doniol-Valcroze de l'hôtel Noga-Hilton.

CINÉMAS EN FRANCE

Grand Bonheur, d'Hervé Le Roux : le 14 (A) à 15 heures et 19 heures, le 15 (B) à 15 h 30; le 23 (A) à 17 heures.

Je m'appelle Victor, de Guy Jacques, et *Rives*, d'Erick Zonca (c.-m.) : le 15 (A) à 17 heures; le 16 (B) à 15 heures et 17 h 15; le 22 (B) à 17 h 15; le 23 (A) à 20 h 15.

Fausto, de Rémi Duchemin, et *la Vis*, de Didier Flamand (c.-m.) : le 16 (A) à 17 heures; le 17 à 15 heures et 17 h 15; le 21 (B) à 16 heures; le 22 (B) à 15 heures; le 23 (A) à 22 h 15.

La Place d'un autre, de René Ferret, et *Qui est-ce qui a éteint la lumière ?*, de Xavier Auradon (c.-m.) : le 17 (A) à 17 heures; le 18 (B) à 15 heures et 18 h 15; le 23 (B) à 15 heures; le 24 (A) à 11 h 15.

L'Exposé, d'Ismaël Ferroukhi (c.-m.); *Comment font les gens*, de Pascal Bailly (m.-m.); *Reste*, de Marie Vermillard (c.-m.); *le Regard de l'autre*, de Bruno Rolland (c.-m.) : le 18 (A) à 17 heures; le 19 (B) à 15 heures et 17 h 15; le 24 (A) à 9 heures.

Le Mari de Léon, de Jean-Pierre Mocky, et *José Jeannette*, de Bruno Nicolini (c.-m.) : le 19 (A) à 17 heures; le 20 (B) à 15 heures et 17 h 15; le 23 (B) à 17 h 15; le 24 (A) à 14 h 30.

Tous les courts-métrages, rassemblés, sont projetés en une séance, le 24 (B) à 15 h 30.

Le moyen-métrage *Comment font les gens*, de Pascal Bailly, est projeté seul le 21 (B) à 15 heures.

★ La lettre qui suit le jour correspond au lieu des projections. A : Hôtel Noga-Hilton, salle Doniol-Valcroze. B : Palais des Festivals, salle Bazin.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Faut-il aimer Mathilde ?, d'Edwin Baily (France) : le 14 (A et B); le 15 (C et D); le 16 (E).

Requiem pour un beau sans cœur, de Robert Morin (Canada) : le 15 (A et B), le 16 (C et D), le 17 (E).

Combination Platter, de Tony Chan (USA) : le 16 (A et B); le 17 (C et D); le 18 (E).

Cronos, de Guillermo del Toro (Mexique) : le 17 (A et B); le 18 (C et D); le 19 (E).

Don't Call Me Franckie, de Thomas A. Fucci (USA) : le 18 (A et B); le 19 (C et D); le 20 (E).

Abissinia, de Francesco Martinotti (Italie) : le 19 (A et B); le 20 (C et D); le 21 (E).

Les histoires d'amour finissent mal en général, d'Anne Fontaine (France) : le 20 (A et B); le 21 (C); le 22 mai (E puis D mais à 16 h 30).

★ Les lettres qui suivent les jours de projection correspondent aux salles et aux horaires suivant :

– A : Auditorium J.-L. Bory (Palais des Festivals) séance à 20 h 30.

– B : Espace Miramar, séances à 15 heures et 17 h 30.

– C : Salle Debussy, séance à 8 h 45.

– D : Salle Mérimée (immeuble de La Licorne, avenue Francis-Tonner), séance à 16 heures, excepté le 22 mai à 14 heures.

– E : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud), séance à 16 h 30, suivie d'un débat public en présence du réalisateur.

HOMMAGES ET RÉTROSPECTIVES

HOMMAGE A DINO RISI

Ouverture au Grand Théâtre Lumière le 15 mai à 16 h 15 avec *Profumo di Donna*. Puis à la salle Miramar : Le 15 à 20 heures : *Une vie difficile*, et à 22 h 30 : *Pauvres mais beau* et *Barboni* (c.-m.). Le 16 à 22 h 30 : *la Marche sur Rome*. Le 17 à 20 heures : *le Fanfaron* et *Barboni* (c.-m.) et à 22 h 30 : *Une vie difficile*. Le 18 à 20 heures : *Il Giovedi* (inédit de 1963) et à 22 h 30 : *le Fanfaron*. Le 19 à 20 heures : *les Monstres* et à 22 h 30 : *Play-boy Party*. Le 20 à 20 heures : *Une poule, un train et quelques monstres* et à 22 h 30 : *la Femme du prêtre*. Le 21 à 20 heures : *Au nom du peuple italien/ le Petit Juge*, et à 22 h 30 : *Fais-moi très mal, mais couvre-moi de baisers*. Le 22 à 20 heures : *Parfum de femme* et à 22 h 30 : *Rapt à l'italienne*. Le 23 à 20 heures : *Dernier amour*, et à 22 h 30 : *la Carrière d'une femme de chambre*.

MIDI-MINUIT : DETECTIVE STORY

Projection dans l'auditorium André-Bazin à minuit pour la première date indiquée; le lendemain le film est repris à midi à l'Espace Miramar.

One Mysterious Night, de Budd Boetticher : le 14 et le 15. *Bulldog Drummond Comes Back*, de Louis King : le 15 et le 16. *Charlie Chan at the Opera*, de Bruce Humberstone : le 16 et le 17. *The Falcon Takes Over*, d'Irvin Reis : le 17 et le 18. *Thank You Mr Moto*, de Norman Forster : le 18 et le 19. *The Thin Man*, de W. S. Van Dyke : le 19 et le 20. *The Kennel Murder Case*, de Michael Curtiz : le 20 et le 21. *The Lone Wolf Spy Hunt*, de Peter Godfrey : le 21 et le 22. *Shadows in the Night*, d'Eugene Forde, suivi de *Crime Doctor's Man Hunt*, de William Castle : le 22 et le 23. *Michael Shayne, Private Detective*, d'Eugene Forde : le 23 et le 24.

HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER

Les séances ont lieu à 22 heures à la salle André-Bazin : *Prenez garde à la sainte putain* le 17; *Tous les autres s'appellent Ali* le 18; *le Secret de Veronika Voss* le 19.

Ce numéro spécial
du « Monde Arts et Spectacles »
(responsable : OLIVIER SCHMITT)
a été conçu par :
HENRI BÉHAR, JEAN-MICHEL FRODON
THOMAS SOTINEL
avec l'assistance de
CHRISTOPHE MONTAUCIEUX
sous la direction de DANIÈLE HEYMANN
Réalisation et conception graphique :
CHRISTINE VOS